150

MÉLANGES
DE LITTERATURE,
TIREZ
DES LETTRES MANUSCRITES
DE M. CHAPELAIN,
DE L'ACADEMIE FRANÇOISE.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

A PARIS,
Chez BRIASSON, ruë Saint Jacques, à la Science.
ET
JEAN-FRANÇOIS TABARIE, sur le Quay de Conty, au coin de la ruë Guenegaud.

M. DCC. XXVI.

Avec Approbation, & Privilege du Roy.

CSP
PQ
241
.C5
1726

TABLE
DES AUTEURS
citez dans cet Ouvrage.

A

ABlancourt (M. d') 237-239
Académie della Crusca, 1-4
Allatius (Les) 42.43
Ammirati (Scipion) 108
Arioste (l') 1-4
Aubery (Antoine) 209.210
Aubignac (l'Abbé d') 181-186

B

BAlesdens, 257
Barros, (Jean de) 24.25
Bautru, (Le Comte de) 260. 261
Benserade, (Isaac de) 194

Bentivoglio (Le Card.) 101 - 136
Bezons (M. de) 262
Bigot (Emeric) 17. 19
Bodin (Jean) 167 - 180
Boëcler (Henr.) 23. 24. 35. 36. 55
Boileau (Gilles) 137 - 150. 245
Boyer (Claude) 190
Bourzeys (Amable) 228. 229
Brienne (M. le Comte de) 51 - 54
Bussieres (Le P. de) 6. 59 - 61. 222

C

Caillieres (M. de) 67 - 76
Carrel, (Jacq.) 206. 207
Casaubon le fils. 79
Cassaigne (l'Abbé) 253 - 255
Chambon (L'Abbé de) 264. 265
Chambre (M. de la) 227. 228
Chambre (L'Abbé de la) 91
Chapelain (Jean) 233 - 235
Charpentier (Pierre) 239. 240
Chaumont, Evêque d'Acqs. (M. de) 256. 257.

Chevreau (Urbain) 203. 204
Clerc (M. le) 246. 247
Coislin (Le Marquis de) 265
Colletet (Guill.) 5. 6
Commire (Jean) 223. 224
Conneſtagio, 119. 120
Conrart (Valentin.) 28. 231 - 233
Conringius (Herm.) 54
Corneille (Pierre) 250. 251
Corneille (Thomas) 191
Coſſart (Gab.) 223
Cotelier (Jean-Baptiſte) 13 - 17. 218. 219
Cotin (L'Abbé) 248. 249

D

Dati (Carlo) 46. 50
Doujat (M.) 230

E

Effiat (Le Marq. d') 87. 88
Eſprit (M.) 257. 258
Eſtrées (Céſar Card. d') 263

F

Fermat (M. de) 2
Ferrari (Ottavio) 7.8
Fevre (Tan. le) 218
Flechier (M.) 215
Fleuret (Le Marquis de S.) 56-59
Freinshemius (Jean) 29-33
Frenicle, 202
Frison (Leonard) 223
Fremont d'Ablancourt (M. de) 25. 27
Furetiere (Antoine) 245.246

G

Gaudin (Le P.) 221
Gaumin (Gilbert) 216
Genté (S.) 224.225
Gevart (M.) 50
Gilbert (M.) 192.193
Giry (M. de) 236.237
Godeau, (Ant.) 43.46.262.263
God froy (Denis) 212.112
Gombauld (Jean de) 230.231

Gomberville (Marin le Roi, ſieur de) 229
Gournay (Meſdemoiſelles de) 11. 13
Grand (M. le) 90
Gronovius (Jean-Fred.) 41. 42
Guicciardin, 120

H

HAmel (M. du) 225
Hayes (des) 217. 218
Hornius (M.) 33
Hoſpital (Le Chancelier de) 61. 62
Huet (Pierre Daniel) 214
Huygens (Conſtantin) 92. 95
Hyppolite à Lapide, 54. 56

I

ISarn (M.) 57-59

L

LAbbe (M.) 39
Laboureur (Jean le) 212. 213
Lancelot(Claude) 27. 281. 50-166

Lavanna (Jean-Bapt. de) 24. 25

M

Maignan (Le P.) 220
Mambrun (Le P.) 89. 90
Marets (M. des) 255. 256
Marolles (L'Abbé de) 26. 28. 201
Marthe (M. de Sainte) 213
Martinius (Le P.) 78. 79
Maury, 219
Menardiere (La) 95. 251. 253
Menage (Gilles) 79. 81. 95. 100-145-186-189
Mezeray (François - Eudes de) 240. 242
Modene (M. le Comte de) 88. 89
Moine (Le P. le) 6. 7. 202. 203
Moliere (J. B. de) 192
Montmort (M. de) 259. 260
Morus (Alex.) 85. 86
Moulin (Pierre du) 62. 67

N

NIcole (Pierre) 27

O

OGier (M.) 204
Ouvrier (d') 197. 198

P

PAolo (Fra.) 110
Patru (Olivier) 235. 236
Pelisson (Jean de) 140. 249
Perefixe (Hard. de) 264
Peregrino (Camillo) 3
Perier (Charles du) 214. 215
Petit (Pierre) 193
Petit le Medecin (M.) 84. 85. 217
Prieur (Phil. le) 39. 41
Pure (L'Abbé de) 891

Q

QVillet (M.) 95
Quinault (Phil.) 191

R

RAcan (M de) 226. 227.
Rapin (Le P.) 220
Reinesius (Thomas) 20- 22
Retbaldus (M.) 85
Rotrou (M. de) 4

S

SAlomon (M. de) 261. 262
Scudery (M. de) 249. 250
Segrais (Jean Regnaud de) 247
Senault (Jean-François) 204. 205
Silhon (M. de) 242. 243
Sorbiere (M. de) 195. 196
Spanheim (Ezechiel) 90. 91. 207. 208

T

TAllemant (M. l'Abbé) 244
Tasse (Le) 1. 4
Thevenot (Melchisedech.) 98. 100
Trevoux (Les PP. Journalistes de) 38

V

VAlois (M de) 79. 219
Varillas (Antoine) 208. 209
Vattier (M.) 205
Vavasseur (Jean) 27.221.222
Vayer (La Motte le) 86. 87. 225. 226.
Vayer le fils (M. de la Motte le) 210. 211
Villayer (M. le) 258. 259.
Vossius (Isaac) 33-39

W

WAgenseil (Jean-Christ.) 22. 23

Y

YVes (Le P.) 201

FIN.

ERRATA.

Page 9. ligne 10. ôtez le point après *ſiecle.*

Ibid. Effacez *ici.*

P. 41. lig. 45. liſez *de litteris Canonicis Tractoriis, & Synodicis cum appendice.*

P. 79. lig. 10. *Lucrece*, liſez *Laerce.*

P. 89. lig. 13. 1656. liſez 1666.

A MONSIEUR
COUVAY,
SECRETAIRE DU ROY,
CHEVALIER DE L'ORDRE DE CHRIST.

MONSIEUR,

J'aurois quelque lieu de craindre que le nom de M. Chapelain, *dont les Lettres manuscrites m'ont*

fourni ce petit Ouvrage, ne vous prévint entierement contre le goût de l'Editeur, si je ne connoissois pas à quel point les préjugez trouvent peu d'accés dans vôtre esprit : Cette raison me fait esperer, MONSIEUR, *que quand même les Satyres de M.* Despreaux *auroient fait quelque impression sur vous ; que quand elles vous auroient accoûtumé à regarder M.* Chapelain *comme un homme méprisable, vous reviendriez bien-tôt sur son compte, & rendriez à ses talens la justice qui leur est dûë, dés que vous le connoîtrez mieux.*

Mais ne croyez pas, MONSIEUR, *que pour réhabiliter*

la réputation de M. Chapelain, *je m'engage dans des opinions inſoûtenables : malgré les Eloges dont la* Pucelle *a eſté précedée,* (a) *malgré ceux dont elle a été ſuivie,* (b) *il faut convenir de bonne foy que ce Poëme eſt tombé avec raiſon, parce que la verſifi-*

(a) Tous les Gens de Lettres de ce tems-là, parloient de *la Pucelle* comme d'un Ouvrage qui devoit égaler l'*Iliade* & l'*Enéide*, & quelque Ecrivain lui appliqua le *neſcio quid majus naſcitur Iliade.*

(b) Elle a eû depuis peu un illuſtre Apologiſte dans la perſonne de M. *Huet*. Aprés avoir dit que l'on auroit jugé plus favorablement de la *Pucelle* ſi M. *Chapelain* en eût fait imprimer la ſuite. Il ajoûte : *Nos qui totum Capellani opus perlegimus, pro certo poſſumus aſſeverare, ſuo illud non fuiſſe cariturum honore, meritiſque laudibus, ſi melioribus temporibus, aut inter robuſtoria & æquiora ingenia extitiſſet.* (*a*) M. *Fléchier* qui avoit entre les mains cette ſeconde Partie, n'en parle pas ſi avantageuſement, & il paroît qu'elle avoit produit ſur lui le même effet que la premiere (*b*) Elle eſt actuellement dans la Bibliotheque que M. Huet a laiſſée aux Jeſuites de la Maiſon Profeſſe.

(a) *De rebus ad ſe pertinentibus.*

(b) *Let. au Pere de la Ruë*, t. I p. 125. *du Menagiana*.

cation froide & languiſſante fait d'abord bailler ; & ne permet pas de réfléchir ſur les beautez du deſſein, lequel eſt formé d'aprés les regles les plus éxactes du Poëme-Epique, que l'Auteur connoiſſoit à fonds : mais après cet aveu on doit ſe donner de garde de paſſer du mépris de cet Ouvrage, au mépris de la perſonne du Poëte.

M. Chapelain *a joüé un rôle conſiderable parmi les Sçavans du XVII. Siecle : Grammairien profond, Hiſtorien habile, Politique conſommé, Critique ſage & judicieux ; il a merité l'eſtime de trois des plus grands Miniſtres qui aïent jamais gouverné la France ; & il ne s'eſt gueres fait de bons Livres pendant ſa*

vie dont les Auteurs n'aïent tiré de lui des avis utiles.

Les Etrangers n'avoient pas moins de consideration pour M. Chapelain. *Le fameux* Conringius, *M.* Boëcler, *plusieurs Italiens celebres lui ont dedié leurs Ouvrages, & il a entretenu avec eux un commerce de litterature qui ne leur étoit pas infructueux.*

Je vous avouërai, MONSIEUR, *qu'aïant pris sur tout ce que je viens d'avoir l'honneur de vous dire, des idées un peu plus favorables qu'on ne les a communément de M.* Chapelain; *je souhaitois passionnément recouvrer celles de ses Lettres qui n'étoient pas encore égarées : une des personnes du monde que j'honore d'avanta-*

ge, & qui me fait l'honneur de m'aimer, m'en prêta enfin un Recüeil en trois Volumes in Quarto assez épais : cette lecture acheva de me convaincre qu'il est dangereux de juger d'un homme sur quelques plaisanteries ; bonnes ou mauvaises, il n'importe: Les unes ne prouvent pas plus que les autres.

Ma surprise fut d'autant plus grande de trouver dans les Lettres de M. Chapelain *des jugemens que la capacité de l'Auteur rend plus precieux, & des Anecdotes qui répandent un grand jour sur l'Histoire litteraire de son tems ; que* Vigneul-Marville *& M.* Chevreau *ont fait leurs efforts pour les décrier d'avance. M.*

Chapelain, *dit le premier*, (a) „ *parloit bien, mais il n'entendoit* „ *rien à écrire des Lettres. Je me* „ *ſuis étonné mille fois comment* „ *aïant eû toute ſa vie commerce* „ *avec* Balzac *&* Voiture, *&* „ *les autres qui ont réuſſi dans le* „ *genre épiſtolaire, il n'y eût fait* „ *aucun progrès. En effet, quand* „ *après ſa mort on parla de don-* „ *ner ſes Lettres au Public*, „ *M. le Duc de* Montauſier *dit* „ *qu'il falloit bien s'en garder*, „ *& que ce n'étoit pas là ſon bel* „ *endroit.*

„ *J'attribuë, continuë* Vigneul-„ Marville, *une ſi grande négli-* „ *gence en une choſe fort commu-* „ *ne, & néanmoins ſi ſéante à un* „ *homme du monde, comme M.*

(a) *Mélanges d'Hiſt. & de Litt.* Tom. 2. p. m. 10. 11.

„ Chapelain, *à son extrême* „ *avarice, qui lui faisoit épar-* „ *gner l'encre & le papier. La* „ *plûpart des Lettres que j'ai* „ *vûës de lui étant très-courtes,* „ *écrites à la hâte, & le plus* „ *souvent sur les envelopes des* „ *paquets qu'on lui adressoit : se* „ *dédommageant ainsi d'une par-* „ *tie du port, sur une feuille de* „ *papier qu'il sauvoit.*

M. Chevreau, *parle des Lettres de M.* Chapelain *d'une maniere encore plus désobligeante : „ Deux ou trois cens Lettres* „ *que j'ai de lui*, dit-il séche- „ ment (a) *ne signifient rien.*

Je vais reprendre, MONSIEUR, *le témoignage de ces deux Auteurs ; & vous persua-*

(a) *Chevræana*, tom. 2. p. 28.

der, peut-être, qu'ils ne meritent ni l'un, ni l'autre, que l'on y ajoûte beaucoup de foy.

Pour Vigneul-Marville *on n'a jamais eû grande confiance en lui, & avec raiſon.* Ce *Chartreux, homme d'eſprit, mais ſatyrique, ramaſſoit indifferemment toutes les Anecdotes qu'on lui racontoit, & ſe ſoucioit aſſez peu de la verité d'un fait, pourvû qu'il y pût donner un tour joli, & malin: de ſorte que s'il ne diſoit pas auſſi poſitivement,* J'ai vû des Lettres très-courtes & écrites le plus ſouvent ſur les envelopes, *je vous puis aſſurer,* MONSIEUR, *que je m'inſcrirois en faux, contre un fait de cette eſpece, & auſſi contraire à*

ce que j'ai vû moi même. Les Lettres de M. Chapelain *ſont ordinairement très-longues, & il auroit fallu des envelopes d'un furieux volume pour les contenir: Quant à ſon avarice, il eſt vrai qu'elle lui a été reprochée par tous les Collecteurs d'*Ana*, & qu'ils ont pris plaiſir à enjoliver cette matiere; chacun à proportion du talent que le ciel lui avoit donné pour la narration; mais j'ai de la peine à croire qu'elle fût auſſi exceſſive qu'ils le diſent; & l'eût-elle été encore plus, eſt-il croiable qu'un homme auſſi rigide obſervateur des plus legeres bienſéances, eût manqué de reſpect, à ce point-là, aux perſonnes avec leſquelles il étoit en relation?* Vi-

gneul-Marville *eſt mieux fondé dans le reproche qu'il lui fait, de n'avoir jamais pû attraper dans ſes Lettres l'Eloquence de* Balzac, *&* *le naturel de* Voiture, *mais ce n'eſt pas toujours par-là que les Lettres des Sçavans plaiſent davantage : Dans le commerce ordinaire qu'ils ont enſemble, vous le ſçavez,* MONSIEUR, *ils cherchent moins de belles paroles, que des inſtructions ſolides, & des faits curieux. Et en géneral les Lettres qui n'ont d'autres prix que celui qu'elles tirent du ſtile, ſont-elles les plus courües ? non, ſans doute, peut-être que l'on connoît plus generalement les Auteurs de cette eſpece ; mais on tire plus de fruit*

de celles-qui roulent ſur des diſcuſſions de litterature, ou ſur des faits hiſtoriques. Les Anecdotes malignes, dont Madame de Sevigné *faiſoit part à ſes amis, n'amuſent-elles pas autant que les Tours ingenieux que lui inſpire ſa tendreſſe pour Madame de* Grignan, *il m'a paru que c'étoit le ſentiment de pluſieurs perſonnes de bon gout.*

Permettez-moi, s'il vous plaît, MONSIEUR, *d'ajouter une remarque qui ſervira peut-être à confirmer, ce que je viens d'avoir l'honneur de vous dire. Parmi les Lettres de* Balzac *on a toujours diſtingué celles qu'il a écrites à M.* Chapelain, *& la préference qu'on leur donne, vient,*

ſelon Heinſius, *de ce que les matieres d'érudition y étant un peu plus fréquentes que dans les autres ; le Lecteur n'eſt pas réduit à ſe contenter de paroles artiſtement arrangées : car on a beau dire, les plus belles paroles peuvent impoſer un moment, les choſes ſeules ne fatiguent pas à la longue.*

Je viens à preſent, MONSIEUR, *au jugement de M.* Chevreau. *Cet homme qui avoit certainement du ſçavoir, s'explique ſi durement ſur M.* Chapelain, *toutes les fois qu'il a occaſion d'en parler ; & il expoſe ſi naïvement dans ſes Lettres les ſujets de plaintes qu'il croioit avoir contre lui, que l'on peut*

recuser son témoignage, sans être accusé d'une trop grande rigueur. En tout cas, il est triste pour M. Chevreau *d'être le seul des amis de M.* Chapelain, *qui reçût des Lettres qui ne signifioient rien, pendant que tous les autres en recevoient qui certainement signifioient beaucoup. J'ai lieu de me flatter que vous en jugerez, ainsi par celles que je donne toutes entieres. Les deux premieres ont eû autrefois l'approbation du Cardinal de* Richelieu; *&c le Cardinal Bentivoglio lui même qui y étoit principalement interessé, puisqu'il s'agissoit de son Histoire des Guerres de Flandres, fut assez galant homme pour loüer le Critique éxact qui avoit si*

*bien dévelopé les beautez & les défauts de son Ouvrage. Les intrigues qui diviserent l'*Academie *lorsque Gilles* Boileau *y fut reçû à la place de* Colletet, *occupent la troisiéme. La IV. & la V. regardent la* Méthode Espagnole de D. Lancelot ; *& tous ceux qui s'attachent à l'étude des Ecrivains de cette Nation, ou qui cultivent la Grammaire, y trouveront des vûës utiles & peu communes. Le Judaïsme de* Bodin *est éclairci dans les suivantes d'une maniere qui ne laisse plus rien à desirer sur cet article.*

Si ce sont là les seules Lettres de M. Chapelain *que je publie dans leur entier, ce n'est pas,*

MONSIEUR, *qu'il n'y en eût bien davantage qui meriteroient l'impreſſion ; mais j'ai été obligé d'en reſter-là, & de me contenter d'extraire des autres ce qui me paroiſſoit procurer en quelque ſorte l'avancement de l'Hiſtoire des Gens de Lettres. Ce ſont ces particularitez qui compoſent la premiere partie de ce volume, & j'oſe vous aſſurer,* MONSIEUR, *qu'il y en a de très-curieuſes Vous y trouverez auſſi le caractere de quelques Sçavans, tracé de main de Maître J'ai crû devoir y joindre la liſte des Gens de Lettres que M.* Chapelain *dreſſa en* 1662. *par ordre de M. Colbert, qui ſouhaitoit faire ſentir aux Sçavans*

Sçavans des effets de la protection de LOUIS LE GRAND; *mais qui vouloit placer les bienfaits de son Maître. Il y regne d'un bout à l'autre un grand fonds de candeur & de vérité; & ceux qui connoissent quels étoient alors les interêts de la République des Lettres, verront avec joie un homme assez équitable pour éviter avec soin de charger ou d'embellir le portrait de ses ennemis & de ses amis. Je souhaite,* MONSIEUR, *que les petites Notes que j'ai ajoutées pour l'éclaircissement de certains faits, contribuent à vous faire lire ce petit Ouvrage avec plaisir : on sçait trop combien peu il en coûte de les grossir en peu de tems, pour me*

faire un crime de les avoir ménagées.

A ces raisons qui m'engagent à rendre publiques quelques Lettres de M. Chapelain, *& l'extrait des autres, il s'en joint une qui doit être de quelque poids pour ceux qui regardent la derniere volonté des Hommes, comme une chose sacrée : Or M.* Chapelain *avoit ordonné par son Testament que l'on imprimât ses Lettres ; & je me fais un plaisir de rendre ce leger service à un Sçavant, respectable par plusieurs belles qualitez, & dont la mémoire devroit être chere à tous les François, quand il n'auroit par-devers lui que d'avoir contribué plus qu'aucun autre Académicien,*

à l'établiſſement d'une Compagnie, qui fait tant d'honneur à la France; & dans laquelle il ſe trouve encore tant de perſonnes capables d'entretenir le peu de bon goût qui reſte, & de fronder ceux qui n'eſtiment en M. Chapelain, *que le Poëme de* la Pucelle.

Pour les motifs qui m'engagent à vous offrir ce Recueil, il n'y a perſonne, MONSIEUR, *de ceux qui ſçavent les bontez dont vous m'honorez, qui ne trouvent juſte & légitime l'hommage que je vous en fais aujourd'hui: Je vous prie de vouloir bien le recevoir comme une foible marque de mon eſtime, & de*

ma reconnoiſſance. J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Vôtre très-humble, très-obéïſſant Serviteur. . . .

MELANGES DE LITTERATURE, TIREZ DES LETTRES MANUSCRITES DE M. CHAPELAIN, DE L'ACADEMIE FRANCOISE.

I.

L'ACADEMIE *della Crusca* a donné la préference à l'*Orlando Furioso* ſur la *Gieruſalem Liberata*. Ce jugement n'empêche pas la plûpart des Gens de Lettres de

mettre le *Taffe* au deffus de l'*Ariofte. M. Chapelain* mandoit à M. de *Fermat*, fils du fameux M. de *Fermat*, Confeiller au Parlement de Toulouſe, & dont on peut voir l'éloge dans les premiers *Journaux des Sçavans de Paris*,
„ c'eſt de quoi je vous rends
„ mille graces, auſſi-bien que
„ de la communication du
„ beau Sonnet, que l'indigna-
„ tion de voir l'Academie *della*
„ *Cruſca* préférer l'*Ariofte* au
„ *Taſſe*, vous a dicté. Quant au
„ jugement de cette Acade-
„ mie en faveur de l'*Ariofte*, il
„ n'a paſſé nulle part pour juſ-
„ te, & les propres *Cruſcanti*,
„ mes Confreres, tombent

,, d'accord qu'il a été pronon-
,, cé par passion, plus que par
,, équité. Ce seroit une lon-
,, gue histoire, *longa historia*,
,, *longæ ambages*, qui voudroit
,, vous démêler les causes. Il
,, vous suffira que vous êtes
,, du bon avis, & que ç'a été
,, celui de Camillo *Peregrino*,
,, dans son excellent Dialo-
,, gue de l'*Epica Poësia*, auquel
,, je vous renvoye pour vous
,, y confirmer : ce n'est pas
,, que pour ce qui regarde
,, l'invention, & la pureté de
,, la langue, l'*Arioste* n'ait un
,, notable avantage sur le
,, *Tasse*; mais la Majesté, la
,, pompe, le nombre & le sti-
,, le vrayement sublime, joint

„ à la régularité du deſſein, „ élevent tellement le dernier par-deſſus l'autre en „ ces parties de l'Héroïque, „ qu'on ne peut faire entre-eux aucune comparaiſon. *Du* 4. *Avril* 1664.

II.

M. le Comte de *Fieſque* préſenta *Rotrou* à M. *Chapelain*, qui paroît l'avoir eſtimé dés cette premiere viſite, dont il rend compte à M. Godeau. „ C'eſt dommage, „ dit-il, qu'un garçon de ſi „ beau naturel ait pris une „ ſervitude ſi honteuſe, & il „ ne tiendra pas à moi que „ nous ne l'en affranchiſſions „ bien-tôt. *Du* 30. *Octob.* 1632.

III.

„ Notre pauvre M. Colle-
„ tet mourut il y a un mois,
„ & mourut véritablement
„ pauvre, ayant fallu quê-
„ têr pour le faire enterrer.
„ S'il a avancé ſes jours par
„ ſes nôces, c'eſt plûtôt par
„ ſes troiſiémes que par ſes
„ ſecondes; car il s'eſt marié
„ juſqu'à trois fois, & toû-
„ jours à ſes ſervantes; c'eſt
„ la ſeule tache de ſa vie, la-
„ quelle d'ailleurs il a paſſé
„ dans l'innocence, entre
„ Apollon & Bacchus, ſans
„ ſouci du lendemain, au
„ milieu de ſes plus fâcheu-
„ ſes affaires. Je ne le plains
„ pas trop d'être mort, puiſ-

„ qu'il n'avoit pas le moyen de
„ vivre : Je plains ſes amis de
„ la perte qu'ils ont faite d'un
„ homme de bien , & qui
„ étoit de bonne compagnie.
„ *Du* 1659.

IV.

Le P. de *Buſſieres*, fameux Jeſuite, prioit inſtamment M. *Chapelain* de lui dire ſon ſentiment ſur le Poëme de *S. Loüis*, par le P. *le Moine*, ſon confrere ; mais il ſe défendit modeſtement, & ſe contenta pour tout éloge de dire, que c'étoit une piece ſpirituelle & fleurie. *Du* 18. *Janvier* 1659.

§. Ce Poëme qui a eû ſes Partiſans pendant un certain

tems, eſt abſolument tombé. Perſonne n'en a jugé plus ſolidement que M. l'Abbé *du Bos*, dans ſes *Réflexions ſur la Poëſie & ſur la Peinture.* (*a*)
„ La Fermentation du ſang
„ la plus heureuſe ne produi-
„ ra que des chiméres bizar-
„ res dans un cerveau com-
„ poſé d'organes, ou vicieux,
„ ou mal diſpoſés, & par con-
„ ſéquent incapable de re-
„ preſenter au Poëte la na-
„ ture telle qu'elle paroît
„ aux autres hommes. Les
„ copies qu'il fait de la natu-
„ re ne reſſemblent point,
„ parce que ſon miroir n'eſt
„ pas fidele, pour ainſi dire;

(a) *Tom. 2. p. 13. 14.*

„ tantôt rampant, & tantôt
„ dans les nües, il n'eſt dans
„ le vrai que durant quelques
„ inſtans, parce qu'il n'y eſt
„ que par hazard. Tels ont
„ été parmi nous l'Auteur du
„ *Poëme de la Magdeleine*, &
„ & celui du Poëme de *S.*
„ *Loüis*, deux eſprits pleins
„ de verve, mais qui n'ont
„ jamais peint la nature, par-
„ ce qu'ils l'ont copiée d'a-
„ prés les vains fantômes,
„ que leur imagination brû-
„ lée, en avoit formée : tous
„ deux ſe ſont également é-
„ loignez du vrai, quoiqu'ils
„ s'en ſoient écartez par des
„ routes differentes.

V.

On ne ſçauroit trop loüer le ſoin que la République de Veniſe a toûjours pris d'attirer & de conſerver les plus Sçavans Hommes de l'Europe dans ſon Univerſité de Padoüe : ſans rappeller ici la mémoire de ceux qui l'ont illuſtrée dans le ſeiziéme ſiecle. Je ne parlerai ici que d'Ottavio *Ferrari*, mort en 1682. âgé de 75. ans. M. *Chapelain* rapporte un trait qui lui fait honneur, dans une *Lettre du* 18. *Juin* 1665. „ M. „ *Ferrari*, dit-il, eſt un „ Profeſſeur d'Eloquence „ dans l'Univerſité de Pa„ doüe & qui en fait le prin-

„ cipal ornement. Il y a en-
„ viron quinze ans que le
„ bruit de ſon nom le fit ré-
„ galer d'une gratification
„ inſigne ; & ſolliciter de
„ paſſer en *Suede*, comme M.
„ de *Saumaiſe*, par la Reine
„ qui étoit alors ſur ſon trô-
„ ne. Mais la République de
„ Veniſe qui ne le vouloit
„ pas perdre, ne le lui ayant
„ pas voulu accorder, lui aug-
„ menta ſes appointemens,
„ & il reconnut ſes faveurs
„ par un Panegyrique trés-
„ beau, que M. *Heinſius* ſon
„ ami, me communiqua à ſon
„ retour d'Italie.

V I.

„ Nous manquâmes heu-

,, reuſement la Demoiſelle ,, de *Montagne* en la viſite ,, que M. *Conrart* & moi lui ,, fîmes il y a huit jours. Je ,, prie Dieu que nous le faſ-,, ſions toûjours de même ,, chez elle, & que ſans nous ,, porter aux inſolences de S. ,, Amand, nous en ſoyons ,, auſſi bien délivrez que lui. Lettre à M. *Godeau* du 28. *Novembre* 1632.

Au même du . . . . Avril 1635. ,, La Philoſophie ne ,, s'accommode pas avec la ,, Marchandiſe, & je n'aime ,, pas que la fille du Grand ,, *Montagne*, publie qu'elle ne ,, fait réimprimer ſes *Eſſays*, ,, que pour honorer ſa mé-

„ moire, & que neanmoins „ elle y cherche de l'interêt, „ à la foule même d'un bon „ homme, & qui l'a servie „ avec grande fidelité, & af„ fection : il faut qu'elle souf„ fre cette réprimande, & „ que je lui reproche qu'elle „ n'est pas trop fille de Mon„ tagne en ce point. Je suis „ bien aise neanmoins de la „ conclusion de ce Traité, „ puisque c'est une chose fai„ te, & que vous en avez „ l'esprit en repos.

§. Marie *le Jars*, plus connuë sous le nom de Mademoiselle de *Gournay*, est morte le 13. Juillet 1645. âgée de 80. ans. M. Bayle en a donné

un article aſſez bien rempli dans ſon *Dictionnaire Hiſtorique & Critique.*

VII.

La confiance de M. *Colbert* pour M. *Chapelain* étoit intime, c'étoit preſque le ſeul homme qu'il conſultât ſur ce qui regardoit les Lettres & les Sçavans: ce Miniſtre aïant demandé en 1665. un homme propre à gouverner ſa Bibliotheque, M. *Chapelain* lui propoſa M. *Cotelier*, dont il repréſente ſi naïvement le caractere dans la Lettre du 20. Septembre de la même année, que tous ceux qui connoiſſent le mérite de ce Sçavant Bachelier de *Sorbonne*, verront avec

quelque ſatisfaction la juſtice exacte qui lui fut renduë en cette occaſion. „ De tous
„ les hommes de ma connoiſ-
„ ſance, il ne s'en eſt préſen-
„ té qu'un ſeul, qui avec
„ beaucoup de probité &
„ d'habileté dans les Lettres
„ eut cette qualité ſi rare que
„ vous deſirez, & qui eſt ab-
„ ſolument neceſſaire pour
„ votre fin; mais je ne ſçai
„ ſi ſa ſanté & les études for-
„ tes à quoi il s'eſt engagé de-
„ puis quelques années, &
„ dont il a fait voir d'excel-
„ lens Eſſays, ne ſeroient
„ point un obſtacle à la gloire
„ qu'il recevroit en vous ſer-
„ vant. J'en eſpererois pour-

„ tant bien quand je lui aurai
„ fait connoître le ſingulier
„ avantage que ce lui ſeroit
„ d'avoir une auſſi grande
„ marque d'eſtime & de con-
„ fiance que celle qu'il au-
„ roit de vous en cet emploi;
„ qui d'ailleurs, comme vous
„ l'avez diſpoſé, lui laiſſe-
„ roit quelques momens li-
„ bres pour avancer ſes tra-
„ vaux. C'eſt un Eccleſiaſti-
„ que âgé de quarante ans,
„ nommé *Cotelier*, Bachelier
„ de *Sorbonne* depuis dix ou
„ douze ans; & qui ayant
„ fait un cours de Philoſo-
„ phie pour pouvoir être *So-*
„ *cius Sorbonicus*, ſe vit arrêté
„ par ſa pauvreté dans ſa Li-

„ cence ; & fut dans l'impuiſ-
„ ſance de fournir aux frais
„ du Doctorat. Mais s'il n'eſt
„ Docteur, il eſt Docte, &
„ entre les plus profonds : il
„ poſſede l'Hebreu, le Grec,
„ & le Latin à la perfection ;
„ n'eſt d'aucun parti, & il
„ eſt également aimé de tous
„ les deux. Il n'y a rien de
„ plus modeſte, ni de moins
„ préſomptueux : il connoît
„ l'Ecole, mais il eſt au-deſ-
„ ſus de l'Ecole ; & il puiſe
„ dans les ſources de bonne
„ foy. Ami de la paix, &
„ croyant que pour l'obte-
„ nir, on peut ſe relâcher de
„ quelque choſe.

§. Jean-Baptiſte *Cotelier*,
né

né à *Nismes*, & mort à Paris le 12. d'Août 1686. dans sa 56^{e}. année. M. *Colbert* qui aimoit les Gens de Lettres, prit soin de la fortune de celui-ci, qui lui fut sincerement attaché ; & lui obtint une Chaire de Professeur Royal en Langue Grecque. La vie de M. *Cotelier*, qui ne laisse pas d'avoir des évenemens assez curieux, se trouve à la tête du *Sorberiana*, & au devant de ses *Monumenta veteris Ecclesiæ*, réimprimez pour la troisiéme fois en 1725.

VIII.

Emeric *Bigot*, dont il est parlé si souvent dans le *Menagiana*, & duquel M. *Bayle*

a donné un bon article, tient une place fort honorable dans les Lettres de M. *Chapelain*. „ Pour M. *Bigot*, il eſt
„ digne de tous les Eloges
„ que vous lui donnez; & il
„ a cela par-deſſus M. *Me-*
„ *nage*, & par-deſſus moi,
„ qu'il eſt plus ſoigneux que
„ l'un à entretenir bonne
„ correſpondance avec ſes
„ amis; & qu'il eſt mieux in-
„ formé que l'autre de ce qui
„ ſe paſſe dans la Républi-
„ que des Lettres. A Nicolas *Heinſius*, *du 2. Janvier 1659.*

Au même. *Du 6. Janvier de la même année.* „ C'eſt le gar-
„ çon de France qui a le plus
„ de paſſion pour les Lettres,

„ & un de ceux qui ſans fan-
„ fare eſt plus enfoncé dans le
„ grec & dans le latin. Sa vio-
„ lente inclination eſt de
„ contribuer au rétabliſſe-
„ ment des bons Auteurs de
„ l'une & de l'autre langue,
„ & il ne ſe peut dire com-
„ bien il a de ſagacité pour
„ en découvrir le veritable
„ ſens.

On apprend encore par les mêmes Lettres qu'il partit en 1659. pour ſon voïage d'Italie, & que M. *Chapelain* lui donna des Lettres de recommandation pour M. *Barducci*, Evêque de *San Miniato*, & pour le Comte *Bardi*, Secretaire d'Etat à *Florence*.

I X.

„ M. *Reinesius* eſt de toute
„ l'Allemagne le lettré le
„ plus univerſel, & dont le
„ ſçavoir éclate en plus de
„ ſortes de diſciplines. Sa pro-
„ feſſion eſt la Medecine
„ dans laquelle il a vieilli au-
„ près des Princes qui l'en-
„ gageoient à l'envi dans
„ leur ſervice, autant pour
„ leur inſtruction, que pour
„ leur ſanté; il eſt preſente-
„ ment à celui de Saxe, &
„ l'on verra dans le tems, le
„ travail du monde le plus
„ curieux ſur les Medailles,
„ Inſcriptions, & autres cho-
„ de ce genre, découvertes
„ & recueillies par lui, ſous

„ le titre de *Nova reperta anti-*
„ *quarum Inſcriptionum*, qui ne
„ ſeront pas moins nombreu-
„ ſes que celles de *Gruterus*, ni
„ moins utiles pour diſſiper
„ les tenebres de l'Antiquité
„ Grecque & Romaine. J'en
„ ai vû la Préface qui m'a
„ laiſſé une impreſſion avan-
„ tageuſe de lui. J'en ai
„ vû auſſi dans votre Biblio-
„ theque un gros volume de
„ ſes *Epitres* trés-doctes, qui
„ n'a fait qu'accroître la
„ croïance que j'avois de ſa
„ profonde érudition. *Du* 18.
„ *Juin* 1665.

§. Les loüanges que M. *Chapelain* donne à Thomas *Reineſius* ne ſont point trop

fortes : ſes *trois Livres de diverſes Leçons* lui ont acquis la réputation d'un Critique ſage & éclairé : il a fait plusieurs autres Ouvrages dont on peut voir le Catalogue, dans le *Diarium Biographicum* de *Witten* ſous l'année 1667. M. *Bayle* en a donné un article bien fourni, & qui me diſpenſe de m'étendre d'avantage.

X.

M. *Chapelain* faiſoit beaucoup de cas de M. de *Wagenſeil*, & il l'annonce par tout comme un homme conſommé dans les ſaintes Lettres. Cet Allemand étoit abſolument livré à la France, & l'on

voit qu'il servoit ses desseins en Espagne, où il passa une partie de l'année 1665.

§. Outre l'intelligence de l'Ecriture & des Langues Orientales, Jean-Christophe *Wagenseil* entendoit fort bien le droit public d'*Allemagne* sur lequel il nous a donné d'excellens Ouvrages, sur lesquels on peut voir *Gryphius* p. 35. 57. 59. 85. *Apparatûs de Scriptoribus Historiam Sæculi XVII. illustrantibus.*

X I.

La Cour de *France* offrit une pension à M. *Boecler*, mais celle de Vienne lui défendit de l'accepter, & lui en donna une en récompense de six

cens Rildhalles. *Du 2. Mars 1666.*

XII.

Les Décades de Jean de *Barros* avec leur continuation sont très-rares, & on ne les trouve gueres complettes : voici ce que *Chapelain* mandoit à M. *Colbert* : „ ce ne „ seroit pas trop cher que „ trente écus des huit Déca- „ des de *Barros* & de *Conto*, „ si elles étoient entieres, „ parfaites, bien condition- „ nées, & bien collationnées „ sur tout ; & si entre ces „ huit Décades il y en avoit „ une quatriéme de Jean- „ Baptiste de *Lavanna*, com- „ posée par lui sur les Me- moires

„ moires de *Barros*, & annot-
„ tées par lui-même, *Con las*
„ *Cartas Geograficas*, au nom-
„ bre de quatre, qui en font le
„ prix principal. *Du 6. Août*
1665.

Cet éloge fit ſouhaiter à M. *Colbert* qu'on traduisît cet Ouvrage en François, il en parla à M. *Chapelain*, qui lui propoſa ce qui ſuit. *Le 5. d'A-*
„ *vril 1666.* Je vois jour à l'ac-
„ compliſſement de votre de-
„ ſir par l'arrivée de M. de
„ *Fremont*, Gentilhomme de
„ *Champagne*, depuis quatre
„ jours de *Liſbone*, où il a paſſé
„ deux ans dans d'honora-
„ bles Emplois. Il eſt neveu
„ de feu M. d'*Ablancourt*,

„ formé de sa main, & il
„ n'est pas seulement capable
„ de négociations, mais il a
„ encore du sçavoir, de l'es-
„ prit, & un vrai stile Fran-
„ çois, qui se peut compter
„ entre les meilleurs. Il pos-
„ sede parfaitement la Lan-
„ gue Portugaise, & n'est
„ pas ignorant de la Marine.
„ Que si vous trouviez à pro-
„ pos, Monsieur, de le fai-
„ re succeder à la petite gra-
„ tification que feu son On-
„ cle * recevoit du Roy par
„ vos bons Offices, je suis
„ assuré que je le porterois
„ à se charger de cette ver-
„ sion; & qu'avec le secours

(*) *M. d'Ablancourt le Traducteur.*

„ qu'il pourroit tirer de mes
„ connoiſſances en cette ma-
„ tiere, il la feroit auſſi belle
„ & auſſi bonne que ſon ori-
„ ginal. C'eſt dommage que
ce projet n'ait pas eû de ſui-
tes.

XIII.

C'eſt D. Claude *Lancelot* qui a fait le *Delectus Epigrammatum*, dont il y a tant d'éditions. La Préface & la Diſſertation *De vera & falſa Pulchritudine* qui ſont à la tête, viennent de M. *Nicole*. Ces deux morceaux qui ont mérité la cenſure du Sçavant, mais emporté Jeſuite *Vavaſſeur*, plaiſoient beaucoup à M. *Chapelain*, juge excellent

en ces matieres. Il écrivit plusieurs fois à M. *Arnauld d'Andilly*, & à M. *Lancelot* sur cet ouvrage.

XIV.

Le portrait de M. *Conrart* est ressemblant. C'est, (dit M. *Chapelain*,) „ un homme „ de bon cœur, & de bon es- „ prit; un ami chaud & adroit, „ & qui va toujours au de- „ vant des occasions de fai- „ re office à ceux à qui il a „ voüé de l'affection : sur „ tout jaloux de sa parole, „ & qui se tient mieux obli- „ gé par sa promesse, que par „ tout ce que les Loix ont in- „ venté de liens pour tenir les „ hommes dans leur devoir.

X V.

„ J'avois eſperé d'appren-
„ dre par vos premieres qu'el-
„ le étoit préſentement l'oc-
„ cupation de M. *Freinshemius*,
„ pour qui j'ai une eſtime
„ toute particuliere. Quand
„ vous nous donnerez de vos
„ nouvelles, donnez-nous
„ auſſi des ſiennes, & faites-
„ nous ſçavoir ſi nous ver-
„ rons bien-tôt ſon *Tite-Live*
„ entierement reſſuſcité; &
„ ſi dans la réimpreſſion, il
„ aſſiſtera ſes narrations par
„ les Auteurs d'où il les aura
„ tirées; comme il a fait dans
„ ſa ſeconde *Décade*, & dans
„ ſes *Supplémens du IV. Livre.*
„ Je ne connois que lui qui

„ puiſſe bien ſatisfaire le Pu-
„ blic dans ce genre de reſti-
„ tution. *A M. Spanheim, du 6. Avril* 1659.

§. Le talent de *Freinshemius* étoit pour ces ſortes de Supplémens, où il a parfaitement réüſſi. Celui de *Quint-Curce* n'eſt guéres moins eſtimé que l'original; & quant à ce qu'il a fait pour *Tite - Live*, on convient generalement, *que c'eſt un Ouvrage incomparable, & qui mérite d'être mis au nombre des travaux d'Hercule, pour la difficulté de l'éxécution; mais qu'il en eſt venu à bout très-heureuſement, & qu'il y paroît tant d'eſprit, de jugement & d'induſtrie, qu'on ſeroit preſque fâché*

de n'avoir point perdu Tite-Live.

Les Supplémens de la I I. Décade, & du I V. Livre, parurent d'abord en 1649. avec une Epitre à la Reine *Christine*, pleine des traits les plus vifs que la reconnoissance & l'admiration puissent inspirer. Les Libraires Allemans qui réimprimerent le premier Volume de Supplément, & qui y en joignirent un second en 1662. supprimérent cette Epitre Dédicatoire. Enfin M. *Doujat* ayant acheté des heritiers de *Freinshemius*, le reste de ce grand ouvrage, le publia tout entier dans le *Tite-Live, in Usum.*

Jean *Freinshemius* né à Ulm en 1608. eſt mort à Heidelberg en 1660. v. ſon Oraiſon Funebre faite par Abraham *Freinshemius* ſon neveu, & inſérée dans *Henn.* Wittenii *Mem. Philoſop.* p. 350. les *Jugemens des Sçavans* de M. *Baillet.* Tom. II. p. 449. 450. *Le Dictionnaire Hiſtorique & Critique* de M. *Bayle*, Art. *Freinshemius*; & les *Scriptores Rerum Romanarum* d'*Hanckius*, Part. I. cap. XCII. Art. II. p. 298. 299. & Part. II. pag. 420. 421. Je ſouhaiterois que le *Journal des Sçavans* du XXVI. Avril 1666. l'eût traité avec un peu plus de ménagement. On peut encore conſulter

ſur *Freinshemius* la Préface de *Tite-Live*, *in Uſum*. On y trouvera quelques circonſtances de ſa vie, & un Catalogue de ſes Ouvrages.

XVI.

„ Ne vous donnez pas la
„ peine de m'envoyer les pié-
„ ces du Procès de M. *Voſſius*,
„ avec *Hornius*. J'en ai déja
„ trouvé ici les deux premie-
„ res, & ſi le reſte y vient,
„ je les ferai prendre pour les
„ faire relier en un même
„ corps. M. *Voſſius* me ſem-
„ ble par tout ce que j'en ai
„ vû de beaucoup ſupérieur
„ en tout à ſon Antagoniſte,
„ duquel d'ailleurs le Traité
„ *de Origine Gentium America-*

„ *narum*, m'avoit donné aſſez „ bonne opinion. *Chapelain* à *Heinſius*. Du 29. *Août* 1659.

„ Je ſouhaite beaucoup de „ bien à M. *Voſſius*, mais je „ n'ai pas ſi bonne opinion „ de ſa tête, que de celle de „ feu ſon pere; & il me ſem- „ ble, ainſi qu'à tout le mon- „ de, qu'il va bien vîte en „ beſogne, & qu'il eſt bien „ paſſionné dans ce qu'il a „ une fois imaginé. S'il réüſ- „ ſit dans ſa prétention, il le „ fera beau voir avec un ſur- „ plis & un bonnet carré „ Chanoine de la Cathedra- „ le de Londres. *Du* 29. *Avril* 1664.

§. M. *Voſſius* réüſſit effecti-

vement, & a été Chanoine de *Windsor*. Au reste, ce que M. *Chapelain* dit ici des deux *Vossius*, & la préference qu'il donne au pere ne lui est guéres contestée que par ceux qui ne les connoissent pas l'un & l'autre. Je ne voudrois pas cependant pousser les choses aussi loin que l'a fait l'Auteur de la *Bibliographie Curioso-Historico-Philologique*. lequel dit en termes exprès : (*a*) que M. *Vossius* le fils a entierement dégeneré de l'excellence de son pere, & qu'il n'en a retenu que le nom. *Verum Isaacus* Vossius *hac quo-*

(*1*) Pages 199. 1. *Edit.* 1679. & 509. *Edit. Krauſ.* 1715.

que in re, ſicut in aliis omnibus degener à patre optimo filius, nunquam eum ſine convitio fatui appellare ſolitus fuit. Sed qui æſtimaret alios, qui parentis quoque contemtu inclareſcere ſtuduit? Homo reverà ſtultiſſimus & indoctiſſimus, nec alia in re, quam paterni nominis favore aliquid famæ adeptus.

Il n'y a qu'une paſſion folle & aveugle qui ait pû dicter des expreſſions auſſi injurieuſes & auſſi fauſſes. M. *Voſſius* le fils, qu'on traite ici de *trés-ignorant*, étoit très-habile, & en a donné des preuves certaines dans un grand nombre d'excellens Ouvrages. Que ſi l'on doit le

mettre au deſſous de ſon pere, ce n'eſt point du côté de l'érudition, en quoi il ne lui étoit point inferieur ; c'eſt du côté de la *tête*, comme l'a fort bien remarqué M. *Chapelain.* Il lui manquoit cet ordre, cette netteté, cet arrangement, que Gerard-Jean *Voſſius* poſſedoit au Souverain degré. Enfin le pere n'eſt jamais tombé dans les emportemens & dans les idées chimeriques dont le fils n'a malheureuſement donné que trop d'éxemples. Quant aux injures dont M. *Boëcler* accuſe M. *Voſſius* d'avoir outragé la memoire de ſon pere, je me contenterai de rapporter ce

que dit M. Baillet à cette occasion. (*a*) J'avouë que dans ce que j'ai lû de ses Ouvrages, j'ai remarqué „ qu'il l'a„ bandonne quelquefois sur „ de certains points de Chro„ nologie, d'Histoire, d'An„ tiquité & de Philologie ; „ mais loin d'y trouver des in„ jures, & des marques de mé„ pris, j'ai crû y découvrir „ encore des sentimens, de „ la pieté d'un bon fils à l'é„ gard d'un excellent pere.

Il y a un paralelle des deux *Vossius*, Fevrier 1713. dans les Journaux de *Trevoux* : il est trop injurieux à la mémoire d'Isaac Vossius ; nous aurons

(a) *Jug. des Sçavans, t. 2. p. 483.*

occasion de le refuter dans un autre Ouvrage.

XVII.

„ M. *le Prieur*, celui des
„ nôtres qui a écrit contre
„ le livre des Préadamites, est
„ presentement attaché à l'é-
„ dition des vieux Glossaires
„ grecs, recueillis & rangez
„ avec grand soin par l'espa-
„ ce de quarante ans & plus,
„ par M. *Labbe*, le familier
„ ami de *Scaliger* & de *Casau-*
„ *bon*, lequel en mourant a
„ ordonné que ce Volume se-
„ roit remis entre les mains
„ de M. *Menage*, pour le
„ publier : ce qu'il a remis à
„ cet honnête homme qui en
„ est trés capable, aïant as-

„ ſez affaire aprés ſes pro-
„ pres compoſitions. L'ou-
„ vrage ſera de deux gros
„ volumes in folio; & d'une
„ utilité ſinguliere. A *Heinſius* du 2. *Janvier* 1659.

C'eſt un homme de beaucoup de ſçavoir ; „ il écrit
„ raiſonnablement en latin,
„ & en a donné un Eſſay
„ dans la réponſe qu'il a fai-
„ te au livre des *Préadamites*.
„ Son Païs eſt la Normandie,
„ & preſentement il regente
„ dans un de nos Colleges,
„ avec Approbation. *Du* 6. *Fevrier* 1659.

§. Philippes *le Prieur* a encore travaillé à retoucher les Editions de *Tertullien* & de *ſaint*

ſaint Cyprien faites par M. *Rigault*. Les Notes qu'il y a ajoûtées lui font honneur. Son Traité *de Litteris Canonicis, cum appendice Tractoriis & Synodicis*. Paris 1675. in 8°. peut être d'un grand uſage.

XVIII.

Jean-Frederic *Gronovius* fut trés fâché de n'être pas compris dans la liſte de ceux à qui *Louis XIV*. donna des Penſions. M. *Chapelain* avoüe dans une Lettre du 18 *Janvier* 1664. qu'il n'avoit pas appuié ſur ſon merite, à cauſe de ſon peu d'empreſſement à répondre à ſes avances. Dans une autre Lettre du 18. Juin 1665. il dit „ M.

„ N. *Gronovius* eſt le Profeſ-
„ ſeur de *Leyde*, le plus ac-
„ credité, duquel on a plu-
„ ſieurs Ouvrages trés-eſti-
„ mez, entr'autres les *Dia-*
„ *tribes* qu'il a données pour
„ l'illuſtration des *Sylves de*
„ *Stace*, & les nottes & les
„ Commentaires qui ont pa-
„ ru de lui pour l'éclairciſſe-
„ ment de ce qu'il y a de
„ plus obſcur dans l'Hiſtoi-
„ re de *Tite-Live*. Sa réputa-
„ tion obligea M M. les *Etats*,
„ il y a quelques années, à le
„ rechercher pour remplir la
„ premiere Chaire de leur
„ Univerſité.

XIX.

Le *Pape* défendit à Leo *Al-*

latius d'accepter la gratification que M. *Colbert* lui offrit en 1663. par ordre du Roi, du 8. *Janvier* 1664. On leva cette défense en 1666.

XX.

La santé d'Antoine *Godeau*, Evêque de *Vence* étoit délicate, & sa compléxion très foible: M. *Chapelain* qui entretenoit avec lui un commerce éxact, ne lui recommande rien avec plus de soin que de la ménager attentivement. Il alloit quelquefois le voir lorsqu'il n'étoit encore que laïc & qu'il demeuroit à *Dreux* sa Patrie. Voici ce qu'il écrivoit à M. *Conrart*, Cousin de M. *Godeau*, le 25. Septembre

1632. „ notre ami M. *Godeau* „ est encore à *Dreux*, at- „ taché à ses *Eglogues sacrées*, „ qui sont des imitations ou „ paraphrases du *Cantique des* „ *Cantiques*. Durant le séjour „ que nous y avons fait avec „ lui, il nous en montra les „ deux premieres ausquelles „ si l'amour ne m'aveugle „ point, *Che spesso occhio buon* „ *fa veder torto*, je ne crois „ pas qu'il y ait rien eû en- „ core de comparable en no- „ tre langue.

M. *Godeau* étoit non-seulement un habile homme, mais encore un Saint, & un Saint intrépide qui ne faisoit servir sa Muse qu'à chan-

ter les loüanges de Dieu, & à inſpirer aux Princes les veritez qu'ils doivent ſçavoir, & qu'on leur cache avec tant d'attention. Il avoit fait en 1659. une Ode au Roi qu'il communiqua à *Chapelain*, & que celui-ci lui renvoïa, en lui conſeillant de ne la pas faire paroître ſans ſupprimer les traits trop hardis qu'il y avoit répandus.

Ceux qui ont lû les Lettres de M. *Godeau* peuvent ſe rappeller celle qu'il écrivit à *Louis XIV*. pour lui demander un Coadjuteur. M. *Chapelain* n'étoit point d'avis qu'il ſe démit de ſon Evêché: On voit par une autre Lettre

de ce dernier du 7. *Janvier* 1665. qu'on avoit jetté les yeux ſur lui pour l'éducation de M. le *Dauphin*: mais que le zele qu'il avoit marqué en quelques occaſions contre la Morale relâchée, lui fit donner l'excluſion.

XXI.

„ Pour le Signor Carlo
„ *Dati*, c'eſt un Gentilhom-
„ me Florentin, la fleur de
„ l'Academie, *della Cruſca*,
„ de laquelle il a été long-
„ tems Secretaire, avec une
„ très-grande approbation,
„ & n'a ceſſé de l'être que
„ parce que M. le *Grand-*
„ *Duc* ne connoiſſant perſon-
„ ne dans ſon Etat qui pût ſi

„ bien ſoutenir la Charge de
„ premier Humaniſte de *Flo-*
„ *rence*, pour l'inſtruction de
„ la jeune Nobleſſe, l'a tiré
„ de cet autre poſte pour le
„ mettre en celui-ci, où il
„ réüſſit admirablement. On
„ a de lui pluſieurs Ouvra-
„ ges de Proſe & de Vers
„ en Italien, d'un merite par-
„ ticulier, entr'autres, une
„ longue *Sylve ſur le mariage*
„ *de S. M.* & ſur la Paix, qu'-
„ il adreſſa à feüe ſon Emi-
„ nence. On en a le premier
„ volume *delle Proſe Florenti-*
„ *ne*, où il a mis une excel-
„ lente Préface, & une ex-
„ cellente Apologie de ce
„ Grand Archimede *Torri-*

„ *celli*. La derniere chose qu'-
„ il a faite est une Oraison
„ Funébre du Cavalier *del*
„ *Pozzo* son ami, qui est une
„ piece achevée, & d'une
„ exquise perfection. Mais
„ il en médite une de toute
„ autre importance, qui au-
„ ra le Roi pour sujet, ce
„ qu'il m'a fait confidemment
„ sçavoir par une Lettre que
„ je reçûs hier, dans laquel-
„ le il me demande des mé-
„ moires pour les employer
„ à l'éxecution de son projet.
„ Vous en trouverez, Mon-
„ sieur, (*Colbert*) avec ce mot,
„ la copie qui assurément ne
„ vous déplaira pas. Je m'en
„ vais m'appliquer à lui dres-
„ ser

„ ſer ces Mémoires ; car je ne „ veux pas perdre cette occa- „ ſion qui s'offre d'elle-mê- „ me de faire célebrer les „ vertus de S.M. par la plume „ d'Italie la plus éloquente, „ & qui en répandra le mieux „ l'odeur de-là les Monts. Il „ y a quelques mois que ce „ Gentilhomme voulut avoir „ commerce avec moi, & je „ le puis compter entre mes „ amis. *Du* 18 *Juin* 1665.

M. *Chapelain* eſt d'autant plus louable d'avoir parlé ſi avantageuſement de *Carlo Dati*, qu'il n'avoit pas trop ſujet de ſe louer de ſon éxactitude dans deux ou trois occaſions qui le concer-

noient perſonnellement. Il s'en plaint à M. *Huygens* de Zuylichem par ſes Lettres. *Du* 18. *Décembre* 1659.

XXII.

M. *Gevart* étoit Greffier de la Ville d'*Anvers*, & Hiſtoriographe de l'*Empereur*. M. le Marquis de *Caſtel Rodrigo* lui défendit de recevoir la gratification que *Loüis XIV.* offroit à tous les Sçavans Etrangers. M. *Gevart* plein de zele & de reconnoiſſance pour ce nouvel *Auguſte*, avoit déja mandé à M. *Chapelain*, que ſon deſſein étoit d'expliquer l'agathe de la Sainte Chapelle, & de dédier au Roi cet Ouvrage. *Du* 1. *Octob.* 1665.

XXIII.

„ Je penſe vous avoir man-
„ dé que le jeune Comte de
„ *Brienne* vivoit retiré depuis
„ ſes malheurs, avec inten-
„ tion de ſe reclure monaſti-
„ quement parmi les plus ſi-
„ lentieux de nos Solitaires.
„ On m'a pourtant dit, il y a
„ quelques jours, qu'il ne
„ perſiſtoit plus dans cette
„ humeur noire, & qu'il ſon-
„ geoit à combattre cette ma-
„ ladie de *Bellerophon.* Il faut
„ demander à Dieu du ſens
„ plûtôt que de l'eſprit pour
„ couler ſa vie avec moins
„ de troubles. *Du 28. Janvier* 1664.

„ On ne ſçait encore ce

„ que deviendra le jeune
„ Comte de *Brienne*, il eſt
„ toujours à l'Oratoire, ré-
„ ſolu de s'encloîtrer après
„ cet eſſai de retraite. Il a
„ grande paſſion pour les
„ Lettres, & pour la réputa-
„ tion de Lettré. Depuis ſes
„ malheurs, il y a eû des
„ Courtiſans aſſez peu chari-
„ tables pour attribuer au P.
„ *Coſſart* & à *Priolo* tout ce
„ qu'on a vû ſous ſon nom
„ de Proſe & de Vers, & qui
„ vous a laiſſé une impreſ-
„ ſion ſi avantageuſe de ſa
„ perſonne. Ce qu'il y a de
„ vrai, eſt qu'il n'a pas l'eſ-
„ prit mûr, & qu'on doute
„ qu'il l'ait de ſa vie. *Du* 3.

Avril 1663.

„ Le jeune Comte de *Brien-*
„ *ne* eſt tombé ſans reſſour-
„ ce, & s'eſt renfermé dans
„ une des Maiſons de l'*Ora-*
„ *toire* de Paris, ſur le refus
„ qu'ont fait les *Chartreux* de
„ le recevoir dans la leur,
„ craignant que leur Profeſ-
„ ſion ne fût trop auſtere
„ pour lui. Ce ne ſeroit qu'-
„ un mal ſupportable d'avoir
„ perdu ſa Charge, s'il avoit
„ conſervé ſa réputation, &
„ que ſa chûte n'eût pas été à
„ titre de pipeur & de fourbe.
„ C'eſt pourtant dommage,
„ car il avoit de l'eſprit, &
„ un grand amour pour les
„ Lettres, dont il faiſoit ſa

„ principale ambition. Voilà „ ce que c'eſt que de n'avoir „ point de cervelle, & d'être „ indifferent au vice & à la „ vertu. *Du 29. Avril 1664.*

XXIV.

M. *Chapelain* avoit d'abord attribué à Hermannus *Conringius*, le Livre qui a fait tant de bruit en *Allemagne*, intitulé, *de Ratione Statûs Imperii Romano-Germanici*; & qui parut en 1640. ſous le faux nom d'*Hyppolite à Lapide.* Il le donne au Plenipotentiaire *Flavius* dans ſa Lettre du 22. Octobre 1665. mais il en fut détrompé par M. *Conringius*, même, qui dans

ſa Lettre du 16. Janvier 1666. lui manda que ce Livre étoit de *Chemnice* le fils : Enfin M. *Boëcler* que M. *Chapelain* conſulta ſur cette affaire, l'aſſura que cet Ouvrage venoit de Jean-Joachim de *Rusdorff*, Réſident de Suëde, & que *Chemnice* étoit incapable de mettre trois lignes de ſuite en Latin. 23. *Janvier* 1666.

§. Ce Livre qui fut composé dans un tems où l'Allemagne étoit en feu, déplût beaucoup aux Partiſans de la Maiſon d'*Autriche*, qui le réfuterent alors avec vigueur, & qui n'en parlent encore aujourd'hui qu'en termes remplis d'aigreur & de fiel ; mais

perſonne, que je ſache, ne l'a maltraité comme *Boëcler*, qui ſe trompoit pourtant ſur l'Auteur, que bien des Sçavans croïent être de *Salvius*, Plenipotentiaire de Suede à *Munſter*, ou d'*Oxerſtien* ſon Collegue; d'autres le donnent à Dranſe, & l'on en a imprimé une traduction avec ſon nom.

XXV.

M. le Marquis de *S. Fleuret* demeuroit ordinairement à Aurillac : il conſulta M. *Chapelain* ſur l'Auteur Grec qu'il devoit traduire, & celui-ci lui propoſa *Diodore de Sicile*, *Dion Caſſius*, ou *Denis d'Halicarnaſſe* : „ voilà, dit-il, „ mes ſentimens ſur cette

„ matiere : je finirai, Mon-
„ ſieur, par ceux que j'ai de
„ la galanterie de l'Ecu blanc
„ que vous avez deſiré que
„ je reviſſe en la derniere
„ façon que vous lui avez
„ donnée. J'en ai jugé, com-
„ me la premiere fois, qu'elle
„ étoit bien écrite, & tout
„ autrement remplie que cel-
„ le du *Loüis d'or*; mais que
„ de ces deux pieces, la der-
„ niere étoit plus enjoüée, &
„ la premiere plus ſolide, &
„ que ſelon l'eſprit des Lec-
„ teurs, l'une auroit l'avanta-
„ ge ſur l'autre; que les fem-
„ mes & les Courtiſans ſe-
„ roient pour le Loüis d'or,
„ & les Habiles & les Sages

„ pour l'Ecu d'argent, dans
„ lequel toute la doctrine des
„ Monnoyes étoit épuisée.
„ Les nottes marginales &
„ cette Table des differentes
„ sortes de Numismes anciens
„ & modernes, regardent les
„ Curieux & les Sçavans, &
„ en attireront une toute au-
„ tre loüange. Pour moi, je
„ vous dirai en deux mots
„ que la piece est trop char-
„ gée & trop serieuse pour
„ être galante; & trop ga-
„ lante & trop gaye, pour être
„ serieuse; quoi qu'à tout
„ prendre, elle m'a fort ins-
„ truit & fort diverti. *Du* 8.
Septembre 1665.

La prédiction de M. *Cha-*

pelain s'eſt verifiée. Si l'*Ecu blanc* a paru, on peut dire qu'il n'a pas vêcu long-tems; au lieu qu'on lit encore aujourd'hui le *Loüis d'or*, qui avoit pour Auteur M. *Iſarn*, Compatriote de *Peliſſon*, & auſſi beau qu'il étoit laid. Ceux qui voudront en ſçavoir davantage, n'ont qu'à lire la Préface que M. de *la Monnoye* a miſe à la tête d'un *Recueil de Pieces*, qui parut en Hollande en 1714. & dans lequel il a donné place au *Louis d'or*.

XXVI.

„ Au Pere de *Buſſieres*. „ Vous m'avez ravi de l'eſ„ perance que vous me „ donnez de votre Hiſtoire

„ de France : j'ai trop peur
„ que vos Châtreurs Ro-
„ mains ne vous l'ayent es-
„ tropiée ou énervée. C'est
„ une étrange sujetion que
„ celle-là de dépendre du
„ caprice ou de la partialité
„ des Etrangers dans la nar-
„ ration sincere de nos pro-
„ pres affaires. Vive l'honnê-
„ te liberté qui est l'ame de
„ ces sortes de compositions,
„ & sans laquelle il n'y a
„ point de travaux sembla-
„ bles qui puissent acquerir
„ de l'autorité. J'ai peur aus-
„ si que l'absence ne nuise à
„ l'impression, & qu'il ne pa-
„ roisse moins correct, qu'il
„ ne seroit nécessaire : pre-

„ nez, mon Reverend Pere,
„ toutes ces craintes comme
„ autant de marque d'amitié
„ & d'interêt, que je prends
„ en ce qui vous regarde :
„ mais qu'eſt-ce là, que vous
„ ne me dites rien de vos
„ Vies des Saints? En avez-
„ vous perdu la penſée? Vô-
„ tre excellente plume eſt-elle
„ deſtinée à quelqu'autre
„ choſe par vos Superieurs?
Du 18. *Fevrier* 1659.

XXVII.

M. *Chapelain* met les *Sermones* du Chancelier de *l'Hoſpital* immédiatement après ceux d'Horace. *Du* 2. *Mars* 1660.

§. Ces Poëmes ont été pu-

bliez en 1585. chez Patisson, *in folio*, par les soins d'un de ses Petits-Fils, & de MM. de *Thou*, de *Pibrac*, & de *Sainte Marthe*.

XXVIII.

„ J'apprends que le S^r *du Moulin*, vous (*M. de Balzac*,) a écrit amplement & ennuieusement sur vôtre Lettre : ceux qui m'en ont parlé, m'ont fait entendre qu'il s'étoit échauffé sur ce que vous le traitez de *fin*, & qu'il auroit crû que c'étoit une injurieuse loüange pour lui : s'il est vrai, & que ce qui a commencé entre vous civilement se soit converti en aigreur & en disputes, je

„ ne voudrois pas entrer en
„ nouvelle danſe ; je veux
„ dire en nouveau procès
„ d'écriture, avec un hom-
„ me dont le principal ta-
„ lent eſt la ſatyre, & qui
„ n'a pas mauvaiſe grace à
„ parler, & ſi d'abord il pro-
„ duiſoit la Lettre que vous
„ lui avez écrite, vous ne
„ pourriez éviter qu'il ne ſe
„ prévalût contre vous de
„ toute la quatriéme page, la-
„ quelle me ſemble hardie
„ pour le tems, & que j'ai
„ toute retranchée pour vô-
„ tre interêt dans les copies
„ que j'en ai fait faire pour
„ les donner à nos amis. *Le* 8.
„ *Decembre* 1632.

„ J'attends cet avis avec im-
„ patience , & cependant
„ vous donne à mon grand re-
„ gret celui de la publication
„ de vôtre lettre à *du Moulin*,
„ la quelle nous avions jugé
„ ne devoir point être miſe
„ au jour, que vous ne l'euſ-
„ ſiez reçûë & retouchée à
„ l'endroit où vous faites, à
„ mon opinion, trop paroître
„ pour le ſiecle , la genero-
„ ſité de vos ſentimens. On y
„ a trouvé encore à dire que
„ vous n'aïez pas voulu en
„ loüant *du Moulin* , lui par-
„ donner ſa fineſſe : pour
„ moi ſans prononcer s'il le
„ falloit ou non , je ſuis bien
„ marri qu'il ait été fait, puiſ-
que

„ que cela vous attire un vo-
„ lume du même du Mou-
„ lin ſur les bras, & qu'il vous
„ a fait perdre ſon amitié
„ dont il ſemble que vous fai-
„ ſiez quelque compte. Je
„ penſe vous avoir déja man-
„ dé il y a plus de deux mois
„ que mon ſens étoit que
„ vous ne vous deviez point
„ engager aux répliques, leſ-
„ quelles vous rejetteroient
„ en nouveau procès contre
„ des gens plus dangereux
„ que les précedens, & dont
„ la batterie ſeroit plus à
„ craindre auprès des habi-
„ les. Je crois cet avis d'au-
„ tant plus néceſſaire mainte-
„ nant que j'apprends qu'un

„ Miniſtre de Rouen, eſtimé
„ pernicieux, a écrit une Let-
„ tre pleine d'aigreur au mê-
„ me *du Moulin*, ſur le ſu-
„ jet de celle qu'il vous a en-
„ voïé la derniere, dans la-
„ quelle il le blâme de vous
„ avoir répondu lâchement,
„ & comme en prévarica-
„ teur, s'offrant de vous com-
„ battre, s'il n'en a pas le
„ cœur, & ſe promettant
„ grand ſuccès de ſon entre-
„ priſe: c'eſt encore un de
„ vos malheurs que vous bleſ-
„ ſiez en carreſſant, & que
„ ceux de qui vous recher-
„ chez les bonnes graces,
„ prennent vos complimens
„ pour des dénonciations de

„ guerre. *Du 25. Janvier 1633.*

§. Cette Lettre mit un peu de méſintelligence entre M. de *Balzac* & M. *Chapelain*, dont pour cette fois, la franchiſe fut mal reçûë. Voïez ſur cette querelle les premiers livres des *Lettres de Balzac à Chapelain.*

XXXIX.

Voici ce que M. *Chapelain* écrivoit à M. de *Caillieres*, Gouverneur de Cherbourg.

„ Nos excellens amis de
„ Caën ont eû grande rai-
„ ſon de vous obliger à ren-
„ dre publique la vie de M.
„ le Maréchal de *Matignon*;
„ & M. de *Lizieux* a un trop

„ bon goût & un interêt trop
„ notable à cette publication,
„ pour souffrir que vous la
„ retardiez davantage, mais
„ l'honneur que vous m'a-
„ vez voulu faire de me la
„ communiquer avant que de
„ la publier, comme si mon
„ jugement lui étoit neces-
„ saire, n'a garde d'être si
„ juste, que l'instance que ces
„ Messieurs vous en ont faite.
„ Je suis moins propre à ju-
„ ger qu'à être jugé, & mon
„ suffrage est de nature que
„ les gens de votre merite
„ n'ont pas sujet d'y faire fon-
„ dement; néanmoins puisque
„ vous l'ordonnez, il ne m'ap-
„ partient pas de résister à

„ vos ordres, & je vous dois
„ obeïr quand ce devroit être
„ à mes dépens. Vous aurez
„ donc, Monſieur, mon
„ avis ſur ce beau travail,
„ à condition que vous ne
„ conſidererez mon ſenti-
„ ment qu'autant que vous le
„ trouverez conforme à vo-
„ tre opinion. J'ai lû cette il-
„ luſtre vie avec attention,
„ & d'une haleine: je l'ai fait
„ pour vous en pouvoir par-
„ ler avec connoiſſance de
„ cauſe: je l'ai fait auſſi par-
„ ce que l'aïant une fois com-
„ mencée il ne m'a pas été
„ poſſible de ne la pas achever.
„ La matiere m'en a paru no-
„ ble, & éclatante; & la forme

„ que vous lui avez donnée
„ toute pleine d'art ; vous y
„ avez ſuivi l'ordre du tems,
„ & ne l'avez pas accablé de
„ réflexions ambitieuſes à la
„ maniere de Malvezzi :
„ quoique par endroits il y
„ en ait de ſi fines & de ſi ſen-
„ ſées qu'elles font regreter
„ que vous n'en aïez pas fait
„ davantage ; le ſtile en eſt
„ net, facile, coulant & de ce
„ genre mediocre, ni trop
„ enflé, ni trop familier ; en
„ un mot tel que le demande
„ l'Hiſtoire ; ce qu'on y
„ pourroit trouver à redire,
„ c'eſt qu'on la prendroit
„ preſqu'auſſi-tôt pour un
„ abregé de la vie des cinq

„ Rois que votre Heros a ser-
„ vis, que pour la sienne pro-
„ pre, tant vous avez suivi
„ éxactement ce qui leur est
„ arrivé dans leurs Regnes,
„ même en des choses où il
„ n'a point eû de part, ce
„ n'est pas que je blâme un
„ titre de cette maniere qui
„ instruit des interêts gene-
„ raux, en informant des par-
„ ticulieres avantures d'un
„ homme; je vous dirai avec
„ ma candeur ordinaire que
„ j'aurois souhaité que vôtre
„ principal eût été plus éten-
„ du que vôtre accessoire, &
„ que la difference en eût
„ été plus remarquable dans
„ ce bel écrit : pour le faire

„ il n'y avoit qu'à étaler par
„ tout comme vous l'avez
„ fait heureusement en plus
„ d'un lieu, les conseils, les
„ instructions, les raisonne-
„ mens pour & contre des
„ résolutions du Cabinet, &
„ des entreprises militaires,
„ avec le détail des négocia-
„ tions. Les Essays que vous
„ en avez donnés, font voir
„ combien vous étiez capa-
„ ble de vous en acquitter
„ excellemment. Vous l'au-
„ riez pû fortifier des origi-
„ ginaux des Lettres du Roi,
„ de la Reine, du Maréchal,
„ des Secr taires d'Etat. Ou-
„ tre que la lecture en eût été
„ agréable, ils auroient au-
torisé

„ torise l'Ouvrage, & fait
„ voir que vous aviez eû de
„ bons Mémoires. C'eût été
„ montrer que vous ajoûtiez
„ ces particularitez aux rela-
„ tions generales J'ai trouvé
„ de plus, que vous aviez passé
„ sous silence dans votre nar-
„ ration du Regne d'Henry
„ IV. ce fameux combat d'Ar-
„ ques, & le memorable paf-
„ sage de Seine par le Duc
„ de Parme, quand le Roi
„ l'avoit accusé au Pays de
„ Caux, ce que vous auriez pû
„ toucher en trois mots. Vous
„ n'avez pas aussi été éxact à
„ cotter les années de toutes
„ les actions dans le cours
„ de la narration; & j'ai sur

„ tout observé que celle de
„ la naissance de votre Marê-
„ chal , ni celle de sa mort
„ n'y sont pas marquées , ce
„ que j'estime d'une indis-
„ pensable nécessité : suppo-
„ sé que vous jugiez ces pe-
„ tites observations raison-
„ nables , il n'y a rien de si
„ aisé que d'y satisfaire ; mais
„ quand vous laisseriez la piè-
„ ce en l'état où elle est , ce
„ sera toujours un fort excel-
„ lent ouvrage , & qui ne
„ sçauroit manquer d'être
„ fort bien reçû, comme uti-
„ le au Public , aussi bien que
„ glorieux à l'illustre Maison
„ pour laquelle vous l'avez
„ entrepris. Je me réjoüis

„ avec vous d'avance, pour
„ l'éclat qu'elle ajoutera à
„ votre belle réputation. *Du 17 Juin* 1659.

§. Cet ouvrage de M. *Caillieres* a paru en 1661. à Paris chez *Courbé*, in folio, ſous le titre d'*Hiſtoire de Jacques de Matignon, Maréchal de France; & de ce qui s'eſt paſſé depuis la mort de François Premier, juſqu'à celle de ce Maréchal, arrivée en* 1597. Nous avons du même Auteur *Le Courtiſan Prédeſtiné, ou le Duc de Joyeuſe, Capucin*, in 8°. Il y a eû trois éditions de cette derniere Hiſtoire, 1661. 1672. 1682. M de *Caillieres* étoit Maréchal de Bataille des Ar-

mées du Roi.

XXX.

„ Pour le Vers de Lucrece,
„je n'ai pas le loisir d'éxaminer
„les explications que lui don-
„nent Erasme, Turnebe &
„Lambin, & ainsi je n'en puis
„parler definitivement, ni les
„condamner à votre avanta-
„ge; mais pour celles de l'Ab-
„bé de *Marolles*, sans éxamen
„on la peut rejetter, tant ce
„Traducteur est l'antipode du
„bon sens, & tant il s'éloigne
„par tout de l'intelligence des
„Auteurs, qui ont le malheur
„de passer par ses mains Gar-
„dez-vous bien, M. de vous
„commettre avec cet homme
„en cette qualité, vous vous se-

„riez tort, en lui faiſant hon-
„neur : il n'a jamais penſé qu'il
„y eût difficulté à rien : il croit
„entendre ce qui arrête les
„plus habiles. Il ſe contente
„de tout ce qui ſe preſente à
„ſon imagination, quelque ab-
„ſurde qu'il puiſſe être, & ſe
„complaît dans les chiméres
„qu'il s'eſt formées, comme
„dans les ſentimens les plus ré-
„guliers. Enfin, ſi vous ne con-
„teſtiez ſur ce Vers qu'avec
„lui, ce ſeroit ne le conten-
„ter avec perſonne. Il ſuffiroit
„de dire que ce ſeroit ſon avis
„pour dire que ce ſeroit le
„mauvais, & ceci ſans hyper-
„bole : c'eſt une moquerie &
„une puerilité de dire que *Sa-*

tyra eſt, eſt *une femme Satyrique*. Il n'en faut pas davantage pour vous faire voir quel homme c'eſt en matiere de ſçavoir; car pour le reſte, il a de la naiſſance, & auroit les mœurs commodes, ſi l'amour exceſſif de la loüange ne le perdoit & ne l'étrangloit. Philenis n'eſt pas moins ridicule: de vos trois manieres d'interprêter ce Vers, j'aimerois mieux *une groſſe Lippuë*, eſt *un champ ſpacieux pour les amoureux baiſers*. Du 24. Janvier 1660.

XXXI.

„ La premiere partie de
„ *Martinius* touchant l'*Hiſtoi-*
„ *re generale de la Chine*, eſt

„ très-bien écrite, & je ſou-
„ haite les deux ſuivantes du
„ même ſtile. 18. *Décemb.* 1659.

XXXII.

„ M. *Voſſius* m'a dit que les
„ Sçavans Anglois honteux
„ d'avoir attendu des lumie-
„ res ſur les Dôgmes des Phi-
„ loſophes dans le Commen-
„ taire ſur Lucrece, nouvel-
„ lement imprimé chez eux,
„ ſe recrient de n'y avoir
„ trouvé que des chicannes
„ grammaticales, & que le
„ fils de *Cauſaubon* en reven-
„ dique les plus raiſonnables,
„ comme volées à ſon pere,
„ ſans l'avoir allegué. Mrs *Va-*
„ *lois* ſe plaignent d'y avoir
„ été citez ſeulement pour y

„ être blâmez; & *Guidius* leur
„ en avoit donné avis d'Alle-
„ magne avant qu'ils l'eussent
„ vû eux mêmes ici. *Lettre
du* 20. *Octobre* 1664.

§. Depuis cette édition faite à Londres en 1664. on en a fait une à Amsterdam en deux volumes *in* 4°. Elle parut en 1688. par les soins de Marc *Meibomius*. Au reste ce jugement des Sçavans sur le Laërce de M. *Menage* me semble un peu dur; mais, il est vrai en partie, il y a quelques restitutions ingenieuses, & c'est tout. Pour l'Histoire de l'ancienne Philosophie, qui étoit pourtant la partie principale d'un semblable Commentai-

re, elle y eſt traitée trop ſuccintement.

XXXIII.

Heinſius fut fait Secretaire Latin des Etats vers la fin de 1632. Il ſongeoit en 1633. à donner une continuation des Annales des Provinces Unies de Grotius, à quoi l'exhorte Chapelain. *Lettre du* 8. *Janvier* 1659. Il ne ſçavoit s'il vouloit accepter cet emploi : Chapelain le lui conſeille. *Du* 6. *Février* 1659. ,, Quant à l'ac-
,, ceptation de cette Charge,
,, je n'y vois pas de difficulté;
,, & je voudrois que cela fût
,, plûtôt aujourd'hui que de-
,, main, encore que vous

„ n'entraſſiez pas ſi-tôt en
„ exercice; ce ſeroit toûjours
„ un ornement pour vous,
„ & une marque de la conſi-
„ deration où vous êtes dans
„ votre République, que ce-
„ la fût connu & fixé, &
„ vous n'avez aucune affai-
„ re domeſtique, ou étran-
„ gere qui ne s'en ſentît;
„ mais vous êtes ſage, & ſça-
„ vez pourquoi vous differez
„ cette acceptation, le reſ-
„ pect de votre parent ne
„ m'empêcheroit point d'y
„ ſonger. M M. vos patrons
„ ſont d'aſſez Grands Hom-
„ mes pour avoir beſoin de
„ plus d'un habile homme
„ pour cette ſorte de miniſte-

„ re; & s'ils avoient à ne le „ confier qu'à un ſeul, il leur „ importeroit de l'ôter à tout „ autre, pour vous le don- „ ner, bien que ce ſoit un „ beau mouvement à vous de „ laiſſer à ce parent tous les „ émolumens de cette Char- „ ge : je ne ſçais s'il eſt rai- „ ſonnable, & ſi ce parent le „ pourra ſouffrir ſans honte. *Heinſius* étoit tenté d'écrire la vie du Comte de Koniſmarck, & il vouloit même faire quelque démarche auprès de ſon fils. Chapelain l'en diſſuada. *Lettre du* 21. *Mars* 1664. Il exhorte puiſſamment à écrire l'Hiſtoire de ſon Païs, comme étant une

occupation plus digne de lui, que la Critique qu'il croïoit digne seulement des Lettrez *infimi subsellii. Lettre du 9. Mars 1666.*

XXXIII.

„ Les Livrets de M. Petit, „ le Medecin sont polemi- „ ques, deux au moins con- „ tre ceux *de Luce*, de notre „ très-cher M. Vossius. C'est „ un Sçavant homme, mais „ *juratus in verba Aristotelis ad* „ *Nauseam usque*; & l'on ne le „ tireroit pour rien du mon- „ de de ce sort-là, ce qui ne „ lui fait honneur que dans „ les Universitez esclaves du „ Peripatétisme: j'en suis ma- „ ri, car je l'aime beaucoup,

„ & c'eſt un de ceux que j'in-
„ diquai l'année paſſée à M.
„ Colbert, comme digne des
„ faveurs Royales ſur les
„ beaux vers Latins que j'a-
„ vois vûs de lui. *Lettre du* 13.
d'Août 1664.

XXXV.

„ Ce ſera un bel accroiſſe-
„ ment à la milice Romaine
„ que cet Ouvrage de M.
„ Retbaldus, qui ſans doute
„ aura enchéri ſur Lipſe &
„ Naudé. *Lettre du* 4. *Mars*
1660.

XXXVI.

„ Alexandre Morus fut
„ deux mois à Paris en 1658.
„ & en partit au commence-
„ ment de 1659. pour la Hol-

„ lande. On aſſure qu'il ne „ s'en eſt retourné en vos „ quartiers, que pour pren- „ dre congé, & s'en revenir „ à Paris occuper la Chaire, „ qu'on lui a procurée. *Cha-* „ *pelain* à *Heinſius*. *Lettre du* 8. *Janvier* 1659.

XXXVII.

„ Vous trouverez ici un Li- „ vre de M. de *la Mothe le* „ *Vayer*, perſonnage de „ grande vertu, & de beau- „ coup de ſçavoir, lequel „ me l'a mis entre les mains „ pour vous le faire tenir de „ ſa part. C'a été ſon occu- „ pation de cet Automne au „ retour de ſon voyage d'I- „ talie, où il étoit allé Secre-

„ taire de M. Bellievre, Am-
„ baſſadeur Extraordinaire
„ près des Princes Italiens.
„ Vous n'y trouverez point
„ votre ſtile, ni ces graces
„ qui vous ſont ſi particulie-
„ res ; mais vous y trouve-
„ rez le bon ſens par tout,
„ & l'eſtimerez du moins par
„ l'affection de celui qui vous
„ l'envoye comme une of-
„ frande à un Autel privi-
„ legié. *Lettre du* 17. *Février* 1636. à M. de *Balzac*.

XXXVIII.

„ M. de Sainte Marthe don-
„ na l'Ambaſſade de M. le Ma-
„ rêchal d'Effiat en Angle-
„ terre à M. Colbert Elle
„ doit être dans la Bibliothe-

„ que de M. de Seignelai. *Lettre du 9. Janvier 1666.*

§ Elle est sûrement dans celle des Missions Etrangéres, & méritéroit bien d'être publiée.

XXXIX.

M. le Comte de Modene a bien servi la France dans les Affaires de Naples. *Chapelain du 19. Decembre 1665.* lui demande des nouvelles de la Relation qu'il en avoit entreprise.

§. Elle a été imprimée à Paris en 1666.-1668. trois volumes *in douze*, le Journal des Sçavans de ce tems-là en parla assez favorablement. „ Bien que cette Histoire

„ Hiſtoire ne contienne rien
„ que de veritable, néanmoins
„ elle eſt ſi mêlée d'événe-
„ mens exraordinaires & ſur-
„ prenans, qu'il ſemble qu'el-
„ le ait été inventée pour di-
„ vertir le monde. Il y avoit
„ déja eû pluſieurs relations
„ italiennes de ces troubles
„ de Naples, mais celle-ci eſt
„ écrite avec plus de fidelité
„ que toutes les autres. *Du* 17.
May 1656.

X L.

„ Le Pere Mambrun ſon-
„ geoit à donner en 1659. une
„ ſeconde édition augmen-
„ tée de ſon Poëme de *Conſ-*
„ *tantin*. M. de Lavau-Foſ-
„ ſard qui demeuroit à la Fle-

„ che en avoit entrepris une „ traduction françoiſe. *Lettre de Chapelain du 21. Fevrier* 1659.

XLI.

„ Ne ſongez-vous point à la „ nouvelle édition des Poë- „ ſies latines de M. *Grand*, „ Oncle de M. vôtre Pere? „ Ne ſongez-vous point à la „ publication des vôtres pro- „ pres? Nous avons un volu- „ me des Poëmes des trois Fre- „ res *Amalthées* qui ont bon- „ ne grace enſemble. *Lettre du* 20. *Fevrier* 1664. *à M. de Girac.*

XLII.

M. *Spanheim*, Gouverneur du jeune Prince Pa-

latin, travailloit en 1659. ſur *Lucain*. Monſieur *Chapelain* „ lui dit après les anciens „ Commentateurs de ce Poë- „ te, peut-on ajoûter quelque „ choſe à la Critique & à la „ diligence de M. Grotius „ qui parroiſſent ſi fines & ſi „ curieuſes dans l'impreſſion „ qui s'en eſt faite en Hollan- „ de, il faut bien dire qu'oüi. *Lettre du 21. Decembre 1679.*

XLIII.

M. l'Abbé de *la Chambre* étoit un homme de merite : il alla à Rome ſur la fin de 1665. parce qu'on crut que le changement d'air pourroit guerir ſa ſurdité. *Lettre du 29. de Novembre 1665.*

§. Ce fait eſt déja dans *Vigneul-Marville*, mais comme cet Auteur ne doit être allegué que quand il a lui-même de bons garands, nous avons penſé qu'il ne ſeroit pas mal-à-propos de lui en donner un.

XLIV.

„ Je penſe de M. *Huygens* „ le pere, ce que vous en pen- „ ſez. C'eſt un multilingue, „ cupide de gloire, de peu „ de fonds, Poëte ſans Poë- „ ſie, obſcur & embarraſſé, „ & qui donne pourtant à „ tout, & qui ſe croit capa- „ ble de tout: bon homme au „ reſte, & qui n'eſt pas de „ mauvaiſe rencontre. Son „ ſecond fils le releve infini-

„ ment, & certes c'eſt un admirable genie. *Du* 20. *Octobre* 1664.

Conſtantin *Huygens*, ſieur de *Zuylichem* étoit Secretaire des Commandemens, & Preſident du Conſeil du Prince d'*Orange*. Il nâquit à la Haye le 4. de Septembre 1596. & y mourut en 1687. Nous avons de lui quatorze Livres de *Poëſies Latines* publiées à la Haye, en 1655. *in* 12°. par les ſoins de Louis *Huygens* ſon fils. Tous les Poëtes de ſon tems ſe ſont empreſſez à le louer; mais la place qu'ils occupoit & qui le mettoit en état de rendre ſervice aux Gens de Lettres lui a attiré la plus

grande partie de ces éloges. Il y aprés de dix Volumes *Manuſcrits*, tant des Lettres qu'il a écrites aux plus grands hommes de ſon Siecle, que de celles qu'il en a reçûës. Elles ſont entre les mains de M. ſon petit fils qui eſt en Hollande. Il m'a paru que celles d'*Heinſius* ou à *Heinſius* étoient les plus curieuſes, parce qu'il y regne une trés-grande liberté. Il y en a une entr'autres où M. *Huygens* conſeille à *Heinſius* de ne pas répondre à la Diſſertation de *Balzac* ſur l'*Herodes Infanticida*, ou du moins d'y répondre avec politeſſe. En general, les Lettres dont nous venons

de parler, méritent d'être publiées.

XLV.

Au ſujet du Recueil des Vers faits à la loüange du Cardinal *Mazarin*, voici ce que je trouve dans une Lettre *à Heinſius*, du 29. Avril 1664. „ „ Pour celui* du feu Cardinal „ il y a cinq ans qu'il eſt commencé & *la Menardiere* & „ *Quillet* y ſont morts en la „ peine. *Menage* & *Butty* „ continuent à en aſſembler „ les pieces, & il y en a déja „ une partie d'imprimé. Dans une Lettre precedente du 15. Mai 1659. „ ce n'eſt pas „ que ce ſoit un méchant

* *Le Recueil d'Eloges.*

„ homme,(M. *Menage*) au con-
„ traire, il y a en lui aſſés de ſe-
„ mences de bonté, mais el-
„ les ſont étouffées par ſa va-
„ nité qui eſt inſupportable ;
„ & pour ſe contenter en ce
„ point, il s'abandonne de
„ ſorte, que ſans être mé-
„ chant, il fait les mêmes
„ choſes que les méchans,
„ & dans les moindres ob-
„ ſtacles qu'il trouve à ſes
„ fantaiſies, il perd toute
„ connoiſſance & tout reſ-
„ pect : il écrit, il parle, il
„ court le monde avec une
„ vehemence qui n'a pas ſa pa-
„ reille, & pouſſe ſon reſſen-
„ timent juſqu'à l'excés. Ce-
„ la eſt public, & ſon mal-
heur

„ heur veut que tous ceux de
„ ſa connoiſſance en ſont per-
„ ſuadez, ſans qu'on le lui
„ faſſe connoître, chacun ai-
„ mant mieux ſouffrir ſes
„ défauts que de ſe faire des
„ affaires, & de divertir le
„ monde par l'éclat d'une
„ querelle inévitable, c'eſt
„ cette ſouffrance qui lui fait
„ imaginer qu'il a autant
„ d'amis que d'habitudes, en
„ quoi il ſe trompe tout-à-
„ fait, n'y aïant perſonne qui
„ l'aime moins que ceux qui
„ l'ont long-tems converſé:
„ j'étois le ſeul qui le con-
„ noiſſois & qui l'aimois, avec
„ ſes imperfections, & le ſeul
„ qui par amitié lui repreſen-

„ tois en toutes les occasions
„ importantes, les fausses me-
„ sures qu'il prenoit dans sa
„ conduite. Les obligations
„ qu'il m'a depuis tant d'an-
„ nées, de son propre aveu, me
„ donnoient ce droit d'un con-
„ sentement si general, que
„ c'étoit toûjours à moi qu'-
„ on avoit recours lorsqu'on
„ lui vouloit faire entendre
„ raison dans ses escapades,
„ ce que je faisois cordiale-
„ ment, & paternellement
„ pour son avantage; & quoi-
„ qu'il ne suivît pas souvent
„ ces Conseils, il les recevoit
„ au moins sans chagrin, &
„ j'avois sujet de croire qu'il
„ m'en sçavoit gré lui-même,

„ continuant à bien vivre
„avec moi. Enfin après l'avoir
„ gouverné plus de vingt ans
„ de cette maniere, lorsque
„ je croïois que l'âge & le
„ nombre des offices qu'il
„ avoit reçûs de moi devoient
„ le rendre sage, & l'affermir
„ dans la reconnoissance de
„ ce que j'avois merité de lui,
„ son orgueil & sa présom-
„ ption sont montez à tel
„ point, qu'oubliant toutes
„ choses, il m'est echappé,
„ & non seulement n'a plus
„ eû de consideration pour
„ moi, mais encore a préten-
„ du que j'en devois avoir une
„ aveugle pour lui, faisant ma
„ regle de son caprice, & le

Universitas
BIBLIOTHECA

„ mettant ſur ma tête, com-
„ me mon Maître, & mon
„ Tyran; ce que je m'aſſûre
„ que vous ne trouvez pas
„ moins ridicule, qu'inju-
„ rieux.

LETTRES DE M. CHAPELAIN, DE L'ACADEMIE FRANCOISE.

PREMIERE LETTRE.

A M. L'ABBE' DE BOISROBERT.

Du 10. Decembre 1631.

MONSIEUR,

Je vous ai une extrême obligation de la faveur que vous m'avez faite de m'envoïer l'Hiſtoire des Guerres de Flandres du Cardinal Bentivoglio, piece de très-grand

merite, & dont la lecture m'a donné un particulier contentement; je vous en rends ici mes trés-humbles graces, & vous en irai remercier plus amplement lorſque je vous reporterai le volume que j'ai mis, ſelon vôtre ordre, entre les mains de M. Conrart, afin qu'il le liſe.

Pour le jugement que vous m'en demandez, il me pourroit ſuffire, ſans trahir mon ſens, de vous dire que c'eſt une des meilleures Hiſtoires que nous aïons encore vûës, & que je trouve que ce grand Prélat a laiſſé derriere lui, en ce genre, beaucoup d'Ecrivains qui ſe perſuadent d'en

ſçavoir la fineſſe, & d'en avoir atteint la perfection : néanmoins j'ai ſujet de croire que vous deſirez de moi quelque choſe de plus, & que je n'en puis pas être quitte envers vous pour une déclaration ſi generale ; ce qui m'oblige pour votre ſatisfaction de deſcendre au particulier, & de me faire juge ſevere de ce beau travail. Quoique je ſçache qu'il y a beaucoup de temerité à vous obéïr en une choſe de cette qualité, & qui eſt ſi fort au-deſſus de ma ſuffiſance ; ce ſera toutesfois aprés vous avoir dit que la haute dignité & les éminentes vertus de l'Auteur font

les objets de mon respect, & que ma censure ne s'étendra que sur les conditions requises, & peut-être mal observées en quelques endroits de son Histoire. Il me semble donc qu'en cet Ouvrage on trouve la nécessaire œconomie, selon le tems & les événemens, laquelle jointe à une pleine information des motifs, produit en sa narration la clarté qui instruit sans peine, & qui laisse le Lecteur content, mais cela n'est pas proprement de la loüange de l'Historien, parce qu'aux choses qui regardent l'ordre, la disposition des succés le conduit par la main, & qu'il n'y

a presque rien en ce qu'il raconte, qu'une infinité de gens n'aient déja traité avant lui. Ce que j'estime qu'il faut considerer comme sien, & sur quoi l'on doit juger de son prix, c'est son stile, ce sont ses harangues & ses jugemens. Pour le premier je le tiens net, coulant & nombreux, & je le croirois accompli s'il ne paroissoit point un peu affecté. Lorsqu'il parle en sa personne, & qu'il est dans le cours de sa narration, je voudrois qu'il emploïât moins de ces termes pompeux, nouveaux & comme il les appelle, *Cortegianesques*; lesquels dérogent à

mon avis à cette majesté négligente que l'Historien doit montrer quand il parle de lui-même ; car je suis d'opinion qu'il n'y a rien que doive davantage éviter celui qui écrit les succès Publics, que de donner lieu de soupçonner qu'il fasse servir les choses aux paroles, & qu'il pense que la beauté du langage soit essentielle à son sujet. Vous observerez, si vous y prenez garde de près, qu'en cette partie, non seulement il découvre trop le soin qu'il a de parler avec ornement, mais qu'il employe même à cette intention, & souvent en pure narrative, des mots

& des phraſes que les ſeuls Poëtes Italiens nouveaux ont introduits & employés ; & même juſqu'à des comparaiſons directes ; choſe qu'aucun des bons Hiſtoriens de l'antiquité ne s'eſt jamais permiſe. Du reſte, le caractere en eſt égal & réglé, imité de celui de Tacite, plûtôt que de pas un autre : compoſé de periodes courtes & nerveuſes, dont les membres ſont diviſez & tournez de ſon même air. Quant à ſes Harangues, ſoit directes, ſoit obliques, je ne vois rien de mieux dans les bons ſiecles ; & c'eſt bien en cette partie que je dis hardiment, qu'il a excellé ſur

tous ceux de celui ci. Le genie de Tacite y paroît tout entier, il est plein, ferme, relevé, serré, & toute-fois vehement ; son éloquence est toute mâle ; il prouve & n'amuse point: je m'étois imaginé jusques ici que le seul Ammirati, dans son *Histoire Florentine*, avoit été capable entre les Modernes de s'acquitter bien de cette obligation ; mais j'avouë que cet Auteur l'y surpasse infiniment, & que je ne puis y rien desirer davantage ; les jugemens qu'il fait sont rares ; & en cela, s'il a pris Tacite pour son modele, il paroît qu'il ne l'a pas néanmoins

ſuivi. Peut-être s'eſt-il volontairement tenu dans les bornes que quelques-uns ont preſcrites aux Hiſtoriens, de rapporter ſans préoccupation. Peut-être ne s'eſt-il pas ſenti aſſez fort pour bien ſoutenir cette partie dans l'opinion de ceux qui ne permettent pas les jugemens : il paſſera pour d'autant plus loüable, qu'il s'en eſt abſtenu plus ſoigneuſement : Dans la mienne, qui les penſe neceſſaires, pourvû qu'ils ſoient rafinez & exquis ; il paſſera pour d'autant moins parfait, qu'il s'y en trouvera moins dans ſon Ouvrage ; c'eſt ce qui met l'Hiſtoire du *Con-*

cile de Trente de *Fra Paolo* hors de compte entre les productions de ce tems, & ce qui a donné autant de nom au *Guicciardin*, qu'aux Ecrivains des premiers âges. Le jugement que le C. Bentivoglio fait dans le premier Livre, p. 29. ſur le ſujet d'Anne de Boulen, la taxant de peu de Religion, me ſemble mal fondé, pour ce que cette femme a été juſqu'à preſent deſhonnête, & non pas impie; & la conſequence qu'il veut que cela ait portée pour l'alteration du culte Divin en Angleterre ſous Eliſabeth ſa fille, me ſemble auſſi beaucoup plus foible que l'on ne

doit s'attendre d'un si grand Politique que lui. En la page 31. le péril qu'il veut induire que court la Flandres du côté de la France, ou n'est pas assez expliqué, ou l'est trop malignement ; je voudrois sur tout qu'il n'eût point traité ainsi méthodiquement & en forme de leçon, la nature de la mutinerie, laquelle il définit & circonstancie positivement, comme s'il étoit de necessité qu'elle arrivât toujours ainsi : en cela il m'a paru au-dessous de la dignité & de la liberté ingenuë de l'Histoire; & mon opinion est qu'il n'étoit point à propos d'examiner cette matiere

de la ſorte : je ſuis trompé ſi ce n'etoit point une piece détachée, & une conſideration faite à part ſur ce ſujet longtems auparavant, laquelle il lui a plû d'enchâſſer en ce lieu, toute entiere, eſtimant qu'elle y réüſſiroit & y feroit enrichiſſement: mais pour revenir à la fidelité hiſtorique, laquelle conſtituë l'eſſence de cette profeſſion, même plus que la partie qu'ils nomment diligence, on croira facilement que la matiere qu'il s'eſt propoſée pour ſujet, & le lieu où il la devoit publier, ne lui ont pas permis de la garder en tout, particulierement pour ce qui regarde

la

la neutralité qu'il étoit obligé d'obſerver entre le parti Eſpagnol & les Hollandois; toutefois je ne puis pardonner à un ſi excellent homme, d'avoir entrepris l'Hiſtoire, comme Hiſtoire, & de n'avoir pas tenu la balance égale entre les Intereſſez: il falloit ſans difficulté qu'il s'affermît dans cette genereuſe indifference, de laquelle font profeſſion tous ceux qui veulent donner quelque autorité à leur Relation: je tiens pour moi que l'hiſtoire eſt inſtituée ſeulement pour l'utilité de la Vie civile, & qu'on y doit regarder le vice moral, pour le rendre odieux; & la vertu

ſon contraire, pour en perſuader l'amour aux Peuples ; ce ſont deux fondemens dont tout le monde tombe d'accord , & qui ne ſouffrent point de contradictions. La bonne Religion qui devroit bien-plûtôt avoir ce privilege, n'eſt pas ſi heureuſe ; chacun appelle la ſienne la meilleure, & l'on ne prouve rien à un ennemi de diverſe créance, lorſqu'on prend ſes argumens & ſes moïens ſur la fauſſeté de ce qu'il croit: c'eſt pourquoi je tiens que l'Hiſtorien judicieux qui veut profiter en public, ne doit point tirer de-là ſes raiſons, puiſqu'elles ne doivent pas être gene-

ralement approuvées, mais qu'il se doit arrêter simplement à celles qui ne sont point en contestation, comme le salut, le repos, la richesse, & l'agrandissement de l'Etat : tout homme qui sortira de ces limites se rendra aussi-tôt suspect de partialité & ses plus louables intentions seront interpretées & prises pour des bassesses & des artifices. Bien que chez les Anciens il s'en trouve quelques-uns qui font valoir avec soin la Religion de la République ou du Prince ; il faut considerer que c'est comme une chose bonne & qui contribuë infiniment au

bien de la Societé, non-pas comme une chose controversée, & sur laquelle il s'est formé des troubles dans l'Etat. Si le Cardinal *Bentivoglio* avoit aussi-bien voulu faire ses réflexions comme il en est très-capable, je m'assûre qu'il se seroit moins declaré partisan d'Espagne qu'il n'a fait, & qu'il n'auroit pas tant de fois redit que la rebellion des Hollandois contre leur Roi avoit sa cause primitive dans la rebellion qu'ils avoient faite à Dieu : il auroit plûtôt reconnu ingenûment que la violence qu'ils souffrirent les avoit precipités dans l'heresie, que de poser pour fondement,

que l'hereſie les a portés au ſoûlevement contre leur Prince ; il auroit avoüé que la plus puiſſante raiſon qui les retient encore à preſent dans l'erreur , eſt qu'ils eſtiment avoir plûs de ſûreté dans cette opinion nouvelle , parce qu'elle eſt opposée à celle de leurs Adverſaires , que dans l'ancienne, ce qui lui ſeroit une ouverture pour les déſunir plus facilement : En parlant de cette guerre il ſeroit demeuré dans les termes nuds de la révolte , & ſe contentant d'appeller les Hollandois ſoulevez , comme il fait en quelques endroits , il en eût attribué la véritable cauſe

aux barbaries Eſpagnoles, & au changement univerſel que Philippe II. apporta en l'Ordre du Gouvernement de leur Païs. Je remarque preſque par tout qu'il touche les vices de ce dernier legerement, & comme à regret; qu'il addoucit les malheurs, & qu'il parle avec compaſſion des pertes des Eſpagnols, & qu'au contraire il appuïe aigrement & injurieuſement ſur les deſſeins, les actions, & les déſaſtres des premiers; ce qui m'a paru principalement dans la deſcription des deux Sieges de Harlem & de Leyden: le premier deſquels il a traité

très-éxactement, parce qu'il étoit glorieux à l'Espagnol; & l'autre comme en courant, quoiqu'il fût sans comparaison plus mémorable, parce que les Hollandois y avoient eû de l'avantage. *Connestagio* qui a écrit les mêmes Guerres, & qui est venu encore plus avant que lui, se montre beaucoup plus équitable envers les Etats dans cette action particuliere, de laquelle il pese la grandeur comme il doit: reconnoissant le mérite du Prince d'Orange au secours qu'il donna à cette Ville, tout autrement que le Cardinal *Bentivoglio* n'a fait; à propos de quoi je

ne puis vous diſſimuler que je plains ce grand perſonnage d'avoir fait élection de ce Sujet pour l'écrire aprés le *Conneſtaggio*, qui ſuit immédiatement le Guicciardin dans le mérite de cette profeſſion ; il faut qu'il ait crû valoir auſſi-bien en tout, comme il eſt vrai qu'il le ſurpaſſe en partie, ou qu'il ait entrepris ce travail aprés lui, eſperant de le conduire juſqu'à la fin, & de nous le donner complet; mais tel qu'il eſt, je vous ſuis toûjours extrêmement obligé de me l'avoir fait voir, & me réjoüis que les bonnes Lettres aïent un ſi grand ornement, & vous exhorte d'u-

ſer

ſer du crédit que vous avez prés de ſon Auteur pour l'obliger à l'achever, & ne point le laiſſer en paix qu'il n'ait honoré ſon Siécle d'un corps parfait d'Hiſtoire que je ne vois pas que nous puiſſions attendre que de ſa plume. Je ne vous demande point pardon de ma hardieſſe; je n'ai été inſolent que par votre ordre, & je ſoumets la foibleſſe de mes ſentimens à la ſolidité des vôtres, leſquels j'apprendrai au premier jour, & cependant vous aſſûrerai que je ſuis plus qu'homme du monde, &c.

II. LETTRE.

AU MESME.

Du 9. Juin 1633.

MONSIEUR,

Vous me raviſſez du nouveau témoignage de la bonté que Mr le Cardinal a pour moi, & du favorable jugement qu'il lui a plû faire de celui que vous lui avez montré touchant cette nouvelle Hiſtoire de Flandres : je ſuis né pour recevoir de ſes graces, & prends la bonne opinion qui lui eſt demeurée de cet écrit, pour l'une des plus

ſignalées qui me pouvoit venir de ſa part ; ce ſont des preſens qui paſſent juſques dans mon ame, qui m'enrichiſſent & qui établiſſent ma réputation, laquelle je tiens être la vraie fortune des gens de bien. Je vous ſupplie, qu'il ſçache que ne le pouvant payer que de mon reſſentiment, il eſt au moins ſi grand, que j'en ſuis ſatisfait moi-même, moi qui ne me ſuis jamais rien pardonné ; mais pour ce qui regarde la queſtion, ſi l'Hiſtorien doit juger, dans laquelle il déclare tenir la négative contre moi; je m'eſtime fort malheureux de n'être pas auſſi-bien

de ſon avis en cet article, comme je le ſuis, & le veux être toujours en toutes choſes : je n'ai point d'amour pour mes opinions ; & pour les tenir, je ne contredis jamais à qui que ce ſoit, beaucoup moins lorſque je replique au premier des hommes, dont la bouche prononce des Oracles, & de qui l'autorité ſeule doit paſſer pour infaillible raiſon. Je ne ſçais que découvrir les fondemens de ma créance, & de rendre compte de ce qui m'a perſuadé de tenir juſques-là, plûtôt pour un parti, que pour l'autre, attendant la déciſion de celui qui nous la peut don-

ner, & je me hazarde d'autant plus librement à lui repartir, que je ſçais par experience, qu'il a l'humanité jointe à ſes qualitez divines; & que lui qui nous a aſſuré la liberté, ne trouvera pas mauvais que j'en uſe pour un moment en une occaſion où les erreurs mémes ne portent aucun péril aprés elles. Dans mon écrit je poſois la queſtion pour problematique, agitée & tenuë diverſement, ſelon les inclinations des Ecrivains & des Lecteurs, avec raiſons & autoritez de grands poids de côté & d'autre : ici j'ajouterai, que ſous le mot de *jugement*, je com-

prens les conjectures, les loüanges, les condamnations, les maximes résultantes, & les ſentences qui ſe peuvent tirer du ſujet, en paſſant : maintenant pour défendre mon ſens, qui eſt dans l'affirmative, je dis que l'Hiſtoire ayant pour unique but l'avantage de la ſocieté, elle ne doit rien omettre de ce qui le peut produire, & que lorſqu'il manquera à quelqu'une de ces particularitez, un ſeul des moyens neceſſaires à cette fin, elle ſera moins parfaite que celle qui ſe rencontrera les avoir tous enſemble : car il eſt certain que l'Hiſtoire priſe pour la ſimple narra-

tion, ſans qu'elle appuye ſur les endroits remarquables, touche les fautes, pénétre les cauſes vrai-ſemblables, explique les conſéquences, fortifie le droit, & déteſte l'injuſtice, paſſera toujours dans l'eſprit du Lecteur pour un rapport & une repréſentation paſſagere des évenemens, & ne ſera jamais ſuivie de l'utilité qu'elle ſe propoſe pour objet; car il faut conſiderer qu'elle eſt écrite pour les hommes en général, le plus grand nombre deſquels a beſoin qu'on lui digere les choſes, ſi l'on veut qu'il en profite; de ſorte qu'à l'égard de la multitude, l'Hiſ-

toire nuë & le plus vil des Romans, ſont tout un : le commun pour la plûpart eſt incapable, en liſant les Relations, de diſcourir ſur les occurrences ſimplement récitées, & de tirer des exemples hiſtoriques, le fruit dont ils n'ont que les ſemences, & ſi on ne les conduit comme par la main à toutes les réfléxions qu'ils peuvent ſouffrir, il eſt clair, que de ſa propre force, il ne les fera pas. Le raiſonnement n'eſt pas un bien public ; peu de gens le poſſedent, le reſte du monde ne l'a pas, ou l'a imparfaitement & alteré : c'eſt un défaut que nous tenons de la

corruption de notre premiere nature, laquelle ne s'étant pû conſerver dans la pureté de ſa création, nous a laiſſé par le péché, cettet ache en la partie qui conſtituoit principalement notre eſſence ; & ceux-là ſont bien voulus du Ciel, en qui ſa grace a réparé ce qui deſormais manque comme naturellement à l'animal qui étoit né pour raiſonner. Sur ce fondement il me ſemble aſſez juſte de dire, que puiſqu'on ne doit pas attendre que l'Hiſtoire fructifie toute ſeule dans l'ame des perſonnes ordinaires, pour leſquelles elle eſt compoſée : il faut que l'Ecrivain vien-

ne au ſecours de la foibleſſe, & l'accompagne de tout ce que l'eſprit en pourroit tirer par la forte méditation ; à quoi je ne vois point d'inconvenient qui ſoit conſiderable lorſque je penſe qu'au pis aller, ceux qui ſont habiles, & qui n'ont pas beſoin de cette aide, ne le trouveront qu'inutile pour eux, & qu'en récompenſe les autres y profiteront notablement ; mais comme par ces raiſons je deſire que l'Hiſtorien juge, auſſi d'autre côté ne veux-je pas qu'il ſoit permis à toutes perſonnes d'écrire l'Hiſtoire, ni de juger. Après la doctrine de la Religion, je

tiens qu'il n'y a point de profeſſion plus ſacrée que celle-là, & à laquelle il faille ſe donner avec plus de réverence & de retenuë : celui qui s'en charge doit être abſolument homme de bien, ſans parti & ſans interêt quelconque, d'une habitude naturelle au bon jugement, fortifié par une éxacte lecture des Anciens, & informé des choſes par des Mémoires certains & non ſuſpects. Il faut qu'il s'éleve au-deſſus des paſſions, & qu'il n'ait de mouvement que pour la verité, avec intention de la rendre utile à la conduite des actions humaines ; qu'au reſte il

ne ſe détermine jamais à rien qu'après l'avoir pluſieurs fois éxaminé : que ſes remarques ſoient exquiſes & précieuſes & que ſes obſervations rendent toujours le Lecteur, ou bon, ou prudent; ſans cela, non-ſeulement il vaudroit mieux que l'on ne jugeât point, mais encore que l'on n'écrivît point; les Auteurs téméraires, ou préoccupez, cauſant beaucoup plus de préjudice à la République, que ceux qui y mettent le trouble & la déſolation. J'eſtime que le jugement hiſtorique avec ces conditions ſera ſupportable à Monſeigneur; lequel, outre qu'il

le peut avoir interdit à l'Historien par la juste apprehension qu'il ne s'en servît dangereusement, l'a peut-être encore crû peu necessaire par la consideration de sa haute & admirable clarté dans les choses les plus embroüillées, de sa puissante vertu, pour tirer en un clin d'œil toute la substance des matieres les plus stériles, ce que sa modestie lui a fait croire commun à tout; & j'avouë bien que s'il n'y avoit point de distinction entre Monseigneur, & le reste des hommes, & que chacun pût joüir comme lui, d'une si angelique constitution d'esprit, il ne faudroit

point écrire d'Histoire, il suffiroit des plus legeres Relations, chacun se feroit l'office d'Historien à soi-même, en entendant le naïf récit des choses, on raisonneroit de son chef sur le passé, & sur l'avenir, & l'on se donneroit ce plaisir inconnu aux basses ames, d'appliquer ses sentimens sur tout, & de rendre les sujets que l'on regarde feconds, par cette application; mais il ne nous appartient pas d'être si heureux; & si l'opinion qu'il a qu'il faut suspendre son jugement en écrivant l'Histoire, est fondée sur cette créance, j'oserai dire qu'il l'a eûë

trop avantageuſe de notre généiale infirmité, laquelle n'aura jamais trop d'appui pour la ſoûtenir, ni trop de remedes pour en corriger les déreglemens ; pour moi je penſe vuider la queſtion, en diſtinguant & diſant, que l'Hiſtorien ne doit point juger, au reſpect de Monſeigneur, & de ceux qui lui pourront reſſembler ; mais qu'au reſpect de l'ordinaire des hommes, le jugement de l'Hiſtorien eſt de neceſſité abſoluë, pour ſuppléer à leur défaut, & ſoulager leur imbecillité. C'eſt ce que j'euſſe répondu à Monſeigneur, s'il m'eût obligé à défendre ce

que j'avois posé dans l'écrit que vous lui avez fait voir. Quand tout autre divertissement lui manquera, je laisse à votre discretion de lui donner celui-ci; & vous conjure de m'aimer toujours.

III. LETTRE.

A MONSIEUR HUYGENS DE ZUYLICHEM.

Du 9. Avril 1659.

MONSIEUR, ...

Quant à la guerre civile dont vous me parlez, *fraternas acies litterataque bella profanis decertata odiis :* j'en ai une si grande honte, que j'ai fort balancé devant que de me résoudre à contenter l'envie que vous me témoignez d'en être instruit, quoiqu'il n'y ait rien que je fasse plus volontiers que de contenter vos envies ; enfin je m'y suis déterminé dans l'assûrance que vous me

garderez le ſecret, & que vous n'en ferez part qu'au ſeul Monſieur Heinſius, pour vous ſervir l'un & l'autre de cette lumiere, ſans m'alleguer, comme Hiſtorien du combat, en cas que vous en entendiſſiez parler d'autre ſorte; voici donc ce que c'eſt. M. Colletet aïant laiſſé par ſa mort une place vacante dans l'Académie; les amis de M. Boileau (*a*) ſongerent à la lui faire remplir, ſuivant ſon ancien deſir, & le propoſerent à la premiere Aſſemblée. Dix-huit que nous étions, nous l'aggréames tous d'une voix, comme très digne, & M. le

(a) *Gilles Boileau.*

Chancelier consentit ensuite, mais le bruit s'en étant répandu avant que le Scrutin de la réception fut fait. M. de *Pelisson*, & M. *Ménage*, tous deux ses ennemis irréconciliables se mirent en campagne pour lui faire donner l'exclusion : & solliciterent si violemment contre lui, que des dix-huit qui l'avoient approuvez, ils en corrompirent sept, & pour renforcer leur cabale, firent venir à l'Assemblée cinq autres confreres, que leurs emplois ou leurs maladies, ou leur négligence empêchoient de s'y trouver jamais. Le jour du Scrutin arrivé, M. *Pelisson*, quoi-

que aſſuré de cette douce voye, fit une harangue d'une heure & demie très-aigre, & très-véhémente contre le Propoſé, l'accuſant de n'avoir ni honneur, ni probité: mais comme il l'aſſuroit ſans preuves, l'Aſſemblée pour le favoriſer, ou pour lui donner le tems de revenir de ſon emportement, jugea qu'il lui falloit accorder huit jours, pendant leſquels il feroit ſes diligences, & ſe muniroit de bonnes atteſtations: les huit jours paſſez, on lui demande s'il en pouvoit fournir, & voyant qu'il n'en avoit point, il paſſa par toutes les voix: que le corps le prieroit de

donner ses ressentimens à la paix, & de se relâcher d'une poursuite qu'il ne soutenoit point par des moyens solides : il refusa le Corps, & opiniâtra qu'on procedât au Scrutin, duquel il s'étoit assuré pendant les huit jours qu'on lui avoit donnez pour fournir ses preuves. En effet, au grand étonnement de la moitié de la troupe, que les sollicitations n'avoient pû porter à déshonnorer un homme sur la simple déposition de son adversaire, cet homme se trouva exclus par le nombre des ballotes, de quoi entre autres M. l'Evêque de Laon fit paroître une

juste indignation; & M. de *Montmort* forma ensuite opposition à cet acte, comme nul, tant parce que l'exclusion ne devoit être fondée que sur le prétendu manque de probité, lequel on n'avoit point prouvé, que parce que M. de *Pelisson* avoit dit & écrit, qu'il avoit au moins dix voix sûres pour la donner: Depuis cela la Compagnie est demeurée partagée, & M. le *Chancelier* qui en est le Protecteur, & qui l'avoit laissé en liberté de ses suffrages, voyant le mauvais effet de ses bonnes intentions, à la priere de Messieurs nos Prélats, & du Corps au nom duquel ils la lui ont

faite, s'eſt chargé d'accommoder ce different; & c'eſt-là où nous en ſommes à cette heure, avec apparence que cet orage ſe diſſipera bien-tôt, & que les Muſes retourneront à leurs Muſettes, & rangaîneront leurs ſtilets & leurs cannivets. Au reſte ceux qui m'ont fait Chef de l'un des partis n'ont fait trop de graces, car je n'ai été qu'une ſeule fois au combat, qui fut le jour du Scrutin; m'étant trouvé malade tous les autres; & ce jour-là même, je me contentai d'être pour l'Accuſé: voyant l'accuſation mal appuyée, ſans élever mon ton pour la juſti-

ce, parce que l'accuſateur étoit mon ami, & que l'autre n'étoit que de ma connoiſſance: & parce que j'eſperois que mon ami rentreroit en lui même, & donneroit à la Compagnie la complaiſance dont elle s'abbaiſſoit à le prier avec tant de raiſon; en ſorte qu'il y auroit eû quelque choſe à redire à la tiedeur de mon ſuffrage, ſi je n'euſſe eû cette formelle eſperance de mon ami; ce qu'il y a eû de plus ſcandaleux en cette affaire, c'eſt qu'on a connu depuis, que la cauſe de ce trouble n'a pas été principalement la vengeance de M. de *Peliſſon* qui eſt

eſt de l'*Academie*, mais celle de M. *Menage* qui n'en eſt pas, & qui de plus eſt ſon ennemi de tout tems, reconnu pour tel par des Libelles imprimez, & que vous avez vûs; car M. *Menage* n'en a point fait la petite bouche, & ſoit devant, ſoit après le Scrutin, il s'eſt déclaré que c'étoit ſon affaire : & ſur ce pied-là, voyant que je ne voulois pas ſervir d'inſtrument à ſa fureur, ni devenir Miniſtre de ſa cruauté, contre un homme, qui dans ſa pourſuite ne lui faiſoit pas le moindre tort du monde; il a bien eû le mauvais cœur de rompre avec moi, après

une amitié de plus de vingt années, que lui-même confesse lui avoir été utile & honorable par mille sortes d'offices ardens, & cordiaux.

Quant à l'expedient que M. le Chancelier pourroit prendre pour tout terminer, bien que je croye que la fécondité de son esprit lui en puisse fournir un grand nombre, le seul neanmoins que m'offre la sterilité du mien, seroit qu'il lui plût faire remplir les deux places qui vaquent, en un même jour, & en une même séance; l'une par M. *Boileau*, & l'autre par celui qui en avoit été jugé digne: en leur laissant l'appa-

rence de liberté de se déferer l'un à l'autre l'avantage de passer & de parler le premier; & stipulant neanmoins que M. Boileau n'accepteroit point la civilité de l'autre, lequel ainsi passeroit & parleroit le premier : par-là, chacun auroit son compte, & sans l'emporter l'un sur l'autre de hauteur, on se pourroit raprocher, se joindre à l'amiable, en couvrant le passé d'un éternel oubli. Demander plus que cela aux Partisans de M. Boileau, ce seroit leur demander ce à quoi ils ne consentiroient jamais. J'en connois plus d'un qui se relâcheront mal vo-

lontiers jusques-là, dans le tort qu'ils estiment que lui font ceux qui se sont opposez à sa reception après l'agrément de M le *Chancelier*, & l'approbation de la Compagnie ; mais moi qui cherche la paix par toutes les voyes honnêtes, & qui improuve la rigueur tenduë des uns & des autres, comme contraire à la Morale & au Christianisme, je conclus qu'on la sacrifie au bien commun, & aux Exercices Académiques, dont la subsistance dépend absolument d'une réünion cordiale ; & qu'il faut compter pour détruits, si l'on ne se sert de ce moyen,

ou de quelque autre auſſi doux & auſſi recevable, c'eſt M. ce que j'aurois propoſé à Monſieur le Chancelier, s'il m'avoit commandé de lui en dire mon opinion; & j'ai été bien aiſe de vous l'expliquer, afin que ſi vous la croiez raiſonnable, vous preniez le tems de la lui repréſenter avec cette façon adroite qui me manque, & qui vous eſt plus naturelle qu'à qui que ce ſoit. Je ſuis avec toute l'eſtime poſſible.

IV. LETTRE.
A D. LANCELOT.

Religieux Benedictin de l'Abbaye de Saint Cyran.

Du 10. Septembre 1659.

MONSIEUR,

Comme je vous avois offert mon petit ministére avec sincerité pour la revision de votre *Grammaire Espagnole*, vous avez pû sans aucun scrupule me l'envoïer pour la voir, & pour vous y remarquer ce que je croyois digne d'être retouché. L'importance est de sçavoir si mes observations meriteront d'être suivies, & s'il n'auroit pas mieux

valu pour vous de ne me les avoir point demandées, mais il n'y a pas un grand mal à cela, parce que vous ſerez toujours juge de mes jugemens, & ne vous y arrêterez qu'autant que vous les trouverez équitables. Je ne m'y ſuis auſſi engagé, & je ne vous les envoye qu'à cette condition-là. Entre ce qu'on y peut nommer fautes, il y en a pluſieurs de Copiſtes, que j'ai marquées, en partie ſur mon papier, & qu'en partie j'ai corrigées ſur le vôtre: il y faudra regarder de fort près lorſqu'on imprimera, car la Grammaire étant le fondement de tout le reſte, la

moindre erreur d'Ortographe même influë sur tout ce qui est bâti dessus : j'ai douté de quelques mots s'ils étoient Castillans ou non, en voiant quels ils sont, vous justifierez par vos Auteurs si j'ai eû raison de douter, & vous y réglerez par eux, plûtôt que par moi, qui depuis trente années n'ai point eû d'application à cette langue ; de sorte que je puis facilement m'être abusé. Il m'a semblé que vous y aviez employé quelques termes si vieux, qu'ils n'ont plus d'usage, & mon opinion seroit, qu'il ne les faudroit point mettre, ou qu'il les faudroit noter. La

Méthode m'en a paru excellente à votre ordinaire ; & je me fais violence de ne vous la pas loüer. J'aurois voulu que vous y eussiez fait un Chapitre particulier du mélange de l'Arabe avec ce langage, ç'auroit été pour vous une occasion de montrer de l'érudition. N'auriez-vous point pû traiter plus amplement des irréguliers, soit dans les mots, soit dans les Syntaxes ; & vos Auteurs ne vous secouroient-ils point en cela ? Plus une Langue en a, plus elle est élegante ; les dérogations à la régle, quand elles sont établies, faisant leurs principales figures de

diction. Pour l'art Poëtique de cette Langue, je n'en ai point vû de faite *ex professo*. Voici les lumieres que je vous en puis donner de ce qui me reste en la mémoire. Avant Boscan & Garcilasso de la Vega, les Espagnols ne connoissoient aucune forme poëtique, de celles qui depuis ont eû vogue chez eux, & qu'ils ont prises de Petrarque, & des Italiens qui l'ont suivi. Boscan a le premier tenté le Sonnet ; & à mon avis, Garcilasso l'Eglogue en rime tierce. Avant cela, on ne voyoit chez eux que des *Romances*, *Coplas*, *Redondillas*, *Legudillas*, *Glosas*, & quelques

autres ſemblables formées à l'antique : maintenant ils les ont preſque toutes abandonnées pour ſuivre les Italiennes : leurs Comédies ſont rimées, & non pas en longs Vers, ou rimes plates, comme les nôtres en petits, & rimes, en quatrains, dont le premier vers répond au quatriéme, & le ſecond au troiſiéme : ils ont admis les *Saruccioli* & les *Scioti* des Italiens, deſquelles ils tiennent auſſi ceux des onze ſyllabes : quelques-uns ont rangé l'Octave, qu'ils ont encore empruntée d'eux, d'une maniere differente de la leur, pour l'entre-las des rimes : ils ont

inventé dans leurs Romances les assonances, qui régnent d'un même son depuis le 2. 4. 6. &c. en cet ordre jusqu'à la fin. Le 1. 3. 5. &c. n'ayant point d'obligation à rimer ensemble de rimes parfaites, ni même d'imparfaites. J'ai vû quelques lambeaux d'un Art poëtique en petits vers, composé par *Lopez de Vega*, mais je crois que cet Art est pour le dessein, & non pas pour la versification. L'Auteur de la *Picara Justina*, qui étoit un Licençiado de beaucoup d'esprit & de sçavoir, est celui qui vous pourra le plus éclaircir de ces differentes formes

poëtiques ; car il a affecté d'en donner un essai de chacune dans tous les Chapitres de son Livre ; si vous ne l'avez pas, je vous en accommoderai volontiers : enfin vous devez toucher cette matiere autant à fonds que vous le pourrez : ce sera un grand ornement à votre Ouvrage, & il le rendra plus instructif & plus curieux qu'aucun de ceux qui ont été faits en ce genre-là. Sur tout je vous exhorte à faire une ample Préface qui embrasse tous les motifs que vous avez eûs en le composant pour le rendre accompli. Je suis toujours pour les Préfaces discouruës

& ſolides, le Lecteur en eſt conduit, comme par la main, à l'intelligence du Livre; & l'Auteur y a moyen de faire voir ſa richeſſe & ſa conduite à l'employer; mais je vous y exhorte ſans neceſſité. Vous vous y portez aſſez de vous-même, & toutes celles que nous avons vûës de vous m'ont trop fait voir de quelle ſorte vous vous en ſçavez acquitter. Il vaut mieux que je finiſſe par la proteſtation, que ſi j'ai été téméraire en vous reprenant, ou en vous conſeillant, ce n'a été que par votre ordre, & comme elle. V. &c.

V. LETTRE.

AU MESME.

Du 21. Decembre de la même année.

MONSIEUR,

Vous avez fait une extraordinaire diligence pour extraire D. Juan *Diaz Renſigo* : ce que vous y avez trouvé de propre à vôtre deſſein touchant la Poëſie Eſpagnole, & ſelon que vôtre travail eſt étendu, on le jugeroit le travail de trois fois autant de tems que vous n'y en avez donné, mais vous avez une ſi grande habitude à bien faire,

que les choses les plus difficiles vous sont aisées, & que vous ne faites pas tout seulement bien, mais encore promptement. J'ai lû ce travail avec attention comme les précedens, pour ne vous manquer non-plus en cette rencontre qu'aux autres, puisque vous desirez cette assistance de moi : Tout m'en a semblé accompli, à quelques petits scrupules près que vous trouverez dans le papier qui accompagnera cette Lettre : Quant aux éxemples il y en a peu de beaux & de rians, mais il n'y en a pas un qui ne puisse servir à l'intention de donner des modéles de ces diver-

ses

ſes formes de Poëſies ; de vous en fournir d'autres, il me faudroit faire une trop longue étude, & mes affaires ne me le permettent pas ; ces heures mêmes que j'y ai emploïées étans priſes ſur le tems deſtiné à l'ouvrage que vous ſçavez, & qui fait mon occupation néceſſaire. Je vous dirai ſeulement que de la plûpart de ces formes Poëtiques, vous en trouverez de beaucoup plus nobles & plus galantes dans *Boſcan*, dans *Garcilaſſo de la Vega*, dans *Monte-Mayor*, *dans Gilles Polo*, *Villa Mediana*, dans *Lopez de Vega*, dans *Gongora*, & ſi vous les y prenez, pour les mettre à

la place de ces autres, comme je vous le conseille, je serois d'avis que pour autoriser l'ouvrage, aussi-bien que pour l'aigaïer, vous missiez le nom de l'Auteur à chacun. Je vous sçais bon gré au reste d'avoir passé l'éponge sur toutes ces autres formes ridicules, pueriles & gothiques des vers retrogradez, d'Echos & de Labyrinthes, &c. & de vous être contenté de les nommer, pour faire voir que vous ne les ignoriez pas, & pour avoir lieu de les condamner : même le tems où vivoit *Boscan*, & *Garcilasso* son ami, est depuis 1500. jusqu'à 1543. J'en ai les preuves assûrées qui seroient

longues à déduire : ce ſont les Peres de la belle Poëſie eſpagnole qui ont preſque ſeuls mêlé l'érudition au beau naturel : les autres bons, outre ceux que je vous ai marqués ci-deſſus, ſont *Caſtillejo*, *Ercilla*, *Jauregni*, *Juan Ruſo*. Entre les vieux, & plus vieux de cent ans que tous ceux-ci, ont fait cas de *Juan de Mena*, & de *Yorge Morique*, & de pluſieurs Romances ſans nom. Pour leurs bons Auteurs de Proſe, je mets le Jeſuite *Mariana* à la tête, il eſt pur & grave ; & a rendu ſa langue nombreuſe & capable de la periode ſelon l'art des anciens : il y a affecté l'Archaïſ-

me, mais il l'a fait exprès pour soûtenir son stile historique par la gravité; la Prose de *Montemayor* est aussi très correcte, celle de *Lopez* ne lui en doit gueres, celle de cet Allemand qui a composé le *Gusman*, l'est au dernier point; & s'il avoit eû la teinture de Lettres que l'on remarque en *Mariana*, il l'auroit peut-être passé; il cloche dans le nombre faute d'art, il pêche dans l'excès des digressions lâches & foibles. *Lazarillo de Tormes* pour la premiere partie, est un chef d'œuvre de la langue & sent plus son homme lettré. Le *Sarao de Carne Volendas* est bien écrit, il y a encore une

Hiſtoire de Juan II. de Portugal d'un ſtile fort élégant & de l'air des bons anciens. Il y en peut avoir d'autres, deſquels je ne me ſouviens pas; ou qui ne ſont pas venus à ma connoiſſance. Je ne vous dis rien de Grénade, ni de la B. Thereſe, car je ſuis tout à fait de vôtre avis ſur leur ſujet. J'oubliois Ribadaneira, qui parle très-bien ſa langue, & eſt entre leurs meilleurs; Ce *Heros* de *Gracien* m'étoit tout à fait inconnu. Generalement les Modernes Eſpagnols ſont corrompus dans leur ſtile, & tombent dans ces figures bizarres & forcées dont vous accuſez juſtement celui-ci,

comme les Italiens modernes ont fait le *Malvezzi*. *Quevedo* est assez de ces gens-là, quoiqu'un peu moins que la plûpart des autres. Je suis, &c.

VI. LETTRE.

A M. CONRINGIUS.

à Helmſtad.

Du 30. Janvier 1673.

ENtre ces excellentes piéces que vous m'envoiez, j'en ai remarqué deux de notre Jean Bodin, qui, je crois, vous doivent la lumiere, car je n'en ai jamais oüi parler. J'ai bien vû ſon dernier Ouvrage manuſcrit dans la Bibliotheque de M. du Harlay, Procureur Général au Parlement de Paris, ſous le titre de *Divinarum*

rerum Arcanis, qui fut trouvé après la mort dans son Cabinet, & qui depuis étoit tombé entre les mains de feu M. Grotius, où dans un Dialogue divisé en sept & que pour cela il nomme *Eptaplomeres*. Il agit de toute sorte de Religions, & par celui qu'il rend le tenant de la Juive, il paroît, ce que j'avois toujours crû, dès que je lûs son Livre de la *Methode de lire l'Histoire*, qu'il étoit Juif très-renfermé. Ceux qui ont ce Livre en font grand mistere, & il faut être de leurs amis, pour le leur prêter. C'étoit un homme

me de grande lecture, & de profonde érudition, & qui a fait honneur à sa Patrie & à son siécle par ses autres compositions. Après avoir publié sa République en François, il la traduisit & l'écrivit lui-même en Latin. L'Albergati s'est offert d'y répondre, *sed impar congressus*.

VII. LETTRE.

HERMANNUS CONRINGIUS.

Joanni *Capellano.*

24. Apr. 1673.

REctè tandem traditos, quos misi libros tres, plurimum lætor; utinam & lectio eorum haud displiceat. Bodini *liber pridem excidit manibus & penè etiam memoria Hominum, cum tamen sit non minus, quàm illius viri alii, multa refertus Eruditione. Liber illius M S de* Arcanis Rerum Divinarum, *quamvis inventu, rarissimus, in meam quoque Bibliothecam pervenit, eoque non ni-*

hil de illo memoravi, cum in Præfatione; tum in censura Librorum Politicorum Bodini, *hujus Libelli editioni præmissa. Inter* Epistolas Grotii ad Gallos 158. *ad Joa.* Cordesium, *Canonicum Lemovicensem rectè tecum, mecumque de Libro illo judicat. Infra laudem certè est eam qua non nulli Athei scriptum prosequuntur. Ego Religionem Christianam, quatenus illa sacris Litteris continetur, non minùs firma arbitror demonstratione ostendi posse, quam est illa Mathematicorum. Sententiam meam apertiùs proposui* p. 393. 394. 395. *operis mei Epistolici. Quin & singulari libello pugnare ejusmodi demonstrationibus pro veritate Reli-*

gionis Christianæ *adversus omnes segreges, adeoque & Judæos pridem paratus sui, jamque fecissem; nisi negotia impedivissent.* Bodino *Cavillationes Judaïcas haud fuisse ignotas rectè judicas: assentior autem* Grotio *non debere illas lectioni Librorum Judaïcorum, sed familiari cum non nullis Rabbinis conversationi, quanquam in Gallia illi non nisi clàm soleant commorari. Opus* Bodini *de Republica longo intervallo hunc de* Arcanis *Librum superat, ideoque* Albergati *conatus plerosque securè spernit: forte tamen nec tu meam, quam de illo tuli sententiam, improbabis.*

VIII. LETTRE.

A M. CONRINGIUS.

Du 1. Juillet 1673.

J'Ai vû avec grand plaisir les trois nouveaux Livres que vous m'avez envoyez; où je vous ai trouvé le même excellent Ecrivain, que dans la foule de vos autres Ouvrages. Je n'en attends pas moins des autres que vous me faites esperer; leur beauté & leur bonté ne me surprennent pas. Je ne suis surpris que de leur multitude, en quoi vous êtes bien éloi-

gné d'avoir de ſemblable en fécondité. Je n'euſſe pas crû que hors de Paris il y eût eû un Exemplaire de l'*Eptaplomeres* de *Bodin* ; mais puiſque vous l'avez entre vos M S S. vous les pouvez regarder comme un tréſor, du moins en rareté. Il fit d'abord ſa *République* en Langue vulgaire ; depuis il l'a traduiſit en Langue Latine plus correcte, & augmentée d'un Livre qui ne fait point de tort aux autres ; & je crois que c'eſt cette Edition-là, que vous avez. Pour ſa Religion, il étoit certainement Juif en l'ame ; car en France on n'en ſouffre point la

publique Profession, comme on fait en tant de lieux: Sa mere lui en avoit inspiré la créance, étant de ces Juives que leurs biens retiennent dans les Provinces, qui s'y habitent pour suivre leur mari, étrangers principalement, Marchands Portugais qui s'y viennent établir. On en connoit particulierement à Roüen plusieurs, qui pourvû qu'ils paroissent Chrétiens, & sans scandale, ne sont point inquietez par les Magistrats, dans la vûë de ne pas affoiblir le commerce de la Ville. Le génie & la vaste érudition de *Bodin* l'ont fait opiniâtrer dans son Judaïsme

jusqu'à la mort : & on trouva seulement après lui ce Dialogue qui l'en convainquoit. J'ai vû encore de lui un Abregé de Physique, qui n'est pas méprisable.

IX. LETTRE.

HERMANNUS CONRINGIUS ad Jo. CAPELLANUM.

Helmſt.

d. 1. Aug. 1673.

QVæ de Bodino *narras ex nemine hactenus intellexeram : à Chriſtianis illum ſacris fuiſſe alienum & faviſſe Judæis pridem ſui ſuſpicatus ; credidi autem hominem nulli religionum quæ vulgò ſunt in pretio totum fuiſſe addictum ; ſed coluiſſe tandem cum malis geniis familiariùs aliquod commercium. Judæorum clandeſtinas Reliquias ſupereſſe in Galliis, etiam ſit mihi veroſimi-*

le ex iis quæ narrantur de Judæis illis qui pulsi Hispania à Ferdinando *Rege in Narbonensem Provinciam se receperunt; horum enim pars fertur simulata Christianis sacris. Accessise compendium Physicum mihi ignotum; quod autem naturæ Theatrum inscripsit, pauloque ante obitum dedit pridem mihi lectum fuit & quantivis prætii æstimatum.*

X. LETTRE.

A. M. CONRINGIUS.

Paris.

Du 1. Septembre 1673.

BOdin étoit Juif, mais couvert, tant qu'il a vêcû. Je m'étois mépris en vous nommant ſon *Theatre* du nom d'abregé de Phyſique. Le premier de ſes Ouvrages fut la Verſion en Vers hexametres Latin d'*Oppian*, accompagné d'un petit Commentaire : Le ſecond fut ſa *Méthode de l'Hiſtoire*, le troiſiéme la *République* Françoiſe & Latine, Le quatriéme *Sa De-*

monomanie Françoise & Latine ; le cinquiéme le *Theatrum*, & le dernier posthume son *Eptaplomeres* que vous avez.

§ On peut voir sur le Judaïsme de *Bodin*, une Dissertation de M. *Vogtius*, dans un Livre imprimé en 1717. à Witteb. *in* 8°. intitulé *Apparatus Litterarius*.

MEMOIRE, DE QUELQUES GENS DE LETTRES, VIVANS EN M. D. C. L X I I.

Dressé par Ordre de M. Colbert.

I.

HEDELIN, Abbé d'Aubignac. (a)

C'Est un esprit tout de feu, qui se jette à tout, & qui se tire de tout, sinon à

(a) François *Hedelin*, Abbé d'*Aubignac*, & de *Maimac*, mort le 11. Mars 1673. dans la quatre-vingt-uniéme année de son âge. Voïez sa Vie inserée dans *les Memoires de Litterature de M. de Sallengre*, tom. I. Part. II p. 284. Ce petit

la perfection, au moins, en-

Morceau est assez curieux, mais on n'y a pas éclairci suffisamment ce qui regarde l'Académie que cet habile homme avoit établie chez lui. Le passage suivant tiré des premiers Mercures Galans de l'année 1672. qui sont extrémement rares, mettra au fait.,, Puisque vous souhaittez, Madame, qu'après vous avoir entretenu de l'Académie Françoise, je vous dise quelque chose de celle de M. l'Abbé d'*Aubignac*, dont vous avez, dites-vous, oüi parler confusément. Je vous dirai qu'elle s'appelloit l'Académie des Belles-Letrés, & que son institution étoit pour éxaminer les Ouvrages d'Eloquence & de Poësie. On y faisoit le premier jour de chaque mois un Discours sur la diversité des conditions où l'Eloquence se trouvoit nécessaire. Le premier Discours échût à M. *Blondeau*, Avocat au Parlement; il le fit sur l'éloquence du Bareau, & s'en acquita très-bien, dans la grande Salle de l'Hôtel de Matignon, devant une Assemblée composée de plusieurs personnes de qualité de l'un & de l'autre sexe. M. le Marquis de *Vilaines* se fit admirer un mois après lui, sur l'Eloquence militaire; l'impression qu'on a faite de ce Discours, est une marque de sa bonté; c'est pourquoi je n'en parlerai point, & passerai au troisiéme qui échût à M. l'Abbé de *S. Germain*: Les deux autres aïant fait des Discours qui regardoient leur profession, cet illustre Abbé en voulut faire un sur l'Eloquence de la Chaire: il eût un succès très-avantageux, & qui satisfit merveilleusement toute la belle Assemblée,

ſorte qu'il y a plus lieu de

,, qui l'entendit. M. *Perachon* ſe fit admirer un
,, mois après, & les Académiciens donnerent de
,, mois en mois des marques de leur eſprit & de
,, leur érudition. A la fin de ces Diſcours, on li-
,, ſoit des Ouvrages de Poëſies, compoſez par
,, quelques-uns de Meſſieurs de l'Académie.
,, Voici les noms de ceux qui la compoſent: M.
,, l'Abbé d'*Aubignac*, Directeur; M. de *Vau-*
,, *morieres*, Sous-Directeur; M. *Gueret*, Secre-
,, taire de l'Académie; Feu M. le Marquis *du*
,, *Chaſtelet*; M. le Marquis *de Vilaines*; M. le
,, Marquis d'*Arbaux*; M. *Petit*, Directeur, après
,, M. l'Abbé d'*Aubignac*; M. *Perachon*, Avocat;
,, M. l'Abbé *de Villars*; M. l'Abbé de *Villeſerain*,
,, à preſent Evêque de Senez, Directeur après M.
,, *Petit*; Feu M. l'Abbé *Ganaret*; M. *de Lau-*
,, *nay*; M. *Carré*, Avocat au Parlement; M. *Ri-*
,, *chelet*; M. *du Perier*; Feu M. *Baurin*, Avo-
,, cat au Conſeil; M. *Barallis*, Medecin; M. l'Ab-
,, bé de *S. Germain*. Cette illuſtre Académie a
,, été rompuë depuis que Monſieur l'Abbé de
,, *Villeſerain* a été nommé à l'Evêché de Se-
,, nez. On avoit eû deſſein quelque tems aupa-
,, ravant d'y faire entrer des femmes; & l'on
,, propoſoit Madame de *Villedieu*, dont les Ou-
,, vrages font tous les jours tant de bruit; on
,, comptoit auſſi Madame la Marquiſe de *Gui-*
,, *bermeny*, fille de M. le Marquis de Vilaines:
,, Elle a l'eſprit pénétrant & délicat, & l'on ne
,, peut aſſez la loüer. On n'oublioit pas Madame
,, la Marquiſe des *Houlieres*.

M. l'Abbé d'*Aubignac* avoit eû deſſein d'obte-

le louer, que de le blâmer. Il prêche, (*a*) il traite de la Poëtique, (*b*) il fait des Romans propres

nir des Lettres-Patentes pour l'établissement de cette Académie : il adressa même un Ouvrage au Roi, qui est intitulé : *Discours au Roi, sur l'établissement d'une seconde Académie dans la Ville de Paris, par Messire François Hedelin, Abbé d'Aubignac.* Paris, Du Breuil & Collet 1664. *in* 4°. pag. 51. Ce Discours est divisé en dix-huit sections. Les douze premieres ne roulent que sur des réfléxions generales touchant l'utilité des Sciences dans un Etat, & la protection que leur doit accorder un Prince qui aime la gloire de ses Peuples. Les Sections suvantes ont pour objet de persuader que la seule émulation peut faire fleurir les Arts, & que ce seroit l'éteindre, que de refuser d'établir une nouvelle Académie, sous prétexte qu'il y en a déja une. Cette Piece est bien écrite.

L'Abbé d'*Aubignac* avoit été Precepteur du Duc de *Fronsac*, tué devant Orbitelle. Ce jeune Seigneur lui avoit laissé une pension de 4000. livres à prendre sur tous ses biens, mais on la lui disputa après la mort de son Eleve. *Voiez* la Requête qu'il adressa en 1647. à M. *le Prince*, qui se trouvoit heritier. C'est un petit *in* 4°. de quarante pages.

(*a*) On a de lui quelques Oraisons-Funebres, comme celles de l'Amiral de *Brezé*, & du Marêchal de *Rantzau*.

(*b*) Il n'y a gueres de livre plus connu que *Sa Pratique*

propres & allegoriques. (*a*) On a vû des Comédies de lui, (*b*) & quelques Sonnets assez approuvez. Il a pour tout cela un assez grande érudi-

Pratique du Théatre, imprimée d'abord à Paris, *in* 4°. en 1669. depuis en 1715. à Amsterdam, chez Jean-François *Bernard*, en deux volumes *in* 8°. il y a encore *quatre petites Dissertations sur trois Tragedies de Corneille* qui ont paru *in* 12. en 1663. & qui ne servent pas peu à éclaircir plusieurs points de la Poëtique du Théatre.

(*a*) Comme la *Macarise*, Furetiere avoit donné à l'Auteur des Vers, pour mettre à la tête de son Livre ; cependant l'Abbé d'*Aubignac* insensible à cette marque d'amitié, le dénigroit partout : ce qui produisit la petite Epigramme suivante.

HEDELIN, *c'est à tort que tu te plains de moi,*
N'ai-je pas loué ton Ouvrage ?
Pouvois-je plus faire pour toi,
Que de rendre un faux témoignage ?

(*b*) Il falloit dire des Tragedies. Elles sont intitulées *Zenobie*, & *Sainte Catherine*. La premiere est de 1647. & la seconde de 1650. mais loin d'avoir été approuvées elles ont attiré à l'Auteur plusieurs traits assez piquans. *Voiez* la premiere Notte sur le Chant de l'*Art Poëtique de M. Despreaux*.

tion, & ſon ſtile n'eſt pas des pires : il commença à ſe faire connoître par une conteſtation que *Menage* & lui, eurent enſemble ſur une Comedie de *Terence*, (*a*) dont le Procés a été public.

II.

MENAGE. (b)

Plus ſçavant qu'*Hedelin*, dans les deux langues ancien-

(*a*) Sur la durée de l'*Heautontimorumenos*. Les écrits qui parurent ſur cette querelle ont été réimprimez à la ſuite de l'édition de la Pratique du Théatre, faite en Hollande ; mais ces Pieces ſont mal arrangées. *Voïez* le Journal Litteraire, Tome 6. premiere Partie, p. 60.

(*b*) Gilles *Ménage*, mort à Paris le 23. Juillet 1692. âgé de 79. ans. M. *Ménage* ſe vantoit d'être l'homme du monde dont on avoit le plus dit de bien & de mal. *Voïez* ſur cet homme celebre en ſon temps, *Baillet*, *Jugement des Sçavans*, tom. 2. p. 477. 658. & 679. tom. 3. p. 205. tom. 5. p. 365. *les Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire de M. Ménage*, imprimez à la tête du *Menagiana*, l'Article que M. *Bayle* en a donné, &c.

nes, mais beaucoup moins habile dans les choses & dans le raisonnement; faisant seulement profession de critique pour le langage, & non pour le sçavoir, ni historique, ni poëtique, ni philosophique. Aussi n'a-t'il jamais rien fait de lui-même, qui ne fût où imité, ou derobé d'autrui, comme l'ont convaincu ceux à qui il a eû affaire, & qu'il a provoqué par son procedé méprisant & mordant. Son ambition est de passer pour consommé dans le grec & dans le latin, dans le François & dans l'Italien, dans lesquelles langues il a affecté de faire des Vers qui sont bons;

parce qu'ils ſont compoſez de lambeaux d'Auteurs, que ſon travail & ſa memoire, qui lui tiennent lieu d'eſprit & de ſens, lui fourniſſent. Sa hardieſſe néanmoins, & l'aſſemblée qu'il tient chez lui une fois la ſemaine, lui donnent quelque rang entre les Lettrez; & il ſe le conſerve avec le ſoin le plus grand du monde, toûjours prêt à rompre avec ceux qui ne ſont pas dans ſes paſſions, & dans ſes ſentimens. Il n'eſt capable d'aucune entrepriſe où il faille du deſſein, de l'ordre, de l'haleine & de l'élévation; & tout ſon fait ſe réduit à une Elegie, à une Epitre, à un

Epigramme; la vie de *Mamurra* eſt une pure copie de celle de *Diogene Laerce*, & n'eſt bonne que par-là.

III.

L'Abbé de PURE. (a)

Eſt un homme qui a de la facilité dans le ſtile : mais qui n'eſt pas encore achevé : on verra dans ſa traduction de *Quintilien* le progrés qu'il y a fait, & ce qu'on s'en peut promettre.

(*a*) Michel *de Pure*, Lionnois, & plus connu par les Satyres de Deſpréaux qu'il s'aviſa très-mal-à-propos de choquer, que par un aſſez grand nombre d'Ouvrages. La traduction de *Quintilien* ici annoncée n'a eû aucun ſuccès, & M. l'Abbé *Gedoin* a raiſon de dire dans la Préface de ſa verſion de ce même Ouvrage, que le ſilence eſt ce qu'il y a de plus honorable pour l'Abbé *de Pure*.

IV.

BOYER. (a)

Est un Poete de Theatre qui ne cede qu'au seul *Corneille* en cette profession, sans que les défauts qu'on remarque dans le dessein de ses pieces, rabatent de son prix ; car les autres n'étant pas plus reguliers que lui en cette partie, cela ne lui fait point de tort à leur égard : il pense fortement dans le détail, & s'exprime de même. Ses Vers ne se sentent point du vice de son païs, il ne travaille guere en Prose.

(*a*) Claude *Boyer*, mort en 1698. ne mérite guere les éloges qu'on lui donne ici ; & le détail de ces Pieces en est aussi détestable que l'œconomie.

V.

QUINAULT. (a)

Est un Poëte sans fond & sans art, mais d'un beau naturel, qui touche bien les tendresses amoureuses.

VI.

Le jeune CORNEILLE. (b)

A force de vouloir surpasser son aîné, tombe fort au-dessous de lui, & son éléva-

(*a*) Philippe *Quinault*, mort en 1689. le jugement que M. *Chapelain* en porte ici me paroît trop favorable : il ne s'agissoit point encore de ses Opera, qui méritent certainement notre estime, mais de ses Tragedies où l'amour parle souvent un langage étrange.

(*b*) Le défaut du jeune *Corneille* n'est pas de se vouloir trop élever ; c'est au contraire de rester dans le genre médiocre. Il faut convenir cependant que plusieurs de ses Tragedies se revoïent encore avec plaisir, & que celles de nos Poëtes d'aujourd'hui qui ont le plus de succès, ne valent pas *Ariane* ni *le Comte d'Essex*. Thomas *Corneille* est mort en 1708.

tion le rend obſcur ſans le rendre grave.

VII.

MOLIERE.

Il a connu le caractere du comique & l'execute naturellement. L'invention de ſes meilleures Pieces eſt imitée, mais judicieuſement, ſa morale eſt bonne, & il n'a qu'à ſe garder de la ſcurrilité.

VIII.

GILBERT.

Eſt un eſprit délicat, duquel on a des Odes, de petits Poëmes, & pluſieurs Pieces de Théatre pleines de bons vers; ce qui l'avoit fait retenir par *la Reine de Suede*, pour Secretaire de ſes Commandemens.

mandemens. Il n'a pas une petite opinion de lui.

I X.

PETIT. (a)

Eſt un paſſable Phyſicien entre les plus exhauſſez, & dans les mécaniques obſervations, car dans toutes les experiences des choſes naturelles, art de guerre & fortifications, on n'en voit point de plus ardent & de meilleure foi que lui.

(*a*) Pierre *Petit*, natif de Touraine, & non pas de Bourbonne, comme l'a dit *Wittennius* dans ſon *Diarium Biograph.* a été un des plus grands Humaniſtes du XVII. Siecle; bon Méchanicien, grand Poëte, excellent Critique, il méritoit que M. *Chapelain* parlât de lui en termes un peu plus honorables. Il eſt mort le 13. Decembre 1687. âgé de 71. ans.

X.

BENSERADE.

A peu de ſçavoir, mais pour de l'eſprit on n'en ſçauroit avoir d'avantage. Dans ſa jeuneſſe il fit une *Cléopatre* qui réüſſit aſſez, (*a*) depuis il s'eſt tourné à la Poëſie enjouée (*b*) & il y excelle de ſorte qu'aucun ne tente de le ſuivre en ce genre là.

(*a*) Il a fait encore d'autres Pieces de Theatre, comme *la mort* d'*Achille*, *Yphis & Iante*, *Guſtave*, *Méléagre*, & *la Pucelle* d'*Orleans*.

(*b*) Ce n'eſt pas dans la Poëſie enjoüée, c'eſt dans la Poëſie galante qu'il a excellé. M. *Coſtar*, art. XX. de *la Liſte des Gens de Lettres*, preſentée au Cardinal Mazarin, avoit déja dit, „ ſes „ Vers ne ſont pas fort bien tournez, mais ils „ ſont ſi pleins d'eſprit, & ont un air ſi galant, „ qu'ils l'emportent au-deſſus de tous les autres „ au jugement de la Cour. Iſaac de Benſerade eſt mort en 1691. *Voiez* ſa vie à la tête de l'édition de ſes Ouvrages, faite à Paris en 2. volumes *in* 12. M. l'Abbé *Tallemant* eſt Auteur de cette Vie.

X I.

SORBIERE. (a)

Il n'eſt pas ſans lumiere & ſans ſçavoir, mais il ne voit & ne ſçait rien à fonds, & donnant à tout, il parle à tâtons des choſes qu'il ignore, comme eſt la Philoſophie ancienne & nouvelle, qu'il ne fait qu'effleurer; celles même dont il a quelque connoiſſance, comme l'hiſtoire dès bonnes Lettres, & les nouvelles publiques; tout ce qu'il fait a pour but la fortune, & point la gloire; ce qui eſt cauſe qu'il paſſe par tout pour adulateur de ceux dont

(a) *Voïez* la Vie de M. de *Sorbiere* au-devant du *Sorberiana.*

il eſpere : & pour ſatyrique contre ceux qui ne lui donnent pas ce qu'il prétend. Son ſtile latin eſt aſſez pur & noble, & il parle mieux françois que le commun des Languedociens.

XII.

SAUVAL. (a)

Eſt un Ecrivain de grand travail, & qui ne réüſſit pas mal dans celui qu'il a entrepris des Antiquitez de Paris ; dans leſquelles il étalle mille curioſités qui ſans ſa conſtante activité feroient demeurées enterrées. Il n'a pas un

(*a*) Henri *Sauval*, dont on a publié en 1724. en 3. vol. *in fol.* les Antiquitez de Paris. M. *Chapelain* a très-bien jugé de ce travail.

ſtile formé, par fois il l'enfle pour l'orner en des lieux où la ſimplicité du ſtile eſt ſurtout requiſe : ainſi il y a encore quelque diſtance de lui à un Ecrivain parfait, quelque choſe qu'il en croïe.

XIII.

DOUVRIER. (a)

C'eſt un eſprit ardent, que l'imagination emporte ; & qui auroit beſoin d'un peu de plomb. Il a de l'eſprit naturel, quelque ſçavoir, un ſtile latin pur & très fleuri ; & pour le françois il ne l'a pas moins bon que ſon compatriote *Sorbiere* : perſonne ne

(a) C'eſt le même qui a donné le *Plaute ad uſum* en 1679. M. *Baillet* le nomme mal M. *de Lœuvre*.

fait mieux que lui des Inſcriptions latines pour des Tombeaux ; il s'eſt auſſi adonné à faire des Deviſes, où il ne rencontre pas mal, ſans ſçavoir pourtant les regles, à ce qu'il dit lui-même. S'il n'étoit point rempli de ſi bonne opinion de lui, & ſi admirateur de ſes propres Ouvrages, il eſt ſi civil & courtois, qu'il n'y auroit guere de plus honnête homme que lui.

XIV.

THEVENOT. (a)

Il a le ſtile des négociations auſſi bien qu'il en a le genie,

(a) Melchiſedech *Thevenot*, mort en Novembre 1667. dans le cours de ſes Voïages. Outre le Recueil dont il eſt ici parlé, cet habile homme travailloit à une Hiſtoire de tous les Arts. *Voiez* le *Polyh. de Morhoff*. lib. 1. Cap. 1. p. 2.

lequel il a fortifié par les courſes qu'il a faites preſque par toute l'Europe : c'eſt une ame modeſte, & un eſprit reglé, qui ne s'attache qu'aux connoiſſances utiles & ſolides : la ſcience des Langues anciennes, & de toutes les modernes lui a découvert des tréſors qu'aucun autre François ne poſſede, & lui a donné une lumiere entiere des interests des Princes, & de ce qu'il y a de plus curieux dans leurs Etats. Il a ſur-tout une paſſion violente par l'illuſtration de la Geographie, dont il donnera bien-tôt des preuves par la publication d'un Recueil de Voïages anciens

& modernes, non-encore vûs des François, ni quelques-uns même de personne ; tous traduits par lui ou par ceux qu'il a emploïez pour avancer cet ouvrage, qui a pour but de servir de flambeau à nos navigateurs & apporter de la facilité au Commerce : il l'accompagne de Cartes trés-sûres qu'il a recouvrées, & qu'il fait graver avec soin à ses dépens : & de l'humeur dont il est, on aura de la peine à lui faire avoüer ce travail, tant il est désinteressé en cette entreprise, jusqu'à se défendre de la gloire qu'il en doit raisonnablement recevoir.

XV.

L'Abbé de MAROLLES. (a)

C'eſt un Ecrivain rapide, dont le ſtile eſt ce qu'il a de moins mauvais : il n'eſt pas ſans ſçavoir, mais il eſt ſans aucun jugement, traduit mal, ne fait rien raiſonnablement que les Généalogies.

XVI.

Le Pere YVES.

C'eſt un Capucin qui écrit purement & facilement en françois, & celui que les Moines oppoſoient à l'Evêque du *Bellay*.

(a) Michel de *Marolles*, Abbé de Villeloin, dont nous avons des Memoires fort curieux : il eſt difficile de concevoir combien de mauvaiſes traductions il a faites ; c'étoit cependant ſa fureur, & elle a trouvé une Apologiſte dans *Sorel*.

XVII.

FRENICLE.

Il écrit purement, & par plusieurs Ouvrages de Vers, a fait voir une veine aisée, mais sans fond & élévation.

XVIII.

Le Pere LE MOINE.

Il écrit assez purement en Prose & en Vers françois: mais son stile en tous deux tient de la déclamation: il est guindé, diffus, enflé, & rempli de figures vitieuses: ce n'est pas qu'il n'ait de la grandeur & de l'élévation; mais il n'a ni dignité ni gravité, ni majesté, qui sont les conditions du stile sublime & magnifique, lequel chez

lui degenere en hyperbolique, & fait paroître *Balzac* moderé, quoique cette figure lui ait été tant reprochée. Ce défaut ne lui vient que de trop d'imagination; il ne laisse pas d'être homme de mérite, & ne pêche que dans le choix & l'excés, faisant d'ailleurs honneur à sa robbe.

XIX.

CHEVREAU.

Quoiqu'il ne soit pas de la premiere Classe, il peut tenir le premier rang entre les seconds : il a du genie, du feu, du sçavoir, & soûtient bien une pensée, soit en Prose, soit en Vers françois, comme ses Ouvrages publics

des deux ſortes le témoignent.

XX.

OGIER.

Eſt un fort ſçavant homme, & un Prédicateur fameux. Il parle fort bien ſa langue, & par pluſieurs Panegyriques des Saints, qu'il a faits, & d'autres encore, il prétend être le vrai Orateur françois; & ſi ſon feu & ſa bile étoient un peu plus temperez : il auroit raiſon de le prétendre par-deſſus même.

Le Pere SENAULT. (a)

Qui a ſon principal mérite

(*a*) Fils de Pierre *Senault*, l'un des plus furieux Ligueurs, comme on le peut voir dans *les Remarques ſur la Satyre Menippée*, Tome 3. page 35. François *Senault*, Général de l'Oratoire, a été

dans la clarté & dans la pureté du langage, comme dans la douceur de ses mœurs. Par l'agrément de sa prononciation, il est suivi de la Cour.

XXI.

VATTIER.

C'est un Professeur Roïal en Langue arabique, laquelle il possede éminemment, comme le font voir les fidelles & curieuses traductions françoises qu'il a faites de l'Histoire Mahometane, & de la vie de Tamerlan : elles sont trés-estimées des Connoisseurs. Il a fait aussi une nou-

un grand Orateur ; & il avoit quelque chose de plus que de la clarté. *Voïez* son éloge parmi ceux des *Hommes illustres du XVII. Siecle*, par M. *Perault.*

velle Traduction latine du fameux Avincenne, en deux grands Volumes, fort desirée des Medecins ses Confreres, parce qu'ils esperent y trouver le vrai sens de l'Auteur, souvent corrompu dans l'ancienne.

XXII.

CARREL.

C'est un bel esprit & un sçavant homme, Poëte, Philosophe, Orateur, qui a de l'élévation en ces trois genres, & qu'on ne blâme que pour le trop grand amour qu'il a pour la liberté, & de quelque inconstance dans les travaux qu'il entreprend, & dont il est capable : sa mau-

vaiſe fortune le réduit pourtant à dépendre d'autrui, & il eſt preſentement en Eſpagne auprès de l'Ambaſſadeur de France, où il s'ennuïe faute d'occupation.

XXIII.

SPANHEIM.

Eſt né à Genêve d'un pere Allemand, attiré par les Hollandois à cauſe de ſon grand ſçavoir: le fils ne cede en érudition à aucun de ſon âge: il a été appellé par l'Electeur Palatin pour Gouverneur du jeune Prince, & depuis envoïé par lui vers les Princes d'Italie, où il eſt à cette heure & où il ſe fait honneur & à ſon Maître. Il écrit fort rai-

ſonnablement en françois ; comme on le voit par ſes Ouvrages. (*a*)

XXIV.

VARILLAS.

Eſt très-plein de connoiſſances, ſur-tout Hiſtoriques & Théologiques, & l'on a vû de lui un commencement de la politique de la Maiſon d'Autriche fort curieux & fort approuvé. Son ſtile n'eſt ni

(*a*) Ezechiel *Spanheim* a traduit les *Ceſars* de l'Empereur *Julien* en notre langue, & cette verſion feroit honneur à un François, mais ce grand homme eſt connu par des Ouvrages bien plus conſiderables ; il n'y a que le ſeul Jacques *Gronovius* qui n'ait pas rendu juſtice à ſon mérite, & qui même ait affecté de le traiter durement : or eſt-ce à M. *Spanheim* qu'un tel procedé a fait tort ?

(a)

ni poli, ni orné; mais il est sain. (*a*)

XXV.

AUBERY. (*b*)

Il écrit clairement, sensément & éxactement dans les matieres Historiques & Politiques, & l'on a vû de lui

(*a*) Antoine *Varillas*, né à *Gueret*, Capitale de la Haute Marche en 1624. & mort à Paris le 9. de Juin 1696. *V.* à la fin de *la Bibliotheque des Historiens de France*, *un Mémoire sur la Vie & les Ouvrages de Varillas.* Il contient un Catalogue éxact de ses Livres, mais on n'y a pas ramassé avec la même éxactitude les jugemens qui en ont été portez.

(*b*) Antoine *Aubery*, Avocat au Parlement de Paris, & au Conseil, mort en 1695. a donné plusieurs Ouvrages sur lesquels on peut consulter *les Vies de plusieurs Hommes illustres*, publiées en 1709. à Berlin, par M. *Ancillon*, & *le Dictionnaire de M. Bayle. V.* encore M. *Lenglet* dans son Catalogue des *Canonistes*, mis à la tête de son édition *des Libertez de l'Eglise Gallicanne*, *sa Méthode d'étudier l'Histoire*, & *le Pere le Long*, en plusieurs endroits, & sur tout p. 384.

l'Histoire des Cardinaux en plusieurs volumes, & un de la Préséance de nos Rois. (*a*) Son stile n'a ni fleurs ni élégance, & son fort est dans la fidelité, la curiosité & la solidité, n'alleguant jamais rien dont il n'ait la preuve: il est laborieux sur-tout, & homme de bien.

XXVI.

L'Abbé de LA MOTHE-LE-VAYER.

C'est un bel esprit, & qui a de la pureté & de la délicatesse dans le stile, ce qui paroît dans la Traduction qu'il a faite de *Florus*, & dans les

(*a*) En 1650. *in Quarto.*

Notes qui la ſuivent. Il eſt paſſionné pour les Lettres, & a un grand goût pour la latinité : ſa Critique eſt fine & n'eſt point maligne, & ſon genie incline autant à la Philoſophie ancienne, qu'aux Lettres humaines.

XXVII.

GODEFROY. (a)

Il eſt fils de cet excellent homme *Godefroy*, le plus conſommé dans les droits & titres du Roïaume : & il marche ſur les traces de ſon pere

(a) Denis *Godefroy*, fils de *Theodore* l'Hiſtorien, & petit fils de *Denis* le Juriſconſulte, naquit à Paris en 1615. & eſt mort à Lille le 9. de Juin 1681. *V.* le Memoire ſur la vie & les Ouvrages de cet habile homme, p. 975. de *la Bibliotheque des Hiſtoires de France* du Pere *le Long.*

avec beaucoup de capacité, & sur tout dans nôtre Histoire, dont il a donné des Auteurs considerables, avec de très-bonnes illustrations. On ne peut faillir en le considerant, & en se servant de lui en ce genre, aïant l'étude de son pere, & plusieurs Particulieres.

XXVIII.

LE LABOUREUR.(a)

C'est un très-bon Généalogiste, & qui n'écrit pas mal au stile Historique. On lui doit *les Memoires de Castelnau*, illustrez de ses curieuses re-

(*a*) Jean *le Laboureur*, né à Montmorency en 1623. & mort à Paris au mois de Juin 1675. *V.* le Pere *le Long*, *ubi sup.* p. 972.

cherches (*a*) & une nouvelle Histoire de Charles VI. de sa Traduction, il peut aussi être consideré & emploïé.

XXIX

SAINTE-MARTHE.

Est fils & neveu de Messieurs de Sainte-Marthe, ces deux fameux Historiens de *l'Histoire Généalogique de la Maison de France*. Il suit heureusement leurs pas, avec le même fonds; & par les travaux qu'il a faits, & qu'il prépare sur cette même matiere, il se montre bien digne d'eux, & mérite bien d'être considéré entre ceux que le Roi regarde favorablement.

(*a*) En 1659. en deux vol. *in fol.*

Entre ceux des Nôtres qui écrivent loüablement en langue latine, & qui ont du nom parmi les Lettres, on compte ceux-ci.

XXX.

HUET.

Il écrit galamment bien en Prose latine, & en Vers latins, & ce qu'on a vû de lui en l'un & en l'autre lui a acquis une fort grande réputation ; il publie l'*Origene* de sa Traduction, & promet beaucoup. (*a*)

XXXI.

DU PERIER.

Il fait très-bien en Vers la-

(*a*) Il a rempli ce qu'il promettoit.

tins, & de toutes les ſortes. (*a*)

XXXII.

FLECHIER.

Eſt encore un trés-bon Poëte Latin.

XXXIII.

DU HAMEL.

C'eſt un Eccléſiaſtique, excellent Phyſicien & qui traite des Corps naturels avec beaucoup de pureté en Langue latine, & ſelon les bons principes de la Chimie qui ne charlatane point. (*b*)

(*a*) Charles *du Perier*, Gentilhomme Provençal, mort à Paris le 28. Mars 1692. *V. Les Jugemens des Sçavans* de M. *Baillet* tom. V. p. 393. 394. & ajoûtez-y le *Menagiana* & le *Segreſiana* où il y a des traits originaux ſur ce Poëte.

(*b*) *V.* Son éloge dans *les Memoires de l'Académie des Sciences* dont il avoit été Secretaire année 1708.

XXXIV.

GAUMIN.

Eſt d'une vaſte & prodigieuſe Litterature, & outre les trois langues anciennes qu'il poſſede à la perfection, & entre autres la latine, où il écrit trés-élégamment, il n'y a preſque point de Langues Orientales qu'il ignore. Il eſt encore grand Orateur, grand Poëte, grand Juriſconſulte, & ſi le jugement répondoit au grand eſprit qui brille en toutes ſes productions, il auroit peu de pareils entre les Gens de Lettres. (a)

(a) Gilbert *Gaumin*, né à Moulins, mort Conſeiller d'Etat en 1667. Ajoûtez à ce que M. *Baillet* p. 297. *ubi ſup.* & tom. 2. p.459. a dit de M.

XXXV.

PETIT.

Eſt un jeune Medecin trés-grand Phyſicien, trés-ſçavant en Langue grecque, & qui écrit trés bien en latin, comme il ſe voit par ſon Traité des larmes, & on le verra encore mieux par celui de la Lumiere contre Voſſius.

XXXVI.

DES-HAYES.

C'eſt un des meilleurs Poëtes latins que nous aïons, &

Gaumin, un paſſage de la vie de *Malherbe* par *Racan*. ,, Quelqu'un lui diſant que M *Gaumin* ,, avoit trouvé le moïen d'entendre le ſecret ,, de la Langue Punique, & qu'il y avoit fait le ,, PATER NOSTER, il dit auſſi-tôt aſſez ,, bruſquement : je m'en vais tout-à-l'heure y ,, faire le CREDO, & à l'inſtant il prononça ,, une douzaine de mots qui n'étoient d'aucune ,, Langue en diſant : je vous ſoûtiens que voilà ,, le CREDO en Langue Punique ; qui eſt-ce ,, qui me pourra dire le contraire ?

T

qui a le tour & le nombre meilleur.

XXXVII.

LE FEVRE. (a)

C'eſt un très-ſçavant homme dans la Critique, & qui écrit très-purement en latin; proſe, & vers.

XXXVIII.

COTELIER.

C'eſt un excellent philoſophe & excellent Theologien, ſur-tout dans la poſitive : il a grande connoiſſance de la Langue grecque, de laquelle il a donné plus d'un Eſſai par la Traduction de quelques Ouvrages des Peres, & il écri

(*a*) Taneguy *le Fevre*, de Saumur. *V.* ſa Vi dans les Memoires de Litterature, Tom. 2. Part. 2. p. 1.

trés-bien en latin. Ses mœurs ſont douces, & ſa converſation ſage & modeſte. (*a*)

XXXIX.

LES FRERES VALOIS.

L'aîné eſt très-bon critique aux deux Langues anciennes, & a donné de trés-bons Livres au Public, ſurtout de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique. Le Cadet a la plume trés-pure, latine, & a donné l'ancienne Hiſtoire des François.

XL.

MAURY.

Eſt un Poëte latin très pur, & du genre mediocre le meilleur.

(*a*) *V.* plus bas p. 13. & ſuiv.

XLI.

LE P. MAIGNAN. (a)

C'eſt un trés-grand Philoſophe & un grand Mathématicien, & ce qui eſt aſſez rare en ces profeſſions, ſon ſtile eſt fort pur & fort net: il eſt Religieux Minime.

XLII.

LE P. RAPIN.

Il excelle dans la pureté, dans la clarté, dans le nombre & dans la délicateſſe & la pompe, quand il le faut pour les Vers, dont il a donné mille preuves, comme auſſi pour la Proſe.

(a) Minime, grand Partiſan de *Gaſſendi*. *Bayle* en a donné un bon article.

XLIII.

LE P. GAUDIN.

Eſt un aſſez bon Epigrammatiſte Latin.

XLIV.

LE P. VAVASSEUR. (a)

Celui-ci a fait autrefois le

(*a*) M. *Chapelain* avoit bien raiſon de donner au Jeſuite *Vavaſſeur*, mort en 1681. des Eloges qui pourront paroître outrez à ceux qui ne connoiſſent pas ſon mérite, mais qui paroîtront fort au-deſſous aux Gens de Lettres qui ont lû ſes Ouvrages avec quelque ſoin. Indépendamment des Poëmes dont il eſt ici parlé, ce Pere nous a donné un Livre d'*Elegies*, un Livre de *Pieces Heroïques*, & quatre Livres d'*Epigrammes*. Mais quelque réputation que lui aïent acquiſe ſes Poëſies on peut dire que ſon Traité de *Ludrica dictione*, & celui *de Vi & Uſu quorumdam verborum*, lui ont fait encore plus d'honneur. Il ſeroit à ſouhaitter que ſon Traité de *Epigrammate* eût été composé dans de meilleures vûës, auſſi-bien que ſes réfléxions ſur la poëtique du Pere *Rapin* ſon Confrere. Mais ce qu'on ne lui pardonnera jamais, c'eſt ſon *Antonius Godellus, utrum poëta*! On a recueilli en 1709. les Ouvrages du Pere *Vavaſſeur* en un vol *in fol.* à Amſterdam, & cette édition a été faite avec ſoin.

Jobus & de miraculis Christi, en plus beaux Vers Latins qu'on sçauroit voir : depuis il s'est adonné à la Prose, où il le dispute à l'antiquité.

XLV.

Le P. DE BUSSIERES.(a)

Cet autre a beaucoup de feu & d'élevation dans la Poësie Latine, & a fait plus d'un grand Poëme avec succès. Il est fleuri & pur dans la Prose, & a fait nôtre Histoire Générale fort élegament.

(a) Jean de *Bussieres*, mort le 26. Octobre 1678. aprés avoir rempli les Charges les plus honorables de son Ordre, & donné plusieurs bons Ouvrages d'Histoire : Ses Poëmes sont *Rhea delivrée, Scanderberg*, &c.

XLVI.

COSSART. (a)

On a vû peu de choſes de lui en Vers Latins ; mais ce peu eſt très-excellent.

XLVII.

FRISON. (b)

Il a fait auſſi de très-beaux Vers Latins.

XLVIII.

COMMIRE. (c)

Il en eſt de même de celui-

(*a*) Gabriel *Coſſart*, né à Pontoiſe, & mort à Paris le 10. Septembre 1674. Le Pere de *la Ruë* a publié ſes Vers & ſa Proſe, & y a joint un abregé de ſa vie.

(*b*) Leonard *Friſon*, Perigourdin, mort à Bourdeaux le 22. Fevrier 1700.

(*c*) Jean *Commire*, Tourengeau, mort à Paris le 25. Dembre 1702. âgé de 77. ans. Il ne ſera pas mal de voir ſon article dans *les Jugemens des Sçavans* de M. *Baillet*, tom. 5. n. 1538. pour balancer les Eloges que ſes Amis lui ont un peu trop prodiguez.

ci; mais on en a peu vû de tous deux.

Les Peres de l'Oratoire ont aussi de très-bons Ecrivains parmi eux, en Latin & en François, outre le P. Senault.

XLIX.

S. GENIE'.

Est un Ecclesiastique très-habile entre les Poëtes Modernes Latins, a peu de semblables en excellence, il est fleuri, clair, élegant, moral, aigu, & plein d'invention. Son stile n'est pas du genre sublime, mais de celui du milieu, avec toute la pureté & tous les ornemens necessaires. Il écrit aussi fort agréablement en Prose Lati-

ne. C'eſt l'honneur de ſa Province en matiere de Lettres.

AUTRES ECRIVAINS FRANÇOIS. (a)

I.

LA MOTHE-LE-VAYER.

Il eſt homme de beaucoup de lecture, dont il fait un grand fonds, tiré des Auteurs Grecs & Latins, Italiens & Eſpagnols, & dont il compoſe ſes Ouvrages. Son ſtile eſt clair, mais ſans élégance & ſans figures, il eſt méthodique en tout ce qu'il

(a) Les Auteurs ſuivans ſont ceux qui étoient de l'Académie Françoiſe, lorſque cette Liſte a été dreſſée.

traite, & épuiſe les matieres, quoiqu'il y mette peu du ſien. Il n'affirme guere, & ſuſpend ſon jugement à la maniere des Sceptiques, ſe contentant ordinairement d'alleguer dans les choſes le pour & le contre. A l'âge où il eſt, on ne doit pas attendre qu'il entreprenne de longs Ouvrages, quand il y auroit du génie.

LI.

DE RACAN.

Il n'a aucun fond, & ne ſçait que ſa langue, qu'il parle bien en Proſe, & en Vers : il excelle principalement en ces derniers ; mais en pieces courtes, & où il

n'eſt pas neceſſaire d'agir de tête, on ne l'engageroit pas facilement à travailler, vû ſon grand âge, ſes infirmitez, & ſes Procès qui l'exercent depuis vingt ans.

LII.

DE LA CHAMBRE. (a)

C'eſt un excellent Philoſophe, & dont les Ecrits ſont purs dans le langage, juſtes dans le deſſein; ſoutenus par les ornemens, & ſubtil dans les raiſonnemens: ſon application eſt dans les matieres Phyſiques & morales, en tant que celles-ci regardent la nature: je ne le tiens pas

(a) Marin Cureau de la Chambre, de l'Académie Françoiſe, mort en 1693.

fort dans les Politiques, & je doute qu'il fût propre à écrire l'Hiſtoire, quoique fort judicieux.

LIII.

BOURZEIS. (*a*)

C'eſt un bel Eſprit qui écriroit bien en l'une & l'autre Langue; mais il eſt tellement renfermé dans la Theologie, & ſe retire de tout, qu'il ne peut être guere regardé pour les ouvrages d'autres matieres: s'il s'y portoit neanmoins, il en rendroit

(*a*) Amable *de Bourzeis*, né à Volvic en Auvergne, de parens Catholiques; quoique le Pere *Gerberon* ait dit le contraire dans ſon Hiſtoire du Janſeniſme, a été un des plus beaux eſprits du XVII. Siecle. Nous avons de lui des Livres de *Controverſes*, des *Sermons*, des Ouvrages ſur *les diſputes de la Grace*, & quelques Morceaux de *Belles-Lettres*: il eſt mort le 2. Août 1672.

bon compte, car il a une grande vivacité, beaucoup d'ordre dans le raiſonnement, & une façon de s'expliquer très-vigoureuſe.

LIV.

GOMBERVILLE. (*a*)

Il parle très-purement ſa langue; & les Romans qu'on a vû de lui en ſont une preuve certaine: autrefois il ſembloit qu'il ſe deſtinoit à l'Hiſtoire, il faut qu'il ne ſe ſoit pas ſenti aſſez pourvû des qualitez neceſſaires pour cela.

(*a*) Marin *le Roi*, ſieur de *Gomberville*, de l'Académie Françoiſe, mort en 1674. c'eſt dans la Preface *des Memoires du Duc de Nevers* que M. *de Gomberville* parle de ſon Hiſtoire des cinq derniers Rois de la Maiſon de Valois. Je ne ſçai ſi *Gomberville*, étoit auſſi inhabile à écrire l'Hiſtoire, qu'on le dit ici.

L V.

DOVIAT.

Le Droit Canon eſt ſon fort. Il poſſede aſſez bien le François; mais il n'eſt pas de la premiere claſſe; on pourroit l'employer pour le Latin, ſur tout dans le genre hiſtorique; ayant toute ſa vie recüeilli avec ſoin des materiaux qui y pourroient ſervir utilement : ſauf à revoir & à réformer ce qu'on y trouveroit à redire.

L V I.

GOMBAVLT.

Il eſt le plus ancien des Ecrivains François vivans. Il parle avec pureté, eſprit, ornement en Vers & en Proſe,

& n'eſt pas ignorant en la Langue Latine. Depuis plus de cinquante ans il a roulé dans la Cour, avec une penſion, tantôt bien, tantôt mal payée : ſon fort eſt dans les Vers, où il paroît ſoûtenu & élevé. A force de vouloir dire noblement les choſes, il eſt quelquefois obſcur : s'il étoit guéri d'une grande maladie qui l'a abbatu, il pourroit faire quelque Ode, quelque Panegyrique, quelque Sonnet fort beaux, mais avec lenteur, en y mettant un grand prix.

LVII.

CONRART.

C'eſt un homme d'une ſin-

guliere vertu, d'un jugement tres-net en tout; ce qui le fait consulter par les plus excellens Ecrivains François, qui se trouvent bien de ses Remarques. Personne n'écrit plus purement en Prose que lui; & quoique ses Lettres ne s'élevent pas jusques à l'éloquence, car il ne sçait de langue que la sienne, & l'Italienne parfaitement, sans aucune connoissance des anciennes; neanmoins l'élegance, la pureté & l'ordre y reluise de telle sorte qu'elles sont égales en beauté & en agrémens aux meilleures que nous ayons; mais la goutte de vingt années l'a tellement

estropié

eſtropié, qu'il ne ſçauroit plus tenir la plume, & depuis dix-huit mois ſon mal s'eſt accru, de façon qu'il a plus de beſoin de penſer à mourir qu'à écrire, & qu'on ne peut prendre aucun fondement ſur lui pour cela.

LVIII.

CHAPELAIN.

C'eſt un homme qui fait une profeſſion éxacte d'aimer la vertu, ſans interêt: il a été nourri jeune dans les langues & la lecture: ce qui joint à l'uſage du monde, lui a donné aſſez de lumieres des choſes, pour l'avoir fait regarder des Cardinaux de *Richelieu* & *Mazarin*, comme

propre à ſervir dans les négociations étrangeres : mais ſon genie moderé s'eſt contenté de ce favorable jugement, & s'eſt renfermé dans le deſſein du Poëme Heroïque qui occupe ſa vie ; & qui eſt tantôt à la fin. On le croit aſſez fort dans les matieres de Langue ; & on paſſe volontiers par ſon avis pour la maniere dont il ſe faut prendre à former le plan d'un ouvrage d'eſprit, de quelque nature qu'il ſoit ; ayant fait étude ſur tous les genres, & ſon caractere étant plûtôt de judicieux, que de ſpirituel : ſur tout il eſt candide, & comme il appuye toujours de ſon

ſuffrage ce qui eſt veritablement bon ; ſon courage & ſa ſincerité ne lui permettent jamais d'avoir de la complaiſance pour ce qui ne l'eſt pas. S'il n'étoit point attaché à ſon Poëme, il ne feroit peut-être pas mal l'hiſtoire, de laquelle il ſçait aſſez bien les conditions.

LIX.

PATRU.

Il eſt renfermé dans les matieres de Juriſprudence ; mais contre la coûtume des Avocats, il les traite très élégamment, très-éloquemment, & très-judicieuſement. Il travaille peu, parce qu'il veut trop bien faire. S'il avoit plus

d'uſage des affaires du monde, il ne ſeroit pas incapable de l'hiſtoire. On l'a autrefois regardé pour écrire la vie de Monſieur le *Cardinal de Richelieu.* Le peu qu'on a vû de lui, fait voir dequoi il eſt capable.

L X.

GYRY. (a)

Perſonne n'écrit en François plus purement que lui, ni ne tourne mieux une période. Il eſt de la même profeſſion du Palais, dans laquelle il eſt eſtimé. Il a peu

(*a*) M. *Durand* n'eſtime point la traduction de l'Apologetique *de Tertullien* par *Giry*; l'Original eſt concis & fort, la verſion eſt étenduë & lâche. *V.* la Préface du Traité de M. *Reland*, *de Religione Mahumedica*, traduit en François.

plaidé : ses Ouvrages publics ne sont que des Traductions où le porte son inclination, & où il réüssit entre les bons. Il n'est pas assez versé dans les affaires publiques, pour s'oser promettre que l'histoire fût bien entre ses mains. Son stile est net, mais sans nerfs & sans vivacité, dans le peu qu'on a vû de ses compositions propres.

LXI.

ABLANCOURT.

Il est de tous nos Ecrivains en Prose celui qui a le stile plus dégagé, plus ferme, plus résolu, plus naturel. Son génie est sublime, & quoiqu'il soit sans comparai-

ſon le meilleur de nos Traducteurs, c'eſt dommage qu'il ſe ſoit réduit à un emploi ſi fort au-deſſous de lui; car il a de la force de ſon chef, de l'éloquence, de la doctrine, & n'eſt pas foible dans le raiſonnement : s'il avoit voulu entreprendre une Hiſtoire, il n'y a que ſon peu de pratique des affaires du monde qui l'eût pû empêcher de la faire très-bonne; car il a acquis ſouverainement l'air de la bonne narration par tant d'Hiſtoriens du premier rang qu'il a rendus avec applaudiſſement dans ſa langue; & il ne ſeroit nouveau, ni dans les Harangues,

ni dans les matieres de guerre; enfin le ſeul de nos bons Ouvriers que je connois qui pourroit s'acquiter éminemment de cette ſorte de travail, s'il avoit de bons mémoires, & qu'il fût plus inſtruit des interêts de l'Europe, preſens & paſſez; car encore qu'il ait bonne opinion de lui, & avec juſtice, comme il n'eſt point vain, & que la raiſon le ramene quand elle lui eſt montrée, il recevroit les avis qu'on lui donneroit.

LXII.

CHARPENTIER.

Il a le ſtile pur & net en Proſe & en Vers, ſçait bien

la langue Grecque & Latine, a de la force dans l'esprit, & de l'érudition ancienne. Par la *Vie de Socrate* qu'il a compilée, on voit qu'il pourroit travailler de son chef; mais il s'est rabatu sur la traduction, comme s'il craignoit le labeur, ou qu'il se sentit foible pour les grandes entreprises. L'experience du monde, & des affaires qui lui manque, lui a fait peut être prendre ce parti comme le plus aisé. Au reste il vaut autant, & plus qu'un autre.

LXIII.

MEZERAY.

On a vû par le corps de notre Histoire qu'on a de lui, qu'il

qu'il tient bien ſa place dans cette profeſſion, & qu'il ne manque, ni de diligence, ni de ſagacité. Son ſtile n'eſt pas non plus mauvais ; quoiqu'il pût être plus naturel & plus ſoutenu. Il y auroit à craindre qu'à force de vouloir ſe montrer libre dans les jugemens & dans les partis qu'il prend & qu'il épouſe facilement, il ne penchât vers le Satyrique, & ne fit tort aux Particuliers en voulant inſtruire le Public. Il ne paroît pas toujours équitable aux Puiſſances, & s'érige de lui-même en Juge ſévere des actions & des deſſeins des Grands ; ſans ſonger s'il

a aſſez de lumieres & d'autorité pour cela. C'eſt neanmoins le meilleur de nos Compilateurs François, & qui a aſſez de fonds & de pénétration pour bien faire, s'il ne préſumoit point tant de lui, & qu'il pût ſe rendre docile.

LXIV.

SILHON.

Ses Ouvrages le font voir un de nos meilleurs Ecrivains en matieres politiques. On en feroit aiſément un bon Hiſtorien, s'il ſe laiſſoit conſeiller; car il eſt trés-informé des interêts de l'Europe, & a eû participation de mille choſes ignorées de tout au-

tre que de lui. Ses mœurs ſont bonnes, ſes intentions droites, ſes maximes toutes pour le bien de l'Etat, & pour la gloire du Prince; ſans préoccupation contre les Etrangers. Son ſtile eſt beau & ſoutenu, orné même; & s'il étoit moins étendu & un peu plus pur, il n'y auroit rien à ſouhaiter. Il a de l'éloquence & du ſçavoir; peu de Lettres humaines, aſſez de Theologie: ſi rien lui défaut, c'eſt l'ordre & la méthode dans les longues Pieces; & s'il a rien de trop, c'eſt l'opinion trés-avantageuſe de lui.

LXV.

TALLEMANT.

Il ſçait aſſez la langue Grecque & Latine, & pour la Françoiſe ce qu'il écrit eſt aſſez pur & naturel. On n'a rien vû de lui qu'il ait fait de ſon chef que quelques Lettres & quelques Préfaces, dont on ne ſçauroit dire ni bien, ni mal. Il s'eſt jetté dans la Traduction des Vies de Plutarque; à quoi, par un grand travail, il réüſſit fort bien: (*a*) d'autre entrepriſe où il faut du fond & du deſſein, il ne s'en tient pas lui-même capable.

(*a*) Le Public en a jugé autrement.

LXVI.

BOILEAU. (a)

Il a de l'eſprit & du ſtile en Proſe & en Vers, & ſçait les deux Langues anciennes, auſſi-bien que la ſienne. Il pourroit faire quelque choſe de fort bon ſi la jeuneſſe & le feu trop enjoüé n'empêchoient point qu'il s'y aſſujettît.

LXVII.

FURETIERE.

Ecrit en Proſe & en Vers avec grand feu, & d'un ſtile aſſez pur. Il a de l'eſprit de reſte; eſt inventif & enjoüé, & a l'inclination à la Satyre ſans malignité pourtant : plus de

(a) C'eſt de Gilles *Boileau* dont il eſt ici parlé.

naturel que de ſçavoir, quoiqu'il n'en ſoit pas non plus entierement dépourvû. S'il ſe pouvoit laiſſer conduire, il ſeroit capable de grandes choſes; mais ſa liberté & l'opinion qu'il a de lui, ne ſouffrent pas qu'on le puiſſe eſperer.

LXVIII.

LE CLERC.

Ecrit raiſonnablement en Proſe Françoiſe, & non ſans eſprit. En Vers, il eſt beaucoup au-deſſus des médiocres, ſoit qu'il en faſſe de ſon chef, ſoit qu'il traduiſe la *Jeruſalem du Taſſe*, dont il a déja quelques chants achevez, montrent la force & la

délicateſſe de ſa veine. (*a*) Ses mœurs ſont douces, & il croiroit un bon conſeil.

LXIX.

SEGRAIS.

Sa Proſe eſt pure, mais médiocre, & elle ne pique pas par ſes brillans. Ses Vers ont plus d'eſprit, & il y paroît du genie, du feu, de la douceur. Ses Odes & ſes Eglogues le tirent du commun; & la traduction de l'*Eneïde* qu'il a fort avancée, achevera d'établir ſa réputation. Il a aſſez l'uſage du monde, & beaucoup de probité & de modération.

(*a*) M. *Chapelain* a trop conſulté ſon amitié pour M. *le Clerc*, dans le jugement qu'il porte de ſes Poëſies.

LXX.

COTIN.

A beaucoup d'esprit & de sçavoir dans les Humanitez, & dans la Théologie; & il est bon Philosophe moral & Logicien. Il écrit facilement, purement & éloquemment, aussi-bien en vers, qu'en prose, & a l'air du monde, & de conversation, ami de la liberté & du plaisir, sans dol & sans malice. Le Jugement & la connoissance des affaires du monde, n'est pas en quoi il excelle: il a beaucoup publié d'ouvrages de galanterie & de pieté, avec une approbation égale, & si la principale partie étoit de la force des

autres, il pourroit paſſer entre les premiers Ecrivains.

LXXI.

PELISSON.

A l'eſprit très-beau, & le ſtile trés-achevé en vers & en proſe : Sa paraphraſe ſur le premier des *Inſtitutes* eſt fort pure & éloquente, & ſa préface ſur *Saraſin* des meilleures en ce genre. Sa poëſie eſt galante & enjoüée ; & s'il s'appliquoit tout entier aux Lettres, & qu'il eût plus de fond & de jugement, il ſeroit du premier ordre.

LXXII.

SCUDERY.

A peu de connoiſſance des Langues anciennes : pour la

ſienne il la parle aſſez purement. Son principal mérite eſt dans ſon naturel qui eſt beau, & s'il étoit reglé par le jugement, & ſoûtenu par le ſçavoir; il a une vigueur qui ne le laiſſeroit pas entre les hommes ordinaires. La preuve s'en voit dans ſes Comedies & dans ſon Alaric.

LXXIII.

CORNEILLE.

Eſt un prodige d'eſprit, & l'ornement du Théatre françois. Il a de la doctrine & du ſens, lequel paroît néanmoins plus dans tout le détail de ſes pieces, que dans le gros, où très-ſouvent le deſſein eſt faux, à les faire tomber parmi

les plus communes, ſi ce défaut d'art general n'étoit récompenſé amplement par l'excellence du particulier, qui ne ſçauroit être plus exquis dans l'execution des parties. Hors du Théatre on ne ſçait s'il réüſſiroit en proſe & en vers, agiſſant de ſon chef, car il a peu d'experience du monde, & ne voit guere rien hors de ſont métier. Ses paraphraſes ſur l'Imitation de Jeſus-Chriſt ſont très-belles, mais c'eſt plûtôt traduction, qu'invention.

LXXIV.

LA MENARDIERE.

Il écrit avec facilité & aſſez de pureté en vers & en proſe,

moins foible en françois, qu'en latin : son stile est mol & étendu, & dans ses longues expressions se délaïe & se perd, ce qu'il y pourroit avoir de raisonnable. Quand il se veut élever, il dégenere en obscurité, & ne fait paroître que de beaux mots qui ne sont que sonner & ne signifient rien. Sa paraphrase plûtôt que sa traduction du Panegyrique de Pline, & sa Pratique, le font paroître dépourvû de jugement, aussi-bien que les pieces de son invention, qui font le principal du volume de vers qu'il a publié. Son Traité des esprits naturels, & sa paraphrase de

quelques Epigrames de l'Anthologie ne ſont pas mépriſables, & s'il n'avoit fait voir que cela, il en ſeroit plus eſtimé ; enfin, ce n'eſt pas un homme dont on puiſſe rien faire, ni ſur qui on puiſſe appuïer aucun deſſein, où il faille joüer tant ſoit peu de cervelle.

LXXV.

CASSAIGNE.

Eſt un très-bel eſprit, & qui écrit également bien en vers & en proſe françoiſe, avec plus de naturel que d'acquis, ſur-tout dans les Lettres humaines. Son inclination pieuſe l'aïant plus porté à l'étude de la Théologie, qu'à

tout autre. Son genie est soûtenu & ses expressions pures & fortes avec beaucoup de sentimens nobles & moraux. Il seroit plus propre à la Chaire, qu'à tout, si sa foible santé lui permettoit de s'y appliquer, & si son jugement se peut meurir, & temperer le beau feu qui l'agite, il y tiendra un des premiers rangs. Ce seroit aussi une plume à faire d'éclatans panegyriques; enfin c'est un des jeunes gens de ce Siecle de la plus belle esperance, & des plus nez à la vertu : car pour l'ambition & l'amour de ses Ouvrages, ce sont deux défauts qui ne sont blâmables qu'aux Gens

d'un âge plus avancé.

LXXVI.

DES MARETS.

C'eſt un des eſprits faciles de ce tems, & qui ſans grand fond ſçait une plus grande quantité de choſes, & leur donne un meilleur jour. Son ſtile de proſe eſt pur, mais ſans élévation : en vers il eſt abbaiſſé & élevé ſelon qu'il le deſire, & en l'un & l'autre genre il eſt inépuiſable & rapide dans l'éxécution, aimant mieux y laiſſer des taches & des négligences que de n'avoir pas bien.tôt fait. Son imagination eſt trop fertile, & ſouvent tient la place de jugement : autrefois il s'en ſer-

voit pour des Romans & des Comedies, non ſans beaucoup de ſuccés : Dans le retour de ſon âge il s'eſt tout entier tourné à la dévotion, où il ne va pas moins vîte qu'il alloit dans les Lettres profanes.

LXXVII.

CHAUMONT.

Ne manque pas d'eſprit, & a aſſez le goût de la Langue. On n'a pourtant rien vû de lui, ni en Proſe, ni en Vers qui lui puiſſe faire honneur : s'il ne prêche bien, il prêche & hardiment & facilement; le deſir de la fortune l'a engagé à des baſſeſſes au-deſſous de ſa naiſſance, & à un certain air d'agir qui lui fait tort;

tort; mais c'eſt plus par manque de jugement, que par malignité naturelle.

LXXVIII.

BALESDENS.

Il eſt plus curieux, qu'habile; & plus cupide de gloire, que glorieux. Tout ce qu'il a publié de lui eſt au deſſous de la médiocrité. On lui a l'obligation des Eloges de Papyrius Maſſon, & de quelques Ouvrages de Grégoire de Tours. Il a encore des MS. fort conſiderables de Gens de Lettres à donner: c'eſt un bon homme.

LXXIX.

ESPRIT.

Son fort eſt dans la Théo-

logie, & il a peu de fonds hors de-là. Pour de l'imagination & du ſtile, il en a beaucoup, & écrit élegamment en Proſe & en Vers François. L'inégalité de ſa vie, quoique toujours innocente, le fait connoître pour un homme de peu de tête, & n'a pas empêché qu'on ne l'ait aimé à cauſe de ſa bonté. De Prédicateur, il eſt devenu Courtiſan, & de Courtiſan pere de famille; & tout pour faire fortune, dont il avoit grand beſoin.

L X X X.

VILLAYER.

On n'a rien vû de lui par écrit qui puiſſe faire juger

de l'étenduë de ſon eſprit, & de la force, ou de la foibleſſe de ſon ſtile. Ses confreres de l'Académie témoignent que ce qu'il dit lorſqu'il y fût admis, étoit bien pris pour le deſſein, fort délicat pour les penſées, & fort pur pour l'expreſſion; & que quand il opine, il le fait élégamment & ſenſément.

LXXXI.

MONTMOR.

Il a beaucoup d'eſprit, & l'a plus témoigné dans pluſieurs Epigrammes Latines, qu'en autre choſe: Son amour pour les Lettres, & pour les Lettrez eſt très-ardent, & quelquefois liberal. A force

de ſubtilitez & d'affectations de méthode dans ſes raiſonnemens, il tombe dans la langueur & dans l'embarras. On n'a rien vû d'imprimé de lui, quoiqu'on diſe qu'il a force choſes commencées en matiére de Philoſophie. Il fait profeſſion de Carteſianiſme: & le bruit eſt qu'il n'a érigé une Aſſemblée académique chez lui, que pour établir cette noûveauté, & pour détruire la doctrine d'Ariſtote, en quoi il a trouvé de grandes contradictions.

LXXXII.

BAUTRU.

Il eſt plein d'eſprit & de ſçavoir, a l'humeur encore

enjoüée dans ſon grand âge, & au milieu de ſes infirmitez. On n'a rien vû de lui que quelques Satyres qu'il fit en ſa jeuneſſe, fort ingénieuſes, & qui ont fait grand bruit. Ceux qui ont part à ſon ſecret, diſent que les Relations de ſes Ambaſſades ne peuvent être mieux écrites: il a l'ame noble & bienfaiſante, ſur tout aux Sçavans, qu'il apprend être incommodez, dont il y a plus d'un éxemple.

LXXXIII.

SALOMON.

Il parle avec facilité, mais avec peu d'ordre & de ſolidité; & ſes Vers Latins ne

ſont pas plus excellens, que ſa Proſe Françoiſe.

LXXXIV.

BEZONS.

On n'a jamais rien vû de lui par écrit ; mais auſſi bien que ſon précedent confrere, on l'a entendu comme Avocat Général au Grand Conſeil, parler élégamment & fortement en toutes rencontres : le Pariſien l'emportant beaucoup ſur le Gaſcon.

LXXXV.

GODEAU, Evêque de Vence.

C'eſt un de nos principaux Ecrivains François en Proſe & en Vers, où il montre une pureté & une facilité la plus grande du monde. Peu de

gens ont autant écrit & aussi élégamment que lui ; son caractere est plûtôt de douceur & d'élégance que de force & de régularité, sur tout ; c'est une ame noble, candide, & franche, qui va toujours à la justice & au bien sans interêt.

LXXXVI.

D'ESTRE'ES, Evêque de Laon.

Il n'a rien imprimé que l'on sache, mais on a vû plusieurs Lettres Françoises & Latines de la derniere beauté ; & qui font bien voir qu'il n'est pas seulement Docteur en Théologie, mais encore au Parnasse entre les premiers.

LXXXVII.

PEREFIXE, Archev. de Paris.

Tant de Sermons éloquens, & une Hiſtoire ſi purement & ſi gravement écrite, juſtifient trop le mérite de ce Prélat dans les Lettres, ſur-tout dans les Françoiſes, & épargnent la peine de faire de ſes mœurs & de ſa vertu une deſcription plus particuliere.

LXXXVIII.

CHAMBON.

Excelle plus en ſçavoir ſolide, Philoſophie, Théologie, Mathematiques, qu'en Eloquence, ſur-tout Françoiſe. Il n'y a rien fait voir jamais; & ce qui fait ſoupçonner qu'il n'y égale pas ſon

feu

feu frere du Chatelet, c'eſt que ſon entretien & ſon avis quand il opine, n'ont rien que de fort ſimple; comme s'il ne croïoit pas cette qualité de bien diſant, digne d'entrer en communauté avec ſes autres connoiſſances.

LXXXXI.

Le Marquis DE COISLIN.

Parle fort bien & fort juſte, mais on n'a rien entendu de lui en matiere d'éloquence, qu'une Harangue courte & bonne, qu'il fit aux Etats de Bretagne, quand ſon tour vint d'y préſider. Du reſte il ſe pique plus de guerre que d'écriture.

FIN.

APPROBATION.

J'Ai lû par l'Ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, les *Mélanges de Litterature, tirez des Lettres de Monſieur Chapelain*, avec quelques autres Memoires, de même genre, qui méritent d'être imprimez. A Paris le 4. de Mai 1726. BLANCHARD.

IEAN RENAUD DE SEGRAIS

OEUVRES DIVERSES

DE Mr.

DE SEGRAIS.

TOME I.

ui contient ses Memoires Anecdotes, où l'on trouve quantité de particularitez remarquables touchant les personnes de la Cour, & les gens de Lettres de son tems.

A AMSTERDAM,
hez FRANÇOIS CHANGUION.
M. DCC. XXIII.

AVERTISSEMENT
DU
LIBRAIRE.

Comme mon dessein est de recueillir tous les Ouvrages de Monsieur de Segrais *qui n'ont point encore été imprimez dans les Provinces-Unies, je suis bien aise de pressentir le goût du Public par les deux volumes que je lui donne à present. Le premier contient le* Segraisiana, *Ouvrage qui est devenu très-fameux à cause de la sincerité qui y regne d'un bout à l'autre. Le*

ſecond contient les Eglogues, qui ont attiré à l'Auteur les louanges de Monſieur Deſpréaux; *juge d'autant moins ſuſpect qu'il les donne dans ſon Art Poëtique, où il lui étoit important de ne rien louer que d'excellent. L'Opera qui ſuit ces Eglogues n'avoit point encore été publié, & les deux Hiſtoires, par où finit ce volume, ſont des fruits du long ſéjour que l'Auteur fit à la Cour de la Princeſſe* de Montpenſier, *qui même a eu beaucoup de part à leur compoſition. Selon l'accueil que l'on fera à ce commencement, je me diſpoſerai à y joindre les autres Ouvrages de cet illuſtre Academicien.*

PRE-

PREFACE.

JE n'entreprendrai pas de faire ici l'énumération des Livres qui ont rendu célebres les titres terminez en *Ana*. Je dirai ſeulement que ces ſortes de recueils ſeroient très-dignes de notre curioſité, s'ils répondoient à l'idée que nous avons coûtume de nous en faire. Nous nous attendons à y trouver de bons mots, des traits ſinguliers d'érudition, des corrections de paſſages juſque-là déſeſperez, de petits contes originaux, de fines anecdotes, quelque Epigramme bien tournée.

 C'eſt

C'eſt à ce coin que les bons *Ana* doivent, ce me ſemble, être marquez. Il n'en a peut-être point paru juſqu'ici qui ait eu tous ces agrémens. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que le SEGRAISIANA en renferme une bonne partie. Les particularitez qu'il contient ont été recueillies par les ſoins d'un illuſtre Conſeiller d'Etat qui ne veut pas être nommé, mais qu'on devinera aiſément, dès qu'on ſaura qu'il a rempli long-tems avec honneur, dans la patrie de Mr. de Segrais, les fonctions d'un Emploi conſidérable, pour le ſervice de ſa Majeſté. Sa maiſon étoit le rendez-vous de tout ce qu'il y avoit à Caën de perſonnes

de

de mérite & de qualité. Mr. de Segrais, lorſque ſa ſanté lui permettoit de s'y trouver, y étoit reçû avec diſtinction. Il y avoit pour lui une place de réſerve auprès d'une tapiſſerie, derriére la quelle un homme de confiance étoit caché, qui a retenu ſur le papier les différens articles dont eſt composé ce I. Volume. La lecture ne peut manquer d'en être également inſtructive & amuſante. Le long ſéjour de Mr. de Segrais à Paris, ſes habitūdes à la Cour, ſes liaiſons avec les Cavaliers & les Dames, les beaux Eſprits, & les Savans, tout cela lui avoit appris une infinité de faits curieux, qu'étant de retour en

Province il débitoit dans les converſations, & qui le faiſoient écouter avec plaiſir. De pareils faits, qui ne ſe puiſent pas dans les livres, mais uniquement dans le commerce du monde, étoient en danger de périr, ſi, de la maniére que je l'ai dit, on ne les en avoit adroitement préſervez. Mr. de Segrais s'étoit encore beaucoup exercé dans le genre Bucolique. Ses Eglogues ont fait voir qu'il y avoit excellé. Agées de plus de ſoixante ans elle ne vieilliſſent point, on les demande, on les recherche toûjours. Comme elles étoient devenuës très-rares, on a été conſeillé d'en ajouter au SEGRAISIANA une nouvelle édition,

tion, & l'on a ſuivi ce conſeil. Ce ſeroit ici un endroit propre à s'étendre ſur les louanges des autres Ouvrages de cet excellent homme; à parler de l'heureuſe facilité avec laquelle il a donné, ſoit en proſe, ſoit en vers, tant de preuves de la beauté tout enſemble, & de la fécondité de ſon eſprit. On ſait combien a été trouvée juſte & ſenſée la Preface qu'il a miſe au devant de ſa Traduction de Virgile. Mais qui n'a pas été ſurpris de le voir marcher d'un air ſi noble ſur les pas de ce grand Poëte? Pour moi, plus j'admire l'Enéïde Latine, plus j'ai lieu d'admirer le ſuccès de la Françoiſe, & je ne puis m'empê-

pècher de ſavoir bon gré à l'Auteur de la fiction ſuivante, d'avoir dit :

Quand Segrais, affranchi des terreſtres liens,
Deſcendit plein de gloire aux chams Elyſiens,
Virgile en beau François lui fit une harangue.
Et comme à ce diſcours Segrais parut ſurpris:
Si je ſais, lui dit-il, le fin de votre langue,
C'eſt vous qui me l'avez appris.

On a rendu divers témoignages au mérite de M. de Segrais. J'en rapporterai ici quelques uns, à la tête deſquels je mettrai cet abrégé de ſa Vie, tiré des Origines de Caën de Mr. Huet, ancien Evêque d'Avranches.

JEAN RENAUD Sieur de SEGRAIS étant né à Caën l'an 1624. y mourut d'une hydropiſie le 25 Mars 1701. âgé de

de 77 ans. Il cultiva la Poëſie Françoiſe juſqu'à ſa mort, s'y étant appliqué dès ſa premiére jeuneſſe. Elle ne lui fut pas infructueuſe, puiſqu'elle lui ſervit, à lui, à quatre fréres, & à deux ſœurs, à ſe tirer du mauvais état, où la bonté ruïneuſe d'un pére diſſipateur les avoit laiſſez. Une Tragédie ſur la mort d'Hyppolite, le Roman de Bérénice, dont il hazarda ſeulement les deux premières parties, & pluſieurs petits ouvrages de Poëſie ſur divers ſujets, furent les prémices de ſon eſprit, qui parurent dans la Province. Le Comte de Fieſque, fils de la Gouvernante de Mademoiſelle, fille ainée du Duc d'Or-

leans frere de Louis XIII, homme d'un bon cœur, & d'un bel eſprit, & amateur du mérite, le connut dans un voyage qu'il fit à Caën, le mena à la Cour, & le fit entrer au ſervice de Mademoiſelle en 1648. Les chanſons ingénieuſes, & galantes étoient alors fort à la mode. Perſonne ne le ſurpaſſa en ce genre de Poëſie, non plus que dans ſes Eglogues, où il eſt heureuſement entré dans l'eſprit de Théocrite, & de Virgile. Le Poëme d'Athys qu'il compoſa en l'honneur de ſon Païs, me ſemble néanmoins préférable par la nouveauté de l'invention, & par l'agrément de la fiction:

quoique l'obſcurité des lieux qu'il a choiſis pour être le théatre des avantures qu'il décrit, & qui ne ſont connus que par ceux qui les habitent, aient fait perdre à cet ouvrage une partie des applaudiſſemens qu'il méritoit. Ses Nouvelles furent bien reçues du public, moins toutefois que Zaïde, & quelques autres Ouvrages de ce genre, qui parurent ſous ſon nom, & qui étoient en effet de la Comteſſe de la Fayette, comme lui & la Comteſſe l'ont déclaré ſouvent à pluſieurs de leurs amis, qui en peuvent rendre un témoignage aſſûré. Pour Zaïde, je le ſais d'original, car j'ai ſouvent vû Madame de

la Fayette occupée à ce travail, & elle me le communiqua tout entier piéce à piéce, avant que de le rendre public. Et comme ce fut pour cet ouvrage que je composai le Traité de l'Origine des Romans, qui fut mis à la tête, elle me disoit souvent que nous avions marié nos enfans ensemble. Je raporte ce détail pour desabuser quelques personnes, qui bien que peu instruites de la verité de ce fait ont voulu le contester. Un Opera que Mr. de Segrais avoit travaillé avec beaucoup de soin, & qu'il appeloit son chef-d'œuvre, n'eut pas le succès qu'il s'en étoit promis. Il étoit de l'Academie Fran-

çoiſe. Un zéle immodéré pour la gloire de ſa Princeſſe lui attira ſa diſgrace. Cette diſgrace lui fut heureuſe, car un mariage avantageux, qu'il rencontra dans ſon païs, le dédommagea amplement de cette perte. Il mena une vie tranquile & commode dans cette retraite. Et ce fut dans cette honnête oiſiveté qu'il acheva la Traduction de l'Enéïde de Virgile, & qu'il entreprit celle des Géorgiques en vers François. Le premier de ces Ouvrages eſt entre les mains du public, & l'autre eſt demeuré dans celles de ſes amis.

Feu Mr. Deſpréaux, qui ne prodiguoit pas ſon eſtime,

en a témoigné pour M. de Segrais, lorsqu'à la fin de son Art Poëtique, dans l'endroit où il invite les Poëtes de son tems les plus fameux, à célebrer Louis le Grand chacun suivant son génie, il souhaite,

> Que Segrais dans l'Eglogue en charme les forêts.

Mr. Campistron reçu à l'Académie Françoise le 16. Juin 1701. à la place de Mr. de Segrais en parla comme d'un de ces esprits rares que le Ciel fait naître de tems en tems pour la gloire des Lettres; & après avoir fait l'éloge de ses Poësies, il fit celui de sa politesse, de sa modestie, & de sa probité.

Feu Mr. l'Abbé Régnier, dans

dans ſa Réponſe au diſcours de Mr. Campiſtron, loua de même les bonnes qualitez des mœurs de Mr. de Segrais. De là paſſant à la beauté de ſon eſprit, il dit que né avec un heureux génie pour les belles Lettres, il s'étoit de bonne heure formé le goût ſur les plus grands maîtres; qu'il en avoit ſi bien pris le caractère qu'il ſe l'étoit rendu propre; que tout ce qu'il avoit compoſé ſe ſentoit des grands originaux d'après leſquels il avoit travaillé; que ſes Eglogues reſpiroient la tendreſſe, & la naturelle ſimplicité qu'on admire dans celles de Virgile, & qu'il eſt ſi difficile d'attraper; qu'enfin ſa Traduction

de l'Enéïde étoit pleine de la chaste beauté, & de la sage noblesse qui regne dans un si excellent Poëme.

Je supprime plusieurs autres témoignages, en partie parce qu'ils ne font que répéter les mêmes louanges, en partie parce qu'ils sont Latins; & j'aurois, par cette derniére raison, supprimé l'Epigramme qui suit, n'étoit qu'elle n'a jamais été imprimée, & que le sens & le tour m'en ont paru assez justes pour faire à propos la cloture de cette Preface.

Decep-

Deceptus nuper Segræsi voce canentis
Olena Malherbam credidit esse suum.
Plaudebatque sibi redivivo vate beatus
Ad patriæ ripam qui rediisset aquæ.
Desiit at postquam Segræsum audire canentem,
Malherbam queritur rursus obisse suum.

Olena, l'Orne, Riviére qui passe à Caën.

Cette Epigramme fut faite peu de tems après la mort de Mr de Segrais.

En voici la Traduction.

Aux doux chants de Segrais l'Orne attentif un jour
Crut ouïr sur ses bords Malherbe de retour,
Et cette aimable erreur fit renaitre sa joie.
Mais helas! de Segrais n'entendant plus la voix,
L'Orne, plus que jamais à la douleur en proie,
Croit que Malherbe est mort une seconde fois.

Je croyois finir, lorsqu'il m'est tombé entre les mains trois piéces exquises, l'une en vers, les deux autres en prose, venues fort à propos toutes trois pour entrer dans ce vo-

lume, avec d'autant plus de droit, que celle qui eſt en Vers, eſt de Mr. de Segrais lui-même, & qu'il eſt parlé des deux autres avec éloge dans le SEGRAISIANA. Celle que j'ai dit être de Mr. de Segrais, eſt préciſément l'Opera dont il faiſoit ſon chef-d'œuvre. Mr. Huet à la vérité parlant de cette piéce, témoigne, comme on vient de le voir, qu'elle n'eut pas le ſuccès que l'Auteur s'en étoit promis. Mais ces termes ſont équivoques; ils paroiſſent ſignifier qu'on en donna une repréſentation qui ne fut pas heureuſe: & ce n'eſt point du tout cela, puiſqu'on n'en donna jamais aucune. Le vrai

ſens

ſens eſt que Mr. de Segrais, qui avec juſtice avoit bonne opinion de ſon Opera, choiſit Lulli pour la compoſition des airs. Ce Muſicien quinteux, & vindicatif, fier d'ailleurs de la Surintendance qu'il avoit alors de la Muſique du Roi, ſe ſouvenant d'un petit chagrin qu'il croyoit avoir autrefois reçû de M. de Segrais chez Mademoiſelle, garda l'Opera trois mois entiers, après quoi il le renvoya comme ne pouvant y travailler, parce que les vers, diſoit-il, en étoient durs, & rebelles au chant. Jamais défaite ne fut plus mal fondée que celle-là. Des Juges compétens, que j'ai conſultez là-deſſus, m'ont

m'ont tous dit que la versification en étoit aisée. & par conséquent très-susceptible de tous les agrémens de la Musique, en sorte qu'ils ne doutoient point, si l'on mettoit cet Opera en état d'être joué, qu'il ne fut autant aplaudi que l'ont été les meilleurs qui aient paru sur le théatre.

Les deux piéces en prose, qu'à cause de leur rareté, on pourroit, quoi qu'autrefois imprimées, apeller présentement anecdotes, sont la *Description de l'Isle invisible*, & l'*Histoire de la Reine de Paphlagonie*. Les Curieux savent que Mademoiselle, fille de Gaston frere de Louis XIII. fit pour se divertir

tir ces Satires ingénieuſes contre certaines perſonnes dont elle connoiſſoit le ridicule, & qui ne le connoiſſant pas étoient fort contentes d'elles-mêmes. La Princeſſe donna un air de Roman à cet Ouvrage, qu'elle fit imprimer ſecrettement, avec ordre d'en tirer un très-petit nombre d'exemplaires, dont elle ſe reſerva la diſtribution. Mr. de Segrais, qui étoit de la confidence, ne manqua pas d'en avoir un, où étoit la clef des noms déguiſez. Mr. Huët ſon ami, jeune encore, & portant alors l'épée, en eut un ſemblable. Mademoiſelle, auprès de qui Mr. de Segrais l'avoit introduit, l'aiant trouvé digne de

de son amitié, se servoit quelquefois de lui pour Lecteur à sa toilette, & comme elle aimoit les Romans, lui proposoit sur ces sortes de livres diverses questions. Lui-même en fait agréablement le récit dans la Relation qu'il nous a donnée de sa propre vie en beau Latin. C'est là qu'il parle de l'*Isle invisible*, & de la *Reine de Paphlagonie*, en des termes qui font sentir qu'elle étoit la légéreté du stile, & la délicatesse du génie de Mademoiselle. *Delectabatur illa lectione historiarum, earumque imprimis fabellarum, quæ Romanenses appellantur; dumque puellarum suarum manibus comeretur, vices apud se obi-*

obire me volebat anagnostæ, multaque solebat rogitare variis de rebus, quas ipsa offerebat lectio. Unde perspecta mihi est & singularis ejus solertia, & non vulgaris, nec puellaris eruditio; ac multo magis etiam ex lucubratis ab ea duabus Romanensibus fabellis, excogitatis oppido acute, & perquam argute explicatis, omnisque leporis, & elegantiæ plenis, quarum alteri titulum fecit INVISIBILIS INSULÆ DESCRIPTIO, qua salsissime ludificata est Equitem quemdam honorarium Parlamenti Dombensis; alteri REGINÆ PAPHLAGONUM HISTORIA, quæ perpetua est nobilissimæ cujusdam Virginis, sed illepidæ & in-

invenustæ arguta & occulta irrisio. Jusserat eas typis exarari Virgo regia, sed pauculis inde expressis exemplaribus, quæ omnia sibi vindicaverat, sedulo cavens ne emanarent in vulgus. At unum tamen, pro sua benignitate, donaverat mihi dono, cujus etiam ad oram propria personarum nomina jusserat adscribi, quæ dissimulata extabant in contextu. Petrus Daniel Huëtius lib. 3. de rebus suis, pag. 192. & 193.

MEMOI-

MEMOIRES
ANECDOTES
DE Mr.
DE SEGRAIS.

DESPREAUX a eu tort de décrier ſi fort les Ouvrages de *Scaron*; ſon Typhon n'eſt pas auſſi mauvais qu'il a voulu le faire croire; c'eſt un très-beau Poëme, & il me plaît beaucoup.

¶ J'étois logé proprement & commodement au Luxembourg, & j'y fis un jour un regal à Deſ-

préaux, à Puimorin ſon frere, à Chapelle & à Monſieur d'Elbene, à qui je tâchois de faire tout le bien que je pouvois dans le mauvais état de ſes affaires. La fête étoit faite pour lire un chant du Lutrin de Deſpréaux, qui le lut après qu'on eût bien mangé ; quand il vint aux Vers, où il eſt parlé des Cloches de la Sainte Chapelle, ce ſont ceux-ci,

Les Cloches dans les airs de leurs voix argentines,
Appelloient à grand bruit les Chantres à Matines.

Chapelle, qui ſe prenoit aiſément de vin, lui dit, je ne te paſſerai pas *Argentine*, Argentine n'eſt pas un mot François. Deſpréaux continuant de lire ſans lui répondre, il reprit, je te dis que je ne te paſſerai pas Argentine, cela ne vaut rien : Deſpréaux repartit, tais-toi, tu ès ivre : Chapelle répliqua, je ne

ſuis

ſuis pas ſi ivre de vin, que tu ès ivre de tes Vers. Leur dialogue fut plaiſant, & Monſieur d'Elbene, qui avoit du goût, prit le parti de Chapelle. Il étoit tard quand Deſpréaux & Puimorin ſe retirerent, & je me couchai; Chapelle & Monſieur d'Elbene demeurerent près du feu, ſe mirent à plaiſanter ſur le mot *d'Argentine*, & dirent mille choſes ſur ce ſujet, qui m'empêchoient de dormir; mais qui me divertiſſoient beaucoup. *

¶ *Chapelle* étoit bâtard de Monſieur l'Huillier grand ami de Monſieur Gaſſendy, & Monſieur l'Huillier prit grand ſoin de ſon éducation & de le faire étudier. Il lui laiſſa en mourant quatre mille livres de penſion viagere, que ſes parens lui payoient ſeulement par quartier, afin qu'il ne les dépensât

* L'expreſſion de Deſpréaux eſt juſte, parce que le ſon des cloches qui appellent à Matines eſt argentin, c'eſt à dire clair.

pas tout à la fois ; car il aimoit la bonne chere, & il ne pouvoit pas garder d'argent. Il eſt Auteur du Voyage qui a paru ſous ſon nom, & ſous celui de Bachaumont qui peut y avoir eu part, car il avoit auſſi beaucoup d'eſprit. Outre ce petit Ouvrage, on a auſſi trouvé après la mort de Chapelle beaucoup de Vers qu'il avoit faits dans ſa jeuneſſe, dont l'on pouvoit faire un aſſez bon recueil. *

¶ Monſieur *Chevreau* n'a pas raiſon de ſe plaindre † de Monſieur Ménage dans ſes Oeuvres mêlées ; diſant, que Monſieur Ménage s'eſt ſervi de ſes Notes ſur Malherbe, pour faire les ſiennes : Monſieur Ménage n'étoit point plagiaire ; au con-

* Ce Recueil a été imprimé en Hollande il y a quatre ou cinq ans, avec les Epigrammes du Chevalier de Cailly, le Poëme de la Madelaine, &c, en 2. vol. in 12. 1714,

† Cette plainte de Chevreau, quoique datée de 1687. n'a paru qu'en 1697. cinq ans après la mort de Menage.

contraire Monsieur Ménage à rendu service à Monsieur Chevreau, en suprimant ses Notes qui ne valoient rien, car il y donnoit des sens aux Vers de Malherbe contre l'intention de Malherbe.

¶ La Pucelle n'est pas un bon Poëme héroïque; il est vrai: mais en avons-nous de meilleurs? Lit-on le Clovis, le S. Louïs & les autres? Il y a des endroits inimitables dans la Pucelle; disons seulement contre ce Poëme, que Monsieur Chapelain vouloit épuiser toutes ses matieres, & qu'il n'a pas sû l'art de laisser à penser à ses Lecteurs, comme a fait Virgile.

¶ Monsieur *de Balzac* est mort du chagrin qu'il conçut de la réputation des Lettres de Voiture, & de la Défense de Costar; mais il avoit tort d'en prendre de l'ombrage; c'est comme si je m'étois fâché du Virgile Travesti de Scaron, & que cela m'eût détourné de la Tra-

duction que j'en ai faite. Le ſtile de Voiture eſt plaiſant, & celui de Monſieur Balzac eſt ſérieux, ils ont leur mérite l'un & l'autre. Girac, qui prit le parti de Balzac, étoit pedant, & Coſtar, qui fit la Défenſe de Voiture, avoit vû le monde; c'eſt pour cela que la Défenſe, qui eſt écrite agréablement, fut très-bien reçuë.

¶ *Malherbe* a prophetiſé la grande réputation de Balzac ſur ſes premieres Lettres qui parurent de ſon tems. Un jour on reprochoit à Malherbe, comme il étoit vrai, qu'il ne donnoit de louanges à perſonne, & qu'il n'aprouvoit rien; il répondit, j'aprouve ce qui eſt bon, &, pour marque que j'aprouve quelque choſe, je vous annonce que le jeune homme qui a fait ces Lettres (il parloit de Balzac) ſera le Reſtaurateur de la Langue Françoiſe. Il jugeoit bien, qu'ayant commencé de bonne heure à adoucir la

rudeſſe

rudesse du stile de son tems, il le porteroit avec l'âge à la perfection où on l'a vuë avant qu'il mourut.

¶ Je n'ai pas trouvé dans le Ménagiana ce que j'avois dit à Monsieur Ménage, & dont il étoit convenu, que l'Academie Françoise étoit le Cordon-bleu des beaux Esprits; il le disoit souvent comme venant de moi.

¶ Monsieur *le Prince*, qui étoit très-aimable dans sa jeunesse, tant par les belles qualitez du corps, que par celles de l'esprit, étant tombé dangereusement malade à Philisbourg après la Bataille de Norlingue, on le saigna tant de fois qu'on lui avoit tiré presque tout son sang; & lorsqu'il fut gueri, il ne pensa plus à Mademoiselle du Vigean. On s'en étonna fort; & il dit à ceux qui lui en parlerent, qu'il falloit que son amour fût tout dans son sang, avec lequel il s'étoit évanouï à mesure qu'on le lui ôtoit. Made-

moiſelle du Vigean ſe voyant abandonnée ſe jetta dans un Couvent de Carmelites, où elle eſt morte. MADEMOISELLE m'a fait voir à S. Fargeau dans ſon Cabinet un Tableau, où elle étoit répreſentée en Grace entre Mademoiſelle du Vigean & Madame de Monbazon, mais Madame de Monbazon avoit plus d'éclat.

¶ A propos de l'amour qui ſe perd avec le ſang, j'ai entendu raconter une Hiſtoire tragique ſur ce ſujet au Gouverneur de Monſieur le Comte d'Harcourt; il étoit très-honnête homme, & il ſavoit cette Hiſtoire d'original. Il diſoit donc, qu'un Gentilhomme Allemand devint amoureux d'une Princeſſe Allemande qui l'écouta, & qui le fit ſon Maître d'Hôtel, afin qu'elle pût l'avoir auprès d'elle ſans ſcandale. Ils vêcurent quelque tems aſſez contents l'un de l'autre; mais la Princeſſe ayant con-

çû

çû de l'amour pour un autre, il en eût une grande jalouſie, & il lui en fit des reproches ſanglans: la Princeſſe qui vouloit être libre lui donna ſon congé, & il fut contraint de ſortir de chez elle: Mais ſon amour étoit ſi violent, que ne pouvant vivre éloigné de ſa préſence, il alla chez elle; & ayant pénetré juſques dans ſon Cabinet, il ſe jetta à ſes pieds, la ſuplia de lui pardonner & de le recevoir en grace. La Princeſſe le lui refuſa, & lui commanda de ſe retirer. L'Amant deſeſperé lui dit, qu'il étoit prêt de lui obéïr en toutes autres choſes, mais qu'il étoit reſolu de ne lui pas obéïr en celle-ci, & qu'il aimoit mieux mourir de ſa main; en même-tems il tira ſon épée & la lui préſenta. La Princeſſe eut la cruauté de la prendre, & elle lui en donna deux coups au travers du corps, qui lui firent perdre beaucoup de ſang, mais qui ne furent

pas mortels. Il en guerit au bout de ſix mois par les ſoins de ſes amis, & particuliérement du Gouverneur de Monſieur le Comte d'Harcourt, qui m'a lui-même conté ces particularitez. Il ajoûta, que, lorſque l'Amant ſi maltraité fut entiérement guéri, il avoit autant d'indifference pour la Princeſſe que s'il ne l'eut jamais aimée, & qu'il en attribuoit auſſi la cauſe à la perte de ſon ſang.

¶ La Princeſſe de Cleves eſt de Madame de la Fayette, qui a mépriſé de répondre à la Critique que le P. Bouhours en a faite. Zaïde, qui a paru ſous mon nom, eſt auſſi d'elle. Il eſt vrai que j'y ai eu quelque part, mais ſeulement pour la diſpoſition du Roman, où les regles de l'Art ſont obſervées avec grande exactitude.

¶ Monſieur *de Beaufort*, qui étoit véritablement bien fait, étoit menteur, groſſier & ſans eſprit: il ſavoit

voit tous les mots de la langue Françoiſe, mais il les employoit fort mal: Il diſoit que le Roſſoli de Turin étoit de l'Eau-de-vie * ratiffiée, pour dire rectifiée; & que le Cardinal de Richelieu avoit des Hemiſpheres, pour dire des Emiſſaires.

Il diſoit qu'étant au Donjon de Vincennes il avoit eu dans l'eſprit quarante-trois moyens differens pour ſe ſauver. Celui qui lui avoit plû davantage étoit, de ſe laiſſer couler par un Cable, qui auroit été attaché par un bout aux Créneaux du Donjon, & à un arbre du Parc par un autre. Ses amis, avec leſquels il avoit correſpondance, ſans qu'on s'en apperçût, ſe faiſoient fort de diſpoſer toutes choſes pour l'éxécution; mais ayant fait part de ce deſſein à Madame de Vendôme, jamais elle ne voulut y conſen-

* N'eſt-ce point de ce mot *ratifiée* de Monſieur de Beaufort, qu'eſt venu celui de Ratafia ?

ſentir, conſiderant le danger auquel Monſieur de Beaufort ſe ſeroit expoſé, & elle dit, qu'elle aimoit mieux qu'il gardât ſa priſon. C'eſt ce que diſoit Monſieur de Beaufort: mais ceux qui ſe connoiſſent en ces ſortes d'entrepriſes, & qui ſavent la diſpoſition du lieu, peuvent juger ſi cela étoit poſſible.

¶ Je ſuis né * en 1625, & j'ai préſentemenr 72 ans avec une aſſez bonne ſanté, dont j'ai lieu d'être content. Je me plaiſois fort à faire des Vers dans ma jeuneſſe, & encore à les reciter indifferemment à toutes ſortes de perſonnes; mais je m'apperçus que je m'ennuyois, quand Scaron, qui étoit mon ami particulier, & qui n'avoit rien de caché pour moi, prenoit ſon porte-feuille, & me liſoit ſes vers, quoiqu'ils fuſſent fort-bons: je fis refle-

* Plus bas, pag. . . . il dit qu'il eſt né le 22. Août 1624, & que c'eſt ſon pere qui l'avoit ainſi écrit.

reflexion, que ceux à qui je lisois les miens, dont la plupart n'avoient pas de goût pour les Vers, pouvoient dire la même chose; c'est pour cela que je me fis une loi de ne les lire qu'à ceux qui m'en prieroient, & peu à la fois. Nous sommes portez à nous flatter nous-mêmes, & à nous persuader, que ce qui nous plaît doit plaire aux autres. Nous voulons qu'on ait de la complaisance pour nous, & souvent nous n'en voulons pas avoir pour ceux qui nous en demandent.

¶ *Barbé* étoit un Masson qui alloit souvent chez Scaron; & comme il se mêloit d'Astrologie, il regardoit toujours Madame Scaron avec admiration, en disant, qu'elle étoit née pour être Reine, & qu'elle seroit un jour dans un haut degré d'élévation. S'il s'est trompé, c'est qu'il ajoûtoit, que cette élevation auroit sa fin peu de tems après qu'il seroit mort. Madame

de

de Maintenon fut un peu allarmée quand elle aprit qu'il étoit mort ; mais un nombre d'années s'eſt déja écoulé depuis qu'il n'eſt plus ; & Madame de Maintenon ſe porte bien dans l'état de ſplendeur où elle eſt.

¶ Les gens de qualité que l'on introduit dans l'Academie Françoiſe en ſi grand nombre lui ſont grand tort. Il faut qu'il y en ait ; mais le nombre devroit être fixé à ſept ou huit, & les autres Academiciens devroient être choiſis dans toutes ſortes de belles-Litteratures. Il n'y auroit que fort peu de ſcience, s'il n'y avoit que des Poëtes ; car les Poëtes, de même que les Predicateurs, ſont pour l'ordinaire ignorans en toute autre choſe que dans leur profeſſion. Meſſieurs Chapelain & Mezeray étoient bien intentionnez pour ce qui regardoit l'avantage de l'Academie ; & quand quelque Academicien étoit mort ils diſoient, il nous man-

manque un Academicien habile en telle ſorte de ſcienee, ou de connoiſſance; il faut en chercher un. En effet l'Academie a beſoin de Grammairiens, de Poëtes, d'Orateurs, d'Hiſtoriens, de Critiques, de Savans dans les Langues, & de Gens experimentez dans les beaux Arts, dans l'Architecture, Sculpture, Peinture, dans la Navigation & autres. Monſieur l'Abbé Regnier ſait bien la langue Italienne; mais il eſt trop aigre & trop vetilleur.

¶ Monſieur *Peliſſon*, qui a eu pendant pluſieurs années la direction de plus de cinq cens mille livres, n'a pas fait à ſes amis & à ſes amies le bien qu'il pouvoit leur faire; cependant il n'a pas laiſſé de grands biens après ſa mort; ou, s'il en a laiſſé, cela n'a point paru.

¶ Monſieur *Conrart* n'avoit point fait ſes Etudes; mais c'étoit un homme admirable, & il s'étoit ac-

acquis une grande capacité par la lecture : il avoit un goût & une délicatesse merveilleuse pour la perfection de notre Langue.

¶ J'ai achevé ma Traduction des Georgiques de Virgile ; je n'ai plus qu'à y faire des Notes & une Preface *, dont j'ai le projet dans ma tête ; les Notes ne m'arresteront pas, je les tiens la plus-part dans ma memoire.

¶ C'est *Malherbe* qui a introduit le bel esprit & la Poësie en Normandie ; avant lui nous n'avions pas de Poëtes ; les autres Provinces en fournissoient à la France auparavant ; mais depuis lui, nous avons eu un grand nombre de bons Poëtes François & Latins, & nous en avons encore.

¶ Mon-

* Monsieur de Segrais est mort sans avoir fait cette Preface & ces Notes, dont il est ici parlé avec tant de confiance. En remettant de iour à autre, il se trouva à la fin si avancé en âge, que l'ardeur que ce peu de travail demandoit lui manquoit insensiblement.

¶ Monſieur *de la Rochefoucault* n'avoit pas étudié ; mais il avoit un bon ſens merveilleux, & il ſavoit parfaitement bien le monde ; cela lui donna lieu de faire des Reflexions, & de reduire en Maximes ce qu'il avoit trouvé dans le cœur de l'Homme, dont il avoit une connoiſſance parfaite. * Je fais une eſtime ſi grande de ces Maximes que je les ſai preſque toutes par cœur.

¶ La Riviere, qui paſſe par notre ville de Caën, & que nous nommons l'Orne, s'appelle en Latin, *Olena* ; & nous appellons l'Odon l'autre Riviere qui y paſſe auſſi, & qui eſt beaucoup plus petite. Elles ſont mal appellées Dorne & Dodon dans la carte particuliere de Normandie, dont la plupart des poſitions ne ſont pas juſtes.

* Ces dernieres paroles de Monſieur de Segrais ſont ſi véritables, que ſouvent il citoit de ces Maximes, & les appliquoit fort à propos au ſujet dont on s'entretenoit.

¶ Nos Poëtes qui entreprendront de faire des * Poëmes Epiques ne feront rien qui vaille, s'ils ne lisent ma Préface sur la Traduction de l'Eneïde de Virgile, que j'ai faite en vers. J'y ai renfermé toutes les regles que l'on doit observer dans ces sortes de Poëmes.

¶ Je n'ai mis dans mon Academie que les Portraits des Hommes illustre dans les Lettres, de notre Province, excepté Monsieur de Montauzier que j'y ai placé en qualité de notre Gouverneur.† Pour Monsieur Bochart qui étoit de la Maison de Champigny, quoiqu'il ne fut pas de Caën, neantmoins y ayant

* Monsieur de Segrais ne disoit point cela par vanité; personne n'en a jamais eu moins que lui. On voit bien qu'il le disoit seulement parce qu'il a renfermé dans cette Preface, comme il le dit, toutes les régles du Poëme Epique, & qu'il n'est pas nécessaire de les chercher ailleurs.

† Les autres personnes illustres de la Province de Normandie, dont Monsieur de Segrais avoit fait mettre les Portraits dans le lieu où son Academie tenoit ses Assemblées, sont Messieurs Vaugue-

ayant demeuré plus de 40 ans, j'ai crû que je devois l'y mettre & le regarder comme s'il en eut été. J'y ai mis aussi ce petit Buste de Monsieur de S. Martin, avec son chapeau tel qu'il le portoit, pour marier le Plaisant avec le Serieux.

¶ Notre ville de Caën n'est pas ancienne: C'est Guillaume le Conquerant qui l'a fait bâtir: mais il y a des ruïnes antiques à Vieux, Village à deux lieuës d'ici, * qui marquent qu'il y avoit-là une Ville du tems des Romains; elle s'apelloit, *Viduca*, d'où vient le mot de Vieux: mais cette Ville ne devoit pas être considerable, car on n'y a pas

guelain, de la Frenaye, Huet aujourd'hui ancien Evêque d'Avranche, Bertaud Evêque de Sées, de Bourgueville Seigneur de Bras, qui à écrit l'Histoire de Caën, Dalechamp, Rouxel excellent Poëte Latin, Antoine Halley aussi Poëte Latin, Gilles Maré grand Astronome, Cahagnes Docteur en Medecine, Sarasin, de Brieux, sans oublier Malherbe, dont Monsieur de Segrais a aussi fait poser une Statuë à la façade de la maison.

* C'est à dire de Caën.

établi d'Evêché, mais à Bayeux. Les Romains avoient conſtruit un grand chemin qui conduiſoit de Vieux à Bayeux, où il ſe fourchoit pour aller à S. Lo & à Cherbourg; on en voit encore des veſtiges en pluſieurs endroits.

¶ Madame de *Chevreuſe*, qui étoit une conteuſe, m'a dit qu'elle avoit été cauſe de l'empriſonnement de Monſieur le Prince; cela arriva pour un rien. MONSIEUR aimoit Mademoiſelle de Vigean, qui n'avoit pas beaucoup d'eſprit, & MONSIEUR n'en étoit pas jaloux: Madame la Princeſſe, qui craignoit qu'on ne ſe ſervît d'elle pour déſunir MONSIEUR d'avec Monſieur le Prince, avec lequel il fut de très-bonne intelligence l'eſpace de ſix ans, pendant la Regence, la fit enlever imprudemment & conduire aux Carmelites, dequoi MONSIEUR fut outré au dernier point. Madame de

de Chevreuſe,qui s'en aperçût dans un entretien qu'elle avoit eu avec lui, en parla à Monſieur le Cardinal Mazarin, & lui dit que la Cour pourroit tirer avantage de ſa colere, & que c'étoit une occaſion dont on pourroit peut-être profiter pour le détacher d'avec Monſieur le Prince.

Le Cardinal Mazarin dit à Madame de Chevreuſe que cela n'étoit pas ſi aiſé qu'elle le penſoit, à cauſe de l'Abbé de la Riviere, pour qui MONSIEUR n'avoit rien de caché, & que l'Abbé, qui entretenoit l'union de MONSIEUR & de Monſieur le Prince, ne manqueroit pas de donner avis à Monſieur le Prince de toutes les propoſitions qu'on pourroit faire à MONSIEUR contre lui. Madame de Chevreuſe dit, qu'il étoit vrai que MONSIEUR avoit la foibleſſe de dire tout à l'Abbé de la Riviere; mais qu'elle ſavoit bien

que MONSIEUR portoit une grande envie à Monſieur le Prince, à cauſe de la gloire qu'il s'étoit acquiſe par ſes belles Actions, & qu'ayant d'ailleurs ſujet de trouver une occaſion de ſe vanger de Madame la Princeſſe, il ne ſeroit peut-être pas fâché de le voir humilié, que l'on ne hazarderoit rien de le ſonder, & ſi ſon Eminence le vouloit-bien, qu'elle ſe chargeroit de le faire.

Le Cardinal ayant laiſſé à Madame de Chevreuſe la liberté de faire ce qu'elle jugeroit à propos, elle parla à MONSIEUR, & lui propoſa de s'attacher à la Cour, & de ne pas s'opoſer aux meſures qu'elle prendroit contre Monſieur le Prince, & en même-tems elle le conjura de ne rien communiquer à l'Abbé de la Riviere de ce qu'elle lui diſoit. MONSIEUR garda le ſecret; & peu de tems après on

on arrêta Monſieur le Prince dans le Palais Royal.

Dans le tems qu'on l'arrêtoit, le Cardinal Mazarin demanda à l'Abbé de la Riviere qui étoit dans la Salle, ſavez-vous bien ce qui ſe paſſe ? L'Abé ayant répondu qu'il n'en ſavoit rien ; il dit, on arrête là-bas dans le cabinet Monſieur le Prince, Monſieur le Prince de Conti & Monſieur de Longueville. L'Abbé réprit auſſi-tôt, & demanda au Cardinal, en a-t-on donné avis à MONSIEUR ? A quoi le Cardinal répondit, oui, on lui en a donné avis, & c'eſt de ſon conſentement. A ces paroles l'Abbé devint pâle & blanc comme ſon rabat, car il étoit fort propre en linge : Il s'en alla fort mortifié au Palais du Luxembourg, où il reçut ordre de ſe retirer peu de tems après à Petit-Bourg. Depuis ce tems-là il ne vit plus MON-

SIEUR; mais il fit ſa paix avec le Cardinal.

¶ Le Cardinal de Richelieu avoit reſolu de ne pas donner de Benefice à l'Abbé de Retz, depuis Cardinal de ce nom, qui paſſât quatre mille livres. Il ſe defioit de lui depuis qu'il eut fait paroître l'Anti-Maſcardi touchant la Conjuration de Fieſchi à Gennes, dans lequel il parla en leur faveur, au lieu que Maſcardi s'étoit déclaré contre eux dans ſa Relation.

¶ Monſieur *Brieux* étoit un Gentilhomme de ce pays *, de la Religion P.R. qui avoit 20 mille livres de rente, dont il faiſoit un bon uſage. Il avoit étudié à Sedan avec Monſieur de Montauzier qui le conſideroit beaucoup; c'eſt le Fondateur de l'Academie qui s'aſſemble ici † préſentement. Comme il étoit de la Religion, Mon-

* Normandie.

† Caën.

Monſieur Bochart, Monſieur Morin qui eſt préſentement en Hollande, où l'on a fondé une chaire en Hebreu exprès pour lui, & pluſieurs autres en étoient. Elle continua même de s'aſſembler chez lui après ſa mort; & quand Monſieur de Matignon eut acheté ſa maiſon, il voulut qu'elle s'y aſſemblât toûjours: Enſuite les Intendans en prirent ſoin, & Monſieur Foucault m'a engagé à la recevoir chez moi; ce que j'ai fait avec plaiſir, & j'ai eu ſoin d'accommoder ce lieu tel qu'il eſt, pour nous y aſſembler. Je ſuis même reſolu de le laiſſer après ma mort * dans l'état qu'il eſt, avec les Livres qui y ſont, & de charger mes heritiers d'en donner la clef à

 quel-

* Cette réſolution de Monſieur de Segrais n'a pas eu ſon effet après ſa mort; il étoit auſſi très difficile qu'elle pût l'avoir; ſes héritiers ont ſeulement eu grand ſoin de recueillir le peu qu'il leur laiſſa ſans ſe ſouvenir de contribuer rien à ſa gloire.

quelqu'un de l'aſſemblée, afin que l'on s'y aſſemble toûjours.

Monſieur *de Brieux* étoit bon Poëte Latin. On a auſſi de lui des Poëſies Françoiſes ; & il a compoſé des Meditations qui ne ſont pas ſeulement propres pour les Calviniſtes, mais encore pour nous, parce qu'il n'y a rien qui regarde les points de Controverſe.

Monſieur *de la Luzerne* qui eſt ici à Caën, eſt ſon fils.

¶ Monſieur *de Cahagnes*, CAHAGNESIUS, étoit Medecin de cette Ville. Il a écrit des Hommes illuſtres de Caën en Latin ; mais il n'a pas fait un bon choix, car il y en a pluſieurs qui meritoient mieux qu'il fit leur Eloge, qu'un nombre de ceux à qui il a fait cet honneur. Il a auſſi fait un Traité *de Febribus*, qui eſt fort eſtimé.

¶ Le feu Electeur Palatin avoit un Bâtard, qu'il envoya en cette Ville pour y étudier, à cauſe qu'il

y

y avoit Univerſité, & un nombre de Savans de la Religion, dans laquelle il vouloit le faire élever; & lui donna pour ſon Gouverneur un habile homme, nommé Monſieur Fabricius, qui honora ſouvent notre Academie de ſa preſence: Mais le jeune Prince, qu'il avoit à gouverner, étant mort, le Gouverneur s'en retourna dans le Palatinat, où il prononça en Latin une Oraiſon Funebre à ſa louange, & il fit mention honorable de l'Academie & des membres qui la compoſoient. Il eſt Conſeiller d'Etat en Allemagne, & les Gazettes parlent quelquefois de lui. J'ai l'Oraiſon Funebre qu'il a prononcée.

¶ Le Langage eſt changeant & paſſe; mais l'eſprit & le bon ſens dans les Ecrits demeurent, & c'eſt ce que l'on y cherche. C'eſt pour cela qu'on lit aujourd'hui Marrot, & même Rabelais, & le Catholi-

con d'Eſpagne, dont on vient de faire encore une nouvelle Edition.

Les Cabales ne ſervent de rien pour faire valoir des Ouvrages. L'on verra dans trente ou quarante ans, ſi l'on lira ceux de Racine comme on lit preſentement ceux de Corneille, qui ne vieilliſſent pas; c'eſt le pere du Théatre François. Racine n'a travaillé qu'après lui, & que ſur ſon modelle, & il ne l'a pas ſurpaſſé, quoique ſes partiſans en veuillent dire: Il n'auroit pas ſi bien réüſſi que Corneille, s'il s'étoit trouvé dans ſon tems & à ſa place. Lui & Deſpréaux n'eſtiment que leurs Vers; ils ne louent perſonne; ils critiquent les Poëſies de tous les autres; & il ne paroît pas un Madrigal qu'ils ne le cenſurent: Cependant ôtez les de la Poëſie, ils ſont muets, ils ne ſavent plus où ils en ſont; car que ſavent-ils autre choſe que rimer? Monſieur Perrault qu'ils mépriſent ſi fort,

fort, & qui ne laiſſe pas d'être un bon Poëte, quoiqu'ils en diſent, ſait beaucoup plus qu'eux.

¶ Madame *de Rambouillet* étoit admirable; elle étoit bonne, douce, bienfaiſante & accueillante, & elle avoit l'eſprit droit & juſte: C'eſt elle qui a corrigé les méchantes coûtumes qu'il y avoit avant elle: Elle s'étoit formé l'eſprit dans la lecture des bons Livres Italiens & Eſpagnols; & elle a enſeigné la politeſſe à tous ceux de ſon tems qui l'ont frequentée. Les Princeſſes la voyoient, quoi qu'elle ne fut pas Ducheſſe; elle étoit auſſi bonne amie, & elle obligeoit tout le monde. Le Cardinal de Richelieu avoit même beaucoup de conſideration pour elle. Il lui envoya une fois Bois-Robert pour lui demander ſon amitié, mais à une condition trop onereuſe pour elle, qui ne ſavoit ce que c'étoit de prendre parti, & de rendre de mau-

vais

vais offices à perſonne ; car Bois-Robert lui dit, que le Cardinal la prioit en amie de lui donner avis de ceux qui parloient de lui dans les Aſſemblées qui ſe tenoient chez elle ; elle répondit, qu'ils étoient ſi fortement perſuadez de la conſideration & de l'amitié qu'elle avoit pour ſon Eminence, qu'il n'y en avoit pas un ſeul qui eût la hardieſſe de parler mal de lui en ſa préſence, & ainſi qu'elle n'auroit jamais occaſion de lui donner de ſemblables avis. Comme elle étoit entenduë en toutes choſes, excepté dans lès affaires de ſa maiſon, c'eſt elle qui a introduit les Appartemens à pluſieurs piéces de plein-pied, de ſorte que l'on entroit chez elle par une enfilade de Salles, d'Antichambres, de Chambres & de Cabinets. Madame de la Fayette avoit beaucoup apris d'elle, mais Madame de la Fayette avoit l'eſprit plus ſolide : Elle ne ſavoit pas ſeu-

ſeulement gouverner ſa maiſon ; elle s'entendoit parfaitement bien en procès, & elle conduiſoit elle-même ceux qu'elle avoit pour ſes affaires particulieres. Madame de Rambouillet eſt morte à 77 ans, en 1666, ou 1667. Malherbe la voyoit ſouvent dans ſes dernieres années.

¶ Madame *de la Fayette*, diſoit Monſieur de la Rochefoucault, m'a donné de l'eſprit, mais j'ai reformé ſon cœur. C'eſt que Mr. de la Rochefoucault avoit donné dans tous les vices qui regnoient à la Cour dans le tems de ſa jeuneſſe. Monſieur de la Rochefoucault étoit l'homme du monde le plus poli, qui ſavoit garder toutes les bienſéances, & ſur-tout qui ne ſe louoit jamais. Monſieur de Roquelaure & Monſieur de Mioſſans avoient beaucoup d'eſprit, mais ils ſe louoient inceſſamment : Ils avoient un grand parti. Monſieur de la Roche-

chefoucault disoit, en parlant d'eux, bien loin pourtant de sa pensée, je me répens de la loi que je me suis imposée de ne me pas louer, j'aurois beaucoup plus de Sectateurs si je le faisois; voyez Monsieur de Roquelaure & Miossans, qui parlent deux heures de suite devant une vingtaine de personnes, en se vantant toûjours parmi ceux qui les écoutent; il n'y en a que deux ou trois qui ne peuvent les souffrir, & les dix-sept autres les applaudissent, & les regardent comme des gens qui n'ont point leurs semblables.

¶ *Honoré d'Urfé* avoit lû la Diana de Monte-Major; & il y a deux choses qui font la bonté de son Roman, la disposition qui est reguliere, & les passions tendres & amoureuses qu'il avoit ressenties lui-même, qui sont touchées très-délicatement; car il faut avoir été bien amoureux pour bien parler de l'amour:

mour : je le trouve ſi beau que je le lirois encore avec plaiſir.

¶ Feu Monſieur l'Archevêque de Paris, *François de Harlay*, étant Archevêque de Roüen, écrivit une lettre à feu Mademoiſelle, dans laquelle on ne pouvoit comprendre ce qu'il vouloit dire. Il faiſoit une propoſition au commencement, dont il diſoit le contraire dans le milieu, & il ne concluoit rien à la fin. Il nous fit, à ſa reception dans l'Academie Françoiſe, une Harangue à peu près de ce ſtile-là. C'étoit une grande hapelourde. Il avoit un bel exterieur : mais il n'étoit propre qu'à attraper de petites femmes.

¶ Feu *Mademoiſelle* auroit été la Princeſſe du monde la plus heureuſe ſi elle avoit voulu. Elle ne devoit avoir la diſpoſition de ſon bien qu'à l'âge de 25. ans ; cependant à l'âge de 20. ans elle ſe vit la maîtreſſe de trois cens cinquante-mille

livres de rente ; mais ſous prétexte de ne vouloir pas avoir de maître, jamais elle n'a pû recevoir ni ſuivre un bon conſeil : Elle n'a pû prendre un parti qui lui convenoit. N'auroit-elle pas été une grande Princeſſe, ſi elle avoit voulu épouſer le Roi d'Angleterre, lorſqu'il étoit en France ? Elle le regardoit comme un Exilé, ſans conſiderer que ſon exil ne pouvoit pas durer toujours. Elle ne voulut pas auſſi épouſer le Duc de Savoye, parce qu'elle regardoit ce mariage comme étant au-deſſous d'elle ; & c'eſt par foibleſſe qu'elle s'attacha à Monſieur de Lauzun. Elle n'avoit pas la moindre inclination pour lui. Elle le regardoit ſeulement par le grand credit qu'il avoit à la Cour, comme ſi elle eut eu beſoin d'apui, & comme ſi elle n'eut pû tout obtenir par ſon rang ; car elle avoit ce défaut, qu'elle s'abaiſſoit à rechercher la faveur des Miniſtres, quand

quand elle croyoit qu'ils avoient quelque pouvoir. Elle n'aimoit personne, & elle haïssoit toute contrainte. Il falloit prendre de grands détours, quand on vouloit qu'elle suivît de certains conseils, & qu'elle pût se persuader qu'elle les avoit pris elle-même. Comme elle ne concluoit rien sur le champ, elle revenoit quelque tems après, & proposoit le sentiment qu'on lui avoit insinué, comme si elle l'eût tiré de son fonds. Elle se connoissoit bien; & elle disoit quelquefois, *Mon Dieu, pourquoi m'avés-vous faite de l'humeur dont je suis?* Elle avoit pourtant de très-belles qualitez; car elle étoit bonne, douce, accueillante envers tout le monde, & elle avoit infiniment de l'esprit & de la grandeur, & les Princesses ses sœurs étoient en cela beaucoup au-dessous d'elle. Sa maison étoit bien reglée; elle avoit un très-bel équipage, & elle faisoit une dépense

qui convenoit à une Princesse, donnant même des pensions; mais elle n'avoit pas le premier double, quand elle acheta le Comté d'Eu, dont elle pouvoit se passer; & cela lui fit contracter beaucoup de dettes. Elle ne l'eut pas plutôt acheté, qu'elle dépensa plus de trente mille écus, à y faire bâtir; &, quand les bâtimens qu'elle jugea à propos furent achevés, elle voulut avoir une maison plus voisine de Paris, & elle acheta Choisy, qui la jetta dans d'autres grandes dépenses.

¶ Le château de Bas-le-Roi, situé entre Baïeux & Thorigni, qui apartient à Monsieur de Choisy, est beau, magnifique & bien bâti; c'est le premier essai du vieux Mansard. Il est de vingt-mille livres de rente, & dans un pays merveilleux. Avec cette terre Mr. de Choisy en a une autre de dix-sept-mille livres de rente, qui n'en est pas éloignée: De sorte qu'il a près

de

de quarante-mille livres dans la Province avec quoi il a toûjours vêcu avec ſplendeur. Il n'a pas d'autre heritier que l'Abbé de Choiſy ſon frére. Il eſt vrai qu'il eſt dû beaucoup à la femme de Monſieur de Choiſy; mais il y aura dequoi la ſatisfaire, en lui cédant la terre de dix-ſept mille livres de rente; & le château de Bas-le-Roi demeurant à l'Abbé de Choiſy, il aura dequoi vivre heureux le reſte de ſes jours.

Monſieur *de Choiſy* s'eſt avancé par ſon mariage; & il a été Intendant de Metz, ſans avoir été Maître des Requêtes. Madame de Choiſy ſa mere étoit Hurault de Bellebat, qui étoit bien à la Cour. Sans étude ni lecture, elle parloit & écrivoit divinement bien. Elle étoit amie intime de la Princeſſe Louïſe de Pologne, qui a entretenu un commerce de lettres avec elle pendant vingt ans. Il n'y

avoit point d'ortographe dans ses lettres; mais quand on avoit attrapé celle qui lui étoit naturelle, on y trouvoit des traits admirables & une grande vivacité. Elle écrivoit aussi des billets au Roi, qu'elle entretenoit quelquefois des deux heures dans son cabinet, en lui parlant avec hardiesse & grande familiarité. Le Roi lui écrivoit de son côté; & quand elle ouvroit sa cassette, on la trouvoit remplie de lettres des Rois & des Reines.

¶ Pour révenir à Monsieur *de Choisy*, il a toûjours vêcu en honnête homme, en obligeant tout le monde. Il y a seulement une seule chose à dire, c'est qu'il a toûjours aimé les Demoiselles, & qu'il ne s'est pas beaucoup embarassé de la Religion; mais il vient de faire une conversion en homme de bien, sur le modele de saint Augustin, en réconnoissant qu'il n'en sait pas plus que lui; Cela est d'une grande conso-

ſolation, non ſeulement pour l'Abbé de Choiſy & pour tous ſes parens, mais encore pour tous ceux qui le connoiſſent. Il a beaucoup d'étude & de litterature, & ſa Bibliotheque vaut au moins dix-mille écus.

¶ A cauſe que *Gaſſendi* ſuivoit Epicure en ſes ſentimens ſur les matieres de Phyſique, Morin, qui étoit ſon adverſaire, & qui a écrit contre lui, l'accuſoit d'avoir auſſi les ſentimens de ce Philoſophe, qui ſont contraires à la Religion. On lui objectoit, que Gaſſendi étoit un bon Prêtre; qu'il vivoit exemplairement; & qu'il n'avoit pas ſeulement refuté par écrit ce qu'Epicure avoit apris & annoncé d'impie, mais encore qu'il le refutoit de vive-voix. A cela Morin, qui étoit prévenu contre Gaſſendi, répondoit: Savez-vous pourquoi il en uſe ainſi? c'eſt qu'il diſſimule, *metu atomorum ignis.*

¶ Notre Antoine *Haley* faisoit bien mieux des Vers Latins que Pierre *Haley*. On remarque dans ses Vers le véritable caractere de la Poësie ; & il y en a quatre, dans une Piéce qu'il a faite sur la mort du Prince Rotenchilde, bâtard de l'Electeur Palatin, qui a étudié dans notre Université, que Virgile ne désavoueroit pas. Les Vers de Pierre Haley approchent trop de la prose.

¶ Trois mois après que Madame *de la Fayette* eut commencé d'apprendre le Latin, elle en savoit déja plus que Monsieur Ménage, & que le Pere Rapin, ses maîtres. En la faisant expliquer, ils eurent dispute ensemble, touchant l'explication d'un passage ; & ni l'un ni l'autre ne vouloit se rendre au sentiment de son compagnon. Madame de la Fayette leur dit, vous n'y entendés rien ni l'un ni l'autre. En effet elle leur dit la véritable explica-

tion

tion de ce paſſage. Ils tomberent d'accord qu'elle avoit raiſon. C'étoit un Poëte qu'elle expliquoit, car elle n'aimoit pas la proſe, & elle n'a pas lû Ciceron: Mais comme elle ſe plaiſoit fort à la poëſie, elle liſoit particulierement Virgile & Horace; & comme elle avoit l'eſprit poëtique, & qu'elle ſavoit tout ce qui convenoit à cet art, elle penetroit ſans peine le ſens de ces Auteurs.

¶ Je me trouve beaucoup plus heureux en France ſous le gouvernement, tel qu'il eſt préſentement, qu'un Hollandois chez lui avec la liberté dans laquelle il prétend vivre: Il faut qu'il paye les deux centiémes deniers; & ſuivant cet impôt, s'il a ſix-mille livres de rente, il faut qu'il en paye deux mille: mais moi, en payant tantôt l'enregiſtrement de mes armoiries, tantôt quelque autre petite ſomme pour les néceſſitez de l'Etat,

je vis en paix & en répos Le Hollandois ne peut pas comprendre, comment on peut ſupporter le gouvernement d'un ſeul ſi abſolu : Mais les particuliers ſont bien plus heureux préſentement que l'on n'étoit auparavant, lorſque le moindre Gentilhomme faiſoit le petit tiran ſur ſes terres. Il n'y a dans notre Normandie que les Matignons & les Beuvrons, qui ſe ſoient comportez en braves Seigneurs dans ce tems-là, & c'eſt pour cela qu'ils ſont encore cheris aujourd'hui : Mais les Montgommeris, qui tiranniſoient & battoient leurs payſans, ſont tous allez au diable. N'étoit-ce pas une choſe effroyable, qu'alors un Conſeiller du Parlement faiſoit trembler tout le monde quatre lieuës autour de lui ?

¶ Je n'ai jamais reçû d'argent du Roi J'ai toujours vêcu de mon patrimoine, car les biens de Mademoi-

moiselle, à qui j'ai apartenu, étoient des biens de patrimoine ; & hors ce tems, j'ai vêcu & je vis encore du mien.

¶ Monsieur *Gaßendi* disoit que l'Astrologie judiciaire étoit un jeu, mais un jeu du monde le mieux inventé. Il avoit apris l'Astronomie en vuë de l'Astrologie, mais il y fut trompé tant de fois, qu'il l'abandonna pour se donner entiérement à l'Astronomie, qu'il la combatit par ses écrits, & qu'il en détourna ses disciples. Néantmoins il se répentit vers la fin de sa vie de l'avoir fait, non pas qu'il eut changé de sentiment, mais, disoit-il, parce que la plupart étudiant auparavant l'Astronomie pour devenir Astrologues, il s'apercevoit, que plusieurs ne vouloient plus l'aprendre, depuis qu'il avoit décrié l'Astrologie.

J'ai connu *Gassendi* particuliérement, & j'ai demeuré une fois deux

mois

mois avec lui en Provence, & depuis je l'ai vû ſouvent à Paris, chez Monſieur de Montmor, qui donnoit à manger particuliérement aux gens de Lettres. Gaſſendi étoit doux, facile; il s'amuſoit avec les petits enfans; il menoit promener au jardin ceux de Monſieur de Montmor; il les prenoit ſur ſes genoux; & les faiſoit ſauter & danſer. Il ne ſavoit ce que c'étoit de ſe mettre en colere, & il faiſoit tout ce qu'on vouloit. Il eſt mort pour avoir été trop ſaigné, & il voyoit bien lui-même qu'on lui abregeoit ſa vie en lui tirant trop de ſang: il diſoit à ſes medecins, ſans s'émouvoir: Vous m'affoibliſſez par tant de ſaignées, & vous avancez ma mort; mais je ſuis en vos mains.

¶ Monſieur *Colbert* a eu la penſée d'ôter le Parlement à la ville de Roüen, & de le faire venir à Caën; mais il changea d'avis. Cela auroit rendu la ville de Roüen beau-

beaucoup plus marchande ; & elle ſeroit devenuë comme Hambourg, comme Lubec, & comme Anvers ; parce que les marchands n'auroient pas ſongé à faire leurs enfans Conſeillers, ni à marier leurs filles à des gens de Robe ; & le Parlement ſe ſeroit bien trouvé dans la ville de Caën, laquelle n'étant pas une ville de grand commerce, y auroit beaucoup profité. Il y avoit ici des marchands vendeurs de Cartes, qui en envoyoient en Eſpagne, en Italie, en Angleterre, & dans tous les pays du Nord, & qui attiroient tous les ans plus d'un millon dans le Royaume : mais Monſieur Colbert y ayant voulu mettre un impôt, ils ſe ſont retirez en Angleterre.

¶ J'ai mis la premiere pierre à l'Egliſe des Jeſuïtes de Caën, étant premier Echevin de notre ville. Elle eſt bâtie ſur le modele du Noviciat de Paris ; mais elle a beaucoup plus

plus d'aparence, & elle eſt beaucoup plus ſpacieuſe. C'eſt moi qui leur ai fait donner la place par la Ville. C'étoit un lieu où il ſe paſſoit mille infamies par les ſoldats, qui en faiſoient un rendez-vous pour y faire venir des coureuſes. J'eus beaucoup d'opoſitions à ſoûtenir; mais je les ſurmontai toutes, en répréſentant l'obligation que l'on avoit aux Jeſuïtes, qui étoient cauſe que la ville étoit augmentée de beaucoup depuis qu'ils y étoient établis; que l'Egliſe qu'ils y feroient bâtir y ſerviroit d'ornement, & que tous les honnêtes gens, auxquels ils ne refuſeroient pas l'entrée de leur jardin, tireroient un avantage de cet endroit-là, où ils ne pouvoient pas aller honnêtement auparavant. L'on voit préſentement que j'avois raiſon, & tout le monde en eſt fort content. L'Egliſe, qui eſt ſi belle, a coûté peu de choſe à bâtir par l'œconomie d'un

d'un de leurs procureurs très-entendu, qui l'entreprit lui-même sans le secours d'aucun Architecte, & qui avoit acheté des charetes & des chevaux pour transporter les pierres ; de sorte qu'il en coûta beaucoup moins que s'il avoit fallu passer par les mains d'un entrepreneur.

¶ Je ferois un gros Recueil des Vers que l'on a composez à ma louange sur ma fontaine Olimpide : Je lui ai donné ce nom, pour y faire rimer le mot de limpide.

¶ Où trouvera-t-on des Poëtes, comme Monsieur Ménage, qui fassent de bons Vers Grecs, & de bons Vers Italiens ? C'étoit un grand personnage, quoique ses envieux en ayent voulu dire. Il ne savoit pourtant pas toutes les finesses de la Poësie ; mais Madame de la Fayette les entendoit bien.

¶ Ce qui a empêché Monsieur le Président *Cousin* d'être de l'Acade-

cademie Françoiſe, c'eſt qu'il n'a aucune connoiſſance pour la Poëſie, ni aucun goût pour les Vers; & qu'il ſe ſeroit trouvé avec des gens, qui étoient tous Poëtes, de qui il n'auroit pas entendu le langage; néantmoins Monſieur l'Abbé de Choiſy m'a dit, que cette fois-ci il auroit bonne part pour ſucceder à la place de l'Abbé de Chaumont.

¶ *Cériſante* étoit de Saumur, fils d'un Medecin appellé *Duncan*, originaire d'Ecoſſe. Ce fut lui qui découvrit le premier, qu'il y avoit de la fourberie dans les Religieuſes de Loudun. Il y étoit allé avec Mademoiſelle de Comballet, depuis Madame d'Aiguillon, & Mademoiſelle de Rambouillet, depuis Madame de Montauſier; auxquelles on fit voir une Religieuſe que quatre hommes ne pouvoient lever de terre: C'eſt qu'elle s'aſſeoit à terre d'une telle maniere, qu'en la prenant en effet par le milieu du

corps,

corps, quatre hommes ne pouvoient venir à bout de la mettre en pied. Cerisante lui seul la prit par la tête & la leva fort facilement; cela fit que Madame d'Aiguillon se détrompa, & qu'elle contribua à détromper le Cardinal de Richelieu, qui s'étoit porté comme partie du Curé de Loudun, parce qu'il lui avoit fait de la peine au sujet d'un Prieuré qu'il avoit près de Loudun. Madame de Savoye demandoit à Cerisante, s'il n'étoit pas marié; il lui répondit: Madame, je voudrois bien me marier tous les jours, mais le matin seulement pour un quart-d'heure.

¶ Monsieur *** disoit, que l'on faisoit des Vers dans les autres endroits de la France; mais qu'on en tenoit boutique à Caën; voulant dire, qu'il y avoit plus de Poëtes, & que l'on y faisoit plus de Vers qu'ailleurs.

¶ Madame *de Scudery* a beaucoup d'es-

d'esprit; mais Madame de la Fayette a plus de jugement. Madame de la Fayette me disoit, que de toutes les louanges qu'on lui avoit données, rien ne lui avoit plû d'avantage que deux choses que je lui avois dites; qu'elle avoit le jugement au-dessus de son esprit, & qu'elle aimoit le vrai en toutes choses, & sans dissimulation. C'est ce qui a fait dire à Monsieur de la Rochefoucault, qu'elle étoit vraye; façon de parler dont il est auteur, & qui est assez en usage. Elle n'auroit pas donné le moindre titre à qui que ce fût, si elle n'eut été persuadée qu'il le meritoit; & c'est ce qui a fait dire à quelqu'un, qu'elle étoit seiche, quoiqu'elle fût délicate. Elle étoit fort incommodée; néantmoins elle étoit entrée dans sa 60[e] année quand elle est morte; car elle ne cachoit pas son âge, & elle disoit libre-

librement en quelle année & en quel tems elle étoit née.

¶ Les Vers de Mademoiselle *de Scudery* sont assez coulans, & il y a toûjours quelque pensée : Elle ne m'écrit guere qu'elle n'en mêle quelques uns dans ses lettres.

¶ L'Abbé *Brigalier*, Aumônier de feu Mademoiselle, dépensa quarante-mille écus pour devenir magicien, & ne pût en venir à bout. Etant à Compiegne, où étoit la Cour, une Dame, qui avoit acheté une piéce d'étoffe rouge pour une verte, s'adressa à lui sur sa réputation de Magicien, afin qu'il la changeât en la couleur qu'elle souhaitoit. L'Abbé Brigalier, qui ne vouloit pas perdre cette réputation, acheta une piéce d'étoffe verte & la donna à cette Dame qui lui avoit mis la rouge entre les mains, en lui faisant accroire qu'il l'avoit changée en cette couleur. Il a fait une infinité de tours qui ont sur-

pris bien des gens ; mais il n'y avoit que beaucoup d'adresse.

Mademoiselle *de Montauban*, qui prenoit beaucoup de plaisir à tout ce que faisoit cet Abbé, en entretenoit sérieusement le Comte des Chapelles, qui avoit beaucoup d'esprit ; & ce Comte, qui avoit de la peine à croire ce qu'elle lui disoit, la prioit de même de lui faire voir quelques-uns de ces tours pour le tirer de son incrédulité: Dans le même tems l'Abbé Brigalier entra, & Mademoiselle de Montauban lui ayant fait part dequoi elle entretenoit le Comte des Chapelles, elle ajouta qu'il fit quelque chose pour l'amour d'elle, afin de satisfaire la curiosité qu'il avoit de voir quelques unes des merveilles de la science qu'il possedoit. L'Abbé Brigalier répondit, vous savés bien, Mademoiselle, que je n'oserois plus me prévaloir des talens que j'ai, & que Mr. l'Archevêque de

Pa-

Paris m'a ménacé de m'interdire, ſi je continuois de faire ce que vous me demandez. Cette excuſe donna au Comte des Chapelles plus de curioſité de voir quelque choſe, qu'il n'en avoit auparavant, & il dit à l'Abbé Brigalier ; vous voulez bien, Monſieur, que je joigne mes prieres à celles de Mademoiſelle ; je n'ai pas moins de diſcrétion qu'elle en peut avoir, faites quelque choſe pour l'amour de moi, je vous promets que cela ne ſera qu'entre nous, & que perſonne n'en ſaura rien.

L'Abbé Brigalier s'excuſoit toujours ſur le grand danger auquel il s'expoſeroit, lorſque Mademoiſelle de Vermiſſon, qui étoit fort belle & bien faite, entra dans la chambre toute en pleurs. Mademoiſelle de Montauban faiſant l'étonnée (car tout ceci étoit un jeu fait) lui demanda ce qui lui étoit arrivé, pour être ſi affligée.

Mademoiſelle de Vermiſſon, qui faiſoit bien ſon perſonnage, répondit avec des ſanglots: Eh! Mademoiſelle, comment ne voulez-vous pas que je ſois affligée? mon petit moineau vient de mourir. Et bien, répondit Mademoiſelle de Montauban, voilà bien dequoi pleurer, ne voilà-t-il pas Monſieur l'Abbé qui le reſſuſcitera? il a déja fait des choſes qui ne ſont pas moins ſurprenantes, puiſqu'il a changé un poulet en un coq-d'inde.

L'Abbé Brigalier répliqua, je n'en ferai rien; & puis eſt ce qu'il eſt poſſible de reſſuſciter un oiſeau qui eſt mort? Vous n'y ſongez, pas, Monſieur l'Abbé, réprit Mademoiſelle de Montauban, vous ſavez faire des choſes bien plus ſurprenantes; il n'y a pas tant de façon, il faut que vous le reſſuſcitiez, vous ne voudriez pas faire le déplaiſir à Mademoiſelle de Vermiſſon qui eſt de vos amies, de

la laiſſer dans l'affliction où elle eſt de la perte qu'elle vient de faire. Mademoiſelle, dit l'Abbé Brigalier, il faut donc tâcher de vous contenter; & en s'adreſſant à Mademoiſelle de Vermiſſon, il lui demanda ſi elle avoit une Urne. Qu'eſt-ce qu'une Urne? reprit Mademoiſelle de Vermiſſon. Une Urne, répondit gravement l'Abbé Brigalier, eſt un Vaſe dans lequel les anciens conſervoient les cendres de leurs morts; il faut bien rendre les derniers devoirs à ce petit oiſeau dans les formes, avant que de le reſſuſciter. Comment faire? réprit Mademoiſelle de Vermiſſon, nous n'avons point d'Urne. On y peut ſuppléer, répartit l'Abbé Brigalier, n'avez-vous pas un Vaſe de fayence avec un couvercle? Nous n'avons pas non plus de Vaſe de fayence tel que vous le demandez, répliqua Mademoiſelle de Vermiſſon. Vous avez donc

une boëte de confitures, réprit l'Abbé Brigalier. Pour une boëte de confitures, dit Mademoiſelle de Vermiſſon, nous en avons. Apportez-la donc, réprit l'Abbé Brigalier, cela ſuffira. La boëte de confitures étoit toute prête; & Mademoiſelle de Vermiſſon l'ayant apportée, le Comte des Chapelles examina bien la boëte; & ayant obſervé qu'il y avoit des taches d'encre deſſus, il dit en lui-même, on ne me trompera pas. L'Abbé Brigalier prit le petit moineau mort, & l'ayant mis dans la boëte, il la ferma de ſon couvercle, & demanda un ruban noir vierge. Mademoiſelle de Vermiſſon, qui étoit faite au badinage, dit qu'elle ne ſavoit pas ce que c'étoit qu'un ruban vierge. L'Abbé ſans s'émouvoir dit, que c'étoit un ruban qui n'avoit pas encore ſervi. Le ruban fut apporté, & l'Abbé lia la boëte qu'il mit enſuite dans

un

un tour qui répondoit dans un Couvent de Religieuſes, avec leſquelles Mademoiſelle de Montauban avoit communication par ſa chambre. Tenant le ruban par un bout, il tourna l'ouverture du tour du côté des Religieuſes qui étoient d'intelligence, & qui ſubſtituérent promtement & adroitement une autre boëte ſemblable, où il y avoit un petit moineau vivant, & renvoyerent l'ouverture du tour du côté de la chambre de Mademoiſelle de Montauban L'Abbé Brigalier, qui cependant avoit marmoté quelques paroles, prit la boëte, ôta le ruban, & comme il l'ouvrit doucement, le moineau ne fit d'abord paroître qu'un pied qu'il étendit. Mademoiſelle de Montauban & Mademoiſelle de Vermiſſon criérent auſſi-tôt miracle. L'Abbé Brigalier avec un air ſérieux demanda du ſel qui étoit tout prêt; il en frota le bec du

 moi-

neau, qui ſe mit à piailler d'abord qu'il en eût ſenti l'acrimonie; enſuite il pria le Comte des Chapelles de garder le ſécret qu'il lui avoit promis; mais le Comte des Chapelles ne pût s'empêcher de dire au ſouper du Roi, que l'Abbé Brigalier avoit reſſuſcité un moineau, & qu'il l'avoit vû de ſes propres yeux.

Pour ce qui eſt du poulet changé en coq-d'inde, voici en peu de mots comme cela arriva. Monſieur * * * * ſoutenoit à l'Abbé Brigalier qu'il ne croyoit rien des miracles qu'on diſoit qu'il faiſoit. L'Abbé Brigalier, qui étoit préparé, lui dit, Monſieur, vous ſeriez bien étonné ſi je vous faiſois paroître un poulet au milieu de certe chambre. Monſieur * * * continuant de le railler, & lui diſant qu'il n'étoit pas duppe, l'Abbé ne fit que ſecouer ſa ſoutane, & un poulet qu'il tenoit caché étant auſſi-tôt tombé

à

à ſes pieds ſe mit à courir par la chambre. Ce qu'il y eut de plaiſant fut, que Mr. **** tira ſon épée d'abord qu'il vit le poulet. L'Abbé Brigalier ſe mettant d'abord ſur ſon quant-à-moi, la main ſur le côté, lui dit, ſavez-vous, Monſieur, que ceci n'eſt point un jeu? & Monſieur * * * rengaina. Le poulet ſe ſauva dans le Couvent par un trou; & une Demoiſelle regardant par une fenêtre s'écria, *Ah mon Dieu! voila un Poulet grand comme un Coq d'inde.* Le bruit courut à la Cour que l'Abbé Brigalier avoit changé un poulet en coq-d'inde. La Reine le crût elle-même, & elle dit à MADEMOISELLE, avec un grand ſérieux, en méchant françois, car elle étoit nouvellement arrivée en France; ſavez-vous bien, ma couſine, que vous ne devriez point garder cet Aumônier que vous avez, qui change des poulets en coq-d'inde. Quatre

tre ou cinq jours après, Monſieur l'Abbé de Cambray, qui vient d'entrer en quartier d'Aumônier auprès de MADEMOISELLE, étant entré dans la chambre de la Reine avec elle, la Reine lui demanda ſi c'étoit l'Aumônier au coq-d'inde. Cela ne fut pas agréable à l'Abbé. MADEMOISELLE répondit à la Reine, que ce n'étoit pas lui, mais un autre de ſes Aumôniers qui venoit d'entrer en quartier.

Tout le monde à crû à Lion que l'Abbé Brigalier avoit fait voir le Diable en bonne compagnie; & il y eut bien des bras & des jambes caſſées en cette rencontre On ne peut pas mieux ſavoir cette hiſtoire que je la ſai; il me l'a racontée lui-même.

L'Abbé Brigalier avoit donné jour à pluſieurs Dames & autres perſonnes de Lion pour leur faire voir le Diable. Le jour venu, il étoit fort

fort embaraſſé de quelle maniere il s'aquitteroit de ſa promeſſe; & l'heure du rendez-vous s'approchoit, lorſqu'il rencontra dans les ruës un petit gueux preſque tout noir de l'ardeur du Soleil. Il en eut de la joye, diſant qu'il pourroit lui fournir le moyen de ſortir de l'embarras où il étoit. Il lui demanda s'il vouloit gagner un écu. Le petit gueux répondit qu'il ne demandoit pas mieux, & ce qu'il falloit faire pour cela. L'Abbé l'emmena chez lui, & le rendit encore plus noir, en le faiſant barbouiller de noir à noircir. Il y avoit en ſa chambre un tableau qui repréſentoit le Diable, lequel n'étoit pas trop élevé: Il fit faire une niche derriere qui fut achevée en deux heures de tems, préſqu'à l'heure qu'il avoit donnée: Il y fit monter le petit gueux dans l'état qu'il l'avoit fait ajuſter, & lui dit d'y demeurer juſqu'à ce qu'il fit un cer-

certain ſignal. Ceux qui devoient être du ſpectacle vinrent ; & lorſqu'ils furent tous arrivez, l'Abbé Brigalier ſe mit à faire quelque cérémonies, & donna le ſignal. En même tems le petit gueux pouſſa le cadre du tableau, ſe jetta en bas, courut au travers de la compagnie, & diſparut à la faveur d'une tapiſſerie, en ſe jettant dans une porte qu'elle cachoit. Ce fut alors qu'il y eut des bras & des jambes caſſées ; car tous les ſpectateurs étant epouvantez, comme on peut ſe l'imaginer, il y en eut qui ſe jetterent par les fenêtres : mais je ne finirois pas, ſi je racontois une infinité d'autres tours de l'Abbé Brigalier. Il eſt mort peu de tems après feu MADEMOISELLE.

¶ On dit à *Malherbe*, que Mr. *Gaulmin* avoit rétabli la langue Punique, & qu'il en avoit déja le *Pater*. Malherbe, qui ne croyoit pas ce que l'on diſoit, parla auſſi-tôt d'un langage,

gage,où il n'y avoit point de ſens, & en achevant il dit, en voila le *Credo.*

¶ Mademoiſelle *de Rambouillet* diſoit, que *Voiture*, qui le lui avoit raconté lui-même, avoit paſſé dans ſon voyage en Eſpagne par un village, où on menoit pendre un Tailleur hors du village. Les Payſans pendant le chemin conteſtoient avec le Juge, diſant, qu'ils ne vouloient pas qu'il fit pendre leur Tailleur. Le Juge marchoit toûjours ſon chemin en les laiſſant dire. Les Payſans lui dirent, nous n'avons qu'un Tailleur pour faire nos habits; mais nous avons deux Charrons, faites en pendre un ſi vous voulez; & ils délivrérent le Tailleur de la potence.

¶ *Malherbe* n'eſt pas ſeulement le chef des Poëtes Lyriques François, il faut encore conſiderer qu'il a fait tous les autres qui ont ſuivi après lui. Il en eſt de même de Corneille qui a fait Racine, de même

me que les autres qui ont travaillé pour le Théatre ſur le modelle qu'il en a donné, & il n'y en a pas un d'eux qui l'ait ſurpaſſé ; je n'en excepte pas Racine lui-même, quand je lis ſes Pieces ; & en voici la raiſon, c'eſt que la matiere lui manque, & qu'il ne dit que des choſes trés-communes pour donner à ſes Scenes la longueur qu'elles doivent avoir : mais il y a plus de matiere dans une ſeule des Scenes de Corneille qu'il n'y en a dans toute une Piece de Racine. Autre défaut de Racine, c'eſt que ſes Acteurs n'ont pas le caractere qu'ils doivent avoir. Etant une fois près de Corneille ſur le Théatre à une repréſentation du *Bajazet*, il me dit, je me garderois bien de le dire à d'autre que vous, parce qu'on diroit que j'en parlerois par jalouſie ; mais prenez y garde, il n'y a pas un ſeul perſonnage dans le *Bajazet* qui ait les ſentimens qu'il doit avoir, &

que

que l'on a à Conſtantinople; ils ont tous, ſous un habit Turc, le ſentiment qu'on a au milieu de la France. Il avoit raiſon, & l'on ne voit pas cela dans Corneille; le Romain y parle comme un Romain, le Grec comme un Grec, l'Indien comme un Indien, & l'Eſpagnol comme un Eſpagnol.

¶ Madame *de la Fayette* diſoit, celui qui ſe met au deſſus des autres, quelque eſprit qu'il ait, ſe met au deſſous de ſon eſprit. *Deſpréaux* eſt de ces gens-là; il ne ſait autre choſe que parler de lui, & critiquer les autres: Pourquoi parler mal de Mademoiſelle de Scudery comme il a fait? Ses Vers qui ſont ſi naturels, ſi tendres, & qui plaiſent à tout le monde, ne ſont pas de ſon goût; c'eſt qu'il ne ſauroit y mordre: Il eſt vrai qu'il eſt ſingulier dans ſa maniere, & qu'il a des tours qui lui ſont particuliers; mais il y a une infinité

de manieres qui ont toutes leur caractere qu'il ne doit pas mépriser. Il a encore ce défaut, que de se copier toûjours lui-même, & de rebatre la même chose.

¶ Monsieur *Malherbe*, qui vient de sortir, est le petit Neveu de Malherbe, le chef de tous ceux qui portent ce nom; & il jouit de 30000. livres de rente; il n'a pas le merite de son grand oncle, duquel il tire beaucoup d'honneur, étant le premier de la famille. Pour moi, qui ne suis son allié que de loin, je ne puis pas dire la même chose; mais j'en tire beaucoup de plaisir pas ses Ouvrages qui me plaisent infiniment, & que je sai presque par cœur.

¶ Monsieur *d'Elbene* étoit fort-honnête, même envers ses Créanciers qu'il reconduisoit jusqu'à la porte du Palais du Luxembourg, qui est en face de la ruë de Tournon. Un d'eux, qui l'avoit remarqué, tint un carrosse de louage prêt devant

devant la porte, & trouva moyen de faire écarter les Suiſſes, en leur donnant quelques piſtolles pour boire. Monſieur d'Elbene le reconduiſant ſelon ſa coûtume, il eut l'adreſſe de s'entretenir avec lui, de l'attirer un pas ou deux hors de la porte, & alors quatre hommes poſtez enleverent Monſieur d'Elbene, le jetterent dans le caroſſe, & en même tems le Créancier cria que c'étoit de la part du Roi, & que c'étoit pour le conduire à la Baſtille. Il n'y avoit là perſonne de ſes amis, ni des gens du Palais : de ſorte qu'il fut mené en priſon, où il reſta trois jours, après avoir ſatisfait ce créancier affamé, par le moyen d'un de ſes amis. On diſoit à la femme de Monſieur d'Elbene, qui demeuroit avec lui au Palais du Luxembourg dans le taudis qu'il y avoit au haut d'un pavillon, de l'aller voir dans la priſon pour le

consoler & pour le secourir ; mais elle s'excusa par une excuse, à laquelle il n'y avoit point de réplique ; c'est, dit-elle, que l'on pourroit aussi m'arrêter si je sortois. Ses affaires n'étoient pas en meilleur état que celles de Monsieur d'Elbene. Quand ils se mariérent ils avoient pour le moins quatre-vingt procès à eux deux.

¶ Je m'étonne qu'on n'ait pas mis dans le *Menagiana* ce que je veux vous dire de Monsieur d'Elbene. Nous nous promenions dans le jardin du Luxembourg, lui, Monsieur Ménage & moi. Un autre de ses créanciers vint l'aborder, & l'ayant tiré un peu à l'écart, il lui demanda, Monsieur, je vous prie de me dire si vous croyez que je puisse être payé. Monsieur d'Elbene lui dit obligeamment, Monsieur j'y songerai, & vint nous rejoindre. Quand nous eûmes fait deux ou trois tours, le même créan-

cier vint aborder Monſieur d'Elbene, qui n'avoit ſongé à rien moins qu'à le ſatisfaire depuis qu'il lui avoit parlé. Monſieur d'Elbene ſe ſentant tirer par derriere ſe retourna & lui dit: Monſieur, je ne le croi pas. Le Marchand lui fit une grande reverence, & ſe retira.

¶ Monſieur le Cardinal *Mazarin* s'intereſſoit fort pour une perſonne qui étoit en priſon au ſujet d'une affaire qui devoit ſe juger, pendant qu'il ſeroit en campagne. Madame de Vaurouy, que j'ai fort connue, s'en alla voir ce priſonnier d'abord que Monſieur le Cardinal fut parti, & l'aſſiſta, non ſeulement en tout ce qu'elle pût pour rendre ſa priſon moins fâcheuſe, mais elle ſollicita ſi bien en ſa faveur, par l'entremiſe de ſon mari qui étoit Conſeiller, & qui amenoit ſouvent des Conſeillers avec lui pour dîner, que ce priſonnier gagna ſon procès,

cès, & fut élargi. Le Cardinal ayant apris à ſon retour le bon office qu'elle avoit rendu à ſa conſideration, l'envoya chercher, & lui dit, Madame vous êtes généreuſe; mais je vous ferai voir que je ne ſuis pas moins généreux que vous. En effet en deux ans de tems il mit quarante-mille livres de rente dans ſa famille, par les Abbayes de Montmorel & de Fontenai qui eſt voiſine de cette ville, qu'il donna à deux de ſes fils.

¶ C'étoit un agréable homme que Monſieur *de Saraſin;* il faiſoit ſur le champ le bon Prédicateur, & diſoit les choſes les plus belles, & de la plus belle maniere du monde, & un moment après il faiſoit la même choſe d'un méchant Prédicateur; & il y avoit plaiſir de lui voir repreſenter ces deux caracteres differens. Il eſt mort à l'âge de quarante-trois ans, d'une fiévre chaude, cauſée par un mauvais traitement

ment que lui fit Monſieur le Prince de Conti : On dit que ce Prince lui donna un coup de pincette à la tempe. Le ſujet du mécontentement de Monſieur le Prince de Conti étoit, que l'Abbé de Coſnac, depuis Archevêque d'Aix, & lui, l'avoient fait condeſcendre à épouſer la niece du Cardinal Mazarin, & abandonner quarante-mille écus de benefice, pour n'avoir que vingt-cinq mille écus de rente. Deſorte que l'argent lui manquoit ſouvent ; & alors il étoit dans des chagrins contre ceux qui lui avoient fait faire cette baſſeſſe, comme il l'appelloit, à cauſe de la haine univerſelle qu'on avoit en ce tems-là contre le Cardinal Mazarin.

¶ Nous avons relû & corrigé mon *Atys* & mes Poëſies, Monſieur Chapelain, Monſieur Ménage & moi, & nous avions laiſſé paſſer des fautes que j'ai corrigées pour une nouvelle édition. Mes

Poëſies auront beaucoup d'additions, entre autres choſes un Apologue qui n'a pas encore paru. Je rétranche auſſi d'*Atys* près de deux cens Vers qui ſont la plupart ſententieux, & qui interrompent la narration. Le Poëte doit rapporter fort peu de ſentences & fort courtes, de lui-même; mais il en peut mettre d'un peu longues dans la bouche de ſes perſonnages; c'eſt comme Homere & Virgile en ont uſé.

¶ *Moliere* a bien repréſenté Monſieur *de Montauſier* dans ſon *Miſantrope*; c'étoit-là ſon propre caractere. Ce n'eſt point par ſon merite qu'il a été élevé au poſte où il étoit, mais par la fortune. Monſieur de la Rochefoucault auroit bien mieux réüſſi que lui. MONSEIGNEUR auroit appris tout ce qu'un Prince comme lui devoit apprendre, ſeulement en le regardant: Il étoit doux, complaiſant, agréable & inſinuant, & il n'avoit

pas cet air de décision & d'autorité qu'avoit Monsieur de Montauzier. MONSEIGNEUR ne savoit pas encore les principes de la Langue Latine, qu'il étoit en colere de ce qu'il ne savoit pas le Grec. Il a été cause de la mort de Monsieur de Peregni, lequel étudia le Grec avec tant d'application qu'il en devint malade, & mourut. Il avoit beaucoup d'esprit & de genie, & il apprit à lire à MONSEIGNEUR avec des lettres de filigranne qu'il avoit faites lui-même.

¶ Un homme habillé de noir avec un petit collet, est venu m'aborder aujourd'hui le chapeau bien bas avec un papier à la main; je croyois que c'étoit un exploit, mais c'étoit une Epigramme sur la Statuë que j'ai élevée à Malherbe.

¶ Après que ma *Zaïde* fut imprimée, Madame *de la Fayette* en fit

relier un exemplaire avec du papier blanc entre chaque page, afin de la revoir tout de nouveau, & d'y faire des corrections, particulierement ſur le langage; mais elle ne trouva rien à y corriger, même en pluſieurs années, & je ne penſe pas que l'on y puiſſe rien changer, même encore aujourd'hui. La jalouſie d'*Alphonſe* qui paroît extraordinaire, eſt depeinte ſur le vrai; mais moins outrée qu'elle ne l'étoit en effet.

Il eſt plus difficile de faire des Nouvelles qu'un Roman, parce qu'il faut trouver un dénouement pour chaque Nouvelle, & qu'il n'en faut qu'un pour finir un grand Roman. J'ai puiſé mes Nouvelles des matériaux d'un Roman que j'avois entrepris à l'âge de 21 ou 22 ans. C'eſt Monſieur de Choiſi qui m'a ſuggeré le dénouement d'Arondes. On m'a ſolicité de les corriger pour les réimprimer; mais pour cela il fau-

faudroit être à Paris où l'on trouve des gens habiles à consulter, plutôt que dans les Provinces.

¶ Ceux qui avoient donné des coups de bâton sur le pont-neuf à Monsieur *** disoient trois mois après, en le contrefaisant dans une assemblée où j'étois présent: *Ha! Monsieur, je vous prie épargnez moi, en voilà assez, &c,* & Monsieur de *** qui les entendoit; voilà, dit-il, des échos de trois mois, ils ont attendu trop long-tems.

¶ L Abbé *Franquelot* étoit fertile en imaginations & en pensées extraordinaires, & cela lui donnoit entrée par tout. Il étoit reçû avec un grand plaisir en quelque endroit qu'il allât; il n'étoit pas encore dans la salle que l'on savoit dans le cabinet qu'il arrivoit, parce que les domestiques couroient en porter la nouvelle, sachant bien que cela réjouïroit la compagnie:

Cependant cet Abbé, qui parloit si bien, & qui aimoit si fort à parler, tomba tout d'un coup dans un profond silence; de ce silence dans la taciturnité; de la taciturnité en enfance; & de l'enfance dans la bêtise; & demeura 12 ans dans cet état jusqu'à sa mort. Il avoit été fort propre, & alors il devint si négligent & si mal-propre, qu'on ne lui faisoit porter qu'une grande jaquette sans haut-de-chausses.

¶ *Corneille* ne sentoit pas la beauté de ses Vers, & il n'avoit pas d'égard à l'harmonie en y travaillant, mais seulement au sentiment. Pour marque du genie particulier qu'il avoit pour le Théatre, c'est qu'il avoit fait ses plus belles Piéces avant que de lire la Poëtique d'*Aristote*.

¶ Ce qui fait voir que les derniers livres de *Virgile* ne sont pas achevés, c'est qu'ils sont plus longs, c'est-à-dire, qu'il y a plus de mots

&

& moins de choses que dans les premiers ; cependant je n'ai rien omis dans ma Traduction de ce qu'il y a d'essentiel.

¶ Je fais travailler à la Statuë * de *Malherbe*, de six pieds de hauteur qui sera élevée à la façade de ma maison, dans une niche faite exprès, & ces quatre Vers seront mis au dessous :

Malherbe de la France éternel ornement,
Pour rendre hommage à ta mémoire
Segrais enchanté de ta gloire
Te consacre ce monument.

¶ Monsieur *de Brecourt* étant en sa maison de campagne, & voyant Mademoiselle sa fille embarassée de regaler la grande compagnie qui étoit survenue ; il n'y a, dit-il, qu'à cueillir un dindon : par rapport à ce que les dindons nichoient sur

* La Statuë a été posée & élevée depuis, & ces Vers sont gravez au dessous sur un marbre noir en lettres d'or.

ſur les arbres pendant la nuit chez lui & ailleurs.

¶ Monſieur *le Grand* aimoit la Princeſſe Marie, qui fut depuis Reine de *Pologne ;* & la Princeſſe Marie ne le haïſſoit pas : mais Monſieur le Grand ne pouvoit l'épouſer ſans l'agrément du Roi ; & auparavant il falloit que Monſieur le Cardinal de Richelieu ne s'y opposât pas. Pour le ſonder, il dit à Monſieur le Cardinal, qu'il étoit bien obligé au bon accueil que la Princeſſe lui faiſoit, puiſque cela faiſoit dire à tout le monde qu'il devoit l'épouſer. Jeune homme, répondit Monſieur le Cardinal, c'eſt peut-être bien vous-même qui y ſongez : & quelque tems après ayant appris d'ailleurs qu'il y ſongeoit en effet, il lui en fit une ſi grande reprimande, que Monſieur le Grand chercha depuis à le détruire, & à le perdre ; en quoi il n'eût pas le tems de réüſſir.

¶ Mon-

¶ Monſieur le Duc de *Brezé*, que nous avons vû de notre tems, avoit l'ame grande & généreuſe. Benſerade qui le ſavoit, & qui en avoit reſſenti des marques, pleuroit toutes les fois qu'il entendoit parler de lui. Monſieur de Brezé, qui l'aimoit à cauſe de ſon bel eſprit, le menoit avec lui ſur mer, & le faiſoit de moitié de ce qu'il gagnoit au jeu; & ſous ce pretexte il lui donnoit quelquefois de bonnes ſommes, quoi qu'il n'eût rien gagné.

¶ Monſieur les Duc *de Longueville* faiſoit penſion aux gens de Lettres, & particuliérement aux habiles Généalogiſtes, comme à Monſieur de ſainte Marthe, & à Monſieur du Bouchet.

¶ MADEMOISELLE me diſoit une fois, qu'elle auroit fort ſouhaité que la Loi Salique n'eût pas été en France: MADEMOISELLE, lui répondis-je, vous ne ſeriez

riés pas ce que vous êtes, s'il n'y avoit pas de Loi Salique; c'eſt par elle que vous êtes Princeſſe du Sang.

¶ Les Poëtes, qui ne compoſent leurs Poëſies que par une vivacité d'imagination, ne continuent pas; ils ne réüſſiſſent que dans leurs premiers arangemens d'ouvrages, dans leſquels ils jettent tout leur premier feu. Théophile, Benſerade, S. Amand, & Monſieur le Noble de nos jours, ſont de ce nombre. Monſieur le Noble n'a rien fait en Poëſie qui ſoit comparable à ſa *Syringue*, qui eſt le premier Poëme qu'il a mis au jour.

¶ Quelle difference y a t-il de l'état dans lequel *Malherbe* a trouvé la Poëſie Françoiſe, & celui dans lequel il l'a laiſſée? *Des Yvetaux* vivoit au tems de Malherbe, auquel il n'étoit pas comparable; cependant il ne faiſoit pas d'eſtime de Malherbe, ſoit qu'il le fît par

mépris

ou par ignorance: On ne trouve ses Poësies que dans des recueils; elles sont simples & sans aucune élevation.

¶ *Boileau*, surnommé, *du Manton*, consultoit Monsieur Ménage sur une Idile qu'il avoit composée; & parce que Monsieur Ménage lui dit naïvement, comme il le pensoit, les défauts qu'il y trouvoit, au lieu de s'en corriger, il prit de-là occasion d'écrire contre lui, & de rélever tous les endroits foibles de sa *Christine*, qu'il n'auroit jamais pû connoître, si Monsieur Ménage lui-même ne les lui avoit fait remarquer, en lui en faisant la lecture; car ceux qui ont fait un ouvrage en aperçoivent les endroits foibles bien plus aisément que les autres. Quel nom peut-on donner à l'action de Boileau? N'est-ce pas une infidelité?

¶ Il ne faut pas s'étonner de la grande réputation que *Ronsard* s'at-

tira de ſon tems par ſes Poëſies; elles étoient nouvelles, & l'on n'avoit encore rien vû de ſemblable, c'eſt pourquoi la nouveauté lui tint lieu de merite. Et la Ducheſſe de Valentinois contribua beaucoup à introduire la belle Poëſie en France.

¶ Celui qui a critiqué la Princeſſe *de Cleves* a trouvé mauvais que la premiere entreveuë de Monſieur de Nemours, & de la Princeſſe de Cleves, ſe ſoit faite chez un Jouaillier, & il auroit mieux aimé qu'elle ſe fut faite dans une Egliſe. Premierement, il n'importe par où, pourvû que cela ſe faſſe avec dignité: mais ſi le Critique eſt celui que bien des gens ont crû, & tel qu'il y a lieu de le croire par ſon ſtile,*que peut on penſer de ſon ſen-

* Il y a deux choſes à remarquer ſur ces paroles de Monſieur de Segrais: la premiere, ſa grande diſcretion à ne pas nommer le Critique, quoiqu'il n'y eut perſonne dans la nombreuſe compagnie devant

ſentiment? La raiſon pourquoi je ne voulus pas prendre la peine de lui répondre; c'eſt qu'il n'avoit aucune connoiſſance des regles de ces ſortes d'ouvrages, ni de l'uſage du monde; & que je faiſois beaucoup plus d'état de l'approbation de Madame de la Fayette, & de Monſieur de la Rochefoucault qui avoient ces connoiſſances en perfection.

¶ Un Gaſcon demanda un jour dans une compagnie, qui eſt-ce qui baille le bal? au lieu de dire, qui eſt-ce qui donne le bal? Depuis ce tems-là l'on a banni le mot de *bailler*, qui avoit plus de cinq cent ans de bourgeoiſie.

devant qui il parloit, qui ne le connut fort bien: la ſeconde, combien il a eu de part à la compoſition de l'excellent Ouvrage de la Princeſſe de Cleves, en faiſant attention ſur ce qu'il dit à la fin. Ce qu'il y a de certain c'eſt que le public en eſt rédevable à Madame de la Fayette, à Monſieur de la Rochefoucault, & à Monſieur de Ségrais.

¶ Je m'amuſe agréablement à lire *le Chevreana*. Monſieur *Chevreau* eſt plus âgé que moi. Il s'eſt fait beaucoup eſtimer en Allemagne. Il étoit grand ami de Monſieur le Fevre de Saumur, que j'appelle ainſi à cauſe qu'il y a profeſſé du tems; car il étoit de cette ville de Caën, fils d'un Foſſoyeur de notre Paroiſſe de ſaint Jean.

¶ Après que MADEMOISELLE m'eût mis dans ſa diſgrace, Monſieur le Duc de *Longueville* m'envoya deux-cens piſtolles, en me chargeant en même-tems très-expreſſement de n'en dire mot à perſonne. Quand il fut mort, n'étant point obligé au ſecret, je crûs que la reconnoiſſance m'obligeoit de ne plus garder le ſilence, & j'en parlai à Monſieur de Roquelaure, en faiſant remarquer la circonſpection avec laquelle il m'avoit fait cette liberalité, qui faiſoit voir qu'il n'aimoit pas l'oſtentation.

Mon-

Monsieur de Roquelaure me répondit qu'il étoit un grand sot ; car pourquoi fait-on ces sortes de générositez si ce n'est afin qu'on les sache ? Mais Monsieur de Roquelaure avoit tort ; & il reprenoit comme un défaut en Monsieur de Longueville, ce qui étoit une vertu. De plus, quand il m'auroit fait faire la défense d'en parler, exprès afin que j'en parlâsse, le présent par rapport à lui n'étoit pas d'une assez grande consideration pour en tirer beaucoup de gloire.

¶ A l'ocasion des beaux sentimens de Monsieur Corneille, dignes de Rome, je lui demandois s'il n'y avoit pas dans leur famille quelque Mémoire ou quelque Tradition, qu'ils descendissent des Corneliens, qui ont été les plus illustres & les plus vaillans des Romains ; car, lui disois-je, je suis persuadé que vous en êtes échappé.

¶ *C'eſt aſſez que d'être.* C'eſt un mot de Madame *de la Fayette*, qui entendoit par-là, que pour être heureux il falloit vivre ſans ambition & ſans paſſions, au moins ſans paſſions violentes.

¶ Monſieur *de la Rochefoucault* eſt outré ſur le fait de l'amour propre, quand il prétend qu'on fait tout par rapport à ſoi-même, & rien par rapport à d'autres; cependant ce n'eſt point par rapport à nous-mêmes que nous louons le véritable merite dans les perſonnes que nous ne connoiſſons que par cet endroit-là: Nous n'aimons pas toujours auſſi pour notre propre interêt; nous aimons ſouvent parce que nous trouvons l'objet aimable, & parce qu'il l'eſt en effet: Il y a trop de prévention à vouloir juger des autres par ſoi-même.

¶ Monſieur le Cardinal *de Retz* aſſuroit comme vrai un fait dont je ſavois le contraire. Pour ne pas

dire

dire qu'il avoit menti, je lui dis, qu'il falloit qu'il fit comme MADEMOISELLE, qui disoit qu'elle ne mentoit jamais; mais qu'elle se servoit de son imagination au défaut de sa mémoire.

¶ M **** avoit écrit au commencement de ses Heures une dixaine de demandes qu'il faisoit à Dieu; dont l'une étoit, que Dieu lui fît la grace de ne se pas fier aux paroles des Princes; & une autre, de dire toujours la vérité, à moins que ce ne fut pour un coup de partie.

¶ *Scaron* disoit de ses deux sœurs, que l'une aimoit le vin, & l'autre aimoit les hommes. Il disoit aussi d'elles-mêmes, qu'il y avoit douze coureuses dans la ruë des douze portes, à ne prendre ses deux sœurs que pour une. On savoit qu'il n'avoit que ces deux sœurs, & qu'elles n'étoient point mariées. Quelqu'un étant chez lui, & voyant

qu'il appelloit un petit enfant son Neveu, lui demanda par quel endroit il lui étoit Oncle, puisque ses deux sœurs n'étoient pas mariées; il répondit, qu'il étoit son Neveu à la mode du Marais. Il étoit beaucoup plus agréable dans la conversation qu'il ne l'est dans ses Livres. On n'a jamais vû une imagination plus vive que la sienne.

¶ *Chambonniere*, qui jouoit si bien du Clavecin, & qui savoit parfaitement la Musique, étoit un homme fort agréable & bien fait de sa personne; mais il étoit d'une vanité insuportable; & ne se contantant pas de se faire gentilhomme, il vouloit encore faire le grand Seigneur. Il avoit un carosse trainé par deux méchans chevaux, avec un Page en effigie, & rempli de foin, attaché sur le derriere. Etant au Cours avec ce carosse, où les carosses se suivoient en marchant lentement, suivant la

coûtume, les chevaux du carosse qui suivoient le sien, sentant le foin devant eux se mirent à prendre le Page par les jambes. Quelqu'un qui s'en aperçut, cria au Cocher : *Prenez garde à vos chevaux, ils mangent le Page de Monsieur.* On dit aussi, qu'allant faire leçon d'instrumens à une Dame dans la ruë de Vaugirard, son Cocher menoit cepandant ses chevaux paître dans la plaine de Grenelle ; & qu'un Ecorcheur qui étoit venu écorcher un cheval, en voyant un extrémement maigre, l'égorgea & l'écorcha aussi, croyant qu'on l'avoit amené dans cet endroit-là parce qu'on ne vouloit plus s'en servir. Quand le Cocher retourna pour prendre les deux chevaux il n'en trouva qu'un, l'autre avoit été écorché.

¶ Lorsque Monsieur *de Montausier* vint à Caën comme Gouverneur de la Province, on lui fit pen-

dant quinze jours des festins qui revenoient au moins à quarante pistolles ; & Monsieur de Brieux lui en fit un qui revenoit au moins à cent pistolles : Il y avoit deux ans qu'il s'y préparoit ; & il avoit fait venir de Portugal & d'ailleurs plusieurs choses exquises ; cepandanr l'on mangea dans tous ces Festins plus de cerneaux que d'autres choses.

¶ Un de nos Paysans voulant m'exagerer un jour la bonne recolte qu'il y auroit, me disoit en son patois : *Il y a tant d'épics que l'un dit à l'autre, tire té de-là que je m'y boute.*

¶ Monsieur *de la Rochefoucault* disoit, que les soumissions & les bassesses, que les Seigneurs de la Cour font auprès des Ministres qui ne sont pas de leur rang, sont des lâchetez de gens de cœur.

¶ Le même & Madame *de la Fayette* disoient de Monsieur de Lon-

Longueville, qui fut tué au passage du Rhin, pendant qu'on le faisoit Roi en Pologne, qu'il n'avoit rien de ce que les autres courtisans avoient de trop. Ils entendoient parler de la hardiesse que les courtisans ont à se prôner eux-mêmes, & à démander des faveurs & des graces.

¶ Feu Monsieur le Duc *d'Orleans* ayant été parfaitement bien reçû en Flandre par l'Archiduchesse, & ne sachant comment reconnoître tous les honneurs qu'elle lui avoit fait, fut conseillé, à à son retour en France, de répandre dans sa Cour une somme considerable entre ses principaux Officiers. Monsieur du Boulay fut choisi pour faire cette commission, & on lui rémit quatre-vingt-mille livres entre les mains, pour les aller distribuer comme il le jugeroit à propos, suivant le rang & le merite de chaque Officier. Quelque

que tems après qu'il fut de retour à Paris, ceux qui avoient ſoin des affaires & des Finances de Monſieur le Duc d'Orleans jugerent à propos de lui faire rendre compte, & ils en parlerent à Monſieur du Boulay lui-même, qui dit, qu'il étoit prêt de le rendre quand on voudroit, & qu'il étoit en bonne forme. On prit jour pour cela, & le Conſeil étant aſſemblé en préſence de MONSIEUR, Monſieur du Boulay comparut avec ſon compte qu'il lut. Le premier article étoit en ces termes : *Premiérement, comme ainſi ſoit que tous ceux qui manient les Finances ſont des voleurs, j'ai pris pour mes peines la ſomme de quatre mille écus.* MONSIEUR, qui aimoit tout ce qui tendoit à la plaiſanterie, fit un grand éclat de rire, & dit, Meſſieurs, alloué, alloué, il n'y a rien à dire là deſſus, attendu ſa moderation. Le reſte du compte étoit en bonne forme par

les

les quittances que Monſieur du Boulay rapportoit, & il ſortit ainſi d'affaire d'avec le Conſeil des finances de MONSIEUR.

Monſieur *du Boulay* avoit accompagné Monſieur *** dans ſon Ambaſſade d'Eſpagne, dans le tems que Cervantes, qui mourut en 1618, vivoit encore. Il m'a dit, que Monſieur l'Ambaſſadeur fit un jour compliment à Cervantes ſur la grande réputation qu'il s'étoit acquiſe par ſon *Don Quixotte*, au de-là des monts; & que Cervantes dit à l'oreille à Monſieur l'Ambaſſadeur: Sans l'Inquiſition j'aurois fait mon Livre beaucoup plus divertiſſant.

¶ *Cervantes* s'étoit trouvé à la bataille de Lépante où il avoit été bleſſé & mené en eſclavage. Il a écrit ſa propre Hiſtoire dans Dom Quixotte. Il étoit connu à la Cour d'Eſpagne; mais il n'y eut pas tous les agrémens qu'il méritoit. Son premier volume eſt le plus beau,

beau, & ſon premier deſſein étoit d'en demeurer-là; mais il ne pût reſiſter aux prieres de ſes amis qui l'engagerent à faire le ſecond, lequel n'eſt pas de la même force; néantmoins il faut avouër qu'il y a de très-beaux endroits.

¶ Monſieur le Baron, & Monſieur le Marquis *de Creuilly*, freres, ſe battoient enſemble. Mademoiſelle de Creuilly qui les apperçut s'écria: *Au ſecours! on aſſaſſine mon frere le Baron!* Le Marquis l'ayant entendu ſe ſepara de ſon frere, & étant allé à elle il lui donna deux bons ſouflets, en lui diſant: *Ma belle Demoiſelle, eſt-ce qu'on n'aſſaſſine pas auſſi votre frere le Marquis?* L'Hiſtoire eſt, que la Demoiſelle avoit eu un enfant de ſon frere le Baron.

¶ Nous nous rencontrâmes un jour, Monſieur l'Abbé *de Marolles* & moi, & je lui diſois que l'origine des Armoiries ne paſſoit pas le dou-

douziéme ſiécle, c'eſt-àdire, le tems des guerres de la terre ſainte. Il n'avoit pas encore approfondi la matiére: & en rejetant mon ſentiment bien loin, il répondit qu'il avoit deux preuves du contraire; l'une du neuviéme, & l'autre du dixiéme ſiécle, & qu'il apporteroit ma condamnation. Je lui demandai ce que c'étoit que ces preuves? c'étoit les Sceaux de ſon Abbaye: mais il apporta ſa propre condamnation; car ces Sceaux ne repreſentoient pas des Armoiries, mais des figures de Saints, ſuivant la coûtume de ce tems-là. Comme il y avoit des Seigneurs de toute l'Europe dans les guerres de la terre ſainte, & qu'ils ne s'appelloient preſque tous que par leurs noms propres, ils s'aviſerent de prendre des Armoiries, & la plupart étoient parlantes. Il y eût des Seigneurs de notre Normandie qui quitterent le beau nom d'Anjou qu'ils

qu'ils portoient, pour prendre celui de *Taiſſon*, qui ſignifie *Blaireau*. Il y a long-tems que la race de ces Taiſſons eſt éteinte. Ceux qui portent ce nom aujourd'hui ſont modernes, & ennoblis.

¶ C'eſt à l'occaſion de *Deſpréaux* & de *Racine* que Mr. de la Rochefoucault a établi la Maxime, par laquelle il dit, que c'eſt une grande pauvreté de n'avoir qu'une ſorte d'eſprit: Tout leur entretien ne roule que ſur la Poëſie; ôtez-les de-là, ils ne ſavent plus rien.

¶ Les dernieres Poëſies de Deſpréaux ſentent l'eſprit épuiſé, ce n'eſt plus que de la baiſſiere, & il ſe copie lui-même. Il introduit dans ſa premiere Satire un Poëte pour ſoûtenir la Religion, lequel en parle comme un ignorant. Tout ce que l'on peut conclure du raiſonnement du Poëte, c'eſt qu'il a de la Religion, parce qu'il en faut avoir par politique.

¶ *Sca-*

¶ *Scaron* a fait une Dédicace à ſa Chienne, pour ſe moquer de ceux qui dédient leurs Ouvrages à toute ſorte de perſonnes. Cependant perſonne n'a fait plus de Dédicaces que lui; mais c'eſt qu'il dédioit pour avoir de l'argent. Monſieur de Belliévre lui envoya cent piſtolles pour une qu'il lui avoit adreſſée, & je lui en portai cinquante de la part de MADEMOISELLE, pour une méchante Comedie qu'il lui avoit auſſi dédiée.

¶ *Scaron* diſoit de ſa femme, qui eſt aujourd'hui Madame de Maintenon, je ne lui ferai point de ſottiſes; mais je lui en aprendrai beaucoup. Il n'eſt rien de plus vrai, qu'il étoit fait comme un *Z*, même dans le tems qu'il ſe maria, n'ayant d'autre mouvement libre que celui de la langue, & de la main pour écrire ſur un porte-feuille qu'on lui mettoit ſur les genoux, ou ſur la

planche que l'on mettoit devant lui ſur des bras de fer attachez à ſon fauteuil. En ſe mariant il n'avoit pas de bien ; car il avoit fait donation à ſes parens du peu qu'il en avoit ; mais ſes parens le lui rendirent, & il le vendit à Monſieur Nublé, qui lui en donna ſix mille écus, ſans ſavoir poſitivement ce qu'il valloit, & Scaron fut très-content du marché. Monſieur Nublé alla voir ce bien qui étoit ſitué près d'Amboiſe ; & à ſon retour à Paris étant allé voir Scaron, il lui dit, vous avez crû que votre bien ne valoit que dix-huit mille francs, il en vaut davantage, & je ne veux pas vous tromper, il vaut vingt-quatre mille francs, par l'eſtimation que j'en ai fait faire ; & Monſieur Nublé l'obligea de prendre encore deux mille écus, qu'il lui donna pour achever cette ſomme. Monſieur Nublé étoit un des premiers Avocats conſultans, un des plus

plus honnêtes hommes de ſon tems; & c'eſt à ſon occaſion que Monſieur Ménage, qui étoit ſon ami particulier, a dit, que les Avocats étoient une eſpece de gens qui faiſoient une profeſſion particuliére d'honnêteté: Auſſi étant les diſpenſateurs de l'équité à l'égard des autres, il n'eſt pas étrange qu'ils ſoient équitables envers ceux auſquels ils croyent être obligez de l'être.

¶ Madame de Maintenon eſt redevable de ſon eſprit, & en même-tems de ſon élevation à Scaron: Elle le connoît bien, & elle l'a fait connoître par les égards qu'elle a toujours eu pour ceux qui étoient de ſes amis.

§ A l'occaſion de ce que je viens de vous dire de l'honnêteté des Avocats, Madame *de la Fayette* diſoit qu'elle n'avoit pas connu de gens plus malhonnêtes que les Savans. Et Monſieur *de la Rochefoucault* diſoit que l'honnêteté n'étoit

d'aucun état en particulier, mais de tous les états en général.

¶ Le dernier *Montmorency*, à qui le Cardinal de Richelieu fit couper le col, n'avoit pas beaucoup d'esprit; mais son pere & son grand pere en étoient bien pourvus; pour lui, il ne se soûtenoit que par la grandeur de son nom.

¶ Il y a cent ans que les Princes du Sang étoient & se tenoient en un si haut rang qu'ils ne faisoient pas l'honneur aux Princes de la maison de *Guise* de les appeller Messieurs. En parlant d'eux, ils disoient seulement, ceux de Guise.

¶ L'Evêque de Saintes, Fils du Maréchal *de Bassompierre*, avoit eu Mademoiselle d'Entragues pour mere; & quoi qu'il n'y eut point de mariage entre eux, néantmoins Mademoiselle d'Entragues, qui demeuroit à la place Royale, souffroit qu'on l'apellât Madame de Bassompierre; ce qui empêcha Mon-

Monſieur le Duc d'Orleans de reconnoître Monſieur de Charny qu'il avoit eu d'une Damoiſelle très-honnête : C'eſt, diſoit-il, qu'il ne vouloit pas en faire un Comte de Dunois, c'eſt à dire, un Seigneur trop puiſſant pour un bâtard.

¶ Deux choſes, que je vis faire en mon tems à Monſieur le Prince, me donnerent une grande ſatisfaction : Il avoit voulu lire ma *Zaïde*, & j'ai trouvé qu'il étoit mieux informé que moi de la ſcéne de mon Ouvrage, connoiſſant parfaitement les perſonnages que j'y avois introduit, tant de l'Eſpagne, de la France, que de l'Egypte, de Chipre & d'Aſie, quoique ce fut dans un Siécle dont tout le monde n'étoit pas obligé de ſavoir l'Hiſtoire ; & Monſieur le Prince y étoit encore moins obligé qu'un autre. Le même jour il tint une aſſemblée de Medecins, de Philoſophes & de Mathématiciens, par les ſoins de

Monſieur l'Abbé Bourdelot ; dans laquelle le Pere Pardies propoſa un nouveau Syſtême du flux & reflux de la mer. De toutes les objections que ces Meſſieurs lui firent, il n'y en eut pas de plus forte que celle que Monſieur le Prince lui avança. J'avois eu juſqu'alors une grande véneration pour Monſieur le Prince, en conſideration de toutes les grandes actions qu'il avoit faites ; mais elle augmenta encore d'avantage par ces endroits-là, qui me firent connoître, que la grandeur de ſon eſprit ſurpaſſoit la grandeur de ſon courage. En effet perſonne ne peut conteſter qu'il n'eut infiniment d'eſprit : mais il n'avoit pas le goût fin pour bien des choſes ; par exemple, il n'en avoit ni pour les Vers, ni pour la Poëſie, & Monſieur le Prince de Conti l'avoit exquis ſur ces choſes-là, & ſur toutes les autres.

¶ Monſieur le Prince eut toujours

jours beaucoup de bontés pour moi, & il le témoigna particuliérement lorſque MADEMOISELLE me jugea digne de ſa diſgrace, que je n'avois pas meritée, ayant appris par pluſieurs amis, que j'avois auprès de lui, combien il avoit peſté alors contre l'injuſtice qu'elle me faiſoit. Cependant avec tant de belles qualités, Monſieur le Prince étoit fort dur; & ſans apporter des exemples d'ailleurs, Monſieur Corneille s'eſt plaint à moi de ce que ſes Ouvrages lui ayant donné tant de plaiſir, jamais il ne lui avoit fait aucune gratification.

¶ Il y a trois Races de *Chaumontels*, & elles deſcendent d'un Chaumontel, lequel s'étant marié à l'âge de 72 ans, eut 7 enfans qu'il vit tous majeurs avant que de mourir; c'eſt-à-dire qu'il vêcut plus de cent ans.

¶ On diſoit beaucoup de mal d'un Gentilhomme à la Cour de feu Monſieur le Duc d'Orléans,

& il n'y eût qu'un Gaſcon qui prit ſon parti. On lui en demanda la raiſon ; c'eſt, dit-il, qu'il emprunte honnêtement.

¶ Monſieur le Duc *de Longueville*, qui fut tué au paſſage du Rhin, tout jeune qu'il étoit, avoit aſſez de connoiſſance pour choiſir deux amis de confiance illuſtres, qui ne pouvoient lui conſeiller rien qui ne lui fut avantageux, Monſieur de Turenne & Monſieur de la Rochefoucault.

¶ L'Abbé *Franquetot* diſoit, qu'il falloit plus de jugement à un homme qui avoit beaucoup d'eſprit qu'à un qui en avoit peu. Jugez ſi Monſieur de Buſſy, qui avoit infiniment d'eſprit, étoit bien fourni de ce qu'il devoit avoir, ſuivant cet Abbé. Monſieur de Buſſy étoit bien avec Monſieur de Turenne par l'interêt qu'il y avoit, étant à la tête de la Cavalerie: mais MADEMOISELLE s'étant brouillée avec Monſieur

de

de Turenne, à cauſe qu'il lui avoit conſeillé de ſe marier avec le Roi de Portugal, il s'aviſa, pour plaire à MADEMOISELLE, de faire des couplets de chanſon contre lui. Monſieur de Turenne, au lieu de lui être favorable, comme il le pouvoit, lui rendit toutes ſortes de mauvais ſervices : Avec cela Monſieur de Buſſy fit l'ouvrage que tout le monde ſait, pour lequel il fut 5 ans * à la Baſtille.

¶ Monſieur *de Buſſy* trouve mauvais dans ſes lettres que la Princeſſe de Cleves déclare à ſon mari le penchant qu'elle avoit pour Monſieur de Nemours, prétendant que cela n'eſt pas poſſible ; mais ce qu'il en dit ne merite pas de réponſe, parce qu'il n'entendoit pas la beauté de ces ſortes d'ouvrages. Madame de Sevigny, qui lui envoya cet ouvrage, en étoit charmée.

* Il y entra le 17 Avril 1665. en ſortit le 17 Mai 1666. & n'y rentra point.

Le Pere Bouhours, qui a écrit contre la Princesse de Cléves, pouroit bien avoir part à cette Lettre, afin d'appuyer son sentiment de celui de Monsieur de Bussy.

¶ Messieurs *d'Avranche*, en parlant de Monsieur *Huet*, qui est aujourd'hui leur Evêque, disent : *Nous prierons le Roi de nous donner un Evêque qui ait fait ses études, car le nôtre étudie tous les jours.* En effet, quand ceux qui ont affaire à lui pour lui parler, vont chez lui, on les renvoie, en leur disant : *Monseigneur étudie.*

¶ C'est un pur honneur que l'on fait à Monsieur le Cardinal *de Richelieu*, en disant qu'il a suscité la Conjuration de Portugal ; il n'y a eu aucune part. Il est seulement vrai qu'il envoya du secours au nouveau Roi, après que la Conjuration eût éclaté ; mais il n'y avoit pas songé. La Conjuration étoit de plus de dix mille hommes, qui garderent si bien

le

le ſecret, qu'on n'en eût aucune nouvelle à la Cour d'Eſpagne avant ſon execution. Le Comte d'Olivarez en fit une plaiſanterie à Philipes IV. Il lui dit: Ce fol de Duc de Bragance laiſſe trois ou quatre Duchez à votre Majeſté, pour prendre une Couronne qu'il ne gardera pas. Cependant il l'a ſi bien gardée, que les Eſpagnols ſont encore à la reprendte.

¶ Le Prieur des Matras étoit de la famille des *Beautrus*: Il étoit des bons amis de Scaron; & quand Scaron s'étoit raillé de lui, il prenoit une épingle qu'il attachoit à ſa manche, diſant, que c'étoit pour s'en ſouvenir, afin de s'en vanger.

¶ *Sarazin* étoit du village d'Armanville, dans le voiſinage de cette ville où il avoit une terre de trente mille livres: Avec cela il avoit une charge de Tréſorier de France, mais il la devoit. Il ne laiſſa pas d'aller à Paris, où il eût bien-tôt mangé

mangé ce qu'il avoit. Monſieur de Chavigny, qui le conſideroit, avoit jetté les yeux ſur lui, pour l'envoyer à Rome auprès du Pape Urbain VIII. qui ſavoit les belles Lettres, & qui avoit beaucoup d'eſprit, dans la créance que Monſieur de Sarrazin s'inſinueroit dans ſa bienveillance par le bel eſprit, & par les belles connoiſſances qu'il avoit de ſon côté. Il lui fit donner quatre-mille livres pour ſe metre en équipage; mais, au lieu de les employer à l'uſage pour lequel on les lui avoit donnez, il alla les manger avec une Dame de la ruë Quinquempoix. Monſieur de Chavigny ne laiſſa pas de le garder encore ches lui, mais avec beaucoup moins d'eſtime qu'auparavant.

¶ Nous allions en même tems à l'Hôtel de Rambouillet, Voiture & moi; mais parce que nous y allions à differentes heures, nous ne nous y rencontrions pas. Il y alloit

à

à huit heures du ſoir, & y demeuroit juſqu'à dix heures ou environ. Madame de Rambouillet m'avoit promis de nous faire rencontrer enſemble ; mais dans cette entrefaite Voiture mourut. Je ne l'ai jamais vu, parce qu'il étoit difficile de le rencontrer, étant toujours parmi les Grands. Il ne faiſoit pas profeſſion de faire des Vers, ny d'écrire des Lettres ; ce n'étoit que quand l'occaſion s'en préſentoit ; & il n'avoit commerce de lettres qu'avec Coſtar & Balzac. Il avoit fort peu d'érudition & de lettres ; mais il avoit l'eſprit juſte, & une grande politeſſe. Il avoit vingt-huit mille livres de rente quand il eſt mort. Il étoit Maître-d'hôtel de chez le Roi, ſans en avoir acheté la charge, parce qu'en ce tems-là les Maîtres-d'hôtel n'étoient pas encore érigez en charge ; & celle-là lui valoit quatre mille livres par an, pour trois mois d'xercices : Il eſt vrai que cela n'étoit

n'étoit pas payé exactement, mais cela ne laiſſoit pas que de venir. Il étoit auſſi Intoducteur des Ambaſſadeurs de chez MONSIEUR; & Monſieur de Chavigny, qui n'avoit que le titre de Sur-intendant, quoiqu'il préſidât au Conſeil des Finances, l'avoit fait Secretaire des Finances à vingt-mille livres d'appointemens, dont il étoit bien payé ſans en faire la fonction. Il a beaucoup contribué à la réputation de Madame de Montauſier, car c'étoit lui qui faiſoit ordinairement les lettres qu'elle avoit à écrire. Une marque de ſa preſence d'eſprit, comme je l'ai ſû de Madame de Rambouillet elle-même, c'eſt que Madame de Rambouillet (choſe remarquable) étant accouchée d'un *Marmot*, Monſieur le Prince avec Monſieur de la Mouſſaye & Monſieur Arnauld, fit des Vers ſur ce ſujet. Voiture étant allé à ſon ordinaire à l'hôtel de Rambouillet on lui

lui dit qu'il falloit qu'il y répondit, il dit qu'il n'en feroit rien, & se retira en colere. Il ne retourna pas le lendemain, & Madame de Rambouillet en fut dans une grande inquietude, craignant que la proposition qu'on lui avoit faite ne l'eût brouillé avec elle tout de bon; mais il retourna le troisiéme jour, & il rapporta les beaux Vers que l'on trouve dans les recueils de ses Poësies.

¶ Madame de Rambouillet n'a été injuste qu'en une seule chose, c'est par la préference qu'elle faisoit de Madame de Montauzier à ses autres enfans. Cependant Madame de Grignaux valloit beaucoup plus qu'elle. Madame de Montausier n'avoit point d'amitié, & elle n'a pas plutôt été à la Cour qu'elle ne s'est plus souvenuë de personne. C'est aussi à son occasion que Monsieur de la Rochefoucault fit cette Maxime : *Il y a des gens qui parois-*

paroiſſent meriter de certains emplois, dont il ſont voir eux-mêmes qu'ils ſont indignes d'abord qu'ils y ſont parvenus.

¶ Monſieur *de Montauſier* faiſoit quelquefois des Vers, mais ç'étoit des Vers proſaïques, où il n'y avoit ni Poëſie, ni élevation d'eſprit. Comme il étoit extrémement inégal, chagrin & pedant, aujourd'hui il étoit pour Quinault, & il l'exaltoit cent picques au deſſus de Corneille, & le lendemain c'étoit Corneille qui étoit ſon heros, & alors Quinault étoit le plus mepriſable des hommes.

¶ Monſieur *Ménage* étant en colere contre Sarrazin, diſoit de lui: *Honores mutant mores, non genus.* C'eſt que Monſieur Fauconnier de cette ville de Caën, Treſorier de France, étant devenu amoureux d'une Demoiſelle qui n'étoit pas pour être ſa Concubine, ni auſſi d'un rang pour la prendre pour ſa fem-

femme ; la Demoiſelle étant groſſe il chercha à la marier, & Monſieur * * * ſe préſenta qui l'épouſa, & lui fit de grands avantages. Ce fut de Sarrazin que la Demoiſelle accoucha après ſon mariage. Sarrazin n'aimoit point Voiture ; & c'eſt pour cela qu'il fit la Pompe funebre qui eſt ſi agréable & ſi pleine d'eſprit.

¶ Monſieur *de la Rochefoucault* diſoit qu'il n'avoit trouvé de l'amour que dans les Romans, pour lui qu'il n'en avoit jamais ſenti. Il donna de l'eſprit & de la politeſſe à Madame de la Fayette, mais Madame de la Fayette regla ſon cœur. Madame de la Fayette qui s'entendoit en toutes choſes ſans oſtentation, s'entendoit auſſi en procès, & ce fut elle qui empêcha, que Mr. de la Rochefoucault ne perdit le plus beau de ſes biens, lui ayant fourni les moyens de prouver qu'ils étoient ſubſtituez : Leur ami-

tié a duré vingt-cinq ans. Madame de la Fayette ſavoit auſſi le Latin, mais elle n'en faiſoit rien paroître, c'étoit, diſoit-elle, afin de ne pas attirer ſur elle la jalouſie des autres Dames.

¶ Monſieur *de Vauquelin de la Freſnaye*, de qui j'ai le portrait dans mon Academie, comme un de nos Illuſtres de Caën, eſt auteur d'un recueil de Poëſies de plus de quarante-mille Vers d'une très-belle impreſſion de cette Ville, par Maſſé, dans lequel il a particu érement décrit ſes amours : Il y a auſſi un Art Poëtique pour la Poëſie Françoiſe à l'imitation d'Horace, & des Satires où les mœurs de ſon tems ſont dépeintes. Ses parens s'étant attachez à retirer tous les exemplaires qu'ils en ont pû rencontrer, elles ſont devenues ſi rares, que j'ai bien eu de la peine à les recouvrer. Ses Vers ſont du ſtile de ſon tems, mais cela n'empêche pas qu'il

qu'il n'y ait de bonnes choſes, particuliérement touchant les perſonnes célebres de ſon tems.

¶ *Des Yveteaux* Précepteur de Louïs XIII. étoit frere de Monſieur de Vauquelin; mais ils ne s'aimoient pas, ils ont même eu de grands procès, à l'occaſion deſquels ils ont écrit mille indignitez l'un contre l'autre. Des Yveteaux avoit épouſé une Mademoiſelle du Puis joueuſe de Harpe, qui étoit d'Etampes, & qui avoit ſon frere qui en jouoit par les Cabarets. Souvent ils prenoient la houllette avec le chapeau & l'habillement de Bergers, & chantoient enſemble les Vers que Des Yveteaux lui-même avoit compoſez. Il étoit encore vivant quand j'arivai à Paris; mais je ne le vis pas, il demeuroit au Fauxbourg ſaint Germain, où il recevoit grande compagnie ſans aller voir perſonne: Il mena cette vie molle près de trente cinq ans avec ſa fem-

me. Le Curé de ſaint Sulpice étant un jour allé lui faire des reprimandes ſur ſa maniere de vie peu Chrétienne, il lui répondit ſans s'émouvoir : *Monſieur le Curé, il ne faut pas croire tout ce que l'on dit ; il y a bien de la médiſance : L'on me diſoit l'autre jour que vous aimiez les garçons, mais je n'en voulus rien croire.* Etant prêt de mourir, il dit à ſa femme : *Mamie, jouez-moi, je vous prie, cette belle Allemande que vous ſavez, afin que je paſſe plus doucement.*

¶ *Sarrazin* faiſoit de ſon eſprit tout ce qu'il vouloit. Quand Madame de Longueville lui diſoit : *Sarrazin, prêchez comme un Cordelier*, il prêchoit comme un Cordelier : *Prêchez comme un Capucin*, il prêchoit comme un Capucin. S'il y avoit eu de ſon tems un Pere Bourdaloue, & que Madame de Longueville lui eut dit : *Prêchez comme le Pere Bourdaloue*, il auroit prê-

prêché de même. Néantmoins il commençoit beaucoup de choses, mais il n'achevoit jamais rien.

¶ J'ai parlé à une Religieuse de Fontevrault, qui a vêcu cent-dix-sept ans; elle en avoit alors cent-quinze. Je lui demandai, si elle avoit pensé étant jeune qu'elle dût vivre si longtems: *J'aurois été une folle*, me disoit-elle, *si j'en avois eu la pensée; car j'avois moins de santé que toutes les autres Religieuses.* Elle avoit l'esprit fort vif & fort gai.

¶ Mademoiselle *de Scudery* a quatre-vingt-douze ans; car une femme qu'elle a pour écrire sous elle, a dit à Monsieur *** qui est revenu de Paris depuis peu, qu'elle avoit appris d'elle-même l'année passée qu'elle en avoit quatre-vingt-onze. Cela se peut encore vérifier par son *Bassa* qui, à ce que je crois, a été imprimé en 1635: Elle n'avoit alors guère moins de 30. ans; car elle avoit beaucoup contribué avant

cela aux piéces de Théatre que Monſieur de Scudery ſon pere avoit publiées ; cependant à cet âge-là vous voyez quelle netteté de Vers dans ceux qu'elle vient de joindre à ceux de Monſieur Bethoulaud, en faiſant préſent au Roi de l'Agathe Onix, qui repreſante une tête de more, à l'occaſion de la paix.

¶ La cauſe de ma diſgrace auprès de Mademoiselle, ne vient pas de ce que j'ai voulu la diſſuader de ſe marier avec Monſieur de Lauzun ; je n'y ai jamais ſongé, parce que je ne le devois pas, étant ſon domeſtique, & qu'elle ne m'en donnoit pas l'occaſion, quand j'aurois eu deſſein de le faire. Quand ſon mariage, qui ne ſe fit pas, fut arrêté, elle me chargea d'en aller porter la nouvelle à Madame d'Epernon, & elle me dit ce qu'elle vouloit que je lui raportaſſe de ſa part, & elle ſe retira de moi avec tant de précipitation,

tation, de crainte apparament que je ne lui repliquasse, que je ne pouvois pas en avoir le tems; mais Monsieur Guilloire son Secretaire des Commandemens, qui parloit plus librement que moi à MADEMOISELLE, par la confiance que sa charge lui donnoit auprès d'elle, lui dit tout ce qu'un véritable zéle pouvoit lui faire dire là-dessus. Et un jour étant dans l'antichambre, je l'entendis lui dire dans sa champre assez haut, en lui parlant: *Vous étes la risée & l'opprobre de toute l'Europe.* Je sûs la rupture de son Mariage vingt-quatre heures avant elle. Monsieur de Lauzun la lui cacha lui-même. Monsieur de Lauzun se comporta en cette occasion en grand courtisan, quand le Roi lui dit qu'il ne vouloit pas qu'il songeât davantage à ce Mariage, en assurant que c'étoit pour des raisons qui ne le regardoient pas, il se jetta à ses pieds, & lui dit: SIRE, *il m'ar-*

rive en cette occaſion ce que j'avois le plus ſouhaité au monde de trouver, celle de vous donner la plus grande marque de ma ſoumiſſion aux volontez de VOTRE MAJESTE', *comme je la trouve en ce moment.* Le Roi lui en ſut bon gré, & il lui dit qu'il lui feroit autant de bien pour le conſoler, que ſes envieux en ſeroient jaloux; en effet il le fit peu de tems après Gouverneur du Berry; & lui fit préſent de cinquante mille livres pour s'acquitter de ſes dettes. On a crû mal-à-propos que nonobſtant la rupture du mariage qui devoit ſe faire en public & ſolemnellement, il y avoit un mariage de conſcience entre MADEMOISELLE & lui: Pour preuve que cela n'a pas été, c'eſt que MADEMOISELLE chercha depuis à ſe marier avec Monſieur de Marſillac, & enſuite avec Monſieur de Longueville; de plus elle chaſſa Madelon ſa femme de chambre,

bre, ce qu'elle n'auroit pas fait, ſi elle avoit crû qu'elle eut pû dire quelque choſe ſur ce ſujet, ſur l'empreſſement qu'elle témoigna alors de ſe vouloir marier; en effet le tems preſſoit, car elle avoit quarante-cinq ans. MADEMOISELLE, diſoit Madame de Nemours, *croit qu'elle ne peut pas s'en donner au cœur joye ſi le Sacrement n'y a paſſé.* A meſure que les affaires de MADEMOISELLE avançoient vers leur concluſion, elle trouvoit des prétextes de rien, qui les faiſoient échouer. La raiſon qu'elle apporta pour ne pas ſe marier avec le Duc de Loraine, c'eſt que les Salines n'étoient pas d'un auſſi grand revenu qu'elle avoit crû.

¶ On ſe plaint de ce que l'Academie Françoiſe n'a pas cité les Auteurs dans ſon Dictionnaire à l'imitation de celui *della Cruſca*; mais on ne conſidere pas que l'Academie *della Cruſca* avoit de bons

Auteurs à ſuivre dans la Langue Italienne, & qu'elle en avoit de très-anciens, comme le Petrarque, le Dante, Bocace : mais l'Academie Françoiſe n'avoit point d'Auteurs François, non ſeulement anciens, mais même modernes, ſi l'on en excepte Coëffeteau, qui ne pouvoit pas être lui ſeul la baſe de la Langue, car Malherbe qui avoit réüſſi dans la Poëſie Françoiſe, ſentoit bien lui même que ſa Proſe ne valoit rien. Et quand on lui demandoit, ſi quelques uns de nos Auteurs avoient bien écrit en Proſe, il répondoit que Duvair n'avoit pas mal écrit, mais qu'il n'étoit pas encore content de ſon ſtile. Savez-vous bien, ajoûtoit-il, qui écrit bien, ou plutôt qui écrira bien ? C'eſt ce jeune homme qu'on apelle Balzac; il écrit bien, mais il n'eſt pas encore arrivé à la perfection, & vous verrez qu'il y arrivera. Ainſi ceux qui reprennent

nent l'Academie n'ont pas raiſon, c'eſt elle qui a fourni tous les Auteurs, qu'elle pourroit citer préſentement. C'eſt bien aſſez que ſon Dictionnaire fourniſſe tous les mots dont les Auteurs ſe ſont ſervis, & dont tous les autres Auteurs peuvent ſe ſervir comme eux, en toute ſureté.

¶ Dans le Conſeil avant que de donner la bataille de Rocroy, après que Monſieur le Prince, qui étoit d'avis de la donner, eût repréſenté tous les avantages qu'elle produiroit ſi on la gagnoit, le Maréchal de Gaſſion lui répliqua : *Mais ſi nous la perdons, que deviendrons-nous? Je ne m'en mets pas en peine,* reprit Monſieur le Prince, *parce que je ſerai mort auparavant.*

¶ D'Aubigné eſt Auteur de la Confeſſion * de *Sancy*, & du Divorce

* La Confeſſion de Sanci, & le Divorce Satirique ſont deux Ouvrages très-differens. D'Aubigné,

ce Satirique, qui traite des amours de Marguerite, premiere femme d'Henri IV. Il étoit Lieutenant géneral des armées du Roi, & grand Ecuyer ſous Henri III. comme Monſieur de Beringhen l'eſt aujourd'hui. Il a vêcu longtems; & comme il étoit Huguenot, il ſe retira à Genève où il ſe maria à l'âge de ſoixante-douze ans, à une Demoiſelle fort jeune. Comme c'eſt la coûtume chez les Calviniſtes de faire les Mariages devant ou après la prédication, il arriva que le Miniſtre prit pour ſon Texte ces paroles de l'Evangile : *Seigneur, pardonne leur, car ils ne ſavent ce qu'ils font ;* & ce fut par un pur hazard, parce que c'étoit la ſuite de ce qu'il avoit en-

bigné, qui eſt conſtamment l'Auteur du premier, paroît l'être auſſi du ſecond. Il a été Ecuyer d'Henri Roi de Navarre, ſucceſſeur d'Henri III. mais il n'a jamais été Lieutenant general des Armées d'Henri III.

entrepris d'expliquer ; cependant d'Aubigné le prit pour lui & s'en facha fort, il s'en plaignit même au Senat de Genève, qui obligea le Miniſtre de lui en aller faire des excuſes, & le Miniſtre lui proteſta qu'il n'avoit eu aucune penſée de l'offenſer, & qu'il avoit pris ce texte parce qne c'étoit la ſuite de ſon Evangile.

¶ Ce qui avoit donné lieu à *Scaron*, d'aller aux Iſles de l'Amerique; c'étoit l'eſperance d'y guerir de ſes infirmitez ; de même que le Commandeur de Poincy, lequel étant allé à la Martinique tout gouteux, y guerit en moins de rien, & recouvra une ſanté ſi parfaite, qu'il jouoit à la paume, qu'il montoit à cheval & alloit tous les jours à la Chaſſe à cheval, comme s'il n'eût jamais été incommodé. A cette occaſion il ſongeoit à former une Compagnie, dont, voyant que j'étois plus ſage, qu'on

a coûtume de l'être, à l'âge où j'étois alors, je n'avois que vingt-cinq à vingt-six ans, il me proposoit la Direction, & comme je n'étois attaché à rien en ce tems-là, je n'étois pas éloigné de m'en charger; mais plusieurs obstacles survinrent qui empêcherent l'éxecution de ce beau projet. Et en ce tems-là Madame de Maintenon, revenuë nouvellement de l'Amerique avec sa mere, demeuroit vis à-vis de la maison de Scaron, lequel voyant le mauvais état des affaires de l'une & de l'autre demanda en mariage Madame de Maintenon, qui n'avoit alors que quatorze à quinze ans, en attendant le voyage des Isles, disant qu'ils ne laisseroient pas de vivre commodement avec sa petite terre & son Marquisat de Quinet: c'est ainsi qu'il appelloit le revenu que lui apportoient les Ouvrages que Toussaint Quinet imprimoit. Le Mariage se fit au bout

de

de deux ans. Madame de Maintenon qui étoit d'une ſageſſe achevée, & qui avoit infiniment de l'eſprit, rendoit de grands ſervices à Scaron, car il la conſultoit ſur ſes Ouvrages, & il ſe trouvoit très-bien de ſes corrections.

¶ La derniere fois que je vis Scarron en prenant congé de lui, avant que de faire le voyage de Bordeaux: *Je mourrai bien-tôt*, me dit-il, *je me ſens bien; le ſeul regret que j'aurai en mourant, c'eſt de ne pas laiſſer de bien à ma femme, qui a infiniment de merite, & de qui j'ai tous les ſujets imaginables de me louer.* Ce qui ſervit encore extrémement à former Madame de Maintenon, c'eſt que la maiſon de Scaron étoit le rendez-vous de tout ce qu'il y avoit de plus poli à la Cour, & de tous les beaux eſprits de Paris. Quoique Scaron ne fut pas riche, néanmoins il étoit logé fort proprement, & il y avoit un ameublement

de

de Damas jaune, qui pouvoit bien valoir cinq à ſix-mille livres, avec ce qui l'accompagnoit.

¶ Monſieur *du Perrier* qui faiſoit de bons Vers Latins, & qui étoit Gentilhomme, s'étoit mis dans la tête, & le publioit par tout, qu'il falloit être Gentilhomme pour être bon Poëte. Il a eu de grandes priſes avec Santeuil, de qui les Poëſies n'étoient pas ſi châtiées que les ſiennes. Quand Santeuil lui écrivoit de ſes piéces, il lui marquoit à la marge les endroits qui lui paroiſſoient les meilleurs; tantôt. *Du Perrier, que diras-tu de ces beaux Vers?* tantôt: *Tu te pendras de depit de n'en pouvoir faire autant*; & ailleurs: *Tiens tes fenêtres fermées de crainte que tu ne te jettes dans la ruë de deſeſpoir.* Santeuil lui reprochoit ſa pauvreté, en lui diſant: *Avec tes beaux Vers tu n'as pas la maille, & moi avec les miens j'ai toujours une douzaine* de

de bouteilles de bon vin dans ma chambre. Monſieur Peliſſon ne demandoit pas mieux que de lui faire du bien; *mais*, diſoit-il, à *quoi pourroit-on l'employer? il n'eſt occupé que de ſes Vers:* en effet il ne parloit d'autre choſe.

¶ Comme nous nous promenions un jour dans le Palais du Luxembourg, Monſieur Delbene, Monſieur Ménage & moi, il vint nous aborder avec un air fort triſte. Monſieur Delbene lui demanda ce qu'il avoit: *Il m'eſt arrivé*, dit-il, *un grand malheur; j'ai été volé par des Filoux, qui m'ont fait mettre haut-de-chauſſe bas.* C'eſt ce que les Filoux avoient coûtume de faire en ce tems-là, que les haut-de-chauſſes étoient tout d'une venuë, & qu'ils n'étoient pas attachés au deſſus du genou comme les culottes le ſont aujourd'hui. Nous nous imaginâmes, qu'on lui avoit pris une groſſe ſomme d'argent, mais

nous apprîmes de lui, qu'il n'y avoit dans ses poches qu'une piéce de trente sols, avec la clef de sa champre, & une Ode Latine, dont il régretoit particuliérement la perte, parce que, disoit-il, c'étoit la meilleure piéce de toutes ses Poësies, & qu'il ne pouvoit se souvenir que de deux strophes. Monsieur Delbene le railla là-dessus, en lui disant, que les Filoux devoient avoir été bien attrapez quand ils n'auroient trouvé qu'une piéce de trente sols, & une clef, car pour les Vers qu'ils n'auroient seulement pas pris la peine de les lire.

¶ La mere de *Benserade* s'appelloit de même que le Cardinal de Richelieu. Ce fut pour cela que ce Cardinal prit Benserade en affection, & qu'il lui donna six-cens livres de pension pour faire ses études; ce n'étoit pas une grosse somme, mais c'étoit beaucoup pour

un

un écolier. Benſerade m'a dit lui même, qu'étant en Théologie, il alloit plus ſouvent à la Comédie qu'en Claſſe, & qu'étant devenu amoureux d'une Comédienne, il avoit fait une piéce de Théatre qui avoit été bien reçuë.

¶ Quand le Maréchal *de Grammont*, qui avoit été Frondeur, parloit au Roi de quelque choſe qui étoit arrivé du tems de la Fronde, il lui diſoit: SIRE, *c'étoit du tems que nous ſervions* VOTRE MAJESTE', *contre le Cardinal Mazarin.*

¶ Des Courtiſans s'entretenoient devant le Roi, qui n'avoit environ alors que quinze ans, du pouvoir abſolu des Empereurs Turcs, & rapportoient pluſieurs actions qu'ils faiſoient en vertu de ce pouvoir: *Voilà*, dit le Roi, *ce qui s'appelle regner*. Le Maréchal d'Eſtrées, qui étoit preſent, ne pouvant ſouffrir que le Roi approuvât cette con-

duite à cause de la conséquence, repartit : *Mais*, SIRE, *deux ou trois de ces Empereurs ont été étranglez de mon tems.* Le Maréchal de Villeroy, Gouverneur du Roi, qui étoit un peu éloigné, mais qui n'avoit pas laissé que d'entendre ce que le Maréchal d'Estrées venoit de dire, fendit la presse, & le remercia bien fort de la généreuse liberté avec laquelle il venoit de parler au Roi, & blâma la lâcheté de ceux qui l'entretenoient de ces sortes de choses.

¶ C'est Monsieur *de Riandé*, Receveur des Décimes, qui donna occasion à l'avanture du pot de chambre, rapporté dans le Roman comique de Scarron. Ce de Riandé étoit fort gouteux, & demeuroit presque toujours assis dans une chaise, & cela n'acomodoit pas sa femme, qui fit ses lamentations de sa disgrace au Pere Eudes. Le Pere Eudes parla pour elle à Mon-

sieur

ſieur de Riandé, en lui remontrant quelle étoit ſon obligation par le mariage envers ſa femme. Monſieur de Riandé s'étant excuſé ſur ſon incommodité, & le Pere Eudes lui ayant remontré qu'il careſſoit ſes Chambriéres : *Mon Pere*, reprit Monſieur de Riandé en lui portant la main ſur les parties, *il eſt vrai que quand quelque Chambrière paſſe près de moi je lui fais cela ; y a-t il un grand mal?* Le Pere Eudes, qui ne s'attendoit pas à cela, ſe mit à rire & laiſſa-là Monſieur de Riandé.

¶ Madame *de Montbazon* n'avoit pas beaucoup d'eſprit ; mais elle en avoit aſſez pour ne pas dire, ni faire aucune extravagance. A l'âge de quarante-huit ans elle étoit encore belle, qu'elle effaçoit Madame de Rocquelaure, qui étoit la plus belle perſonne de la Cour, laquelle n'en avoit que vingt-deux. Et un jour s'étant trouvées enſemble dans une aſſemblée, Madame de

Rocquelaure fut obligée de se retirer.

¶ Le Duc Charles *de Lorraine*, que nous avons vû à Paris, étoit agréable dans la conversation ; mais il avoit quelque chose dans les yeux qui marquoit, qu'il y avoit du déreglément dans son esprit. Ayant l'honneur d'être auprès de MADEMOISELLE au Luxembourg, je me suis trouvé plus de cent fois tête-à-tête avec lui, & j'ai remarqué qu'il avoit les yeux d'un chat. Monsieur le Prince & lui se donnoient la main chez eux réciproquement : mais ils évitoient de se rencontrer en lieu tiers. Il marchoit comme Orondate, suivi seulement d'un Valet de chambre, & il alloit lui-même à la Savaterie marchander des bottes pour monter des Cavaliers. Les carosses à cinq sols marquez, qui avoient été établis de son tems, étoient sa voiture. Sur ce qu'on lui reprochoit qu'il ne gardoit pas

ſa parole, il répondit, qu'il n'avoit pas contrevenu aux traités qu'il avoit écrits de ſa main.

¶ Ce n'eſt que dans ce ſiécle que la France a eu des démêlés avec la Lorraine; car auparavant les Ducs de Lorraine ne ſongeoient pas à rien envahir à la France, ou ſe liguer contre elle, de même que la France ne cherchoit pas auſſi à les chagriner; au contraire nous voyons par l'Hiſtoire, qu'ils donnoient des ſecours conſiderables à la France, qu'ils commandoient en perſonne. Ils ſongeoient ſeulement à s'agrandir du côté de l'Allemagne par les traités qu'ils faiſoient avec les Princes Eccléſiaſtiques leur voiſins, qui étoient ſouvent de leur maiſon.

¶ Tout le monde tombe d'accord que feu Monſieur le Prince étoit admirable dans un jour d'action; alors ſon eſprit ſe développoit, & il étoit capable de don-

ner cent ordres à cent perſonnes differentes pour faire réüſſir ce qu'il avoit médité.

¶ Le Maréchal *d'Ancre* avoit pluſieurs Gentilshommes, auſquels il donnoit penſion de mille livres, & il les appeloit mes coyons de mille livres : *Miei cogloni di mila lire*, comme diſent les Italiens.

¶ *Virgile* eſt ſi rempli qu'on ne peut pas le lire long-tems de ſuite ; il y a une cinquantaine de Vers, au ſortir de la Sicile, dont Chappelain auroit fait un Poëme entier.

¶ Allant en voyage avec MADEMOISELLE, j'avois avec moi dans le caroſſe une vieille traduction d'Homere, & la traduction de Taſſe qui étoit de l'Académie : Monſieur *** qui avoit l'eſprit poëtique, & un Maître d'hôtel qui ne manquoit pas d'eſprit, s'ennuyoient lorſque je leur liſois la traduction du Taſſe, & s'endormoient ; mais ils écoutoient avec atten-

attention la vieille traduction d'Homere quand je leur en faisois la lecture; c'est que le Tasse est trop tissu, & qu'Homere est rempli de pensées & de faits qui entretiennent l'attention.

¶ MADEMOISELLE m'avoit chargé de voir un Pere Minime de Perpignan, qui passoit pour un habile homme dans l'Astrologie judiciaire, pour savoir de lui si elle seroit mariée, & elle m'avoit donné son Horoscope; il me dit: *Monsieur elle ne sera pas mariée; ne voyez-vous pas que voilà Jupiter & Mercure en opposition? les regles de notre Art seroient fausses si cela arrivoit.*

¶ N'est-ce pas une injustice insupportable, que celle qui fut faite à Monsieur Ménage, lorsque l'Académie Françoise, qui étoit disposée à le récevoir en sa compagnie, fut contrainte par une force supérieure de donner ses suffrages à

Monſieur Bergeret ? Quel merite avoit Monſieur Bergeret pour occuper cette place ? On a eu la penſée à la Cour d'établit une penſion pour chaque Académicien.

¶ Lorque Monſieur *de Lauzun* ſût, que c'étoit Madame de Monteſpan qui avoit empêché que ſon mariage ne s'accomplît avec MADEMOISELLE, il conçut une haine implacable contre elle, & il commença à ſe déchainer contre ſa conduite, non ſeulement dans toutes les occaſions, & dans toutes les compagnies où il ſe trouvoit, mais encore à deux pas d'elle ; de telle maniere, qu'elle avoit entendu elle-même dire des choſes très-cruelles de ſa perſonne. Madame de Maintenon, qui étoit auprès de Madame de Monteſpan, ſachant que le Roi avoit reſolu de faire la guerre aux Hollandois, comme il la fit en 1672, lui demanda ce qu'elle pretendoit devenir lorſque la guerre ſeroit

roit declarée, & ſi elle ne conſideroit pas que Monſieur de Lauzun, qui étoit ſi bien dans l'eſprit du Roi, & qui auroit lieu d'entretenir ſouvent le Roi par le rang que ſa charge lui donnoit, lui rendroit de mauvais offices, pendant qu'elle reſteroit à Verſailles. Madame de Monteſpan effrayée par les ſujets de crainte que Madame de Maintenon venoit de lui dire, lui demanda quel remede on pouroit y apporter? elle répondit, que c'étoit de le faire arrêter, & qu'elle en avoit un beau prétexte, en repreſentant au Roi toutes les indignitez dont elle ſavoit que Monſieur de Lauzun la chargeoit tous les jours, & qu'il n'en faloit pas davantage pour obliger le Roi de la délivrer d'un ennemi ſi rédoutable: elle fit ſes plaintes, & Monſieur de Lauzun fut arrêté.

¶ Après la mort de MADAME, ſœur du Roi d'Angleterre, MONSIEUR

SIEUR ſongea de lui-même au mariage de MADEMOISELLE, diſant, quand il n'auroit pas d'enfans d'elle, que ce ſeroit toujours une grande conſolation pour lui, de voir perir ſa race dans la maiſon du Roi, par le mariage de ſes deux filles avec les deux fils que le Roi avoit alors; car il ſe flattoit de ce double mariage: Il ajoûtoit à cela, que MADEMOISELLE avoit beaucoup de bien, & qu'il étoit difficile qu'il en pût trouver davantage ailleurs. En ce tems-là j'allai voir Monſieur le Maréchal du Pleſſis qui étoit auprès de MONSIEUR, & ſachant que j'allois trouver MADEMOISELLE aux eaux de Forges, il me dit qu'il étoit bien fâché de n'avoir pas le tems de m'entretenir, qu'il me prioit de voir ſa belle-fille, qui eſt aujourd'hui Madame la Maréchale de Clerambault, & d'ajoûter foi à tout ce qu'elle me diroit, comme s'il me

le

le disoit lui-même. Je la vis; & après m'avoir fait confidence de la disposition où étoit MONSIEUR, touchant le mariage de MADEMOISELLE, elle me dit qu'elle ne le souhaitoit pas avec trop de passion, néantmoins si le mariage avoit à se faire, que Monsieur le Maréchal du Plessis & elle aimoient mieux que MADEMOISELLE leur en eût quelque obligation, en étant avertie plutôt par leur moyen que d'ailleurs, & qu'elle me prioit de lui en parler. J'allai à Forges, & la curiosité de MADEMOISELLE, à me demander des nouvelles de Paris, me donna lieu de parler de ce mariage: Jamais elle ne put se résoudre d'en parler la premiére, voulant que MONSIEUR fit les avances: mais quoique MONSIEUR se fut declaré à Monsieur le Maréchal du Plessis, & à Monsieur le Chevalier de Lorraine, néantmoins il ne vouloit pas témoigner

gner un si grand empressement de se marier si-tôt après la mort de MADAME, à cause des bruits qui couroient. MONSIEUR de son coté, ayant sû la prétention de MADEMOISELLE, se refroidit; & tous ceux qui étoient auprès de lui, sachant que MADEMOISELLE avoit déja parlé de les faire éloigner au cas que le mariage se fit, l'en détournérent. Avant cela MADEMOISELLE avoit proposé d'elle-même à Madame de Longueville, de prendre Monsieur le Prince de Longueville son fils en mariage; & comme Madame de Longueville avoit reçû cette proposition avec beaucoup de respect, tenant à grand honneur l'alliance qu'elle lui offroit, lorsqu'elle eût appris qu'on parloit de son mariage avec MONSIEUR, elle lui témoigna qu'elle seroit bien fâchée que l'honneur, qu'elle lui avoit fait, apportât le moindre empêchement d'épouser

MON-

MONSIEUR, & qu'en cette rencontre elle pouvoit prendre un parti si avantageux, sans crainte d'aucun ressentiment de sa part, sur ce qu'elle lui manqueroit de parole. Le Mariage avec MONSIEUR se trouvant éloigné, & MADEMOISELLE voyant bien la difficulté qu'il y auroit d'obtenir l'agrément du Roi pour se marier avec Monsieur le Duc de Longueville, parce qu'il ne vouloit pas agrandir cette maison, elle se détermina à s'attacher à Monsieur de Lauzun, à cause de sa faveur auprès du Roi; esperant que le Roi lui accorderoit plus aisément la liberté de l'épouser.

¶ Etant en Provence j'ai entendu dire à Monsieur le Duc d'Angoulême, que Monsieur Benoise Secretaire du Cabinet sous Henri III. ayant un jour laissé son portefeuille dans le cabinet du Roi, le Roi l'ouvrit, & y trouva un mor-

ceau de papier, ſur lequel Monſieur Benoiſe, pour eſſayer ſa plume, avoit écrit, *Tréſorier de mon Epargne*, le Roi prit la plume & continua d'écrire: *Vous donnerez au Sieur Benoiſe Secretaire de mon Cabinet la ſomme de* 1000 *écus*, & ſigna. Monſieur Benoiſe étant venu pour travailler avec le Roi, fut agréablement ſurpris de trouver ce billet du Roi, auquel il fit ſon remerciment d'une maniere qui marquoit ſi bien la grandeur de ſa reconnoiſſance, que le Roi trouvant la ſomme trop petite à l'égard de la reconnoiſſance qu il lui témoignoit, redemanda le billet, & y ajoûta un zero pour faire la ſomme de 10000. écus.

Après la mort d'Henri III. Mr. Benoiſe, qui vêcut fort long-tems après lui, ne manqua pas chaque année de lui faire célébrer un Service, auquel il invitoit tous les Officiers d'Henri III. qu'il connoiſſoit; a-

près

près quoi il leur donnoit à diner. Il vivoit encore dans le tems que Monſieur le Duc d'Angoulême me raconta cette particularité: & en ce tems-là peu de gens ſe trouvoient au Service, parce qu'alors tous les Officiers d'Henri III. étoient morts.

¶ *Sarrazin* notre compatriote avoit un peu de jalouſie & d'envie contre Voiture & Benſerade: c'eſt que Voiture étoit bien auprès de Monſieur le Prince & des Princeſſes, & à l'Hôtel de Rambouillet; & que Benſerade, qui étoit bien auprés des filles de la Reine, occupoit toute la Cour; lorſqu'il arriva à Paris, où il fut obligé de s'introduire, pour ainſi dire, chés de bons bourgeois. Sa jalouſie venoit encore de ce qu'étant chés Monſieur de Chavigny, il y étoit regardé par Monſieur de Chavigny comme Domeſtique, ne mangeant pas à ſa table, & que Monſieur de Voitu-

re, qui étoit regardé comme ami, y mangeoit, quand il venoit le voir.

¶ J'ai entendu dire à Scaron, qu'un fils se trouva un jour reduit à rénier son pere, quoiqu'il l'honorât fort ; & voici comment cela ariva. Ce fils étant à l'Académie avec plusieurs jeunes Seigneurs d'un rang beaucoup au dessus de lui, son pere vint l'y voir un jour dans le tems qu'il étoit avec eux, & parut avec un manteau doublé de panne qui cachoit un fort méchant habit, & avec un vilain chapeau ; le fils les quitta & alla parler à son pere, avec lequel il s'entretint quelque tems. Quand il l'eut quitté, il alla rejoindre les jeunes Seigneurs, qui ne manquerent pas de lui demander qui étoit la personne qui l étoit venu voir ; pour éviter la raillerie sur la figure de son pere, *c'est*, leur dit-il, *un homme qui fait les affaires de notre maison*, & il leur dit ainsi la vérité. Pour s'excuser

cuser de cette occasion, il disoit que son pere avoit eu tort de le mettre dans un endroit, où il y avoit tant de jeunesse au-dessus de son rang.

¶ Après la mort de *Scaron*, Madame de Maintenon eut un grand bonheur dans son malheur, car le peu que Scaron avoit retourna à ses heritiers: voici comment. On ne manqua pas d'entretenir la Reine de la mort de Scaron, en lui disant, qu'il s'étoit rendu indigne de la pension que sa Majesté lui faisoit pendant la guerre de Paris, c'étoit pour avoir fait la *Mazarinade*; mais qu'il laissoit une femme sans aucun bien, une jeune femme fort belle, vertueuse & de beaucoup d'esprit, que la pauvreté pouroit peut-être reduire à de grandes extremités, & que sa Majesté ne pouroit pas faire une plus grande charité, que de faire rétablir la pension qu'elle avoit ôtée à son mari. La Reine demanda aussi-tôt de combien étoit la

pension, elle n'étoit que de cinq-cens écus; mais un des Courtisans ayant aussi-tôt pris la parole dit, qu'elle étoit de deux-mille livres. La Reine eût la bonté d'ordonner sur le champ le rétablissement de la pension sur le pied de deux-mille livres, & d'ordonner qu'on lui en portât le premier payement. Avec cela Madame de Maintenon se retira chés les Hospitaliéres de la place Royale, où je la vis souvent, car j'allois la voir ordinairement de six semaines en six semaines. Madame de Thianges la retira ensuite auprès d'elle; elle fut aussi avec Madame la Duchesse d'Aiguillon.

Scaron avoit aimé dans sa jeunesse une Demoiselle de Palaiseau; & depuis, cette Demoiselle se laissa tromper par un gros Gentilhomme, sous promesse de mariage; car le Gentilhomme ne voulut pas tenir sa parole, il aima mieux donner quarante-mille livres à la Demoiselle,

qui

qui ſe retira avec cette ſomme au Couvent de la Conception, que l'on bâtiſſoit alors à Paris Ce Couvent fit une ſi groſſe dépenſe en bâtimens, qu'il fit banqueroute pendant les Guerres de Paris. La Demoiſelle de Palaiſeau aiant été obligée d'abandonner le Couvent avec les autres Religieuſes, ſe reſſouvenant de l'amour que Scaron avoit eu pour elle, alla le chercher & lui faire part de ſa diſgrace. Scaron la retira chés lui avec ſa compagne: & ce fut par l'entremiſe de cette Demoiſelle de Palaiſeau, que Monſieur Ménage trouva le moyen de faire reſigner la Prébende, que Scaron avoit au Mans, à Girauld ſon Valet-de-chambre, bien fait de ſa perſonne, & qui avoit de l'eſprit. On dit que Scaron eût bien mille écus de cette reſignation.

¶ *Scaron* mourut au mois de Juin 1660, pendant que j'étois au voyage du Roi pour ſon Mariage, & je

n'en avois rien sû. La premiére chose que je fis à mon retour, ce fut de l'aller voir; mais quand j'arrivai devant sa porte, je vis qu'on emportoit de chés lui la chaise sur laquelle il étoit toujours assis, que l'on venoit de vendre à son inventaire. Cette chaise étoit à bras avec d'autres bras de fer qui se tiroient en avant pour mettre devant lui une table, sur laquelle il écrivoit & mangeoit. Le rendés-vous de tout ce qu'il y avoit de plus considérable à Paris étoit chez lui, pendant la Guerre de Paris. Scaron se maria en 1650, & cette année plusieurs personnes d'esprit se mariérent aussi comme lui, & entre autres Mr. de Scudery: cela fit dire à Madame de Rambouillet, qui avoit alors 75. ans, qu'elle craignoit que l'envie ne lui prit aussi de se marier.

¶ Madame *de Maintenon* m'a raconté, qu'étant à la Martinique à la campagne, & mangeant du lait avec

avec sa mere, un Serpent long de plusieurs coudées vint pour être de la compagnie; elles ne l'attendirent pas, elles s'enfuïrent bien vîte, & elles lui laisserent chacune leur part qu'il avala. Sa mere, que son pere avoit abandonnée en Angleterre, l'avoit emmenée en cette Isle-là avec une compagnie Angloise, & ils en revinrent au bout de quatre ans, ayant gagné trois ou quatre-mille francs en Petuns.

¶ Madame *de Maintenon* ne m'a pas oublié; elle a même voulu me mettre auprès de Monsieur le Duc du Maine en la même qualité que Monsieur de Court, qui fut apellé à mon défaut. Je venois de me marier, & j'avois par mon mariage honnêtement dequoi vivre dans l'independance, & même mon beau-pere & ma belle-mere, qui étoient fort âgez, que je consultois là-dessus, me representerent, que j'avois raisonnablement dequoi me

contenter, qu'ils étoient d'un âge à croire que Dieu les apelleroit bientôt, & qu'alors je pourois vivre ſans avoir rien à ſouhaitter; je conſiderois encore, que j'avois en ce tems-là cinquante-cinq ans, & qu'il falloit au moins, pour attendre la recompenſe des ſervices que je pouvois rendre à Monſieur le Duc du Maine, une dixaine d'années, & je n'avois aucune certitude de vivre ſi long-tems; de plus j'avois déja un peu de ſurdité, & ce fut le prétexte que je pris pour m'excuſer. Madame de Fontevrault, ſœur de Madame de Monteſpan, me manda qu'il ne s'agiſſoit pas d'écouter le Prince, mais de lui parler: Je fis réponſe, que je ſavois par experience, que dans un pays comme celui-là, il faloit avoir bons yeux & bonnes oreilles. En effet il faut y connoître parfaitement ſon monde, & parler plus ſouvent à l'oreille qu'à haute voix, ainſi je demeurai comme

me j'étois, & l'on choisit Monsieur de Court, qui est mort fort jeune, & sans jouïr long-tems des recompenses qu'il avoit obtenues après les avoir bien meritées. Madame de Maintenon a encore la bonté de me faire faire des complimens par Monsieur de Mulsay son parent qui loge chés moi quand il vient ici; & même l'année passée elle le pria de me faire ses excuses sur ce qu'elle n'avoit pas le tems de m'écrire.

¶ J'ai pris la coûtume de ne manger qu'à midi dès le tems que j'étois à MADEMOISELLE; ne mangeant le soir avant que de me coucher, si j'en avois besoin, que du fruit & un morceau de pain que je faisois prendre par mon valet; car comme je me trouvois au souper de MADEMOISELLE avec d'autres Messieurs de sa maison, les Dames nous donnoient toujours en cachette quelque chose du dessert que nous mangions entre nous; & mon valet

profitoit de la provision qu'il m'avoit faite ; c'est par ce moyen que j'ai toujours eu les entrailles libres, & que je n'ai point amassé d'humeurs qui me causent aucune incommodité considerable.

¶ La Demoiselle de *Palaiseau*, dont il est parlé ci-dessus, étant chés Scaron, obtint un Prieuré près d'Argenteuil d'environ deux-mille livres ; mais quoi qu'elle eût dequoi subsister raisonnablement, elle mourut sur la paille & de faim, à la lettre: C'est qu'aiant resigné son Prieuré, sa Resignataire prit si peu de soin d'elle, lorsqu'elle fut tombée malade, qu'elle ne lui faisoit donner que des bouillons fort simples: C'est ce que j'ai apris de Monsieur de Scudery qui l'aimoit, & qui venoit de fort loin avec un morceau de pain qu'il mangeoit sous le manteau dans le jardin du Luxembourg, pour avoir occasion de la voir.

¶ *Scaron* étoit railleur, mais il

ne

ne vouloit pas être raillé; il ne le pardonna jamais à Madaillan, qui lui joua la piece que je vais vous dire. Madaillan écrivit à Scaron ſous le nom d'une Demoiſelle, faignant qu'elle étoit charmée de ſon eſprit, & qu'elle n'auroit pas un plus grand plaiſir que de le voir, mais qu'elle ne pouvoit ſe reſoudre à aller chés lui. Après pluſieurs lettres, Madaillan, toujours ſous le nom le la Demoiſelle, feignit qu'elle lui donnoit un rendés-vous au faubourg ſaint Germain. Scaron ne manqua pas de s'y tranſporter du fonds du Marais où il demeuroit; mais il ne s'y trouva perſonne. Il ne fut pas plûtôt de retour chés lui qu'il trouva un billet, par lequel la prétenduë Demoiſelle s'excuſoit bien fort de ce qu'un obſtacle qu'elle n'avoit pas prévu, l'avoit empéchée de tenir ſa parole. Il eût deux ou trois autres rendés-vous, dont le ſuccès ne fut pas plus heureux. A la fin s'é-

tant

tant apperçu de la fourberie de Madaillan, il ne parloit jamais de lui qu'avec de grosses injures.

¶ Quand *Scaron* se maria, ses parens, à qui il avoit donné son bien, le lui rendirent : & en m'entrenant là-dessus avec lui, je lui dis, que ce n'étoit pas assez, pour faire plaisir à sa femme, de s'être marié, qu'il falloit qu'il eût d'elle au moins un enfant, & je lui demandai s'il croyoit être en état de le faire : *Est-ce*, dit-il en riant, *que vous prétendez me faire ce plaisir-là? J'ai ici*, ajouta-t-il, *Maugin qui me fera cet office à point-nommé*. Maugin étoit son Valet de chambre & bon garçon. *Maugin*, lui dit-il en ma presence, *ne feras-tu pas bien un Enfant à ma femme?* Maugin lui répondit : *Ouy-dà, Monsieur, s'il plaît à Dieu*. Cette réponse de Maugin, à qui on la fit répeter plus de cent fois, fit bien rire tous ceux qui avoient coûtume de voir Scaron. Le mariage se fit en

1651,

1651, & il mourut en 1660.

¶ Une des sœurs de Scaron qui étoit très-belle, a été entretenuë par Monsieur de Tresmes qui l'a aimée jusqu'à la fin de ses jours, & en eût un fils que Scaron appelloit son neveu. *

¶ *Scaron* étant sur sa chaise percée, une personne vint le prier de vouloir parler à Monsieur de Tresmes en sa faveur pour une affaire; Scaron lui dit: *Ce n'est point à moi à qui il faut vous adresser pour cela; voyez ma sœur qui est là-haut, elle le fera bien mieux que moi.* C'étoit assez dire, que sa sœur étant aimée de Monsieur de Tresmes elle pouroit

* Ce prétendu neveu fut batisé sous le nom du sieur d'Estrumel, & on l'appella dans la suite Monsieur de Fontenai; il épousa Anne de Thibourt Demoiselle d'une noble & ancienne famille, dont il eût deux filles. Madame de Maintenon eut la bonté de prendre soin de ce Monsieur de Fontenai, qui fut son Ecuyer pendant quelque tems, & de ses deux filles qu'elle plaça dans saint Cyr.

roit mieux que lui faire réüssir l'affaire dont il s'agissoit.

¶ Quand on alloit voir Scaron, avant que de parler d'autre chose, il faloit d'abord essuyer la lecture de tout ce qu'il avoit fait depuis qu'on ne l'avoir vû Je me souviens, qu'étant allé le voir un jour avec Mr. l'Abbé de Franquetot : *Prenez, un siege*, nous dit-il, *& mettez-vous-là que j'eßaye mon Roman Comique.* En même-tems il prit quelques cahiers de son Ouvrage, & nous lut quelque chose ; & lorsqu'il vit que nous riions : *Bon*, dit-il, *voila qui va bien ; mon Livre sera bien reçu, puisqu'il fait rire des personnes si habiles :* & alors il commença à recevoir nos complimens. Il appelloit cela essayer son Roman, de même que l'on essaye un habit. Il étoit agréable & divertissant en toutes choses, même dans ses chagrins & dans sa colere: c'est parce que tout ce qu'il y avoit de burlesque sur cha-

chaque chose se presentant à son esprit, il exprimoit aussi-tôt par ses paroles tout ce que son imagination lui representoit. Il étoit extrémement libre dans ses paroles ; mais au bout de trois mois de mariage Madame de Maintenon l'avoit corrigé de bien des choses. Il fit son Roman comique depuis son mariage, au moins la plus grande partie.

¶ *Balzac*, & Messieurs de Port-Royal ont fait ce qu'ils ont pû pour décrier Montagne, à quoi il n'ont pas réüssi : Montagne sera toujours agréable, & toujours lû. Madame de la Fayette disoit, qu'il y avoit plaisir d'avoir un voisin comme lui.

¶ On a raison de dire, qu'on peut bien donner conseil, mais qu'on ne peut pas inspirer de la conduite : Qu'on mette tel habile homme qu'on voudra auprès d'un Magistrat, comme par exemple, auprès d'un Intendant sans jugement, l'habile

bile homme ne peut pas toujours être auprès de l'Intendant ; & il eſt impoſſible que l'Intendant ne faſſe connoître ce qu'il eſt.

¶ Je ſuis né le 22 Aouſt en 1624, ſur les ſix heures du matin. J'ai trouvé ma naiſſance écrite par mon pere ſur des Heures Gotiques en vélin, de la maniére qu'il les avoit eües de ma grand-mere. Je ne fus batiſé que trois ſemaines après, comme il paroît par les regiſtres de ſaint Jean ma paroiſſe en cette Ville.

¶ Ce fut Monſieur *Chapelain* qui fut cauſe que l'on commença à obſerver la regle de 24. heures dans les Piéces de Théatre ; & parce qu'il faloit premiérement le faire agréer aux Comédiens, qui impoſoient alors la loi aux Auteurs, ſachant que Monſieur le Comte de Fieſque, qui avoit infiniment de l'eſprit, avoit du crédit auprés d'eux, il le pria de leur en parler, comme il fit: Il communiqua la choſe

ſe à Monſieur Mairet, qui fit la *Sophoniſbe*, qui eſt la premiere Piéce où cette regle eſt obſervée. Monſieur Deſmarêts fit enſuite les *Viſionnaires* ſur la même regle, quoi qu'il introduiſe un Acteur, qui s'oppoſe au changement qui ſe fit alors.

¶ Pendant près de quarante ans on a tiré preſque tous les ſujets de Piéces de Théatre de *l'Aſtrée*; & les Poëtes ſe contentoient ordinairement de mettre en Vers ce que Monſieur d'Urfé y fait dire en Proſe aux perſonnages: Ces Piéces-là s'apeloient des Paſtorales, auſquelles les Comédies ſuccederent. J'ai connu une Dame, qui ne pouvoit s'empêcher d'appeler les Comédies des Paſtorales, long-tems après qu'il n'en étoit plus queſtion.

¶ Monſieur d'Urfé ne faiſoit pas ſi bien des Vers qu'il écrivoit en Proſe, cependant il ne pouvoit s'empêcher d'en faire, quoique Malherbe eût fait tout ce qu'il eût

pû pour l'en detourner, en lui représentant, qu'il n'avoit pas assez de talent pour cela, & qu'un Gentilhomme comme lui devoit éviter le blâme de passer pour un mauvais Poëte. Si ses Vers sont méchans, sa Prose en récompense est admirable, par les sentimens d'amour, dans lesquels il avoit pénétré plus que personne n'avoit jamais fait.

¶ Un Curé, en comptant son argent à Monsieur de Riandé Receveur des Décimes, pour ce qu'il devoit de Décimes, lui disoit, en se plaignant, que les Sergens, qu'il lui avoit envoyez, lui avoient fait beaucoup de maux, jusques-là qu'ils lui avoient pris un beau cheval, & qu'ils l'avoient vendu. Monsieur de Riandé l'écouta d'une maniere comme s'il eut eu pitié de lui, sur le recit qu'il lui faisoit; mais d'abord qu'il eût l'argent du Curé entre ses mains, il lui dit : *Allez, Monsieur le Curé, ne vous plaignez pas; j'avois*

vois ordonné aux Sergens de vous faire plus de mal qu'ils ne vous en ont fait.

¶ Monſieur *Ménage* diſoit ſouvent ce qu'il pratiquoit en effet: *J'aime qui m'aime, j'eſtime qui le merite, & je fais plaiſir à qui je puis.* Il me diſoit auſſi à ce ſujet: *Il n'y a que vous & moi de notre ancienne connoiſſance qui ne nous ſoyons pas brouillez:* C'eſt que j'ai toujours eu beaucoup d'attache à le cultiver, & je n'ai jamais voulu manquer de reconnoiſſance à tous les bons offices qu'il m'a rendus; car j'avois ſoin de lui faire voir mes Poëſies qu'il approuvoit, & qu'il faiſoit valoir dans la ſuite auprès de toutes les perſonnes qui étoient de ſa connoiſſance. Il envoya à Monſieur de Balzac l'Ode adreſſée à Monſieur Chapelain, qui ſe trouve dans le recueil de mes Poëſies; & Monſieur de Balzac lui en dit mille biens en lui faiſant réponſe.

¶ *Scaron* avoit été d'abord du

parti du Cardinal Mazarin; mais il l'abandonna du tems de la Fronde, & il disoit en riant: *Je lui ai dedié mon Typhon qu'il n'a pas daigné regarder.* N'étoit-ce pas un grand desordre dans l'Etat, que dans le tems de la Fronde, le Cardinal de Retz, qui alloit souvent chez lui, y attiroit tous ceux de son parti, & Monsieur le Prince y envoyoit plusieurs de ses gens.

¶ Monsieur *Ménage* disoit, que le stile de la Satire doit être bas, mais qu'il faut que le sujet en soit noble, & en attaquant des personnes d'un rang élevé, soit Princes, soit gens connus generalement par leur vices ou par leurs défauts, sans que la passion particuliére de l'Auteur y soit mêlée; autrement ce n'est plus une Satire c'est un Libelle. Il se fondoit sur ce Vers.

Aude aliquid brevibus Gyaris & carcere dignum.

Il

Il n'étoit pas aussi de l'avis de ceux, qui ne veulent pas que l'on nomme personne dans la Satire, parce qu'elle seroit trop fade; au lieu qu'en nommant les personnes, le Lecteur interressé par l'amour propre prend un grand plaisir de voir que l'on se prend plutôt à un autre qu'à lui.

¶ Il faudroit dire *Vaudevire*, & non pas *Vaudeville*, parce que les Vaudevilles ont pris leur origine dans les valées de *Vire*, riviere qui donne le nom à la Ville du même nom, dans notre basse Normandie; & ces Vaux, ou les premiers Vaudevilles, avec le nom de Vaudevire, ont été faits fort près de la même Ville. Ces Vaux-de-vire ayant été portés à Paris, où l'on ne savoit pas bien d'où ils venoient, furent apellés *Vaudevilles*, par corruption.

¶ *Euripide*, *Sophocle & Aristophane* ne sont pas plus agréables à lire que les Piéces de Corneille & de Moliere. Il y a quelque chose à di-

re touchant les Piéces que Corneille a faites étant jeune ; mais ces Piéces-là valent encore mieux que les meilleures des autres Ceux qui composent pour le public doivent communiquer leurs Ouvrages à des amis capables d'en juger, & les corriger avant que de les publier ; c'est la maniére dont en ont usé tous ceux qui aspirent à la perfection. Monsieur Ménage en a usé ainsi, & c'est pour cela que ses Ouvrages sont si achevés. Monsieur de la Rochefoucault l'a pratiqué ainsi, à l'égard de ses *Memoires*, & de ses *Maximes*, Ouvrages écrits avec tant de justesse: Il m'envoyoit ce qu'il avoit fait dans le tems qu'il y travailloit, & il vouloit que je gardasse ses Cahiers cinq ou six semaines, afin de les examiner plus éxactement, & que j'eusse plus de tems à juger du tour des pensées & de l'arrangement des paroles. Il y a des Maximes, qui ont été changées plus de

de trente fois. Pourquoi les Lettres Provinciales ſont-elles ſi bien écrites? c'eſt qu'elles ont été vuës & revuës par une douzaine de ces Meſſieurs de Port-Royal, qui étoient d'habiles gens, & qui avoient un goût exquis pour juger de ce qui pouroit plaire à des lecteurs.

¶ Feu Monſieur le *Duc d'Orleans* n'ôtoit le chapeau à perſonne, excepté aux Dames: Il ne vouloit pas auſſi que ceux qui étoient en caroſſe avec lui fuſſent couverts; mais le Roi Louïs XIII. ſon frére ſe moquoit de cette cérémonie. Il dit à Monſieur **** qui étoit en caroſſe avec lui, en lui ordonnant pour la troiſiéme fois de ſe couvrir: *il faut laiſſer cela à mon Frere.*

¶ Feu Monſieur *le Prince* ne faiſoit pas toutes ces difficulultés; il ôtoit le chapeau à tout le monde, & il faiſoit même laver avec lui des Capitaines, pour peu qu'ils fuſſent de merite & de diſtinction, avant

que de se mettre à table. Il signoit aussi, *Votre très-humble & très-obéissant serviteur*, en écrivant aux Dames. Madame de * * * en ayant reçu une de lui, signée en cette maniere, en reçut une le même jour de Monsieur le Comte d'Harcourt, signée simplement, *Votre très-affectionné serviteur & cousin.*

¶ Monsieur le *Prince* eût la curiosité de voir un Possedé en Bourgogne, dont on faisoit beaucoup de bruit. En tirant quelque chose de sa poche, comme si c'eût été un Reliquaire, il lui mit la main fermée sur la tête; le Possedé dit, & fit aussi-tôt beaucoup d'extravagances: Monsieur le Prince retirant sa main fit voir au Possedé que c'étoit une montre. Le Possedé fort déconcerté de voir cela, faisant mine de vouloir se jetter sur lui, Monsieur le Prince, qui avoit une canne à la main, lui dit: *Monsieur le Diable, si tu me touche je t'avertis que*

je

je rosserai bien ton étui. En faisant le recit de ce qui lui étoit arrivé alors, il disoit: *Je parlai en cette maniere, ne voulant pas qu'on crût que j'étois assez fol pour vouloir battre le Diable.* Le Possedé demeura dans son devoir & ne batit pas Monsieur le Prince, qui auroit executé sa menace.

¶ Monsieur *Patris*, qui étoit fort devot, dans l'affaire qui arriva au Château d'*Egmont*, dit au Diable, ou à l'Esprit qui y revenoit: *Monsieur le Diable, les interêts de Dieu à part, je suis bien votre serviteur; mais je vous prie de ne me pas faire peur davantage.* Cet Esprit du Château d'Egmont faisoit quantité de gentillesses, mais sans faire mal à personne.

¶ Monsieur le Comte *de Charost* avoit deux fréres, le Comte de Bethune & l'Archêque. Le Cardinal de Richelieu se plaignant à lui de la conduite de l'Archevêque,

il lui répondit: *Ne ſavez vous pas que de pluſieurs fréres on donne toujours le plus fol à l'Egliſe.* Le Cardinal ſe prit à rire, & repartit: *Monſieur de Charoſt, je me le tiens pour dit.* Le Cardinal de Richelieu n'avoit que quatre-cens mille livres de rente, & il en donnoit quarante mille écus aux gens de Lettres, par les Penſions qu'il leur faiſoit: Il mettoit-là l'argent qu'il auroit mis à ſa table, qu'il ne pouvoit pas tenir à cauſe qu'il étoit valétudinaire.

¶ Monſieur de la Rochefoucault ne conteſtoit jamais; quand quelqu'un lui avoit dit un ſentiment different du ſien qu'il croyoit être bon: *Monſieur*, diſoit-il, *vous étes de ce ſentiment-là, & moi je ſuis d'un autre.* On en demeuroit-là ſans ſe mettre en colere de part ni d'autre.

¶ MADEMOISELLE a fait un petit Roman, intitulé, *Hiſtoire de la Princeſſe de Paphlagonie*, que j'ai fait imprimer à Bourdeaux par

ſes

ſes ordres ; mais il n'y en a eu qu'une centaine d'Exemplaires de tirez, qu'elle a diſtribuez elle-même à ſes amis & à ſes amies. Elle le fit à l'occaſion de la Princeſſe de Paphlagonie, dont il eſt parlé dans le Cirus de Mademoiſelle de Scudery ; & ſous des noms empruntez, elle y a mêlé beaucoup de choſes ſatiriques contre les Dames de la Cour de ce tems-là.

¶ J'ai auſſi fait imprimer avec Monſieur *** un autre Ouvrage qui eſt un recueil de cent portraits de differentes perſonnes ; il y en a bien 40. de la compoſition de MADEMOISELLE, & ce ſont les plus beaux. On n'en a tiré que trente Exemplaires ; & afin qu'on n'en tirât pas davantage, nous étions preſens lorſqu'on tiroit chaque feuille, & à la trentiéme nous faiſions rompre la planche ; de ſorte qu'il n'a pas été poſſible à l'Imprimeur d'en tirer un plus grand nombre. MA-

DEMOISELLE s'étoit miſe dans ce goût des Portraits, à l'occaſion de Madame la Princeſſe de Tarente, laquelle étant venuë d'Hollande à Paris fut voir le ſien qu'elle avoit fait. MADEMOISELLE fit auſſi le ſien dans ces Portraits de ſa façon. Il y a une grande vivacité d'eſprit, jointe à beaucoup de netteté & de facilité d'écrire: Néantmoins comme il y a un art d'écrire, qu'il eſt difficile que les Princes & les Princeſſes puiſſent avoir, il y avoit beaucoup de repetitions, de *mais*, de *car*, & de *parceque*: Je les ôtois en les copiant, ou en les faiſant imprimer; mais je me gardois bien de lui en rien dire, parce qu'elle ne vouloit pas être repriſe. Elle s'appercevoit pourtant bien de mes corrections, mais elle ne m'en parloit pas, de même que je ne lui en parlois pas. J'ai un Exemplaire de ſes Portraits, de

même

même que de l'Hiſtoire de la Princeſſe de Paphlagonie.

¶ Monſieur *de Thou*, qui eût le col coupé avec Monſieur *le Grand*, étant allé en Angleterre, fit en ſorte d'être préſenté au Roi Jacques qui regnoit alors: *Quoi!* lui dit le Roi Jacques, *vous êtes le fils de ce pedant qui a parlé ſi mal de ma mere, & vous oſez vous preſenter devant moi?* Le mal que Monſieur de Thou a dit auſſi d'Antoine de Richelieu a été cauſe, que le Cardinal de Richelieu n'a jamais rien fait pour ſa maiſon, au contraire cela n'a pas peu contribué à la mort du fils. Ce qui rendoit Monſieur de Thou plus criminel, c'eſt qu'il étoit Conſeiller d'Etat, & qu'en cette qualité il avoit prêté ſerment de fidelité; c'eſt pour cela que Monſieur le Chancelier Seguier, en donnant des Lettres de Conſeiller d'Etat à Benſerade, lui dit: *Savez-vous bien que ces Lettres ſont plus importantes*

tantes

tantes que vous ne croyez, & qu'elles pourroient ſervir à vous faire couper le col?

¶ Monſieur *de la Rochefoucault* avoit envoyé une Copie de ſes Memoires à Monſieur d'Andilly, afin qu'il y fît ſes corrections, particuliérement ſur la pureté de la langue. Monſieur le Comte de Brienne, qui a été Sécretaire d'Etat, étant allé voir Monſieur d'Andilly, en ce tems-là, Monſieur d'Andilly ne pût pas ſe diſpenſer de la lui donner, pour la lire au moins deux ou trois jours, qu'il ſeroit avec lui; mais Mr. de Brienne ne ſe contenta pas de la lire, il paſſa encore les jours & les nuits à en faire une autre copie à l'inſçu de Mr. d'Andilly. Mr. de Brienne porta cette copie qu'il avoit à Roüen, & la donna à Barthelin pour l'imprimer; l'impreſſion achevée, Barthelin mourut avant qu'il y eût aucun Exemplaire de relie ou diſtribué, & les affai-

affaires,qui ſe touverent dans ſa maiſon à ſa mort, empêcherent la veuve de ſonger à en faire la vente. Dans cet intervale, Monſr. de la Rochefoucault, qui avoit eu nouvelle de l'impreſſion de ſes Memoires, auſquels il avoit fait pluſieurs changemens depuis qu'il les avoit prétez à Monſieur d'Andilly, fit toutes ſes diligences, pour empêcher que cette impreſſion ne fût publiée. Fort à propos Monſieur Pelot allant pour ſe faire recevoir Premier Preſident à Roüen, Mr. de la Rochefoucault le pria de la faire ſaiſir & de la lui envoyer. Monſieur Pelot fit ce qu'il ſouhaitoit; & ayant fait arrêt ſur l'impreſſion, la veuve Barthelin, qui ne vouloit pas ſe faire d'affaire, demanda ſeulement que les frais, qui montoient à 20. piſtoles, lui fuſſent rembourſés. L'impreſſion, qui n'étoit pas fort belle, n'avoit pas coûté davantage. Monſieur de la Rochefoucault lui en envoya

voya vingt-cinq, & l'impreſſion fut portée à Paris à l'Hôtel de Liancourt, où elle fut miſe dans un grenier.

Sans parler des changemens que Monſieur de la Rochefoucault avoit faits à ſes Memoires, comme je l'ai dit, il y avoit un grand défaut en cette Edition, en ce que l'on avoit mis à la fin ce qui devoit être au commencement; de ſorte qu'il n'y avoit pas moyen de la faire paroître en l'état où elle étoit. Cependant après ce qui venoit d'arriver, Monſieur Ménage, en diſant à Monſieur de la Rochefoucault: *Si vous ne mariez pas votre fille vous même, on la mariera*, lui conſeilloit de les faire imprimer; au contraire Monſieur de Gourville, à qui il les avoit communiqués, l'en détourna, en lui repreſentant, qu'il n'étoit pas ſûr, quoiqu'il n'y eût rien que de vrai, que le Roi trouvât bon que toutes ces vérités fuſſent renduës publi-

publiques, & de plus, qu'il étoit impossible que plusieurs particuliers, qui vivoient encore, dûssent être contens d'y être nommés; & cela obligea Monsieur de la Rochefoucault à ne pas passer outre. Depuis ce tems-là il est mort, & ses enfans n'ont pas crû devoir aussi les faire imprimer; ainsi il y a grande apparance qu'ils ne le feront pas. J'ai un exemplaire de l'Edition telle qu'elle est, qui m'a été donné par Monsieur de la Rochefoucault. Outre qu'il y a des transpositions considerables, il y a aussi des mots les uns pour les autres; ce qui m'a obligé de le faire brocher avec du papier blanc entre chaque page, où j'ai fait des corrections necessaires en plusieurs endroits, suivant l'intention de Monsieur de la Rochefoucault. Ces Memoires sont intitulés: *Relation des Guerres Civiles de France depuis le mois d'Aout de l'année* 1649. *jusqu'à la fin de* 1652.

¶ Monſieur *de Racan* avoit un fils, qui aimoit l'Algebre avec tant de paſſion, qu'il paſſoit les journées entiéres dans un grenier, à ſupputer; & s'il deſcendoit, ce qu'il faiſoit rarement, c'étoit pour s'entretenir avec une ſœur qu'il aimoit beaucoup. *Je l'excuſe*, diſoit Monſieur de Racan, *parce que c'eſt ſa paſſion, de même que la mienne étoit de faire des Vers dès ma plus tendre jeuneſſe.* Madame de Choiſy, qui jouoit, n'oſoit pas dire à Monſieur l'Abbé de Choiſy ſon fils de ne pas jouer, parce qu'elle jouoit elle-même; c'eſt pour cela qu'elle me prioit de lui en parler, & de tâcher de le détourner du jeu; elle avoit raiſon, car l'Abbé auroit pû lui dire: *Et vous, ne jouez-vous pas?*

¶ L'on ne feroit pas avec un million une terre auſſi belle que l'Evêché de Baïeux. Sept Comtez, ou Baronnies en relevent, & il y a cinquante-mille livres de rente. Il n'y

n'y a presentement dans ces Seigneuries aucun de tous ceux qui y étoient environ l'an 1480, comme je l'ai apris par un aveu de ce tems-là, que j'ai vû. L'Evêché de Baïeux depuis ce tems-là est de près de soixante-mille livres de rente.

¶ Henri IV n'a pas convoqué d'arriere-ban, parce que ceux qui étoient de la Ligue auroient fait la même chose: mais il écrivoit lui-même des Lettres particulieres aux Gentilshommes qui étoient de son parti, de venir avec autant de gens armez qu'ils pourroient: Il y a encore beaucoup de Gentilshommes qui gardent de ces Lettres-là. Personne ne se souvenoit d'avoir vu d'arriére-Ban avant ces dernieres Guerres. Les Privileges valent mieux que la Noblesse: Les Bourgeois de Caën, qui ont des Privileges, ne sont pas obligez à l'arriére-Ban, qui est d'une grande dépense.

¶ On faisoit quelquefois man-

ger à feu MADEMOISELLE au Comté d'Eu,des Carpes qui avoient plus de quatre-vingt ans. On reconnoissoit leur âge à des anneaux d'une certaine marque qu'on leur avoit attachez aux nageoires, que ceux qui avoient soin des Etangs connoissoient: Ces Carpes étoient d'une bonté admirable.

¶ J'ai fait mettre pour devise depuis peu à un Cadran solaire de ma maison de Fontenay: *Eperduto tutto il tempo, che a non amar iddio si spende*, que j'ai pris de l'Aminte du Tasse, qui dit simplement: *Eperduto che non amar si spende*: Mon fermier, qui est venu ici depuis peu, a raporté, que ni le Curé de Fontenay, ni d'autres des voisinages n'avoient pû l'expliquer, ne sachant pas ce que signifioit *si spende*; mais qu'un autre qui a voyagé en Italie le leur expliqua.

¶ Le Cardinal Mazarin avoit l'ame sordide sur le fait de l'avarice,

ce, même envers les perſonnes à qui il avoit le plus d'obligation. Dans le tems de ſa diſgrace, le Maréchal du Pleſſis avoit été le ſeul qui ne l'eut pas abandonné. La Reine balançoit alors ſi elle ne donneroit pas ſa confiance à Monſieur de Villeroy : Ce fut le Maréchal du Pleſſis qui l'en empêcha, en lui repreſentant, que ce ſeroit faire tort à ſa generoſité, de détruire le Cardinal qu'elle avoit élevé, après les bons ſervices qu'il lui avoit rendus. Cependant le Cardinal, qui ſavoit fort-bien que le Maréchal lui avoit rendu un ſi bon office, ne pouvoit ſouffrir, qu'il eût vendu à ſon profit les Charges de la maiſon de MONSIEUR, duquel il étoit Gouverneur, ſe perſuadant que c'étoit un bien qu'il lui avoit ôté. Je ſai cette particulariré du Maréchal lui-même, qui avoit beaucoup de conſideration pour moi, ſur la conſideration de Madame Gonville, qui

étoit ſa maitreſſe. Je vous dirai en paſſant, que, par l'accès que j'avois auprès de lui, je fus cauſe qu'il nous a laiſſé ſes Memoires. Je lui dis: *Monſieur, vous avez gagné deux Batailles, vous avez eû des commandemens conſiderables, & vous avez été cinquante ans dans les armées du Roi, vous nous donneriez de bonnes choſes, ſi vous vouliez travailler à des Memoires des choſes que vous avez vues, & des belles actions que vous avez faites.* Je lui citai là-deſſus les exemples de tant de braves Capitaines qu'il pouvoit imiter, & tant d'autres raiſons qui pouvoient l'y porter, en lui promettant, que je reverrois ſon ouvrage pour l'execution, qu'il ſe rendit, & qu'il y travailla. En pluſieurs endroits lorſqu'il s'agiſſoit de quelque ordre executé, ou de quelque action qu'il avoit faite, comme il ſe ſervoit ſouvent de cette façon de parler: *Je puis dire ſans vanité*; je lui dis qu'il n'étoit

n'étoit pas néceſſaire, ayant dû faire les choſes par ſon devoir qui le diſculpoit entiérement. Outre le ſoin que j'en pris, Monſieur l'Evêque de Tournay, ſon frére, les revit & les fit imprimer.

¶ Revenons au Cardinal Mazarin: Tout ce que Marigny dit dans ſa *Ballade* touchant ſon avarice à l'égard des Evêchés, des Abaïïes & des autres Benefices qu'il vendoit, eſt véritable. De tous les écrits qu'on fit contre lui, la *Mazarinade* de Scaron eſt celui qui lui fut le plus ſenſible, particuliérement à cauſe de l'endroit, où il lui fut reproché d'avoir été chaſſé d'Alcala par le Cardinal Colonna, d'où il fut contraint d'aller à pied juſqu'à Barcelonne, pour s'embarquer, & repaſſer en Italie. Le ſujet de la colere de ce Cardinal contre lui fut à l'occaſion de ſes amourettes, avec une Bouquetiere qu'il vouloit épouſer.

¶ Madame *de Longueville* fut presque la seule, quoiqu'elle eût fort peu de connoissance de la Poësie, qui soutint le parti du Sonnet d'*Uranie* de Voiture, contre celui de *Job* de Benserade, qui a des éxpressions plus élevées, plus Poëtiques & dans le gout du langage de la Cour de ce tems-là ; mais elle étoit si fort entêtée de Voiture, qu'elle n'estimoit rien, ni de Corneille, ni de tous les autres bons Poëtes qui florissoient alors, en comparaison de Voiture.

¶ Monsieur *Bochard* m'a dit, que Madame la Comtesse de Montgommery croyoit de bonne foi & sans aucun doute, que les Mongommeris descendoient en droite ligne de Gomer, fils aîné des enfans de Japhet, que le Pere Pezron appelloit le Prince des Celtes.

¶ Monsieur *de Bacqueville* disoit à l'Abbé Franquetot, qui l'avoit offensé : *Ecoute, je te pardonne ; mais*

à la charge que je mourrai bien-tôt, car si je vis, je ne manquerai pas de me vanger.

¶ Un Chirurgien de feu MONSIEUR, fort honnête homme, & qui n'étoit pas menteur, m'a assuré, qu'étant un jour près du feu avec d'autres personnes, il entendit un Coucou, qui étoit caché dans le trou d'une buche qui brûloit, & qui commençoit à se sentir un peu trop échauffé, crier *Coucou*. S'étant fait découvrir par-là, on le trouva tout nud, couché dans sa plume, avec du bled & de l'eau. Ils passent l'hiver en cette maniére, & ils paroissent au Printems, après que leurs plumes leurs sont revenues.

¶ Suivant ce qui se lit dans les *Mélanges d'Histoire & de Litterature*, touchant l'estime que Monsieur de St. Evremont fait du Dom Quixotte de Cervantes, il faut qu'il ait changé de sentiment; car je me souviens, que le lisant un jour

à Monſieur le Comte de Fieſque, en ſa preſence, il dit: *Voilà un Auteur bien impertinent ; il n'y a pas de ſuite dans tout ce qu'il dit.* Et ſur cela, je lui dis qu'il en parleroit autrement, quand il l'auroit lû avec attention. C'étoit un grand genie: L'entretien du Curé & du Barbier ſur la Tragedie eſt admirable.

¶ Michel *Laſne*, cet excellent Graveur, étoit de notre Ville de Caën. Il y a encore ici des gens qui portent le même nom.

¶ Il n'eſt pas vrai, comme dit encore l'Auteur des *Mélanges d'Hiſtoire & de Litterature*, que Nanteuil parlât ſi bien en homme de Lettres; au contraire, c'étoit un foible qu'il avoit, qui lui attiroit ſouvent des railleries. Monſieur de Brebeuf n'étoit pas de Roüen, comme il eſt porté dans le même ouvrage; il étoit de baſſe-Normandie.

¶ *Scàron* étoit fort propre en ſes habits & en ſes meubles.

¶ Mon-

¶ Monſieur *Chapelain* diſoit, que Monſieur Corneille, qui a fait de ſi beaux Vers, ne ſavoit pas l'art de Verſification, & que c'étoit la nature qui agiſſoit purement en lui.

¶ Monſieur *Nublé* étoit attaché à Monſieur le Preſident de Bailleul, & il travailloit pour ſes Harangues. C'eſt lui qui a découvert, qu'il n'y avoit pas de Loi de mort en France pour la *Polygamie.*

¶ Monſieur *de Racan* n'a pas fait proprement la Vie de Malherbe; mais un petit Ouvrage intitulé, *les faits & dits de Malherbe*, dont Monſieur Ménage a tiré beaucoup de choſes; j'en avois auſſi tiré un petit Abregé. Malherbe eſt mort au mois d'Octobre 1628. Son Confeſſeur, voyant que ſa maladie étoit dangereuſe, le preſſa de ſe confeſſer, & il s'en excuſa en diſant, qu'il ſe confeſſeroit à la Touſſaint, comme il avoit coûtume de le faire. *Mais Monſieur*, lui dit le Confeſſeur,

feſſeur, *vous m'avez toujours dit, que vous vouliez faire comme font les autres, en ce qui regarde le Chriſtianiſme; tous les bons Chétiens ſe confeſſent avant que de mourir. Vous avez raiſon*, reprit Malherbe, *je veux donc auſſi me confeſſer, je veux aller où vont tous les autres, on ne fera pas un Paradis exprès pour moi;* & il ſe confeſſa.

¶ *Malherbe* avoit inventé une eſpece de Sonnet, ſans obſerver la regle des rimes; & ſur ce qu'on lui dit qu'on ne le recevroit pas, parce qu'on étoit accoûtumé aux autres, il repartit: *Ce ſera une Sonnette.* * Il reprenoit une faute dans des Vers qu'on lui montroit, & l'Auteur lui diſant qu'il ſe ſervoit de ſon autorité: *Si je faiſois un pet,* re-

* Dans la Vie de Malherbe par Racan, ce mot ſe lit ainſi: Eh! bien, Monſieur, ſi ce n'eſt un Sonnet, ce ſont des Vers. Les autre mots ici rapportez ne s'accordent pas avec cette Vie de Malherbe par Racan.

reprit-il, *voudriez-vous en faire un aussi?* Voici encore un de ses mots: Il logeoit à Paris chez Monsieur de Bellegarde, & lorsqu'il retournoit le soir, Monsieur de saint-Marc, qui y logeoit aussi, avoit coûtume de l'arrêter pour lui dire des nouvelles. Un soir Monsieur de saint-Marc voulant l'arrêter. *Bon soir, Monsieur*, lui dit Malbe, *tout ce que vous me diriez ne vaut pas cinq sols, & vous me feriez user pour six blancs de flambeau.* Madame de Rambouillet faisoit grande estime de Malherbe; il parle peu, disoit-elle, mais il ne dit rien qui ne merite d'être écrit.

¶ La Gazette de France est la meilleure de toutes les Gazettes. On ne la lit pas à la Cour, mais MADEMOISELLE avoit soin de se la faire lire, afin de savoir en géneral ce qui se passoit dans l'Europe. Outre cela elle savoit parfaitement bien toutes les Généalogies

logies des principales Maiſons de France; connoiſſance qui eſt néceſſaire à nos Princes, à qui on devroit en faire des leçons dans leur jeuneſſe. Le Roi ne s'eſt appliqué à les connoître que fort tard, mais il les connoît aſſez bien préſentement. C'eſt moi qui par occaſion ai fait connoître à la Cour, que la maiſon de Matignon eſt alliée à la maiſon Royale de ſi près, que feu Monſieur de Matignon n'auroit pû épouſer une fille de France ſans diſpenſe. Il le dit à MADEMOISELLE, qui ne manqua pas de le dire: Je le dis auſſi par occaſion au Roi d'Angleterre dans la galerie de Thorigny, lorſqu'il vint en Baſſe-Normandie, en lui faiſant remarquer les tableaux de la famille. Monſieur de Matignon ne parle pas de cela, parce qu'il ne doit pas le faire par bien-ſéance.

¶ L'établiſſement de l'Univerſité à Caën a produit le grand

nom-

nombre d'habiles gens qui y ont pris naiſſance; & la fantaiſie des *Palinots*, que l'on y fait tous les ans, n'a pas peu contribué à former tant de bons Poëtes qui en ſont ſortis.

Monſieur *Patris* a été enterré dans l'Egliſe du Calvaire près du Luxembourg avec une Epitaphe.

¶ La Calprenede a pris les principales intrigues de ſa *Caſſandre* dans l'Hiſtoire Negropontique de Monſieur de Boiſſac Gentilhomme de Dauphiné, qui étoit de l'Academie Françoiſe. Ce Livre eſt très-rare, & l'on avoit déja beaucoup de peine à le trouver dans ma jeuneſſe. Monſieur de Boiſſac ſe fit une grande affaire auprès de Madame de Leſdiguieres; & voici comment. On ſe ſert dans le Dauphiné du mot de *découper*, pour ſignifier *médire*, & c'étoit un défaut que l'on reprochoit à Madame de Leſdiguieres. Monſieur de Boiſſac

Boiſſac lui ayant un jour fait preſent d'une paire de ciſeaux, en lui diſant qu'elle lui convenoit, parce qu'elle étoit une grande découpeuſe; elle fut ſi outrée, qu'elle s'en plaignit hautement à Monſieur de Leſdiguieres, qui la vangea en faiſant donner des coups de bâton à Monſieur de Boiſſac. Quoique la Nobleſſe de Dauphiné n'aimât pas Monſieur de Boiſſac, néanmoins elle prit cette action de fort mauvaiſe part, & elle s'abſtint d'aller chez lui, en lui faiſant dire que ce n'étoit pas pour Mr. de Boiſſac; mais parce qu'elle ſe trouvoit offenſée de cette violence. Pour faire ſa paix avec elle, Monſieur de Leſdiguiéres fut obligé de retirer ſa protection de ceux qui avoient donné les coups de bâton, & de les lui abandonner. Monſieur Pelliſſon a parlé de cela dans ſon Hiſtoire de l'Academie Françoiſe,

çoiſe, en faiſant l'éloge de Monſieur de Boiſſac.

¶ L'Hiſtoire tragique de Bandel, traduite de l'Italien par Belleforeſt, eſt d'autant plus curieuſe qu'elle eſt véritable & conforme à l'Hiſtoire, excepté dans l'endroit où il eſt parlé de la Ducheſſe de Savoye, Princeſſe d'Angleterre, dont l'Hiſtoire ne fait pas mention. Aux moralitez près qui ſont ennuyeuſes, & qui ſe reſſentent du ſtile de ce tems-là, l'ouvrage eſt fort agréable à lire. J'ai cette Hiſtoire en ſept petits volumes in 16, d'une ancienne Edition.

¶ Les deux meilleures Satires que nous aions de ces derniers tems, ce ſont le Dom Quixotte & le Catholicon d'Eſpagne; ſept ou huit perſonnes ont travaillé au dernier ouvrage: C'eſt le Roi, de Rouen, qui en a donné le titre & la diſpoſition, & qui y a d'ailleurs le plus contribué: Nicolas Rapin y a

fourni les Vers. Le Roman comique de Scaron n'a pas un objet relevé; je le lui ai dit à lui-même. Il s'amuse à critiquer les actions de quelques Comediens; cela est trop bas.

Aude aliquid brevibus Gyaris & carcere dignum.

¶ Un Prédicateur faisoit le Panégirique de Louis XIII. & en le louant de sa chasteté, il en rapportoit cet exemple avec grande exagération : *Ce Prince*, disoit-il, *jouoit un jour au volant avec une Dame de sa Cour, & le volant étant tombé dans le sein de la Dame, la Dame vouloit qu'il vint l'y prendre. Que fit ce chaste Prince? Pour éviter le piége qu'on lui tendoit, il alla prendre les pincettes du coin de la cheminée*, &c. Cela seroit bon à mettre dans un *Asiniana*; c'est se moquer d'amuser un grand auditoire de ces bagatelles,

les; auſſi un Gentilhomme ſe leva, en criant hautement: *Il auroit mieux fait de ne me pas mettre à la Taxe;* ce qui fit rire toute la grande aſſemblée.

¶ Le Pere *Veron* & Monſieur *Bochart*, lorſqu'ils tinrent la conférence qu'ils eurent enſemble en cette Ville, en préſence du Gouverneur, & d'une grande aſſemblée, avoient chacun un ſecond, & ces ſeconds n'étoient pas de leur force. Celui de Monſieur de Veron étoit le ſieur le Comte, Doyen du Sepulchre; & Baillage, de Beaumont, étoit celui de Monſieur Bochard. Dans le tems des conférences pluſieurs Huguenots s'aſſembloient aux environs du lieu, où elles ſe tenoient pour en apprendre quelques nouvelles de ceux qui en ſortoient. S'étant adreſſés à Monſieur de Bincourt, qui étoit Catholique, & qui aimoit à rire, il leur dit: *Pour vous dire la vérité, on ne peut pas di-*

re que votre Savant ſoit plus ſavant que notre Savant ; mais en recompenſe notre Ignorant eſt dix fois plus ignorant que votre Ignorant.

¶ *Scaron* plaiſantant ſur les Benefices ſimples, diſoit, qu'il auroit bien voulu en avoir un qui fût ſi ſimple qu'il n'y eût qu'à croire en Dieu pour le poſſeder.

¶ *André du Cheſne* étoit bâtard d'un Gentilhomme de Touraine. Etant allé voir faire le foin à une prairie qu'il avoit, & ne voulant pas retourner chez lui à pied, il monta ſur une charette qui en étoit chargée, d'où il tomba dans le chemin, & une des rouës ayant paſſé ſur lui, il en mourut. Il a fait la Genéalogie des principales Maiſons de France, ſans avoir donné lieu de ſe plaindre d'avoir rien dit contre la verité. Il fit celle de Dreux pour favoriſer le Cardinal de Richelieu, à cauſe d'une femme de cette Maiſon qui étoit entrée dans la ſienne.

¶ Mon-

¶ Monſieur *de Chandenier* m'a dit, que ſollicitant le Cardinal de Richelieu pour le Cordon bleu à la promotion qui ſe fit ſous ſon Miniſtere, & citant pour exemple un parent du Cardinal qui l'avoit obtenu étant Prevôt de l'Hotel, le Cardinal répondit fiérement, qu'il ne l'avoit pas obtenu à cauſe de cette charge, mais par l'ancienneté de ſa Nobleſſe.

¶ Il y avoit long-tems avant la revocation de l'Edit de Nantes, que les Catholiques & les Huguenots vivoient ici dans une ſi grande intelligence, qu'ils mangeoient, buvoient, jouoient, ſe divertiſſoient enſemble, & ſe quittoient librement, les uns pour aller à la Meſſe, & les autres pour aller au Prêche, ſans aucun ſcandale ni d'une part ni de l'autre.

¶ Le Cardinal de Richelieu, ſachant que Monſieur Bochard étoit ſon Allié, l'avoit fort ſollicité de ſe

faire Catholique, en lui promettant de lui faire avoir un Evêché.

¶ Monſr. *Arnauld d'Andilly* n'ayant pas voulu accepter une place vacante dans l'Academie Françoiſe qui lui fut offerte, le Cardinal de Richelieu voulut que l'on inſerât dans les Statuts l'article qui porte, que perſonne n'y ſera admis s'il ne le demande. Il a été obſervé d'abord aſſez reguliérement, mais on s'eſt beaucoup relaché depuis qu'on eut reconnu, que pluſieurs perſonnes très-capables de faire honneur à l'Académie ne poſtuloient pas pour y avoir entrée; & l'on s'eſt reſolu d'y contrevenir avec d'autant plus de facilité, qu'on ſavoit, que la raiſon principale pour laquelle Monſieur Arnauld d'Andilly s'étoit excuſé, étoit, que le Cardinal de Richelieu lui avoit refuſé l'agrément de la charge d'Intendant de la maiſon de feu MONSIEUR. Lors qu'on lui porta la parole,

role, il s'étoit contenté de remercier, en disant, que la resolution qu'il avoit prise de passer la plus grande partie de sa vie à la campagne ne convenoit pas à cet engagement, qui demandoit la presence aux Assemblées de l'Académie. Ce fut là le prétexte de son refus qui étoit véritable dans le fond; mais la cause principale fut celle que j'ai dite: Il étoit difficile que Monsieur Arnauld d'Andilly n'eut pas un peu de ressentiment de la dureté du Cardinal.

¶ On dit que c'est Monsieur de saint-Etienne qui a eu les premieres faveurs de Ninon, & que c'étoit **** qui lui portoit les Billets doux du Cardinal de Richelieu qui se les faisoit rapporter avec les réponses; ce sont les traditions de ce tems-là.

¶ Le Cardinal de Richelieu a donné le dessein des *Visionnaires*, que Desmaretz a executé. Celle

qui aime Alexandre eſt Madame de Sablé qui l'avoit rebuté : Ce qui lui avoit donné lieu de faire courir le bruit dans le monde qu'elle n'aimoit que ce heros. Madame de Chavigny étoit la Coquette ; & Madame de Rambouillet, la Vertueuſe : Il y ajoûta auſſi les autres perſonnes convenables.

¶ Monſieur *de Vaßé* parlant dans une Aſſemblée du tems de la Fronde, commença de parler en ces termes : *Meſſieurs, je diviſe mon diſcours en treize points* ; à ces paroles chacun ſe récria, & voulut l'interrompre, néantmoins on lui donna audiance, aprèsqu'il eût dit, en continuant de parler: *Mais pour éviter prolixté j'en paſſerai douze ſous ſilence.*

¶ Rien ne toucha davantage le Cardinal Mazarin que ſa tête miſe à prix par un Arreſt du Parlement, qui promettoit cinquante-mille Ecus à celui qui l'apporteroit.

¶ Le parti de la Fronde n'étoit

pas

pas fondé en raiſon ; mais on ſe divertiſſoit, & l'on y rioit beaucoup, & tout s'y traitoit en Vers Burleſques.

¶ Qui auroit pû croire, qu'au bout de ſoixante ans l'Hôtel d'Epernon ne ſeroit pas une aſſez belle maiſon pour Monſieur d'Herval qui la fit démolir, & qui en bâtit une autre en la place ?

¶ Le Cardinal *Mazarin*, appellé par le Cardinal de Richelieu, étant en France, demeuroit chez Monſieur Chavigny, & on l'y appelloit, *le Signor Jule*. On ſe mettoit même à table ſans l'attendre ; & s'il venoit, que l'on avoit déja commencé, on lui remettoit ſon couvert.

¶ Le Comte *de Fieſque* s'étant attaché à Monſr. de Beaufort, ſe fit un point d'honneur de ne pas voir le Cardinal Mazarin après qu'il l'eut fait arrêter. Cependant il eſt certain, que le Cardinal Mazarin le

regardant comme un Italien, l'auroit fort avancé; en effet Madame de Montauzier lui porta parole de sa part, qu'il auroit pour lui toutes les considerations imaginables, s'il vouloit bien vivre avec lui, si-non qu'il devoit se resoudre à se voir éloigner de la Cour. Le Comte de Fiesque aima mieux se retirer; ce qu'il fit de lui même sans attendre l'ordre.

¶ Le Tableau du grand Autel de notre Paroisse de saint Jean en cette ville de Caën, qui represente le Batême de notre Seigneur, est de Monsieur le Brun. Il en faisoit une si grande estime, que peu d'années avant que de mourir, il offroit d'en donner une somme très-considerable, beaucoup au-dessus de ce qu'il en avoit reçu. Celui des Capucins de cette ville, qui represente l'Adoration des Rois, est de Monsieur de la Hire.

¶ Bien des gens croyent, que toutes Armes des Gentilshommes de Nor-

Normandie, qui ſe voyent dans les Sales, & dans le Refectoire de l'Abaïie de ſaint Etienne, ſont celles de tous ceux qui paſſerent en Angleterre avec Guillaume le Conquerant. Ils ſe trompent: Les Armoimoiries n'étoient pas encore inventées de ce tems-là; elles ne le furent que du tems des Croiſades, pour diſtinguer la Nobleſſe de tous les endroits de la Chrétienté qui s'y trouverent; & il eſt certain, que la conqueſte d'Angleterre ſe fit quelques tems avant la premiére Croiſade. Les Armoiries, qui ſe voyent à l'Abaïie de ſaint Etienne, ne ſont tout au plus que de trois-cens ans.

¶ On nous apporte prèſentement quantité d'Ananas confits des Iſles de l'Amerique. L'on en a mangé en Europe tels qu'ils croiſſent en ce pays-là, un Viceroi du Breſil en ayant envoyé au Roi de Portugal dans une conjoncture favorable, & le bâtiment étant arrivé à Liſbonne

bonne avant qu'ils fussent corrompus. Madame de Maintenon, qui en a mangé à la Martinique dans sa jeunesse, m'a dit, que l'Ananas a le goût entre l'abricot & le melon. Il porte une fleur comme l'artichaux: si on cueille cette fleur, & qu'on la jette par terre, l'on trouve un aute Ananas en cet endroit-là au bout de six semaines.

¶ Un homme, que l'on avoit pendu en cette ville de Caen, ayant donné quelques signes de vie, après avoir été enlevé de la potence, fut porté dans la maison d'un Foulon, voisine du lieu où l'éxecution s'en étoit faite: On le mit sur un lit. Des Archers étant demeurés pour le garder, en attendant l'ordre de la Justice, se mirent à jouer aux cartes: L'homme cependant revint entierement à lui; & comme il étoit rempli de l'exhortation du Confesseur qui l'avoit assisté, voyant que l'on jouoit aux cartes, il se demanda d'abord

à

à lui-même, si on y jouoit en Paradis où il croyoit être : C'est ce qu'il a raconté lui-même étant entré dans un couvent où il prit l'habit, après s'être sauvé adroitement pendant que les Archers jouoient.

¶ L'on rit beaucoup à Caën. L'Abbé de Franquetot étant à Paiis disoit qu'il n'y rioit qu'avec ceux de Caen qu'il y rencontroit.

¶ Je fais un recueil de toutes les Lettres que Monsieur de Vaux m'a écrites, j'en ai laissé égarer un grand nombre, mais j'ai de suite toutes celles qu'il m'écrivit, lorsque j'étois à saint Fargeau près de feu MADEMOISELLE. On y trouve toute l'Histoire du tems, particuliérement la Satirique. *

¶ J'ai

* Monsieur Foucault Intendant de la basse-Normandie a herité de ces Lettres de Monsieur de Vaux dont parle Monsieur de Segrais, avec ses autre papiers : Il y a des particularitez très-curieuses ; & il paroît pas ces mêmes Lettres, que Monsieur de Segrais en faisoit la lecture à MADEMOISELLE. Monsieur de Vaux n'a pas eu le même

¶ J'ai lû les Poësies de Monsieur l'Abbé *Reguier*. Elles sont fort chatiées, & les Vers en sont fort beaux; mais l'on n'est pas porté à les lire une seconde fois. Malherbe disoit, que la pierre de touche des beaux Vers étoit, quand on les apprenoit par cœur: Cela est vrai.

¶ Monsieur le Duc *de Beaufort* se rompit un bras en se sauvant de prison; ayant gagné le Perche, il passa chés un Curé qu'on lui avoit enseigné, afin qu'il le remit. Le Curé demandant comment il s'étoit démis le bras, celui qui l'accompagnoit répondit, qu'il s'étoit fait cela en

même égard de conserver les Lettres de Monsieur de Segrais, comme Monsieur de Segrais a eu celui de conserver les siennes. Il les brûloit à mesure qu'il les avoit lûes, ou qu'il y avoit fait réponse, comme il l'a déclaré lui-même après la mort de Monsieur de Segrais, étant fort surpris que Monsieur de Segrais en eut agi comme il a fait; c'est une grande perte. Il est certain qu'on en auroit tiré de bonnes choses, & sur tout d'excellentes Reflexions.

en volant; cela étoit vrai; mais le Curé qui l'entendit autrement: *Voila*, dit-il, *un puissant Larron.*

¶ Monsieur le Duc *de Beaufort* disoit en bonne compagnie, qu'étant en prison au Donjon de Vincennes, il avoit imaginé quarante-deux manieres pour se sauver, & que pas une ne lui avoit réussi. Fontrailles, qui étoit present, pour moi, dit-il, lorsqu'aiant été mis dans une chambre de la Bastille je vis que l'on ferma sur moi la porte à six ou sept verroux, & qu'il y avoit double rang de barreaux de fer aux fenêtres, je crûs que j'y demeurerois toute ma vie, & je ne songeois pas aux moiens d'en sortir, parceque cela me parût assez inutile; j'avois pourtant bien autant d'esprit que Monsieur de Beaufort: C'est que Monsieur de Beaufort n'en avoit guéres.

¶ Le Roi parle peu, & il n'emploie pas cinq paroles où il n'en faut que quatre. Sa modestie fait aussi qu'il

qu'il ne prononce rien ſur bien des choſes dont il pouroit juger mieux que perſonne. Etant à Fontainebleau, âgé ſeulement d'environ 17. ans, il ſortoit de la Comédie un jour, & je ſuivois aſſez près pour entendre que Monſieur le Duc d'Anjou, qui eſt aujourd'hui MONSIEUR, lui demanda ce qu'il penſoit de la Comédie que tout le monde avoit trouvée admirable: *Mon frére*, lui dit le Roi, *ne ſavez-vous pas que je ne juge jamais de ce que je ne ſai pas.*

¶ Il eſt rare que les grands parleurs diſent toujours de bonnes choſes; c'eſt qu'ordinairement ils ſont ignorans, & qu'ils n'ont pas de fonds. L'Abbé de la Riviere, qui n'étoit pas un habile homme, en étoit excepté de ſon tems, & c'eſt ce qui a fait que Monſieur de Scudery a fait ce Vers en parlant de lui:

Quoi qu'il parle beaucoup, il parle toujours bien.

¶ Mon-

¶ Monsieur *de Boursault* écrit dans ses nouvelles Lettres, qu'il me fit autre fois de la difficulté sur le mot, *impardonnable*, dont je me suis servi dans mon Poëme, traduction de Virgile; ç'a été en traduisant cet endroit:

... Manet altâ mente repostum
Judicium Paridis spretæque injuria formæ.

Et voici le Vers:

Sa beauté méprisée, impardonnable injure.

Je ne me souviens pas de ce que Monsieur Boursault a pû me dire là-dessus; mais avant que de me déterminer à laisser ce mot dans l'endroit où il se trouve, j'avois consulté Monsieur Chapelain, Monsieur Ménage, Monsieur Pellisson, Mademoiselle de Scudery, & plu-

ſieurs autres, en leur répréſentant que ce n'étoit pas la néceſſité qui m'obligeoit de m'en ſervir, puiſque ce n'étoit pas une rime, & que je pouvois lui ſubſtituer le mot *d'irremiſſible*; ils me dirent tous, que je pouvois m'en ſervir préférablement au dernier: en effet il a plus de force; & le tems a fait voir qu'il a été approuvé de tout le monde.

¶ MADEMOISELLE étant à Toulouze, diſoit à un homme de diſtinction de la même ville: Je m'étonne que Toulouze étant entre la Provence & la Gaſcogne, vous ſoyez d'auſſi bonnes gens que vous étes: *V. A.* répondit le Toulouzain, *ne nous a pas encore creuſez; en nous creuſant bien elle trouveroit que nous valons à peu près les Provençaux & les Gaſcons enſemble.*

¶ Dans le tems que MADEMOISELLE étoit dans la même ville de Toulouze, ſes gens ſe trouverent diſperſez en differens endroits, & Mon-

Monsieur de Montglas étoit logé chez un Conseiller nommé Mr. le Long, qui étant un bon homme, ignorant une infinité de choses, lui donna bien du divertissement par les questions ridicules & extravagantes qu'il lui faisoit. Il lui demandoit, si Monsieur de la Tremouille n'étoit pas bien un aussi grand Seigneur que Monsieur le Prince de Conti; s'il n'étoit pas vrai que le Capitaine des Gardes du Pape n'étoit pas Jacobin, & d'autres choses semblables qu'il venoit raconter à MADEMOISELLE qui en rioit de tout son cœur. Il lui demandoit aussi une fois; dites-moi, Monsieur, je vous vous prie, pourquoi MADEMOISELLE est si riche, & que les Princesses ses sœurs sont si pauvres? C'est, répondit Monsieur de Montglas, que MADEMOISELLE est heritiere de Montpensier. Ah, réprit Monsieur le Long, j'entens, c'est que Mon-

ſieur de Montpenſier étoit un grand financier. La rime lui faiſoit croire qu'il étoit financier. Néanmoins parce que Monſieur le Long faiſoit ſes viſites trop frequentes, Monſieur de Monglas, qui en étoit importuné, ordonna à ſon Valet de chambre de mettre dans ſon antichambre une ſeringue ſur un gueridon à l'heure à peu près qu'il avoit coutume de venir. Mr. le Long ne manquoit pas de ſe retirer quand il voyoit cet apareil; mais afin qu'il ne ſe doutât pas que cela ſe faiſoit exprès pour lui, il le faiſoit entrer de tems en tems. Mr., lui dit un jour Monſieur le Long, je m'étonne que vous preniez ſi ſouvent des lavemens; c'eſt, répondit Monſieur de Monglas, que je ne trouve pas d'autre remede à mon mal. Ce Mr. le Long vendoit du bled & de l'avoine à fauſſe meſure; cela fut découvert; & ſa maiſon s'étant un jour trouvée aſſiégée

par

par une infinité de Cochers & de femmes, qui demandoient raison du tort qu'il leur avoit fait, Monsieur de Monglas lui rendit un grand service en le mettant à l'abri de cette persécution.

¶ *Malherbe* trouvoit en son tems qu'il n'y avoit pas un meilleur écrivain en notre langue que Monsieur du Vair premier Président du Parlement d'Aix, que l'on avoit fait venir pour être Garde des Sceaux.

¶ Autrefois, c'est-à-dire dans le siécle passé, les gens de Lettres ne faisoient pas de Comédies ou Piéces de Théatre: Il n'y eût que Jodelle * qui fit la *Medée*; & quand Monsieur de Racan fit ses *Bergeries* au commencement de celui-ci, ce fut plutôt pour se divertir que pour les faire jouer. La *Beaupré* excellente Comédienne de ce tems-là,

 qui

* Ce n'est pas Jodelle qui fit la Médée, c'est Jean de la Péruse.

qui a joué auſſi dans les commencemens de la grande reputation de Monſieur Corneille, diſoit: *Monſieur Corneille nous a fait un grand tort; nous avions ci-devant des Piéces de Théâtre pour trois écus que l'on nous faiſoit en une nuit, on y étoit accoûtumé, & nous gagnions beaucoup; preſentement les Piéces de Monſieur de Corneille nous coûtent bien de l'argent, & nous gagnons peu de choſe.* Il eſt vrai que ces vielles Piéces étoient miſerables; mais les Comédiens étoient excellens, & ils les faiſoient valoir par la repreſentation.

¶ Monſieur *de Ruqueville* tenoit le premier rang parmi les diſeurs de bons mots, & Monſieur l'Abbé de Franquetot en convenoit; mais il tomboit ſouvent dans des redites, & cela ennuyoit. La converſation des gens de Lettres & de jugement eſt beaucoup plus agréable (& MADEMOISELLE le reconnoiſſoit) que celle de ceux qui n'ont purement

ment que de l'eſprit & de la mémoire. C'eſt que les gens de Lettres la ſoutiennent, & qu'ils inſtruiſent en même-tems.

¶ Feu Monſieur *le Prince* écrivoit tout d'une halaine, & la faiſoit perdre à ceux qui liſoient ſon écriture, en ne mettant point d'autre diſtinction qu'un point lorſqu'il changeoit de matiére.

¶ Le *Polexandre* eſt bien écrit en notre langue. Monſieur de Gomberville régrettoit, ſur la fin de ſes jours, le tems qu'il y avoit employé; cependant je ne crois pas que ſa lecture ait donné occaſion de faire beaucoup de mal.

¶ J'ai trouvé il y a peu de jours beaucoup de Lettres de Monſieur d'Andilly, qui m'écrivoit ſouvent dans le tems que je travaillois à ma Traduction de Virgile en Vers. Il me conſeilloit de faire imprimer le texte avec la traduction, afin que

la justesse que j'y ai observée parut davantage.

¶ Peu de tems après que ma *Zaïde* fut imprimée pour la premiére fois, le Pere Bouhours que je rencontrai, me dit, qu'il croyoit qu'il n'y auroit pas grand-mal à lire tous les autres Romans s'ils étoient écrits de même : c'est que les effets de l'amour y sont décrits d'une maniére plus historique qu'ailleurs, & que cela ne fait pas tant d'impression.

¶ Monsieur *Ménage* me disoit un jour, qu'il presenta Monsieur Sanson à Monsieur de Servien, en le lui recommandant, pour lui faire une pension. Monsieur de Servien ne paroissant pas avoir de la disposition à accorder cette demande, Monsieur Sanson, sans considerer qu'il parloit devant Monsieur Ménage qui venoit de l'obliger, & qui faisoit ses délices de la Poësie, & de faire des Vers, lui representa qu'il donnoit bien pension à tant de Poë-

Poëtes qui n'étoient pas à comparer à un Géographe comme lui. Chacun eſt entêté de ſon talent ; & mépriſe ceux des autres ; dont il n'a pas connoiſſance ; cependant un Poëte eſt d'un grand merite lorſqu'il ſait l'Hiſtoire, la Fable, les beaux Arts, les ſecrets de la nature, & mille autres choſes qui rendent la Poëſie agréable. La Traduction que j'ai faite des Géorgiques de Virgile eſt encore plus exacte que celle de l'Eneïde.

¶ Monſieur *de la Riviere* Capitaine des Gardes de Monſieur le Prince, étant à Bourdeaux dans le tems du traité des Pirennées, Monſieur le Prince l'y ayant envoyé pour ſes intérêts, & n'étant pas fort content de la paix qui alloit ſe faire à cauſe de l'argent qui leur venoit d'Eſpagne, fit cette Chanſon que bien des gens apprirent en ce temslà, & que j'ai retenuë.

Ils ſont gens de parole,
D'honneur & de credit,
Ils ont force Piſtoles,
Nos amis de Madrid.

Mais ſi leur voix encore accompagne
Leurs Piaſtres & Doublons de poids,
Chantons à haute voix
Avec les Bordelois,
Vive tout ce qui vient d'Eſpagne;
Hors les filles de leurs Rois.

¶ Madame *de la Fayette* diſoit, qu'une Periode retranchée d'un ouvrage valoit un Louis d'or, & un mot vingt ſols.

¶ Les Perſonnages mentionnés dans la Princeſſe de *Paphlagonie*, ouvrage de MADEMOISELLE, ne ſont pas inventés à plaiſir. Ils ont rapport à des perſonnes qui vivoient dans le tems qu'elle y travailla, & qu'elle le fit imprimer. C'eſt une Satire très-fine. La Princeſſe

ceſſe de Paphlagonie, étoit Mademoiſelle de Vandy de la maiſon d'Apremont; Cyrus, feu Monſieur le Prince; la Reine de Ninive, la Conteſſe de Maure; la Princeſſe Parthenie, amie de la Reine de Ninive, la Marquiſe de Sablé; la Reine Gelatille, Madame la Conteſſe de Fieſque, qui ſe nommoit Gelone d'Harcourt; la Ville de Mariſalle capitale de Miſnie, Paris; le Chevalier de la Reine Gelatille, de Lionne Preſident de la Monoye; Maîtrefort que l'on appelloit Chevalier de la Moquette, parce que Mme. de Fieſque, étant veuve, avoit un cabinet tapiſſé de moquette, où tout ce qu'il y avoit de plus galand ſe rendoit ſouvent; le Chevalier étourdi, amoureux de Gelatille, Monſieur le Comte de Grammont d'aujourd'hui, alors le Chevalier de Grammont; le Prince Italien, Monſieur le Comte de Fieſque; le Roi de Miſnie, Monſieur

ſieur le Comte de Maure ; la Marchande qui avoit épouſé un Soldat, Madame de Frontenac que MADEMOISELLE haïſſoit à la mort, elle vit éncore. Le Chevalier Baudy, à qui Gelatille ſe marie en deuxiéme noce, c'eſt encore le Comte de Grammont ; la Reine des Amazones, MADEMOISELLE elle-même ; le Miniſtre du Royaume de Thrace, l'Abbé Fouquet ; les Dames de Campagne & les Precieuſes, dont étoient Madame de Schomberg qui étoit d'Aumale, & Madame d'Harcourt ſa ſœur ; la Princeſſe Aminte, Mme. de Montauſier fille de Madame de Rambouillet ; le Roi de Damas marié à une Princeſſe des Celtes, qui eſt la Princeſſe Galathée, Monſieur de Thianges de la maiſon de Damas, qui avoit épouſé Mademoiſelle de Mortemart ; le Roi des Celtes, le Duc de Mortemart ; le Prince des Bords de la Garonne, Mon-

Monsieur de Candale fils ; la Reine Vralinde, Madame de Monglas de la maison de Hurault de Chiverny.

¶ La *Métaphore* a beaucoup de grace, particuliérement lorsqu'elle est employée pour railler. Monsieur Ménage se souvenoit toujours d'une qui avoit été employée par Monsieur de Brecourt, dont je lui avois parlé, & celle-ci lui avoit plû si fort qu'il m'en parloit souvent : C'est la même dont je vous ai déja entretenu, quand Monsieur de Brecourt dit à Mademoiselle sa Fille de cueillir un Dindon.

¶ L'Auteur des Mélanges d'Histoire & de Litterature, dit au commencement de la seconde partie qui vient de paroître, que le Marquis de la Brosse donna Monsieur Chapelain pour Précepteur à ses enfans ; il s'est trompé, il a voulu dire le Marquis de la Trousse : Il y a des Vers satiriques contre Monsieur

ſieur Chapelain, qui ſont foi de cette particularité ; & nous ſavions Monſieur Ménage & moi, qui étoit l'Auteur de ces Vers. Le même Auteur dit encore, que Monſieur Chapelain étoit bon ami ; au contraire, c'étoit une amitié de lâche ; il vouloit garder la chévre & le loup : Après avoir rompu avec Mr. Ménage aſſez legérement : *Il y avoit*, diſoit-il, *entre nous des obligations actives & paſſives* ; les actives, lui demandoit-on, étoient-elles de votre côté, ou du côté de Monſieur Ménage ? De notre côté, diſoit-il. En quoi conſiſtoient-elles ? Eſt-ce en lui faiſant du bien, en défendant ſon honneur, ou en quelqu'autre maniére que vous l'ayez obligé ? J'allois quelquefois, diſoit-il, à ſes aſſemblées. N'eſt-ce pas là une belle obligation que lui avoit Monſieur Ménage ? J'avois cultivé l'amitié de Monſieur Chapelain avec aſſez de ſoin ; je lui avois même adreſſé

adressé une Ode qui n'est pas la moindre Piéce de mes Poësies ; cependant lorsque je demandai à être reçu de l'Académie, il se trouva plutôt porté à favoriser Monsieur l Clerc que j'avois pour comp teur, qu'à me donner sa voix : C la n'empêcha pas que je ne fuss reçu.

¶ L'Auteur des Mélanges Hist riques parle de l'avarice de M sieur Chapelain ; en voici un tr Il évitoit tant qu'il pouvoit d'êt choisi pour Directeur de l'Aca mie, par la crainte qu'il avoit, qu quelqu'un de la Compagnie ne mourût pendant le cours de sa charge, & qu'il ne lui en coûtât 20. livres pour les frais du service dans l'Eglise des Billettes ; cependant nous eûmes l'adresse de le faire Directeur dans le tems de la maladie de Monsieur le Chancelier Seguier, notre Protecteur, dont il mourut. Vers la fin des trois mois, sachant que l'Acade-

cadémie continuoit ſouvent ſes Directeurs, il eût grand ſoin de demander que l'on procedât à lui donner un Succeſſeur. On remit la délibération pour quelques jours, en attendant qu'il y eût un plus grand nombre d'Academiciens. Monſieur le Chancelier étant mort dans cet intervale, Monſieur Chapelain étoit inconſolable. *Me voilà*, diſoit-il, *ruïné, mon bien n'y ſuffira pas; je me conſolerois, ſi c'etoit un ſimple Academicien; mais c'eſt le Protecteur de l'Academie; cette dépenſe va me reduire à l'aumône.* Monſieur Patru qui étoit preſent, Monſieur le Cardinal de Richelieu, dit-il, valoit bien Monſieur le Chancelier, j'étois Directeur quand il mourut, & je fis faire ſon ſervice tout ſeul à mes dépens, mais il ne m'en couta que deux piſtoles de plus, & le ſervice fut très honnorable. Monſieur Chapelain, qui ne prétendoit pas qu'il lui en coûtât une

une ſi groſſe ſomme, repreſenta ſi bien que cela ne ſuffiſoit pas, & qu'il n'étoit pas aſſez riche pour ſuporter ces dépenſes, qu'il obtint que chacun de la Compagnie y contribueroit; de ſorte que les uns donnerent un écu d'or, & d'autres un écu chacun à ſa fantaiſie, & par-là il n'y contribua que ce qu'il voulut, & peut-être y gagna-t-il encore.

¶ *Du Perrier* bon Gentilhomme de Provence, qui ſe trouvoit quelquefois court d'argent, s'étant adreſſé un jour à Mr. Chapelain pour avoir de lui quelque ſecours, il crut lui faire une grande liberalité en lui donnant un écu, & après avoir fait cet effort: *Nous devons*, diſoit-il, *ſecourir nos amis dans leurs néceſſitez; mais nous ne devons pas contribuer à leur luxe*: Il avoit cela qu'il ſe vantoit & qu'il ſe faiſoit valoir pour la moindre choſe. Avec ſon avarice il eſt mort riche de quatre-cens-mille

livres. On lui en trouva deux-cens-quarante-mille en argent comptant, & il en avoit treize-mille de revenu. Il avoit ſous ſa dependance tout ce qu'il y avoit de prétendans à la Poëſie, l'eſpace de près de quarante ans. Deſpréaux fut le premier qui ſecoua le joug, en l'attaquant par ſon *Chapelain décoëffé.* D'abord que cette Piéce parut, il ne falloit pas dire *Chapelain décoëffé*, dit Monſieur Nublé, mais *Chapelain demaſqué*: Monſieur Nublé le connoiſſoit bien.

¶ L'avarice de Monſieur Chapelain fut cauſe de ſa mort. S'étant mis en chemin, un jour d'Académie, pour ſe rendre à l'aſſemblée, & gagner deux ou trois jettons, ſe trouvant dans la ruë ſaint Honoré près la porte du Cloître, ne voulant pas payer un double pour paſſer le ruiſſeau ſur une planche que l'on y avoit jettée, il attendoit que l'eau fut écoulée; mais ayant regardé

gardé au cadran, & voyant qu'il étoit près de trois heures il passa au travers de l'eau, & en eût jusqu'à mi-jambe. S'étant rendu à l'Académie, il ne s'aprocha pas du feu, quoiqu'il y en eût un fort grand; mais il s'assit d'abord à un bureau, en cachant ses jambes dessous, afin que l'on ne s'apperçût pas de quelle maniére il étoit mouillé: Le froid le saisir, & il eût une opressiion de poitrine, dont il mourut. Quand il disoit du bien, ce n'étoit pas de ceux qu'il croyoit pouvoir lui faire de l'ombrage, si leur merite venoit à être connu, & qui étoient actuellement, ou à Paris, ou à la Cour; mais de ceux qui étoient bien éloignez quelque part au fonds d'une Province; par exemple, il ne s'épargnoit pas d'en dire de Monsieur Cailleres le pere, qui étoit à Cherbourg: Il avoit l'ambition de primer où il étoit.

¶ Le Pere *Eudes* aimoit fort le

changement & vouloit toujours être le maître. Cela me fait souvenir d'une bon mot de Monsieur Patris : *Quand un Devot*, disoit-il, *se sert de sa devotion pour s'élever, j'en doute ; mais quand elle l'humilie & l'abaisse j'y ai de la croyance.*

bon

¶ Monsieur *de Chaudeville*, de qui j'ai le portrait, étoit Neveu de Malherbe : On ne peut pas avoir une plus belle reputation que celle qu'il s'étoit acquise à l'âge de vingt-deux ans : On ne pouvoit pas avoir ni plus de politesse ni plus d'esprit. Il est mort fort jeune, & il n'a laissé que fort peu de ses Poësies, au nombre de six-cens vers, qui ont été recueillis & imprimez.

¶ On ne peut pas reprocher de tirannie sur les paysans à la maison de Beuvron, & de Matignon. Quand les paysans portoient des poulets, des poules, des dindons, ou quelqu'autres presens à Monsieur

ſieur de Beuvron, il ne les refuſoit pas afin qu'ils ne cruſſent pas qu'il les mepriſoit; mais il ordonnoit à ſon Maître-d'hôtel de les prendre & de les payer; c'eſt pour cela qu'il étoit aimé géneralement, & qu'il diſoit, quand un domeſtique venoit ſe plaindre d'avoir reçu une inſulte, ou d'avoir été mal-traité, que cela ne pouvoit pas être, parce que perſonne ne lui vouloit du mal. Quand on fait quelque mauvais traitement à des domeſtiques d'une maiſon auſſi-bien reglée que celle-là l'étoit, ils ſe l'attirent eux-mêmes.

¶ Monſieur Bochart avoit le viſage tout boutonné & couperoſé: Ces défauts ne paroiſſent pas dans le portrait que j'ai de lui, parce que Fontaine, qui étoit de la Religion, & qui a pris plaiſir à le peindre, les lui a ôtés, afin de lui donner ſeulement tous le traits qu'il faut pour qu'il lui reſſemble bien. Ce Fontaine peignoit bien, & ſes por-

traits ſe ſoutiennent dans la force qu'il leur a donnée.

¶ On a crû que *Nicolas Duval* avoit la pierre philoſophale, à cauſe de la belle maiſon du grand Cheval de notre carrefour de ſaint Pierre, qu'il a fait bâtir ſous François Premier, & qui doit avoir coûté beaucoup d'argent en ce tems-là, mais on s'eſt trompé. Outre qu'il poſſedoit de grands biens, il faiſoit encore commerce de bleds en Eſpagne, comme je le prouverois bien par les regiſtres d'un aſſocié qu'il avoit, qui ſont venus en notre maiſon, & que j'ai lû pluſieurs fois. Les bas-reliefs qu'on voit en cette maiſon, qui repreſentent des ſujets tirés de l'Ecriture Sainte, ſont d'aſſés bon goût; & c'eſt inutilement que les Allemans vinrent y chercher des miſteres de chimie.

¶ Monſieur *Chapelain* avertiſſoit ceux qui vouloient avoir com-

merce

merce de lettres avec lui, dès la troisiéme lettre qu'il avoit reçuë d'eux, de les lui faire tenir par ami; c'étoit pour épargner la dépense des ports. Il ne cherchoit pas à aller manger dehors, étant naturellement fort sobre, & se contentoit d'un petit ordinaire que lui préparoit une parente, à qui il payoit pension; mais comme il ne refusoit pas ceux qui lui faisoient l'honneur de l'inviter, il mettoit le repas de ce jour-là sur le compte de sa parente. Il donnoit volontairement sur la Poësie Françoise quand on le lui demandoit.

¶ C'est une belle chose que la Musique, non seulement, parce qu'on la reçoit par tout avec plaisir; mais encore, parce qu'en quelque endroit qu'on se trouve on a toujours pardevers soi un moyen de se désennuyer, & de passer le tems très-agréablement: C'est pour cela que l'ayant toujours aimée, com-

me je l'aime encore, j'ai fait autrefois tout ce que j'ai pû pour l'apprendre; j'ai même pris un Maître, mais ma voix s'eſt trouvée ſi déréglée & ſi peu flexible, qu'au bout d'un mois le Muſicien, qui pouvoit gagner davantage, me dit fort honnêtement, que, quand je continuerois d'apprendre plus long-tems je ne ferois autre choſe que de perdre mon tems. J'abandonnai donc la muſique, & je me contentai des talents que Dieu m'avoit donnés d'ailleurs. On ne peut pas avoir tout en partage, les meilleurs Muſiciens bien ſouvent n'ont que cela par devers eux. Monſieur le Comte de Fieſque, qui avoit une très belle voix & qui faiſoit ſouvent ſa partie avec eux, me diſoit que hors de leur chant c'étoient de ſottes gens, qui n'avoient pas un grain de bon ſens, pas même dans leurs propres affaires: Il diſoit auſſi qu'il faiſoit d'eux, comme

me des inſtrumens de muſique qu'on met dans l'étui, le concert fini, c'eſt-à-dire, qu'il ne falloit les voir que quand on en avoit beſoin.

¶ Il faut que Monſieur l'Abbé de Choiſi ait une grande demangeaiſon de devenir un *Jean ſans terre* avant que de mourir, d'avoir vendu, comme il vient de faire, la terre de Boſſeron, qui vaut au moins preſentement vingt-deux mille livres, & qui peut augmenter tous les jours.

¶ Depuis le commencement de la Monarchie, il ne s'eſt pas vû un évenement ſemblable à celui que la mort du Roi d'Eſpagne vient de faire naître. N'eſt-ce pas un grand ſujet de gloire au Roi, de voir que ſa poſterité, dans la race de ſes deux petits fils, peut regner dans les deux Royaumes les plus puiſſans de l'Europe & du Monde? Le Roi en ſe tenant au

Testament du feu Roi d'Espagne, a fait la chose du monde la plus convenable à sa gloire, à la Religion, & au bien de son Royaume & de ses Sujets. Le Traité du partage étoit captieux; car supposé qu'il eût pû l'éxécuter tranquilement & sans coup ferir, l'Archiduc d'Autriche, quand il auroit été en possession, soit de son propre mouvement, soit qu'il eût été excité par ses Sujets, n'auroit-il pas déclaré la guerre un jour pour rentrer dans les Etats démembrez de la Monarchie d'Espagne, malgré la garantie du Roi d'Angleterre & des Hollandois, qui n'auroient pas manqué de trouver des prétextes pour manquer à leur parole? Le Roi d'Angleterre n'auroit-il pas pû dire, que le Parlement n'avoit pas approuvé ni signé le Traité, & que ne pouvant tirer aucun secours des Anglois, il n'auroit pas été en son pouvoir de faire les armemens nécessaires?

¶ Madame *de Choisi* disoit de Monsieur de Montausier, que c'étoit un fagot d'ortie qui picquoit de quelque côté qu'on le prît. Il disoit qu'il n'y avoit rien d'indifferent dans les actions d'un Prince; surquoi Madame de *** lui disant, qu'un Prince voulant passer le tems à couper du papier, il étoit indifferent que ce fut du papier gris ou du blanc: *Suivant l'occasion*; repliqua-t-il; *il y en a aussi où il est plus à propos de couper du papier gris.* Je ne sai pas comment on ne s'est pas apperçu à la Cour qu'il étoit un peu fol. Monseigneur étoit si fort intimidé de ses maniéres, qu'il n'osoit ouvrir la bouche pour parler, ne sachant si ce qu'il diroit seroit de son goût. Il faut reprendre dans le tems & dans l'occasion; il faut aussi caresser de même. Monsieur Chevreau en usoit autrement auprès de Monsieur le Duc du Maine; il l'accoûtumoit à répondre sur le champ,

&

& avec une liberté honnête: Il ne manquoit à Monſieur Chevreau qu'une ſeule choſe pour cet emploi, c'eſt qu'il n'avoit pas aſſés l'uſage du grand monde.

¶ Ce n'eſt pas la coûtume de l'Académie de ſe lever de ſa place dans les Aſſemblées pour perſonne, chacun demeure comme il eſt; cependant lorſque Monſieur Corneille arrivoit après moi, j'avois pour lui tant de vénération que je lui faiſois cet honneur. C'eſt lui qui a formé le Théatre François; il ne la pas ſeulement enrichi d'un grand nombre de belles Piéces toutes differentes les unes des autres, on lui eſt encore redevable de toutes les bonnes de tous ceux qui ſont venus après lui: Il n'y a que la Comédie où il n'a pas ſi bien réüſſi; il y a toujours quelques Scènes trop ſérieuſes; celles de Moliere ne ſont pas de même, tout y reſſent la Comédie: Monſieur Cor-

Corneille sentoit bien que Moliere avoit cet avantage sur lui, c'est pour cela qu'il en avoit de la jalousie, ne pouvant s'empêcher de le témoigner; mais il avoit tort.

¶ Ce furent les *Précieuses* qui mirent *Moliere* en reputation. La Piéce ayant eu l'approbation de tout Paris, on l'envoya à la Cour qui étoit alors au voyage des Pirennées, où elle fut très-bien reçuë; cela lui enfla le courage: *Je n'ai plus que faire*, dit-il, *d'étudier Plaute & Terence, ni d'éplucher les fragmens de Menandre, je n'ai qu'à étudier le monde.* Il y avoit néanmoins quelque chose d'outré: Les *Précieuses* n'étoient pas tout-à-fait du caractere qu'il leur avoit donné; mais ce qu'il avoit imaginé étoit bon pour la Comédie. Il n'a pas seulement imité Plaute & Terence, il a encore tiré de bonnes choses des Italiens, & particuliérement de Trivelin. On a vû par son

ſon moyen ce qui ne s'étoit pas encore vû, & ce qui ne ſe verra jamais; c'eſt une troupe accomplie de Comédiens formée de ſa main, dont il étoit l'ame, qui ne peut pas avoir de pareille: C'eſt une des particularitez remarquables du ſiécle d'où nous allons ſortir. Le *Tartuffe* eſt la meilleure de ſes Piéces: Boileau a voulu donner la préference au *Miſantrope* qui a auſſi ſon merite; mais le *Miſantrope* y paroît trop ſouvent: Il a plus de dix-huit-cens vers lui ſeul, pour ſon rolle; on ne voit preſque que lui ſur le Théatre.

Deſpreaux vient de faire une Epigramme contre Monſieur de la Chapelle qui ne la pas loué dans une Harangue qu'il a prononcée, où il parle mal auſſi de B. Boyer: Le pauvre Monſieur Boyer n'a jamais offenſé perſonne; il a fait des Piéces qui ont été jouées dans leur tems, & il étoit aſſez bon Académicien.

§ *Mal-*

¶ *Malherbe* qui étoit ennemi du froid, ſe chauffoit bien l'hiver; & en faiſant mettre du bois au feu: *Il eſt avis*, diſoit-il, *à ce froid qu'il n'y a plus de bois dans Paris, je lui ferai bien voir que ſi.* Il diſoit auſſi là-deſſus: *Dieu a fait l'hiver pour les pauvres, & non pour les riches.* Il y avoit de ſon tems une grande liberté d'écrire ſur les affaires d'Etat, & l'on ne voyoit à ce ſujet que des libelles remplis d'autant de ſentimens qu'il y avoit de gens qui ſe mêloient d'en publier. Malherbe qui ne prenoit point de parti, parce qu'il ne croyoit pas que des particuliers en dûſſent prendre: *Il ne faut point*, diſoit-il, *ſe mêler de la conduite d'un vaiſſeau où l'on n'eſt que paſſager.*

¶ Comme de ce tems de Malherbe on ſe laiſſoit croître la barbe, bien des gens apportoient de l'artifice pour la faire devenir noire. Ayant remarqué qu'un de ſes amis avoit

avoit ce défaut: *Cela*, lui dit-il, *vous rendant noir comme les Excommuniez, vous n'avez que faire de peindre votre barbe.* Voulant accorder deux de ses amis qui avoient eu ensemble quelque démêlé: *Je vous aime*, leur dit-il, *également, je veux vous railler de même, & je ne veux pas que vous ayez d'avantage l'un sur l'autre.*

¶ On s'entretenoit devant *Malherbe* de la Noblesse, & on louoit fort de certaines familles d'un rang distingué, en disant qu'elles étoient sans tache du côté des femmes, & qu'on ne pouvoit pas leur faire aucun reproche sur ce sujet: Malherbe qui ne croyoit pas tout ce qu'on en disoit: *Il ne faut*, dit-il, *qu'une femme lascive pour pervertir le sang de Charlemagne.* En parlant de la méchanceté des hommes: *Ils n'étoient*, disoit-il, *que trois ou quatre au monde, un tue son frere; que pouvoit esperer Dieu après*

cela

celà pour se donner tant de peine à les conserver? il eût mieux fait d'en éteindre dès-l'heure pour jamais l'engeance.

¶ Quoique *Malherbe* sentit fort bien lui-même que la France n'avoit pas encore eu un Poëte qui lui fît tant d'honneur que lui, néanmoins cela ne lui donnoit pas de vanité; au contraire, il disoit: *Un bon Poëte n'est pas plus utile à l'Etat qu'un bon joueur de quilles.*

¶ Il faloit que le Maréchal d'Ancre fut bien haï après ce que Malherbe a dit de lui en parlant à Monsieur de Bellegarde: *Avez-vous*, lui dit-il, *quelque chose à demander à Dieu, après qu'il a délivré la France du Maréchal d'Ancre?*

¶ Tout le monde sait combien Malherbe regretta la mort de son fils qui fut tué par Monsieur de Piles depuis Gouverneur de Marseille, & qui vouloit l'appeller en

duel pour en tirer vangeance. Ses amis lui repréſenterent que cela ne lui convenoit pas à l'âge où il étoit : *C'eſt pour cela*, diſoit-il, *que je le fais ; je hazarde un ſol contre une piſtole.* Voici le jugement que Malherbe faiſoit de quelques Poëtes François de ſon tems : *Colomby*, diſoit-il, *a de l'eſprit, peu de genie : Mainard fait bien des Vers ; mais il a peu de force : Racan a peu d'art, mais aſſez de force.*

¶ Un ami m'a fait part d'une plaiſante Epitaphe d'un chantre du Roi d'Eſpagne, qu'il a vûë & luë lui-même à Sarragoſſe en y paſſant dans le voiage qu'il a fait en Eſpagne. La voici : *Cigít Juan Cabeça Cantador del Rey mi Señor.* „Quand il fut reçu dans le chœur „des Anges, dont il augmentoit la „bonne compagnie, il s'y diſtingua „ſi bien que Dieu qui l'écoutoit „avec attention, dit bruſquement „aux Anges : *Callen labrones, canta*

Juan

Juan Cabeça Cantador del Rey mi Señor. C'eſt-à-dire, *Taiſez-vous, veaux, & laiſſez chanter Jean Cabeça Muſicien du Roi Monſeigneur :* c'eſt-là faire parler Dieu avec dignité.

¶ Je vous ai déja parlé de l'eſprit du Château d'Egmont, & je vous ai dit qu'il faiſoit beaucoup de gentilleſſes ſans faire de mal à perſonne. Je veux vous rapporter une de ſes gentilleſſes, que je ſai de bonne part, puiſque je l'ai apriſe de ceux qui en étoient témoins.

¶ Monſieur *Patris* avoit ſuivi MONSIEUR en Flandre, où étant logé dans le Château d'Egmont, l'heure du dîner étant venuë, & étant ſorti de ſa chambre pour ſe rendre au lieu où l'on mangeoit, il s'arrêta en paſſant à la porte d'un Officier de MONSIEUR de ſes amis, fort honnête homme, pour le prendre avec lui. Voïant que l'Officier ne venoit pas, il frap-

pa une deuxiéme fois, & l'appella en même tems, en lui demandant s'il ne vouloit pas venir dîner : l'Officier ne répondant pas, & ne doutant pas qu'il ne fût dans sa chambre, parce que la clef étoit à la porte, il ouvre & en entrant il le voit assis près de sa table comme hors de lui-même ; il s'approche fort près, & demande ce qu'il avoit ; l'Officier revenant à lui, dit : *Vous ne seriez pas moins surpris que je le suis, si vous aviez vû comme moi le livre que vous voïez en cet endroit-là y passer tout seul & les feuillets se tourner d'eux-mêmes, sans que je visse autre chose* : c'étoit le livre de Cardan de la *Subtilité*. Bon, lui dit Monsieur Patris, vous vous mocquez, vous aviez l'imagination remplie de ce que vous veniez de lire, vous vous étes levé de votre place ; vous avez mis vous-même le livre à la place où il est ; vous êtes revenu ensuite vous remetre en

votre

votre place ; & ne trouvant plus votre livre auprès de vous, vous avez crû qu'il étoit allé-là tout ſeul. Ce que je vous dis eſt très-vrai, reprit l'Officier ; & pour marque que ce n'eſt pas une viſion, c'eſt que la porte que voila s'eſt ouverte & refermée, & c'eſt par-là que l'eſprit s'eſt retiré. Monſieur Patris alla ouvrir cette porte, qui étoit celle d'une galerie aſſez longue, au bout de laquelle il y avoit une grande chaiſe de bois fort peſante, tant que deux hommes auroient pû porter, & il n'y avoit autre choſe ; il vit que cette chaiſe ſe branla & quitta ſa place en venant vers lui comme ſoutenuë en l'air ; ce fut alors que Monſieur Patris dit: *Monſieur le Diable, les intérêts de Dieu à part, je ſuis bien votre ſerviteur ; mais je vous prie de ne me pas faire peur davantage* ; & la chaiſe retourna à la même place d'où elle étoit venuë. Cela fit une forte impreſſion

ſur l'eſprit de Mr. Patris, & ne contribua pas peu à le faire devot. Je n'ai rien vû de ces ſortes de choſes; mais voila ce que j'en ai apris de poſitif, & je ne crois pas que Monſieur Patris qui étoit un homme ſincére, & qui me l'a raconté très-ſerieuſement, ait voulu inventer une fable pour m'en faire le recit comme d'une vérité.

F I N.

TABLE

TABLE DES MATIERES DU TOME PREMIER.

A.

ACademie Françoise, penſée ſur ſon ſujet. 7. Les Gens de Qualité Académiciens lui font tort. 14. Défaut de ſon Dictionaire. 121. Statut particulier. 198. Deux coûtumes particulieres. 223. 236.
Academie chez Mr. de *Segrais*; Portraits des Savans. 18. Par qui fondée 24.
Ages avancez. 103. 117
Amour, guéri par la ſaignée; deux exemples. 7. 8
Amour-Propre ne ſe trouve pas par tout. 86.
Ananas, fruit de l'*Amerique*; ſon goût. 203.
Ancre (le Marech. d'), à qui il donnoit des penſions. 126. Combien haï, 241
Andilly (*Arnauld d'*) n'a pas voulu être de l'Academie Franç. 198. Ses Letrres. 215.
Argentine, terme critiqué mal à propos. 2.
Armoiries, leur origine. 94. & ſuiv. Ancienneté de celles de la Nobleſſe de *Normandie*. 203

Arriere-ban, comment convoqué par *Henri* IV. 179
Astrée, Roman loué. 32. A fourni des sujets à des Pastorales. 161
Astrologue (un) rencontre dans sa prédiction. 137
Astrologie & Astronomie, quel jugement *Gassendi* en fait. 43
Aubigné, plaisant trait de sa vie. 123. & suiv.
Avocats, pensée de *Ménage* à leur sujet. 99

B.

BAcqueville (Mr. de), comment il pardonne une offense. 184
Bajazet de *Racine*, critiqué. 64
Baieux (Evêché de), quels sont ses revenus. 178
Bailler, pour *donner*; mot hors d'usage. 83
Balzac, son chagrin contre *Voiture*. 5. Loué. 6. 122
Barbé, prédit l'élévation de Mad. *Scaron*. 13
Bas-le-Roi, château de Mr. de *Choisy*. 36
Bassompiere (le Marech. de) a eu un bâtard 100
Beaufort (Mr. de), son caractere & son langage 10. 11. Moïens qu'il avoit pour s'échaper de la prison. 11. 207. Se rompt un bras en se sauvant. 206
Benoise (Mr.) Générosité de *Henri* III. à son égard. 144
Benserade (Mr. de) Générosité de Mr. de *Brezé* à son égard. 79. Pourquoi *Richelieu* lui fait du bien. 130. Pas aimé de *Sarrazin*. 145

145. Ce que lui dit le Chanc. *Seguier*. 173. de son Sonnet sur *Job*. 184

Bergeret (Mr.) préféré à *Ménage*. 138

Beuvrons, Gentilshommes cheris. 42. Exemple. 228

Bochart (Mr.) combien estimé. 18. Sa conference avec le P. *Veron*. 195. Allié de *Richelieu* 197. Son portrait. 229

Boileau, surnommé *du Manton*, faché contre *Ménage* 81.

Boissac (Mr. de) s'attire des coups de bâton. 191.

Bons-mots, ou jolies pensées : de *Cerisante*. 49. de *Malherbe*. 62. 188. 189. 239. 240. 241. 242. de Mr. d'*Elbene*. 69. Sur des coups de bâton donnez. 75. de Mr. *de Brecourt*. 77. De *Segrais*. 87. D'un anonyme 87. De *Scaron*. 88. 196. D'un Païsan. 90. de Mr. *du Boulay*. 92. Du Marquis de *Creuilly*. 94. D'un Gascon. 104. Au sujet de Mr. *Huet*. 106. du Comte d'*Olivarez*. 107. du Prieur *des Matras*. 107. De Mr. *des Yvetaux*. 116. De Mr. le Prince 123. 168. Du Marech. de *Grammont*. 131. De Mr. d'*Estrées*, 132. De Mr. *de Riandé*, 133. De *Henri* III, 144. Du Comte de *Charost*, 170. De Mr. de *Bacqueville*, 184. De Mr. de *Bincourt*, 195. De Mr. de *Vassé*, 200. D'un *Toulousain*, 210. De Mr. *Patris*, 228. 245. Du Comte de *Fiesque*, 232. De Mad. de *Choisi*, 235

Bons-mots, (diseurs de) ennuïent souvent, 214

Boulay (Mr. du) comment il rend compte

d'une femme, 91. & ſuiv.
Bourſault, critique un mot de *Segrais*, 209
Boyer (Mr.) bon Academicien, 238.
Bragance (le Duc de), plaiſanterie dite à ſon ſujet, 107
Brebeuf, d'où il étoit, 186
Brecourt)Mr. de), un bon-mot, 77. 221
Brezé (Mr. de), ſa générosité, 79
Brienne (le Comte de) fait imprimer les Memoires de Mr. de la *Rochefoucault*. 174
Brieux (Mr.) Fondateur de l'Academie de *Caën*, 24. Bon Poëte, 26. Feſtin qu'il fit, 90
Brigalier (l'Abbé) fait des tours de Magie. 51, & ſuiv.
Brun (le) grand Peintre, 202
Buſſi (Mr. de), quel jugement *Segrais* en fait, 104, 105

C.

CAdran ſolaire avec une deviſe, 180.
Caën, ſon ancienneté, 19. Gens Savans dans ſon Univerſité, 27, 190. Son commerce, 45. Son Egliſe des *Jeſuites*, 44 45. A beaucoup des Poëtes, 49. Ses privileges, 179. Ceux des deux Religions de bonne intelligence enſemble, 197. Deux beaux tableaux, 202. On y eſt de bonne humeur, 205
Cabagnes (Mr. de) ſes Ouvrages, 26
Calprenede, ſa *Caſſandre* d'où tirée, 191
Carpes fort âgées, 180
Caſſandre, Roman, d'où tiré, 191

Catholicon d'Espagne, qui en est l'Auteur, 193

Cerisante découvre les fourberies des Religieuses de *Loudun*, 48. Un bon-mot, 49

Cervantes, Auteur du *Dom Quixotte*, ce qu'il dit de son Livre, 93. Loué, 186

Chambonniere, joueur de Clavecin, sa vanité, 88

Chandenier (Mr. de), pourquoi ne devient pas Cordon bleu, 197.

Chanson à l'occasion du Traité des *Pyrenées*, 218

Chapelain, jugement sur sa *Pucelle*, 5. Ce qu'il a introduit dans les Piéces de Théatre, 160. Son sentiment sur *Corneille*, 187. Son caractere, 222, 227. Traits de son avarice, 223, 225, 230. Argent qu'il a laissé après sa mort, 226. Cause de sa mort, *ibid.*

Chapelle (Mr. de la), sa plaisante dispute avec *Despréaux*, 2. Son extraction & ses ouvrages, 3. S'attire *Despréaux* à dos. 238

Charles de *Lorraine*, circonstance de sa vie, 134

Chaudeville (Mr. de) loué, 228

Chavigny (Mr. de) mécontent de *Sarrazin*, 108

Chaumontels (les), d'où ils descendent, 103

Chesne (*André* du), cause de sa mort, 196

Chevreau, ses notes sur *Malherbe*, 5. Son *Chevreana* estimé, 84. Loué, 235

Che-

Chevreuse (Mad. de) est cause de l'emprisonnement de Mr. le Prince, 20, & suiv.
Choisi (Mr. de), ses revenus, 36. Ses penchans, 38. Eloge de sa Mere, 37
Choisi (Mad. de), un de ses bons mots, 235. Passionnée pour le jeu, 178
Choisi (l'Abbé de), aimoit le jeu, 178. Blâmé, 233
Clef de l'Histoire de la Princesse de *Paphlagonie*, 218. & suiv.
Cleves (Princesse de) Roman, critiqué, & ses Auteurs, 82. 105
Colbert (Mr.), vouloit transferer le Parlement de *Rouën* à *Caën*, 44
Columby, Poëte, 242
Conrard (Mr.), grand genie quoique sans études, 15
Conti (le Prince de), faché d'avoir épousé la Niéce de *Mazarin*, 71. Son bon-gout, 102
Corneille (Mr.) loué, 28. 76. 85. 166. 236. Préferé à *Racine*, 64. Mécontent de Mr. le Prince, 103. Ce que *Chapelain* pensoit de ses vers, 187. cherté de ses Piéces, 214. Jaloux de *Moliere*, 236
Coucou, oiseau, où se tient l'hiver, 185
Cousin (le President), pourquoi n'étoit pas de l'Academie Franç., 48
Créancier (un) enleve Mr. d'*Elbene*, 66. & suiv. Honnêteté d'un autre, 68
Creuilli (Mess. de) se battent ensemble, 94

D.

D'*Aubigné*, voi *Aubigné*.
Découper, signifie *médire*; facheuse suite de l'application de ce mot, 191. 192
Dédicaces bien payées, 97
Demandes faites à Dieu, 87
Despréaux, sa plaisante dispute avec *la Chapelle*, 2. Cas que *Segrais* fait de lui, 28. 65. 66. 69. Son *Chapelain décoiffé*, 226. Faché contre *la Chapelle*, 238
Devise d'un Cadran Solaire, 180
Dévot, bon mot à ce sujet, 228
Dictionaire de l'Académie Françoise, son défaut, 121. & suiv.
Dom Quixotte, Histoire, 93. 193
Duval (*Nicolas*), crû avoir trouvé la Pierre Philosophale, 230

E.

EGlise des *Jésuites* à *Caën*, *Segrais* y mit la premiére pierre, 45
Elbene (Mr. d') enlevé par un de ses Créanciers, 66. Réponse qu'il fait à un autre, 68
Epitaphe plaisante, 242
Espagne, avantage de la *France* pour lui avoir donné un Roi, 233
Esprit du Château d'*Egmont*, 169. 243 & suiv.
Estrées (Mr. d'), ne flate point le Roi, 132
Eudes (le P.), Réponse que lui fait Mr. de *Riandé*, 133. Son caractére, 227

F.

F.

FAbricius (Mr.), habile Homme, 27
Fayette (Mad. de la), Auteur de *la Princeſſe de Cléves* & *de Zaide*, 10. Louée, 30. 31. 47. 50. 73. 113. Sa facilité à apprendre le Latin, 40. 114. Ne liſoit que les Poëtes Latins, 41. Quelques-unes de ſes penſées, 65. 90. 99. 86. 218.
Févre (Mr. le) de *Saumur*, qui étoit ſon Pére, 84
Fieſque (le Comte de) ſe retire à cauſe de *Mazarin*, 201. Bon mot, 232
Fils (un) renie ſon Pére ſans offenſe, 146
Fils Naturel de *Baſſompierre*, 100. Du Duc d'*Orléans*, 101
Flaterie des Courtiſans repouſſée, 131. 132
Fontaine (Mr.) bon Peintre, 229
Fontaine Olimpique de *Segrais*, 47
Fontrailles (Mr. de) priſonnier à *Vincennes*, 207
France donne un Roi à l'*Eſpagne*, 233
Franquetot (l'Abbé) ſouhaité par tout, 75. Devient hébété, 76. Une de ſes penſées, 104. Avoit offenſé Mr. de *Bacqueville*, 184
Fronde (la), ce qu'en penſoit *Segrais*, 200. Mot du Maréchal de *Grammont*, 131

G.

GAſſendi, avoit *Morin* pour adverſaire, 39. Mépriſe l'Aſtrologie, 43. Son Caractére, 44

Ga-

Gazette de *France* estimée, 189
Gentilshommes de *Normandie*, tyrans, 42
Géorgiques de Virgile, traduits par *Segrais*, 16. La traduction est éxacte, 217
Gomberville, Auteur du *Polexandre*, 215
Gouvernement de *France* plus suportable que celui de *Hollande*, 41. 42
Grammont (le Maréchal de), ce qu'il dit au Roi, 131
Grand (Mr. le) irrité contre *Richelieu*, 78

H.

HAley (*Antoine* & *Pierre*), jugement de leurs vers, 40
Harley (*François de*) Archevêque, une grande Hapelourde, 33
Henri III., sa générosité, 143
Henri IV., comment a convoqué l'Arriére-Ban, 179
Herbal (Mr. d') bâtit une belle Maison, 201
Hire (Mr. de la), d'un de ses Tableaux, 202
Histoire de la Princesse de *Paphlagonie*, qui en est l'Auteur, 170. Clef de cette Histoire, 218. & suiv.
Histoire de *Dom Quixotte* estimée, 93
Histoire tragique d'un Gentilhomme avec une Princesse, 8
Histoire tragique de *Bandel* est véritable, 193
Hollande, son Gouvernement onéreux, 41. 42
Homére, diférence entre lui & le *Tasse*, 136

Huet

Huet Evêque d'*Avranche*, combien attaché aux Etudes, 106

I.

I*Mpardonnable injure*, ſe dit, 209

L.

LAngage (le) change, le bon ſens demeure, 27

Laſne, Graveur de *Caën*, 186

Lauzun (Mr. de), Mademoiſelle vouloit ſe marier avec lui, 103. Le mariage ſe rompt, 118. & ſuiv. Pourquoi fut arrêté, 138. 139

Leſdiguiére (Mr. de), fait donner des coups de bâton, 192

Lettres Provinciales, pourquoi ſi bien écrites, 167

Lettres de Mr. *de Vaux*, recueillies par *Segrais*, 205

Lettres de Mr. d'*Andilly*, 215

Loi Salique, mot de *Segrais* à ce ſujet, 79

Long (Mr. le), ſes naïves queſtions, 211

Longueville (Mr. de) aimoit les Gens de Lettres, 79. Sa généroſité envers *Segrais*, 84. Penſée à ſon ſujet, 91. 104

Longueville (Mad. de) entêtée de *Voiture*, 184

Lorraine, ſes démêlez avec la *France* ne ſont pas vieux, 135

Loudun, la Fourberie des Religieuſes découverte, 48

Louis XIII., ſa chaſteté louée plaiſamment en chaire, 194

Louis

Louis XIV., ſa modeſtie, 207

M.

MADEMOISELLE, ſon humeur, 33. & ſuiv. S'attache à Mr. de *Lauzun*, 34. 118. & ſuiv. N'aimoit pas la Loi Salique, 79. Bon mot, 87. *Segrais* en eſt diſgracié, 103. La cauſe, 118. & ſuiv. Son Horoſcope, 137. Monſieur ſongeoit à l'épouſer, 140. & ſuiv. Elle eſt Auteur de la Princeſſe de P*aphlagonie*, 170. Et de pluſieurs Portraits, 171. Louée, 189. Sa queſtion à un Toulouzain, 210

Magie, pluſieurs tours de Magie, 51. & ſuiv. *Mainard*, Poëte, 242

Maintenon (Mad. de), ſon élévation prédite, 13. Ses obligations à *Scaron*, 97. 99. Son eſprit, 127. Dans quel tems *Scaron* l'épouſa, 126. Service que lui rendirent ſes Amis, 147. Avanture dans la *Martinique*, 150. Cherche à rendre ſervice à *Segrais*, 151. & ſuiv.

Malherbe; on fait des Notes ſur ſes Vers, 4. Pére de la Poëſie en *Normandie*, 16. Bons mots, 62. 188. 189. 240. 241. Pére des Poëtes Lyriques, 63. Loué, 66. 80. 189. *Segrais* lui éléve une Statuë, 73. 77. Ce qu'il dit à ſa mort, 187. 188. Avoit inventé une eſpéce de Sonnet, 188. Quels Vers ſont bons ſelon lui. 206. Eſtime *du Vair*, 213. Ce qu'il dit des Poëtes, 241. 242. Du Maréchal d'Ancre, 241. De ſon Fils, 242

Matignon, combien allié de la Famille Roïale,

le, 190
Matignons, Gentilshommes chéris, 42. 228
Mazarin (le Cardinal de) fait arrêter Mr. le Prince, 21. & ſuiv. Sa reconnoiſſance pour un ſervice, 69. Son avarice, 180. 183. Ce qui l'a le plus touché, 200. Autrefois apellé *Signor Jule*, 201
Mazarinade (la) de *Scaron* irrite *Mazarin*, 183
Medaillan, tour qu'il jouë à *Scaron*, 155
Mélanges d'Hiſtoire & de Littérature, comment il y eſt parlé du *Dom Quixotte*, 185. redreſſé, 186. 221. & ſuiv.
Ménage (Mr.) ſes Notes ſur *Malherbe*, 4. Louange qu'il donne à *Balzac*, 6. Loué 47. 163. 216. Attaqué par *Boileau*, 81. Ce qu'il dit des Avocats, 99. De *Sarrazin*, 112. Mr. *Bergeret* lui eſt préféré dans l'Académie Françoiſe, 137. Quel doit être le ſtile & le ſujet de la Satire, 164. Quelle obligation il avoit à *Chapelain*, 222
Métaphore a beaucoup de grace, 221. 77
Mioſſans (Mr. de) ſe louoit trop, 31. 32
Miſantrope de Moliére répréſentoit Mr. de *Montauzier*, 72. Son défaut, 238
Moliére a répréſenté Mr. de *Montauſier*, 72. Son avantage ſur *Corneille*, 236. Quelles ſont ſes plus belles Piéces, 237
MONSIEUR laiſſe arrêter Mr. le Prince, 21. & ſuiv. Compte qu'on lui rend d'une grande ſomme, 91. Songeoit à ſe marier avec Mademoiſelle, 140. & ſuiv. Devant qui il ôtoit le chapeau, 167
Montagne, Auteur eſtimé, 159

Montausier (Mr. de), son caractére, 72. 73. 112. 235. Festins faits à son occasion, 89
Montbazon (Mad. de) plus belle que Mad. de *Roquelaure*, 133
Montespan (Mad. de), pourquoi fait arrêter Mr. de *Lauzun*, 138. 139
Montglas (Mr. de), Questions ridicules que lui fait un Toulousain, 211
Montgommeris, Gentilshommes tyrans, 42. D'où descendus, 184
Montmorency (Mr. de) avoit peu d'esprit, 100
Morin (Mr.) Professeur en Hébreu, 25
Morin, adversaire de *Gassendi*, 39
Musiciens, sottes gens hors de leur profession, 232
Musique, *Segrais* l'aimoit, 231

N.

NAïvetez d'un Toulouzain, 211
Nanteuil, jugement qu'on porte de lui, 186
Ninon, par qui aimée, 199
Noblesse de *Normandie* tyrannise les Païsans, 42
Nublé (Mr.) son honnêteté envers *Scaron*, 98. Sa découverte, 187

O.

O*Don*, & *Orne*, Riviéres, mal nommées *Dodon* & *Dorne*. 17

P.

PAge (un) de paille attaché à un caroſſe, 88
Païſan (expreſſion d'un) 90
Palaiſeau (Mad. de), *Scaron* lui rend ſervice, 148. Elle meurt miſérable, 154
Palinots de *Caën*, 191
Paphlagonie (Princeſſe de) Roman, ſa Clef, 218. & ſuiv. Qui en eſt l'Auteur, 170
Parleurs, *Louis XIV.* petit parleur, 207. L'Abbé de *la Riviére* parloit beaucoup, mais bien, 208
Paſtorales, premiéres Piéces de Théatre, 161
Patris (Mr.) ce qu'il dit au Diable, 169. 245. Où enterré, 191. Un de ſes bons-mots, 228
Peliſſon (Mr.) auroit dû être mort riche, 15
Pendu (un) revient à lui-même, 204
Perrault (Mr.) loué, 28
Perrier (Mr. du) meilleur Poëte Latin que *Santeuil*, 128. Largeſſe que Mr. *Chapelain* lui fait, 225
Piéces de Théatre où l'on a commencé à obſerver les 24. heures, 161. D'où la plûpart des ſujets ont été tirez, *ibid.* Quand eſt-ce qu'elles ſont venuës en vogue, 213
Pleſſis (le Maréch. du), ingratitude de *Mazarin* à ſon égard, 181. Ses Mémoires, 182
Poëme Epique, ſes régles publiées par *Segrais*, 18

Poëte

Poëte, régle qu'il doit obſerver, 72. Jugement ſur quelques Poëtes François, 80. Poëtes peu utiles, 241
Poincy (le Commandeur de) guéri de la goute, 125
Polexandre, Roman de Mr. de *Gomberville*, 215
Polygamie, point de loi de mort contre elle en *France*, 187
Portugal, plaiſanterie ſur ſa conjuration contre l'*Eſpagne*, 107
Précieuſes de Moliére, piéce eſtimée, 237
Prédicateur, ridicule éxemple qu'il donne de chaſteté, 194. Texte qu'un auditeur s'applique, 124
Prince (Mr. le), une grande ſaignée le guérit de l'amour, 7. Arrêté à qu'elle occaſion, 20. & ſuiv. Loué par *Segrais*, 101. 102. 103. Parole de Héros, 123. Admirable dans un jour d'action, 135. Etoit fort affable, 167. Trompe un poſſédé, 168. Comment il écrivoit, 215
Princes du Sang, leur diſtinction, 100
Princeſſe de Cléves, Roman, qui en eſt l'Auteur? Critiqué, défendu, 10. 82. 105
Princeſſe de Paphlagonie, Roman, qui en eſt l'Auteur, 170. Sa Clef, 218. & ſuiv.
Pucelle (la), jugement ſur ce Poëme

R.

RAcan (Mr. de), à quel point ſon Fils aimoit l'Algebre. 178. Il a fait la vie de *Malherbe*, 187. Etoit Poëte, 242
Racine, inférieur à *Corneille*, 28. 64. Maxime ſur ſon ſujet, 96
Rambouillet (Mad. de) ſon éloge, 29. & ſuiv. Eſtimoit fort *Voiture*, 111. Injuſte envers ſes enfans, *ibid.*
Ratafia, d'où ce mot vient, 11. & note.
Regnier (l'Abbé), de ſes Poëſies, 206
Retz (l'Abbé de), *Richelieu* ne l'éléve pas, 24. Bon-mot à ſon occaſion, 86
Riandé (Mr. de), ſa femme ſe plaint de lui, 132. Sa réponſe au P. *Eudes*, 133. A un Curé, 162
Richelieu (le Card. de) Penſions qu'il donne aux gens de Lettres, 170. Sa vanité, 197. *Bochart* eſt ſon Allié, 197. Statut qu'il donne à l'Académie Françoiſe, 198. Aimoit *Ninon*. 199. A donné le deſſein des *Viſionnaires*, 199
Riviére (l'Abbé de la) attaché à Monſieur, & à Mr. le Prince, 21. 23. Parloit beaucoup, mais bien, 208
Riviére [Mr. de la] ſa Chanſon à l'occaſion du Traité des *Pirennées*, 217
Rocheſoucault [Mr. de la], ſon eſprit, ſes maximes, 17. 31. 32. 90. 91. 96. 99. 111. Son caractére, 72. 113. 170. Outré ſur le fait de l'amour-propre, 86. Faiſoit lire ſes Ouvrages, 166. Ses Mémoires im-

imprimez à son insçû, 174. & suiv.
Roman plus difficile à faire que des Nouvelles, 74
Roman Comique, son défaut, 194
Ronsard, d'où venoit sa réputation, 81
Roquelaure [Mr. de] se louoit trop, 31. 32
Roquelaure [Mad. de] moins belle que Mad. de *Montbazon*, 133
Rotenchilde [le Prince de] bâtard de l'Electeur Palatin, 26. 27. 40

S.

SAignée guérit de l'amour ; deux éxemples, 7. 8
Sanson [Mr.] Géographe, ce qu'il dit pour obtenir une pension, 216
Santeuil, surpassé par *du Perrier* dans les Vers Latins, 128. Ses regrets qu'on lui eût volé une Ode, 129. 130
Sarrazin [Mr. de] copioit les Prédicateurs, 70. 116. Cause de sa mort, 71. Sa mauvaise conduite, 107. 108. N'aimoit pas *Ménage*, 112. Ni *Voiture*, 113. Ni *Benserade*, 145
Satire, quel en doit être le stile & le sujet, 164
Scaron [Mr.], son *Typhon* loué, 1. 88. 158. Penchans de ses sœurs, 87. 88. Il dédioit pour de l'argent, 97. Combien Mad. de *Maintenon* lui étoit obligée, 97. 99. Honnêteté de Mr. *Nublé* à son égard, 98. Bon ami du Prieur des *Matras*, 107. Trait de sa vie & son mariage, 125.

125. 126. Rend ſervice à Mad. de *Palaiſeau*, 148. Tems de ſa mort, 149. Etoit railleur, tour qu'on lui joüe, 155. Plaiſante ſur ce qu'il n'avoit point d'enfans, 156. De qui ſa ſœur eut un Fils, 157. Liſoit ſes Ouvrages à ſes Amis, 158. Etoit de la Fronde, 164. Etoit propre, 186. Défaut de ſon *Roman Comique*, 194. Bon-mot, 196

Scudery [Mad. de] louée, 49. 51. 65. 117. 118

Segrais [Mr. de], ſon âge, 12. 160. A vécu toûjours du ſien, 42. Liſoit ſes Ouvrages à ſes Amis, 71. Erige une Statuë à *Malherbe*, 73. 77. Généroſité de Mr. de *Longueville*, 84. Bon-mot, 87. Cauſe de ſa diſgrace, 103. 118. & ſuiv. Diéte qu'il obſervoit, 153. Une de ſes réfléxions, 159. Aimé de *Ménage* & de *Balzac*, 163

Statuë de *Malherbe*, 73. 77

T.

TAbleaux à *Caën*, 202

Tailleur (un) de Village ſauvé du Gibet, 63

Taiſſons, Famille éteinte 96

Tartuffe, la meilleure Piéce de *Moliére*, 238

Taſſe (le), diférence entre lui & *Homére*, 136

Teſtament du dernier Roi d'*Eſpagne*, favorable à la *France*, 233

Texte

Texte d'un Sermon que d'*Aubigné* s'applique ridiculement, 124
Thou (Mr. du), ce que le Roi *Jaques* lui dit, & son crime, 173
Toulouzain (un), sa réponse à Mademoiselle, 210
Traité de Partage, captieux, 234

V.

V*Air* (du) bon Ecrivain, 213
Vassé (Mr. de), reprise ingénieuse de paroles, 200
Vaudevilles, origine de ce nom, 165
Vauquelin de la Fresnaye, ses Poësies, 114. Frére de Mr. des *Yvetaux*, 115
Vaurouy (Mad. de), s'attire la reconnoissance de *Mazarin*, 69
Vaux (Mr. de) ses Lettres, 205
Veron (le P.), sa Conférence avec *Bochart*, 195
Vers, la lecture de ceux d'autrui ennuie, 12. Il s'en faisoit beaucoup à *Caën*, 49
Vie longue, 103. 117
Vieux, *Viduca*, Village dans la *Normandie*, 19
Vigean (Mad. de) Maîtresse de Mr. le Prince, 7. Et de Monsieur, 20
Villeroi (le Maréchal de), Gouverneur du Roi, loue Mr. d'*Estrées*, 132
Virgile, jugement sur ce Poëte, 76. 136
Visionnaires, Comédie, 161. Sa Clef, 200
Voiture (Mr. de), jugement sur ses Lettres,

tres, 6. Quelques circonſtances de ſa vie, 108. & ſuiv. Pas aimé de *Sarrazin*, 113. 145. De ſon Sonnet d'*Uranie*, 184
Voler, équivoque ſur ce mot, 207
Urfé (*Honoré d'*), ſon *Aſtrée* louée, 32. Ne faiſoit pas de bons Vers, 161

Y.

Yvetaux (Mr. des), pas grand Poëte, 80. S'habilloit ridiculement en Berger, 115. 116

Z.

Zaïde, Roman, qui en eſt l'Auteur, 10. Vanté, 74. 101. 216

Fin de la Table des Matières.